

# DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT ICPE

---

## UNITE DE METHANISATION AGRICOLE COLLECTIVE

---

Réalisée pour le compte de la :

# SAS TF ENERGIE



📍 17 rue du Stade, 25660 FONTAIN  
☎ 06.70.07.30.20  
✉ benedicte@opale-en.eu  
🌐 www.opale-en.com

avril 26

## **ANNEXE 4**

**Listes des points de référence**

**Bulletins analyses de sol**

**Bulletins reliquats azotés**

# LISTE DES POINTS DE SUIVI PAR PERIMETRE D'EPANDAGE

Périmètre d'épandage : TF Energies

Produit : digestat brut TF Energies

Point	Type	Commune	Prélevement	Situé sur la parcelle	X	Y	Représentatif de la (des) parcelle(s)	Surf. parc. réf.	Surface épandable
CG019-2	Point de référence	CHALEINS	04/12/2025	CG019-2 EN COURS D'ETUDE	839493,3	6551029,9	CG019-2	12,84 ha	12,85 ha
CG025-1	Point de référence	CHALEINS	04/12/2025	CG025-1 EN COURS D'ETUDE	838482,3	6549620,5	CG025-1	10,11 ha	10,11 ha
EA-047-1	Point de référence	VILLENEUVE	05/12/2025	EA-047-1 EN COURS D'ETUDE	842555,3	6553196,7	EA-047-1	4,78 ha	4,78 ha
EA-047-8	Point de référence	VILLENEUVE	05/12/2025	EA-047-8 EN COURS D'ETUDE	842589,4	6553549,1	EA-047-8	8,26 ha	8,25 ha
EA-049-1	Point de référence	VILLENEUVE	05/12/2025	EA-049-1 EN COURS D'ETUDE	842107,2	6552410,0	EA-049-1	16,21 ha	16,21 ha
EB014-1	Point de référence	VILLENEUVE	04/12/2025	EB014-1 EN COURS D'ETUDE	842078,5	6551715,3	EB014-1	2,79 ha	2,79 ha
EB029-2	Point de référence	VILLENEUVE	04/12/2025	EB029-2 EN COURS D'ETUDE	842765,5	6549740,2	EB029-2	6,21 ha	6,14 ha
EB033-1	Point de référence	MONTCEAUX	04/12/2025	EB033-1 EN COURS D'ETUDE	840242,5	6557830,7	EB033-1	2,65 ha	2,65 ha
EB038-2	Point de référence	CHALEINS	04/12/2025	EB038-2 EN COURS D'ETUDE	838981,1	6547464,6	EB038-2	8,13 ha	8,10 ha
EB039-2	Point de référence	CHALEINS	04/12/2025	EB039-2 EN COURS D'ETUDE	840225,3	6553152,9	EB039-2	28,34 ha	28,31 ha
EDC001	Point de référence	LURCY	28/11/2025	EDC0001 EN COURS D'ETUDE	838751,3	6553244,7	EDC0001	4,51 ha	4,51 ha
EDG002-1	Point de référence	SAVIGNEUX	05/12/2025	EDG002-1 EN COURS D'ETUDE	842458,5	6546948,1	EDG002-1	7,16 ha	7,16 ha
EDP003	Point de référence	CHANEINS	04/12/2025	EDP003 EN COURS D'ETUDE	843771,7	6555398,3	EDP003	10,44 ha	10,44 ha
EDP009	Point de référence	LURCY	04/12/2025	EDP009 EN COURS D'ETUDE	837960,9	6552123,8	EDP009	9,83 ha	9,83 ha
EDP063-5	Point de référence	SAINT-ÉTIENNE-SUR-CHALARONNE	04/12/2025	EDP063-5 EN COURS D'ETUDE	846038,7	6562627,9	EDP063-5	11,51 ha	11,50 ha
EGB001	Point de référence	VILLENEUVE	05/12/2025	EGB001 EN COURS D'ETUDE	840578,2	6550897,7	EGB001	6,54 ha	6,54 ha

Point	Type	Commune	Prélèvement	Situé sur la parcelle	X	Y	Représentatif de la (des) parcelle(s)	Surf. parc. réf.	Surface épanachable
EP-02	Point de référence	L'ABERGEMENT-CLÉMENCIAI	28/11/2025	EP02 EN COURS D'ETUDE	848577,7	6559776,9	EP02	9,80 ha	9,78 ha
EP010	Point de référence	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS	28/11/2025	EP010 EN COURS D'ETUDE	843652,9	6554604,7	EP010	6,78 ha	6,78 ha
EP018-2	Point de référence	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS	28/11/2025	EP018-2 EN COURS D'ETUDE	846146,4	6553787,6	EP018-2	14,54 ha	14,53 ha
FG015	Point de référence	FRANS	04/12/2025	FG015 EN COURS D'ETUDE	837165,2	6546019,6	FG015	6,67 ha	6,67 ha
FG020-3	Point de référence	FRANS	04/12/2025	FG020-3 EN COURS D'ETUDE	838271,2	6544085,2	FG020-3	4,34 ha	4,34 ha
FG040	Point de référence	FRANS	04/12/2025	FG040 EN COURS D'ETUDE	838679,0	6545927,2	FG040	3,75 ha	3,75 ha
GDP005-1	Point de référence	CHALEINS	04/12/2025	GDP005-1 EN COURS D'ETUDE	839045,0	6550185,9	GDP005-1	13,29 ha	13,29 ha
GDP013-1	Point de référence	VILLENEUVE	04/12/2025	GDP013-1 EN COURS D'ETUDE	840676,3	6548775,3	GDP013-1	16,73 ha	16,73 ha
GDP020	Point de référence	CHALEINS	04/12/2025	GDP020-2 EN COURS D'ETUDE	839220,9	6547115,9	GDP020-2	7,89 ha	7,89 ha
GM003-1	Point de référence	FRANCHELEINS	05/12/2025	GM003-1 EN COURS D'ETUDE	841856,5	6553666,0	GM003-1	2,67 ha	2,67 ha
GM006-5	Point de référence	VILLENEUVE	05/12/2025	GM006-5 EN COURS D'ETUDE	841558,5	6553156,8	GM006-5	8,97 ha	8,97 ha
GM01	Point de référence	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS	28/11/2025	GM01 EN COURS D'ETUDE	846765,9	6555533,5	GM01	5,04 ha	5,04 ha
GP004-2	Point de référence	FRANCHELEINS	28/11/2025	GP004-2 EN COURS D'ETUDE	841187,5	6554522,4	GP004-2	13,04 ha	13,01 ha
GP012	Point de référence	VILLENEUVE	28/11/2025	GP012 EN COURS D'ETUDE	841847,5	6549406,4	GP012	10,25 ha	10,23 ha
GP015	Point de référence	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS	28/11/2025	GP015 EN COURS D'ETUDE	846557,0	6550100,8	GP015	15,37 ha	15,36 ha
GP026	Point de référence	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS	28/11/2025	GP026 EN COURS D'ETUDE	845274,2	6552714,5	GP026	29,63 ha	29,57 ha
SBO-9	Point de référence	RANCÉ	05/12/2025	SBO-9 EN COURS D'ETUDE	844082,4	6540553,8	SBO-9	2,35 ha	2,35 ha
SM-1	Point de référence	FRANCHELEINS	05/12/2025	SM-1 EN COURS D'ETUDE	842093,3	6555317,7	SM-1	12,99 ha	12,99 ha
Nombre de points :								34	

Projection : Lambert 93

Dernière modification du périmètre : 03/02/2026

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : CG019-2 - 12.84 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.3 - CG019-2 - CA01B.WW005.113.3

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34806-1

Numéro Labo. : T-17262-25

Date de réception : 08/12/2025

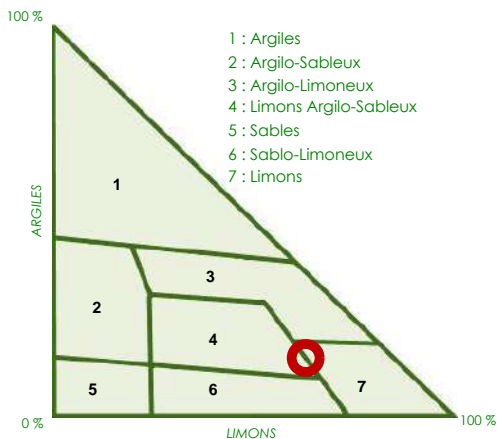
Date début analyses : 08/12/2025

Date fin analyses : 23/12/2025

Date d'édition : 23/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	147	g/kg
* Limons Fins	173	g/kg
* Limons Grossiers	443	g/kg
* Sables Fins	222	g/kg
* Sables Grossiers	14	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1,9

Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli

-

Capacité de rétention (pF 2.8)

-

Point de flétrissement (pF 4.2)

-

Réserve Utile (RU)

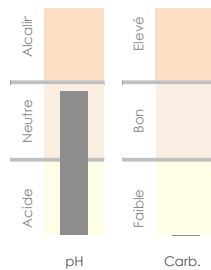
-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau

7.4

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux

< 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total

0.94 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique

14.9 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total

8.6 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N

9.1

Carbone labile

-

Niveau Carb. labile

-

Exprimé en % du C org.

Optim.

20

8-12

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17262-25

Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : CG019-2 - 12.84 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.3 - CG019-2 - CA01B.WW005.113.3

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

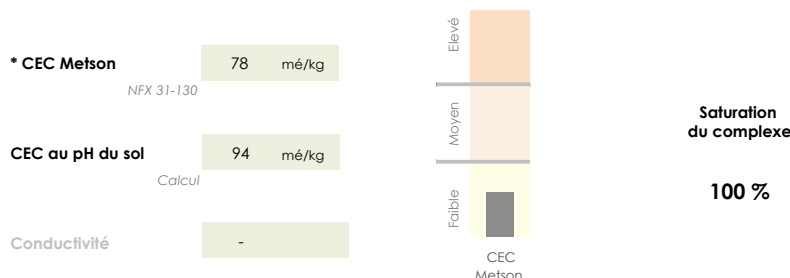
Date de réception : 08/12/2025

Date début analyses : 08/12/2025

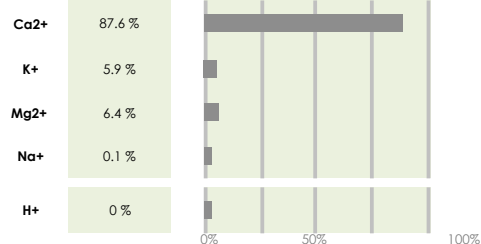
Date fin analyses : 23/12/2025

Date d'édition : 23/12/2025

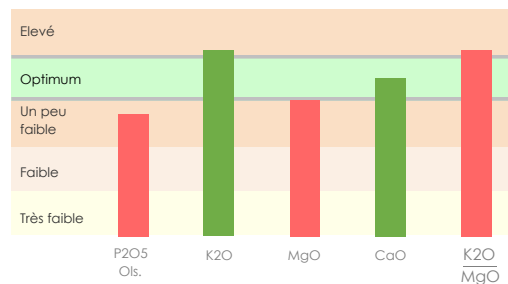
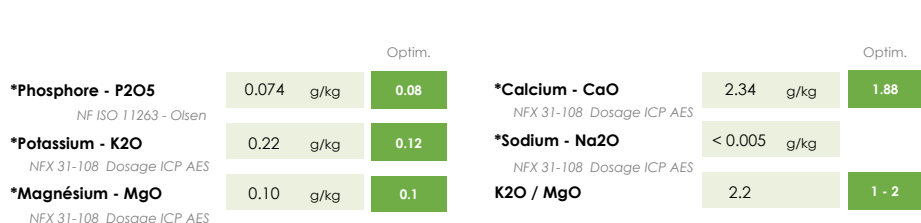
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



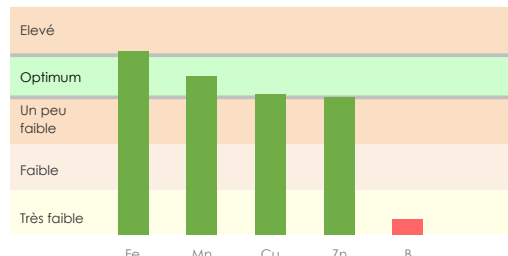
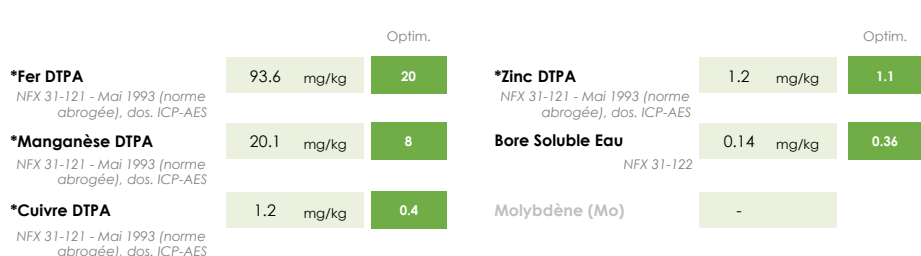
## Taux de saturation par cations



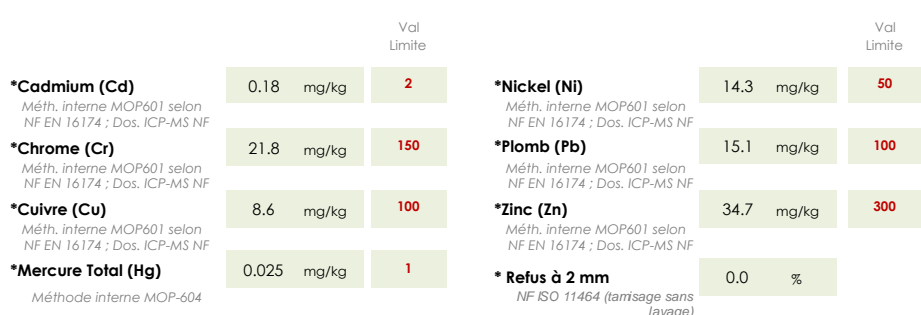
## Éléments majeurs échangeables



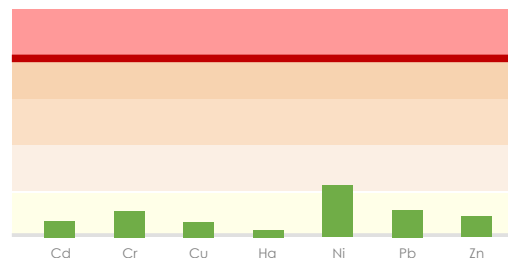
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : CG019-2 - 12.84 ha  
Commune : CHALEINS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.3 - CG019-2 - CA01B.WW005.113.3  
Date de prélèvement : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34806-1

Numéro Labo. : T-17262-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.7

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.95 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : CG019-2 - 12.84 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.3 - CG019-2 - CA01B.WW005.113.3

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34806-1

Numéro Labo. : T-17262-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	20	20	570
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>580</b>
Majoration - Minoration	15	-15	0	-580
<b>Besoins annuels</b>	<b>75</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses

# TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

### Informations Client

**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Parcelle** : CG025-1 - 10.11 ha

**Commune** : CHALEINS (01)

**Coordonnées** : -

**Réf. échantillon** : CA01B.WW005.113.2 - CG025-1 - CA01B.WW005.113.2

**Date de prélèvement** : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.2 - CG025-1 - CA01B.WW005.113.2

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

**Dossier** : LAB25-34673-1

**Numéro Labo.** : T-17237-25

**Date de réception** : 05/12/2025

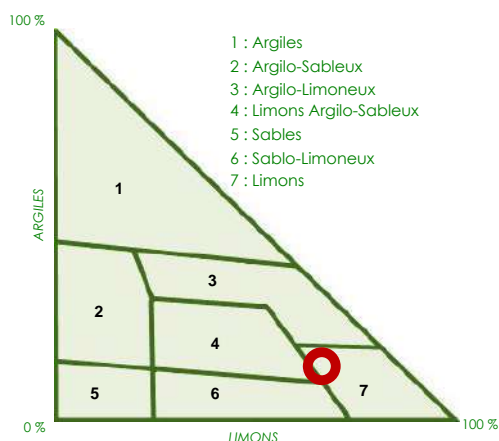
**Date début analyses** : 05/12/2025

**Date fin analyses** : 25/12/2025

**Date d'édition** : 25/12/2025

## Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	136	g/kg
* Limons Fins	209	g/kg
* Limons Grossiers	442	g/kg
* Sables Fins	198	g/kg
* Sables Grossiers	16	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

### Indice de battance

1,9

Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

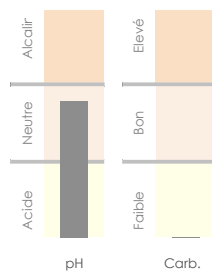
Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

## Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau

7.3

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux

< 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total

1.1 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique

18.6 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total

10.8 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N

9,4

Carbone labile

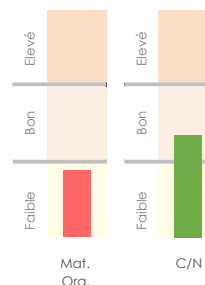
-

Niveau Carb. labile

-

Exprimé en % du C org.

Optim.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17237-25

Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : CG025-1 - 10.11 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.2 - CG025-1 - CA01B.WW005.113.2

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

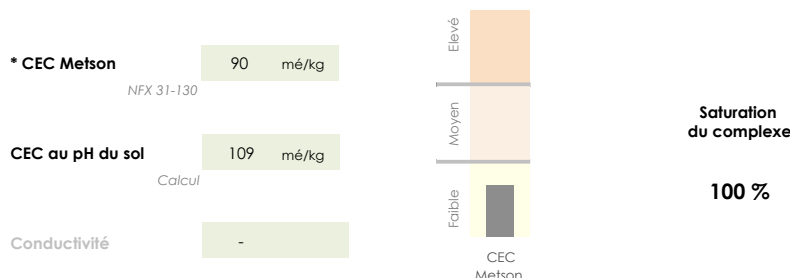
Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

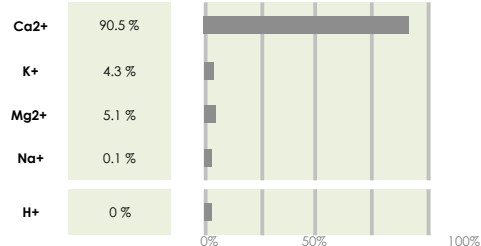
Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

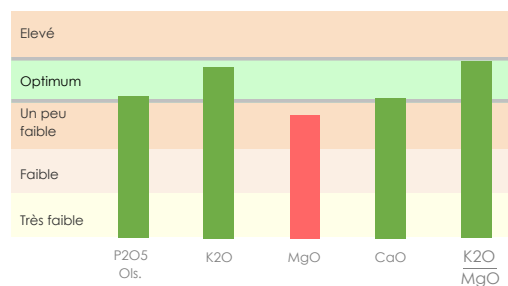
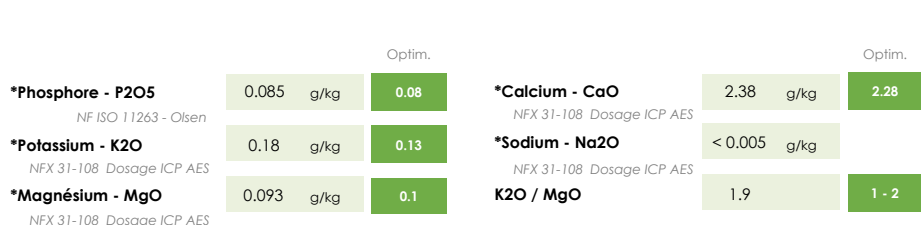
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



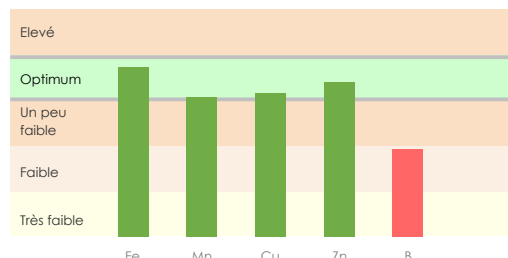
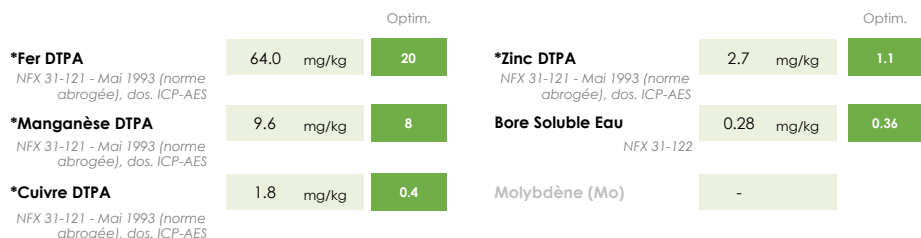
## Taux de saturation par cations



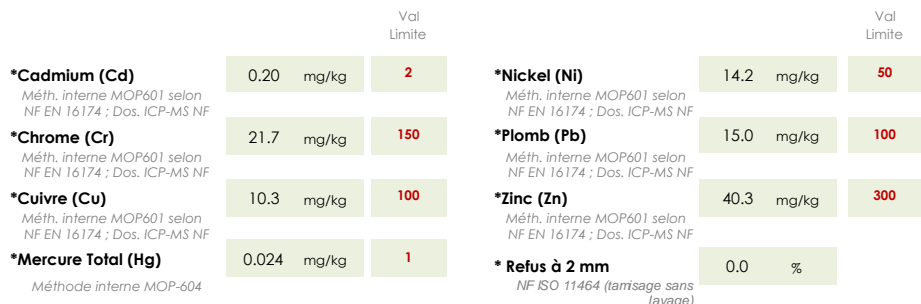
## Éléments majeurs échangeables



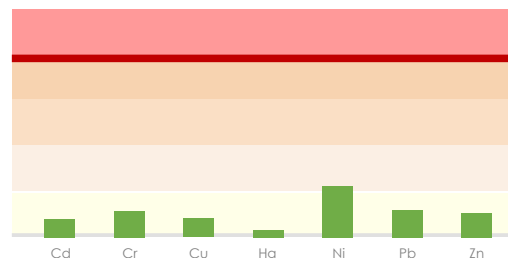
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : CG025-1 - 10.11 ha  
Commune : CHALEINS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.2 - CG025-1 - CA01B.WW005.113.2  
Date de prélèvement : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34673-1

Numéro Labo. : T-17237-25

Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.4

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.03 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : CG025-1 - 10,11 ha  
Réf. échantillon :  
CA01B.WW005.113.2 - CG025-1 - CA01B.WW005.113.2

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34673-1 Numéro Labo. : T-17237-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	20	20	550
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>560</b>
Majoration - Minoration	0	-15	10	-560
<b>Besoins annuels</b>	<b>60</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EA047-8  
Commune : FRANCHELEINS (01)  
Coordonnées : E : 4.847473, N : 46.064588

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.5 - EA047-8 - CA01B.WW007.41.5  
Date de prélèvement : 05/12/2025

Informations Laboratoire

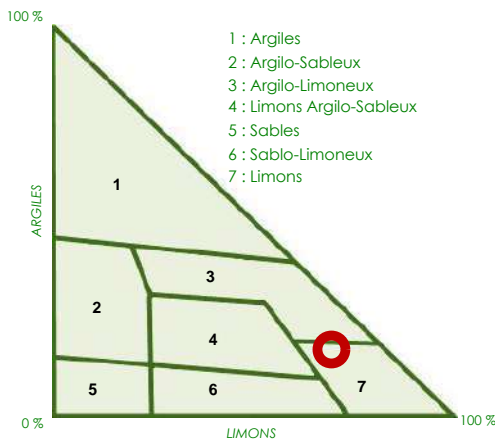
Dossier : LAB25-34955-1 Numéro Labo. : T-17315-25

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	169	g/kg
* Limons Fins	250	g/kg
* Limons Grossiers	430	g/kg
* Sables Fins	135	g/kg
* Sables Grossiers	16	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

2
Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

* pH eau NF EN ISO 10390	6.8	Alcalin	Elevé
* Carbonates totaux NF EN ISO 10 693	< 0.5 %	Neutre	Bon
* Azote Total NF ISO 13 878 (méthode Dumas)	1.3 g/kg	Acide	Faible

* Matière organique NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)	18.3 g/kg	Optim.	Elevé
* C. organique total NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)	10.6 g/kg		Elevé
Rapport C/N	8.2	8-12	Bon
Carbone labile	-		Faible
Niveau Carb. labile Exprimé en % du C org.	-		Faible

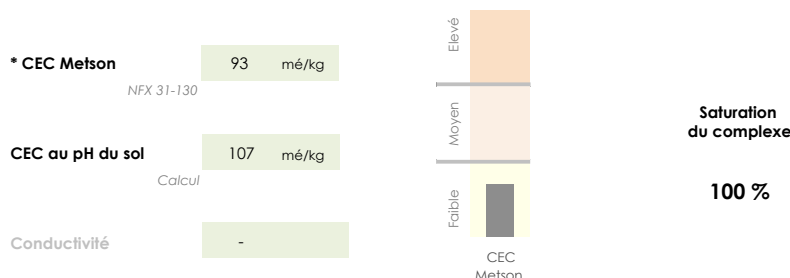


Parcelle : EA047-8  
Commune : FRANCHELEINS (01)  
Coordonnées : E : 4.847473, N : 46.064588Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.5 - EA047-8 - CA01B.WW007.41.5  
Date de prélèvement : 05/12/2025

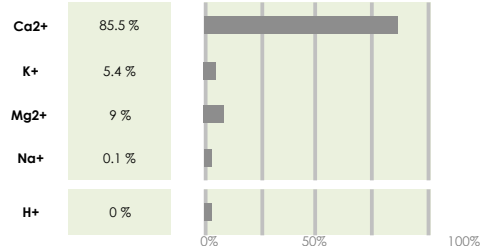
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

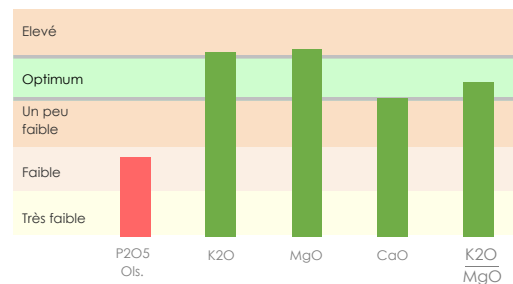
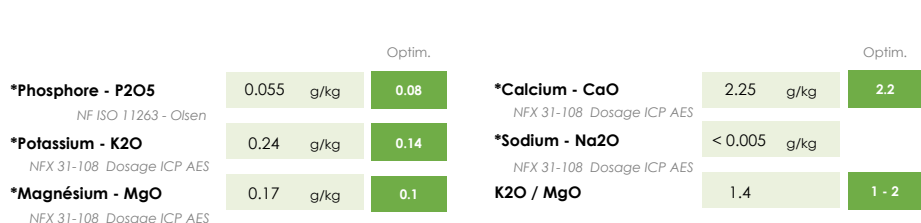
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



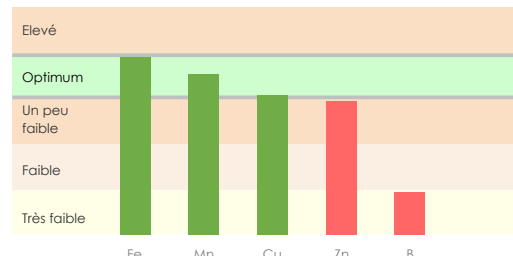
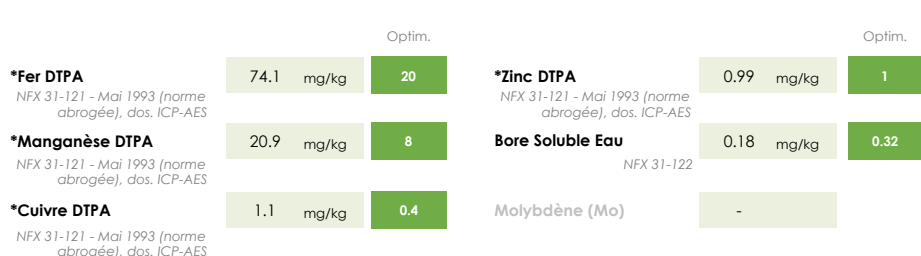
## Taux de saturation par cations



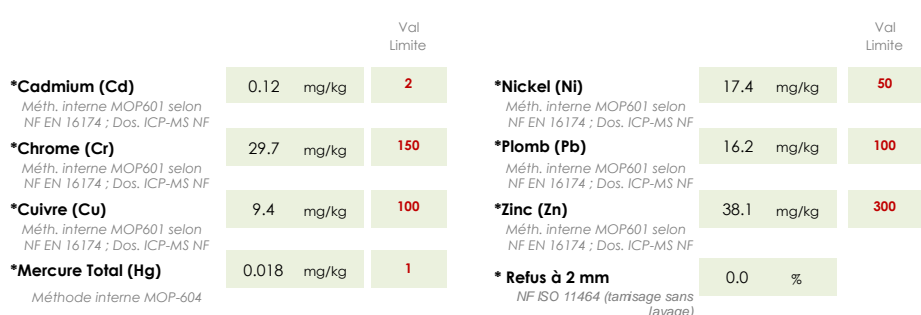
## Éléments majeurs échangeables



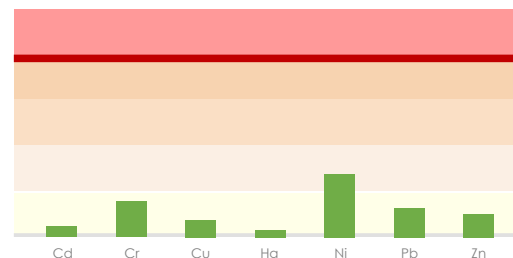
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EA047-8  
 Commune : FRANCHELEINS (01)  
 Coordonnées : E : 4.847473, N : 46.064588

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.5 - EA047-8 - CA01B.WW007.41.5  
 Date de prélèvement : 05/12/2025

Dossier : LAB25-34955-1

Numéro Labo. : T-17315-25

Date de réception : 09/12/2025  
 Date début analyses : 09/12/2025  
 Date fin analyses : 25/12/2025  
 Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.9

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.22 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EA047-8  
Réf. échantillon :  
CA01B.WW007.41.5 - EA047-8 - CA01B.WW007.41.5

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34955-1 Numéro Labo. : T-17315-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	100 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	70	50	15	10
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	10	10	440
Fumure d'entretien	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>450</b>
Majoration - Minoration	45	-15	0	-450
<b>Besoins annuels</b>	<b>130</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>0</b>

*(restant à apporter en unités par hectare)*

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### ZINC :

Faire un apport de correction en appliquant 3 kg/ha de zinc (Zn) au sol ou 250 g en pulvérisation foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EA049-1  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : E : 4.838206, N : 46.056378

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.4 - EA049-1 - CA01B.WW007.41.4  
Date de prélèvement : 05/12/2025

Informations Laboratoire

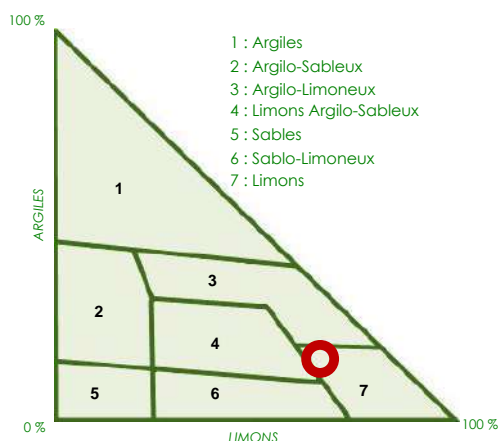
Dossier : LAB25-34954-1 Numéro Labo. : T-17314-25

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	155	g/kg
* Limons Fins	194	g/kg
* Limons Grossiers	453	g/kg
* Sables Fins	177	g/kg
* Sables Grossiers	21	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

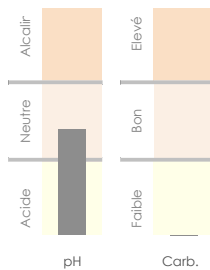
1,4

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau : 6.9  
NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux : < 0.5 %  
NF EN ISO 10 693

\* Azote Total : 1.7 g/kg  
NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique : 28.2 g/kg  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

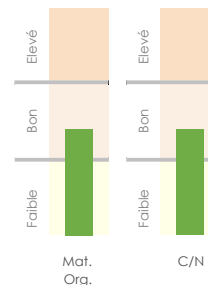
\* C. organique total : 16.3 g/kg  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N : 9,6

Carbone labile : -

Niveau Carb. labile : -  
Exprimé en % du C org.

Optim.

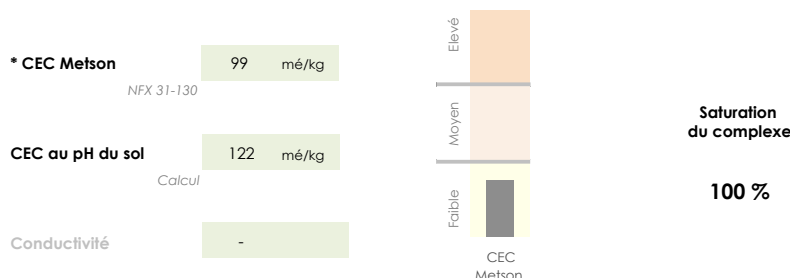


Parcelle : EA049-1  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : E : 4.838206, N : 46.056378Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.4 - EA049-1 - CA01B.WW007.41.4  
Date de prélèvement : 05/12/2025

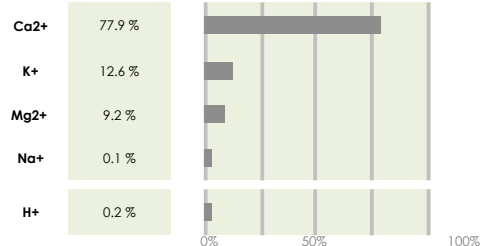
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

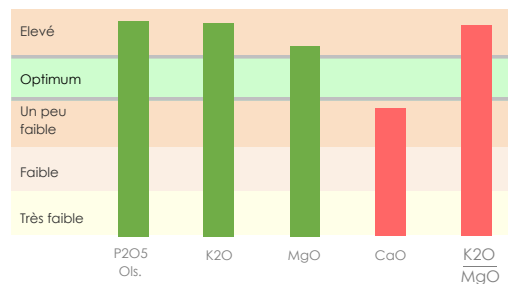
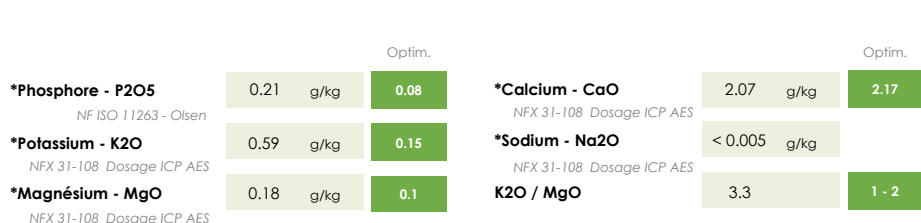
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



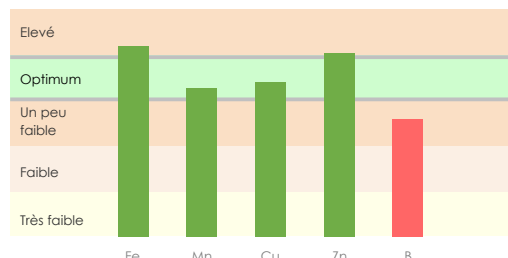
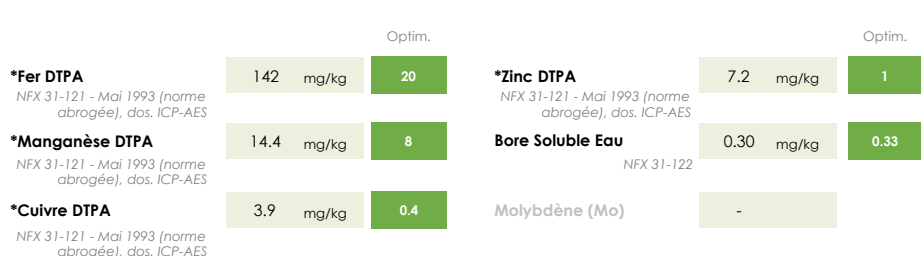
## Taux de saturation par cations



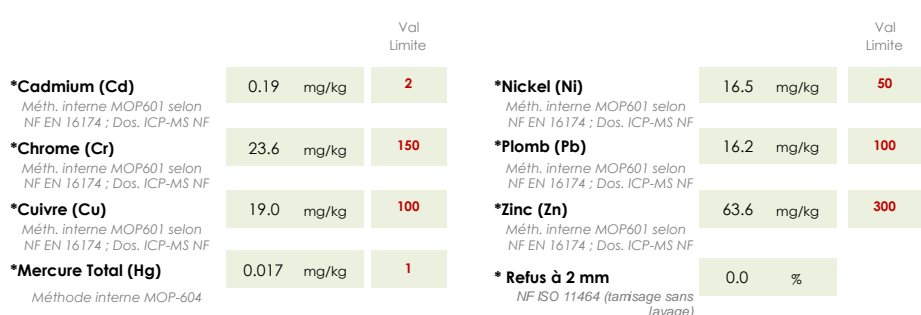
## Éléments majeurs échangeables



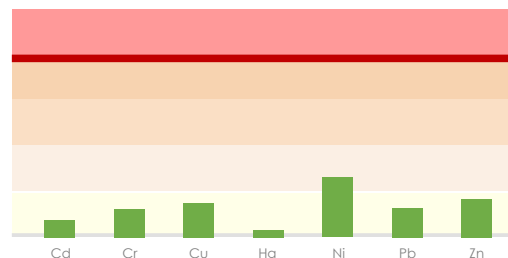
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EA049-1  
 Commune : VILLENEUVE (01)  
 Coordonnées : E : 4.838206, N : 46.056378

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.4 - EA049-1 - CA01B.WW007.41.4  
 Date de prélèvement : 05/12/2025

Dossier : LAB25-34954-1

Numéro Labo. : T-17314-25

Date de réception : 09/12/2025  
 Date début analyses : 09/12/2025  
 Date fin analyses : 25/12/2025  
 Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.9

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.18 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EA049-1  
Réf. échantillon :  
CA01B.WW007.41.4 - EA049-1 - CA01B.WW007.41.4

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34954-1 Numéro Labo. : T-17314-25

### Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	100 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	70	50	15	10
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	10	10	460
Fumure d'entretien	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>470</b>
Majoration - Minoration	-45	-30	0	-470
<b>Besoins annuels</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

### Commentaires

#### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB014-1 - 2.79 ha

Commune : VILLENEUVE (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.8 - EB014-1 - CA01B.WW005.113.8

Date de prélèvement : 04/12/2025

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34670-1

Numéro Labo. : T-17235-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

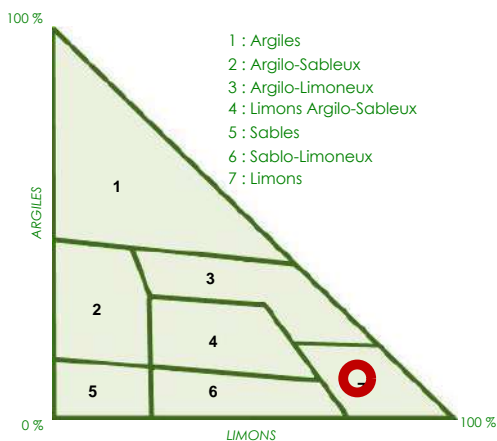
Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	99	g/kg
* Limons Fins	228	g/kg
* Limons Grossiers	516	g/kg
* Sables Fins	148	g/kg
* Sables Grossiers	8.5	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

2.8

Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli

-

Capacité de rétention (pF 2.8)

-

Point de flétrissement (pF 4.2)

-

Réserve Utile (RU)

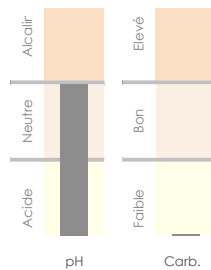
-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau

7.5

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux

< 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total

0.92 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique

15.5 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total

9.0 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N

9.8

Carbone labile

-

Niveau Carb. labile

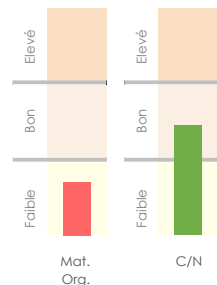
-

Exprimé en % du C org.

Optim.

22

8-12



## SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17235-25

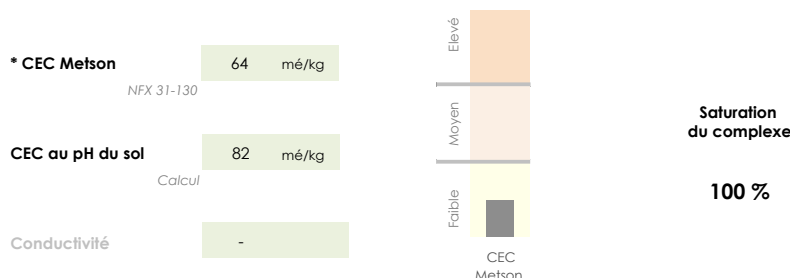
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : EB014-1 - 2.79 ha  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.8 - EB014-1 - CA01B.WW005.113.8  
Date de prélèvement : 04/12/2025

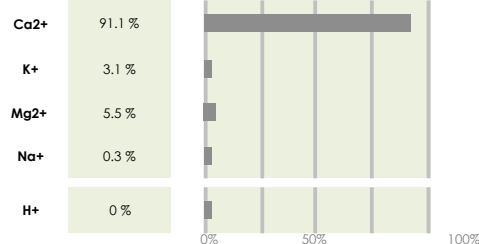
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

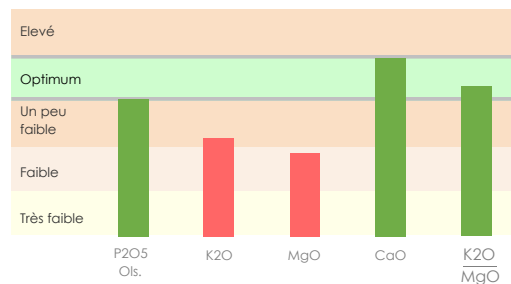
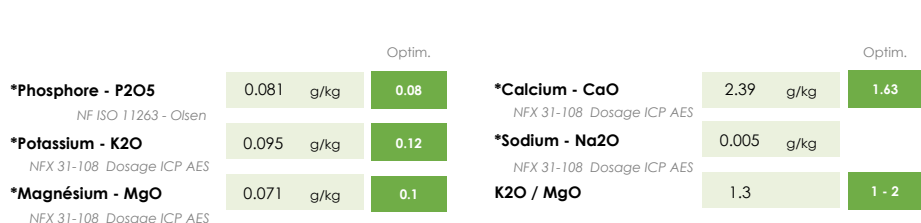
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



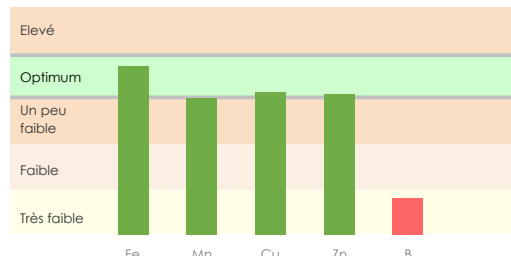
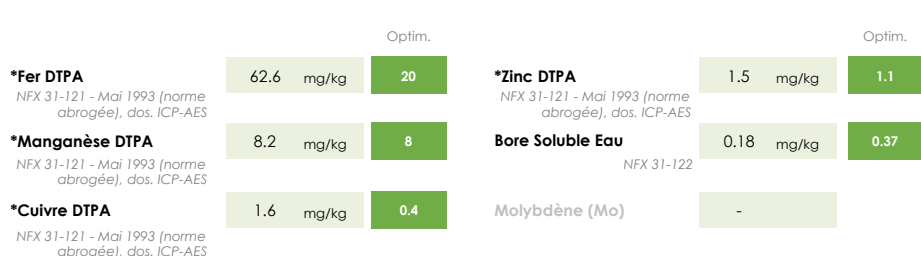
## Taux de saturation par cations



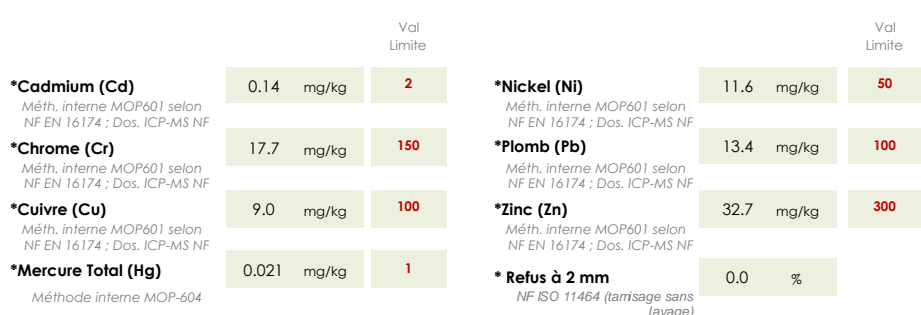
## Éléments majeurs échangeables



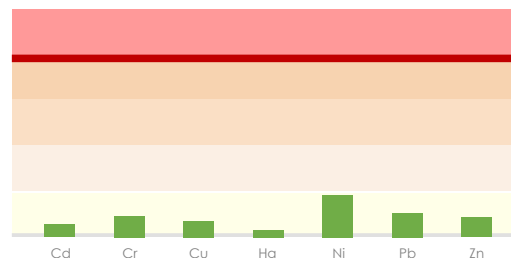
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB014-1 - 2.79 ha

Commune : VILLENEUVE (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.8 - EB014-1 - CA01B.WW005.113.8

Date de prélèvement : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34670-1

Numéro Labo. : T-17235-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

7.1

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.79 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17235-25

Version n° 0  
Page 3/3

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EB014-1 - 2.79 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.8 - EB014-1 - CA01B.WW005.113.8

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34670-1

Numéro Labo. : T-17235-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	20	20	610
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>620</b>
Majoration - Minoration	0	15	10	-620
<b>Besoins annuels</b>	<b>60</b>	<b>70</b>	<b>40</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB014-1 - 2.79 ha

Commune : VILLENEUVE (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.8 - EB014-1 - CA01B.WW005.113.8

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34670-1

Numéro Labo. : T-17235-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

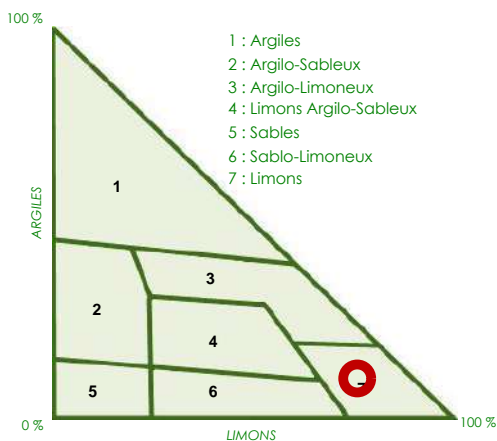
Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	99	g/kg
* Limons Fins	228	g/kg
* Limons Grossiers	516	g/kg
* Sables Fins	148	g/kg
* Sables Grossiers	8.5	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

2.8

Sol très battant  
Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli

-

Capacité de rétention (pF 2.8)

-

Point de flétrissement (pF 4.2)

-

Réserve Utile (RU)

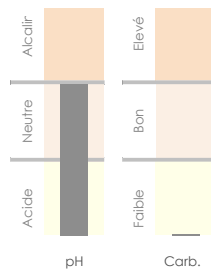
-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau

7.5

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux

< 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total

0.92 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique

15.5 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total

9.0 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N

9.8

Carbone labile

-

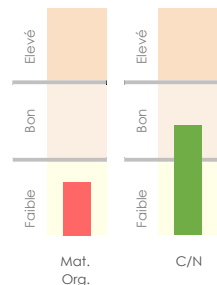
Niveau Carb. labile

-

Exprimé en % du C org.

Optim.

22

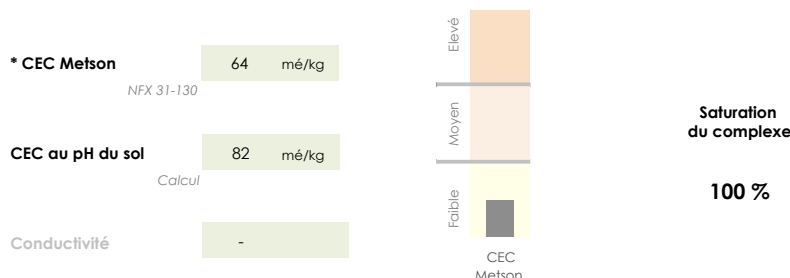


Parcelle : EB014-1 - 2.79 ha  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.8 - EB014-1 - CA01B.WW005.113.8  
Date de prélèvement : 04/12/2025

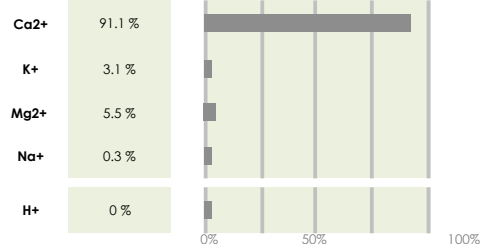
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

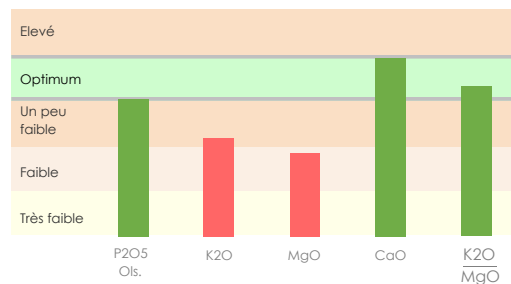
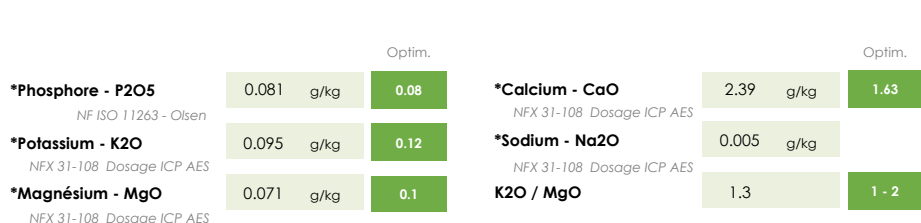
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



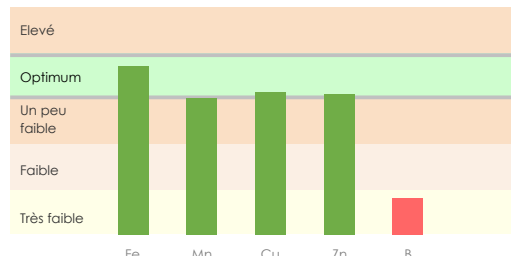
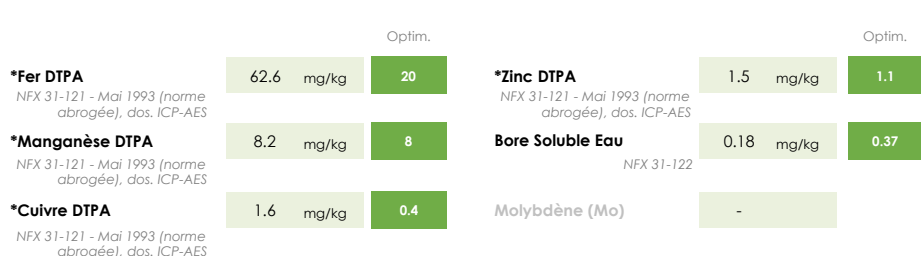
## Taux de saturation par cations



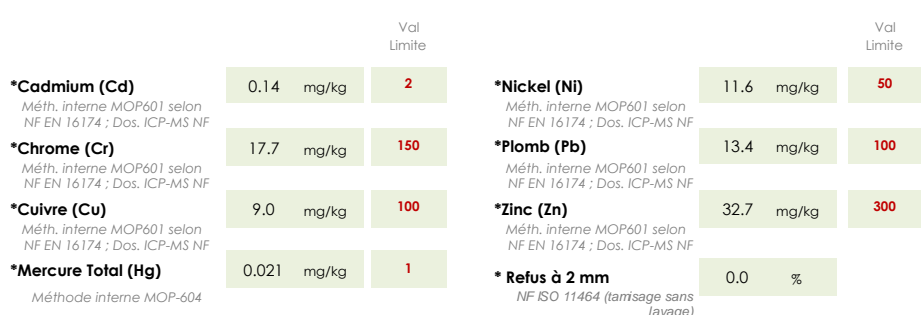
## Éléments majeurs échangeables



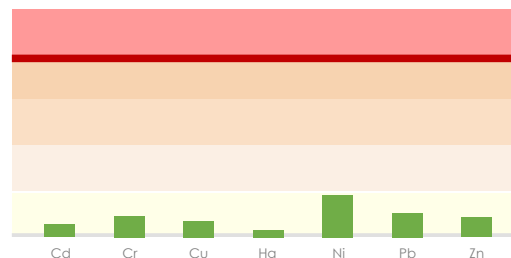
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB014-1 - 2.79 ha

Commune : VILLENEUVE (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.8 - EB014-1 - CA01B.WW005.113.8

Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.8 - EB014-1 - CA01B.WW005.113.8

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34670-1

Numéro Labo. : T-17235-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

7.1

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.79 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
 www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
 Rapport d'analyses n° : T-17235-25

Version n° 0  
 Page 3/3

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EB014-1 - 2.79 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.8 - EB014-1 - CA01B.WW005.113.8

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34670-1

Numéro Labo. : T-17235-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	20	20	610
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>620</b>
Majoration - Minoration	0	15	10	-620
<b>Besoins annuels</b>	<b>60</b>	<b>70</b>	<b>40</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB029-2 - 6.21 ha

Commune : VILLENEUVE (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.9 - EB029-2 - CA01B.WW005.113.9

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34678-1

Numéro Labo. : T-17242-25

Date de réception : 05/12/2025

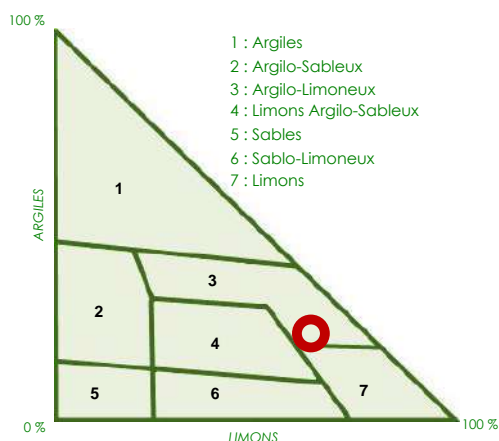
Date début analyses : 05/12/2025

Date fin analyses : 29/12/2025

Date d'édition : 29/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	221	g/kg
* Limons Fins	243	g/kg
* Limons Grossiers	381	g/kg
* Sables Fins	141	g/kg
* Sables Grossiers	14	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1,5

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli

-

Capacité de rétention (pF 2.8)

-

Point de flétrissement (pF 4.2)

-

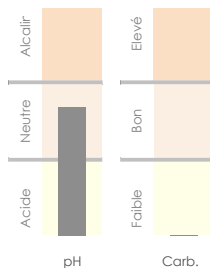
Réserve Utile (RU)

-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau  
NF EN ISO 10390

7.2



\* Carbonates totaux  
NF EN ISO 10 693

< 0.5 %

\* Azote Total  
NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

1.5 g/kg

\* Matière organique  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

21.1 g/kg

Optim.

19

\* C. organique total  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

12.2 g/kg

Rapport C/N

8.0

8-12

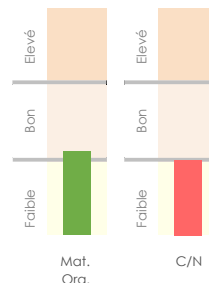
Carbone labile

-

Niveau Carb. labile

-

Exprimé en % du C org.



**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Informations Client**

Parcelle : EB029-2 - 6.21 ha  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.9 - EB029-2 - CA01B.WW005.113.9  
Date de prélèvement : 04/12/2025

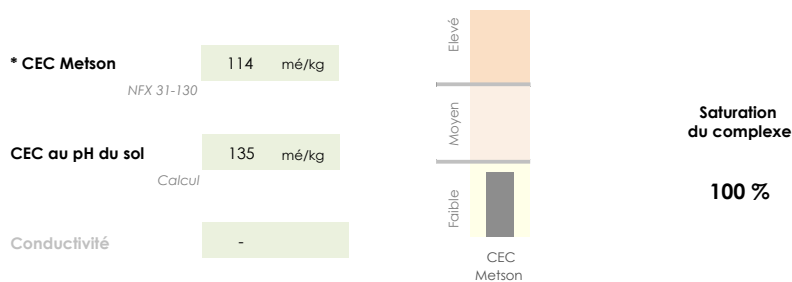
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34678-1 Numéro Labo. : T-17242-25

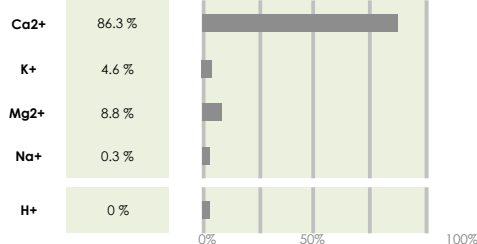
Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 29/12/2025  
Date d'édition : 29/12/2025

Informations Laboratoire

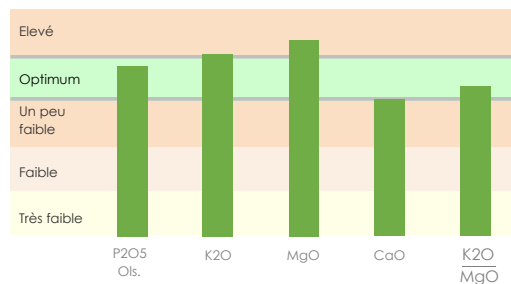
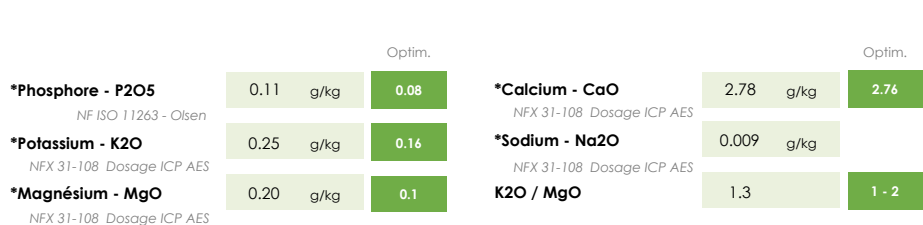
Complexe argilo-humique et C.E.C.



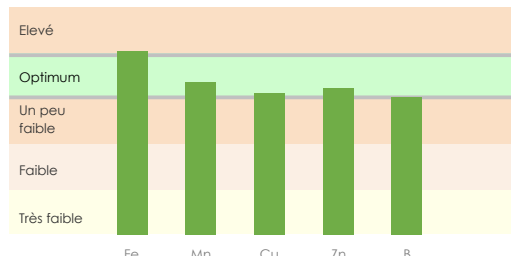
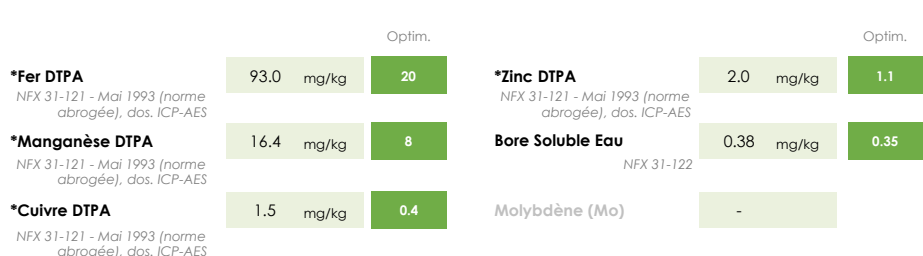
Taux de saturation par cations



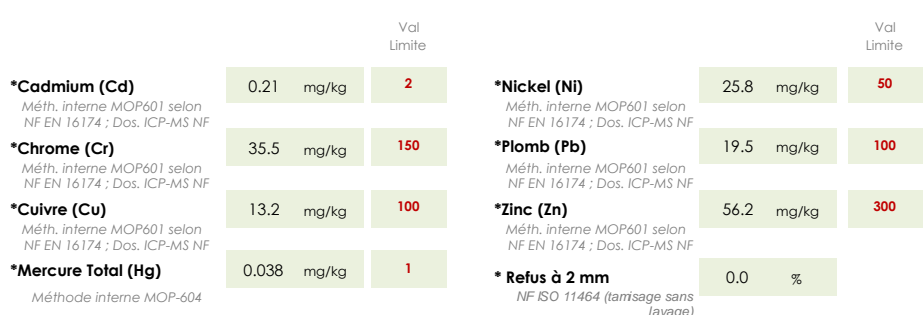
Éléments majeurs échangeables



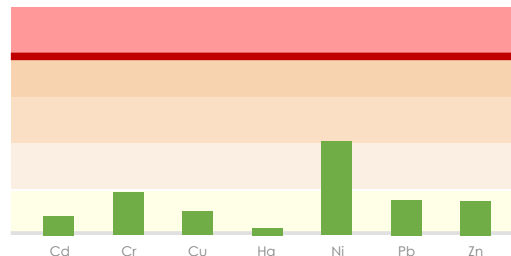
Oligos éléments assimilables



Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisé que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17242-25

Version n° 0  
Page 2/3

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB029-2 - 6.21 ha

Commune : VILLENEUVE (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.9 Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.9 - EB029-2 - CA01B.WW005.113.9

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34678-1

Numéro Labo. : T-17242-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

Date fin analyses : 29/12/2025

Date d'édition : 29/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.0

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.52 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17242-25

Version n° 0  
Page 3/3

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EB029-2 - 6.21 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.9 - EB029-2 - CA01B.WW005.113.9

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34678-1

Numéro Labo. : T-17242-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	10	10	530
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>540</b>
Majoration - Minoration	0	-10	-5	-540
<b>Besoins annuels</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>15</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### MATIERE ORGANIQUE:

Maintenez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit dépend des pertes annuelles estimées.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB033-1 - 2.65 ha

Commune : MONTCEAUX (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.11 - EB033-1 - CA01B.WW005.113.11 Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.11 - EB033-1 - CA01B.WW005.113.11

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34808-1

Numéro Labo. : T-17264-25

Date de réception : 08/12/2025

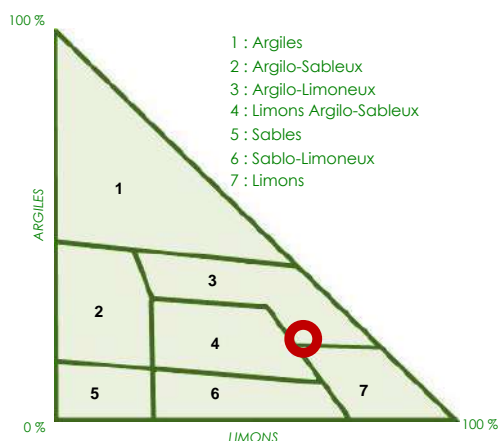
Date début analyses : 08/12/2025

Date fin analyses : 23/12/2025

Date d'édition : 23/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	207	g/kg
* Limons Fins	220	g/kg
* Limons Grossiers	385	g/kg
* Sables Fins	163	g/kg
* Sables Grossiers	25	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1.6

Sol battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli

-

Capacité de rétention (pF 2.8)

-

Point de flétrissement (pF 4.2)

-

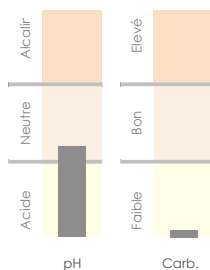
Réserve Utile (RU)

-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau  
NF EN ISO 10390

6.7



\* Carbonates totaux  
NF EN ISO 10 693

< 0.5 %

\* Azote Total  
NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

1.2 g/kg

\* Matière organique  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

19.2 g/kg

Optim.

\* C. organique total  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

11.1 g/kg

Rapport C/N

9.1

8-12

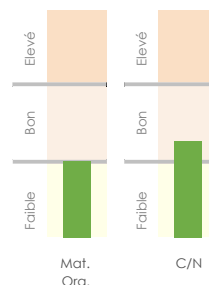
Carbone labile

-

Niveau Carb. labile

-

Exprimé en % du C org.

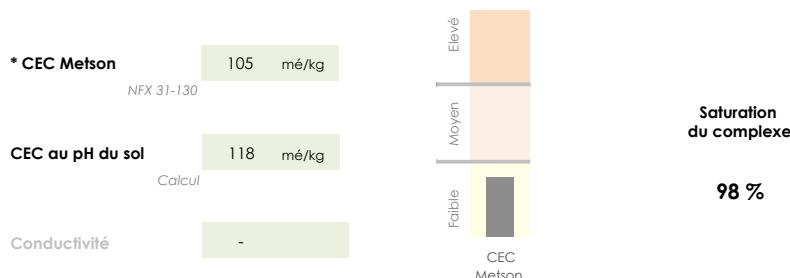


Parcelle : EB033-1 - 2.65 ha  
Commune : MONTCEAUX (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.11 - EB033-1 - CA01B.WW005.113.11  
Date de prélèvement : 04/12/2025

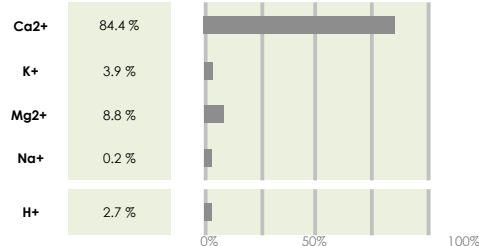
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

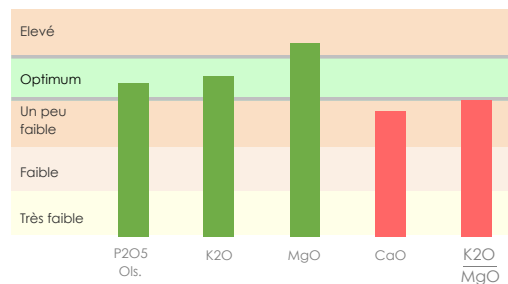
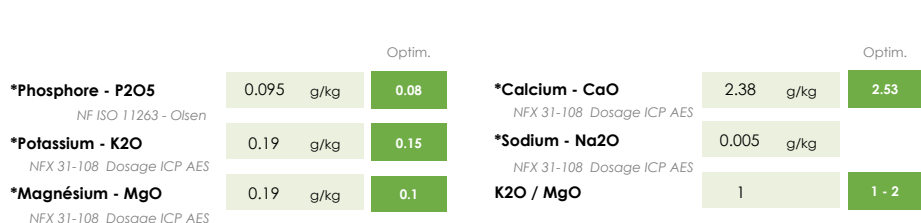
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



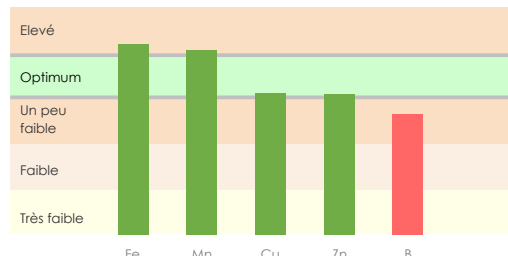
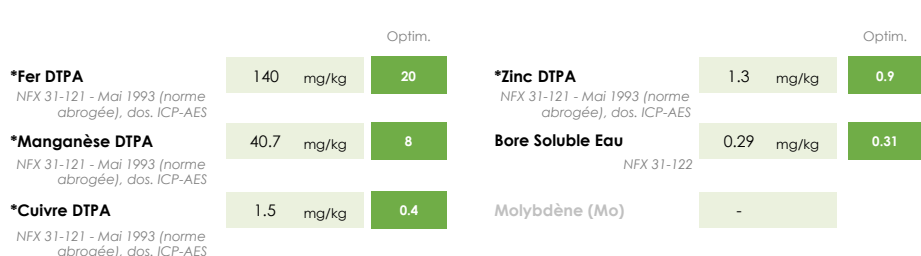
## Taux de saturation par cations



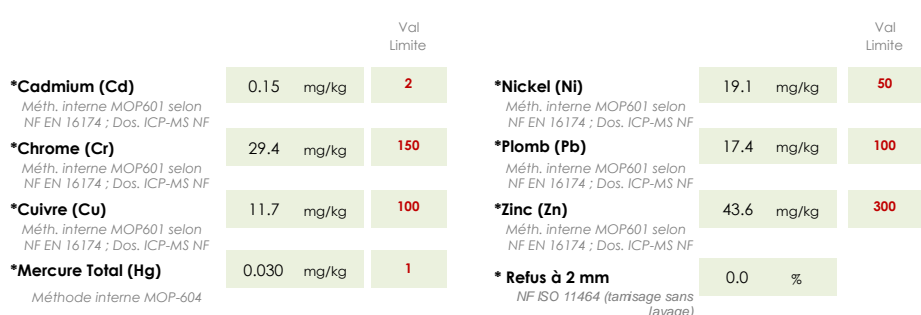
## Éléments majeurs échangeables



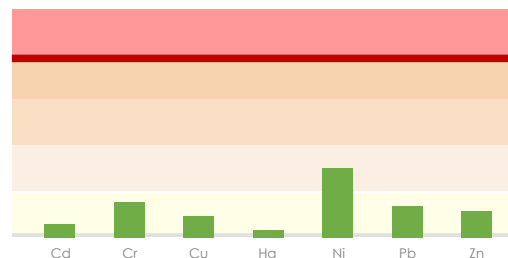
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB033-1 - 2.65 ha  
 Commune : MONTCEAUX (01)  
 Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.11 - EB033-1 - CA01B.WW005.113.11  
 Date de prélèvement : 04/12/2025

Dossier : LAB25-34808-1

Numéro Labo. : T-17264-25

Date de réception : 08/12/2025  
 Date début analyses : 08/12/2025  
 Date fin analyses : 23/12/2025  
 Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.4

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.33 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EB033-1 - 2.65 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.11 - EB033-1 - CA01B.WW005.113.11

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34808-1

Numéro Labo. : T-17264-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	10	10	410
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>420</b>
Majoration - Minoration	0	-10	0	500
<b>Besoins annuels</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>920</b>

*(restant à apporter en unités par hectare)*

## Commentaires

### CHAULAGE :

Les besoins totaux de redressement ont été évalués à 500 unités/ha de CaO.

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE:

Maintenez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit dépend des pertes annuelles estimées.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB038-2 - 8.13 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.7 - EB038-2 - CA01B.WW005.113.7

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34677-1

Numéro Labo. : T-17241-25

Date de réception : 05/12/2025

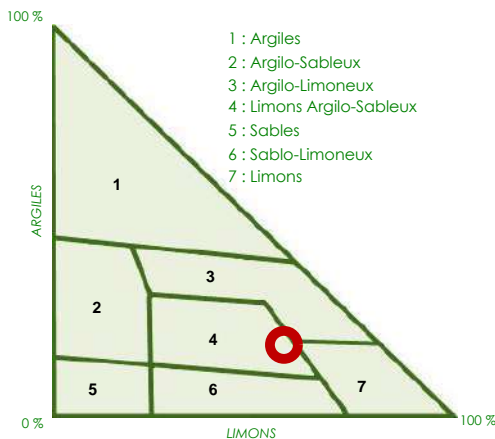
Date début analyses : 05/12/2025

Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	181	g/kg
* Limons Fins	175	g/kg
* Limons Grossiers	387	g/kg
* Sables Fins	227	g/kg
* Sables Grossiers	31	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1,4

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli

-

Capacité de rétention (pF 2.8)

-

Point de flétrissement (pF 4.2)

-

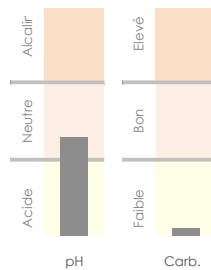
Réserve Utile (RU)

-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau  
NF EN ISO 10390

6.8



\* Carbonates totaux  
NF EN ISO 10 693

< 0.5 %

\* Azote Total  
NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

1.3 g/kg

\* Matière organique  
NF ISO 10694

21.8 g/kg

Optim.

\* C. organique total  
NF ISO 10694

12.6 g/kg

Rapport C/N

9,8

8-12

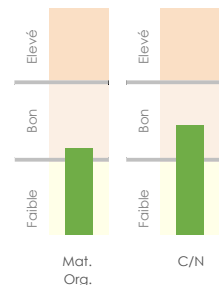
Carbone labile

-

Niveau Carb. labile

-

Exprimé en % du C org.



## SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17241-25

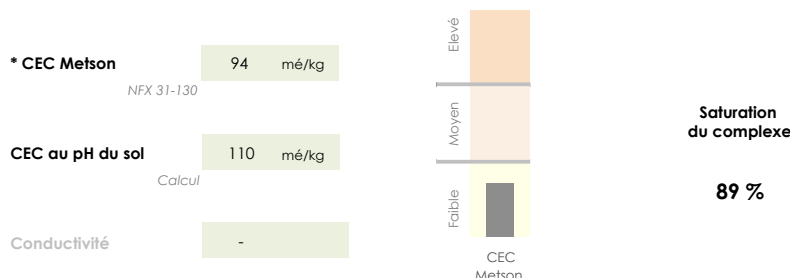
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : EB038-2 - 8.13 ha  
Commune : CHALEINS (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.7 - EB038-2 - CA01B.WW005.113.7  
Date de prélèvement : 04/12/2025

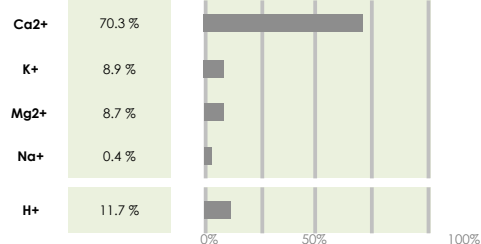
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

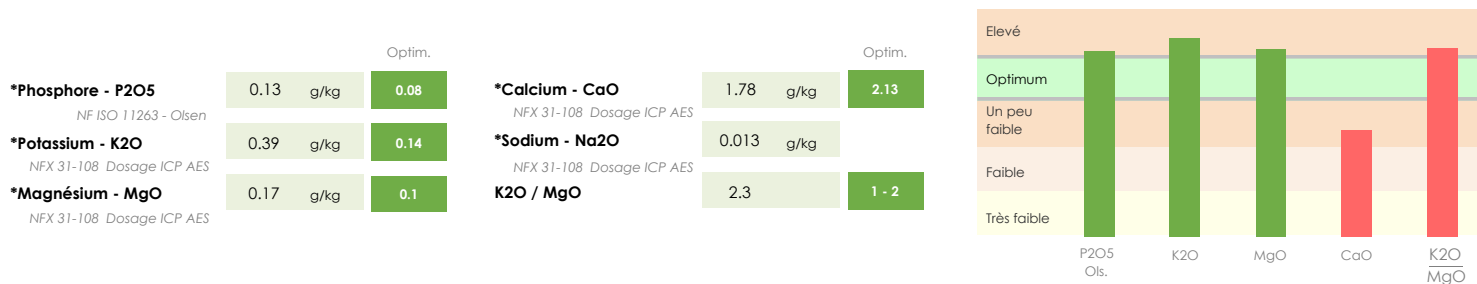
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



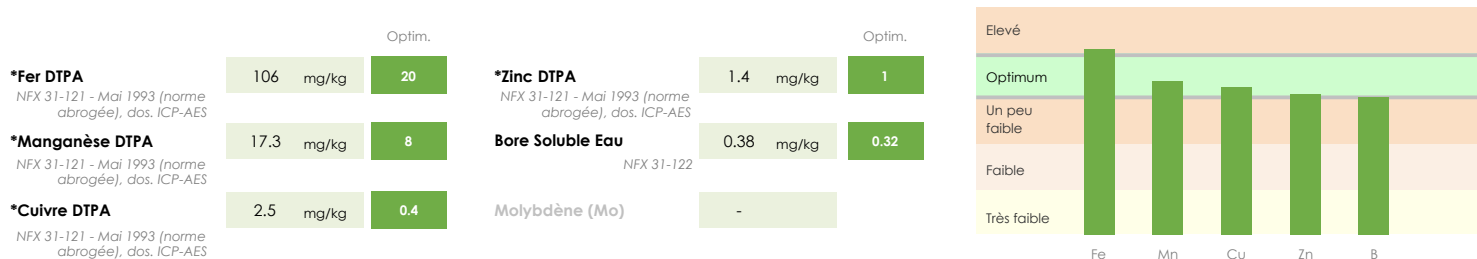
## Taux de saturation par cations



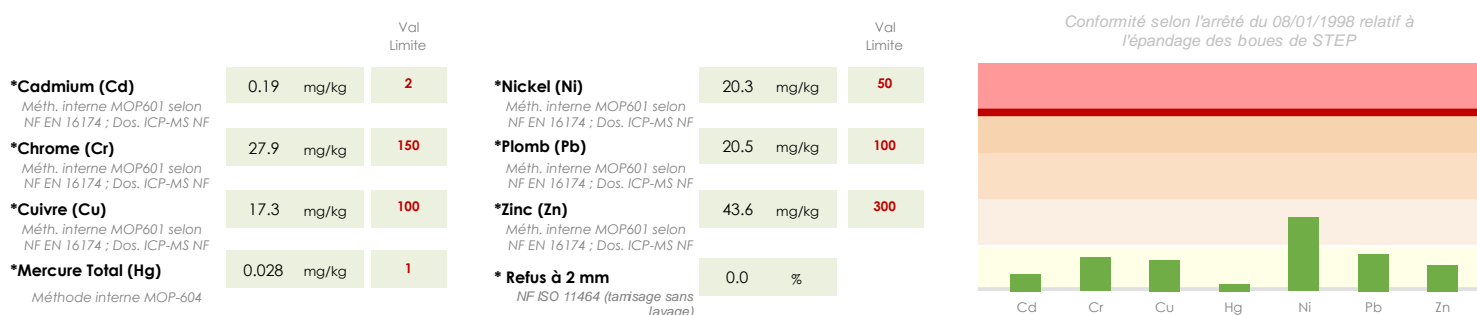
## Éléments majeurs échangeables



## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB038-2 - 8.13 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.7 Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.7 - EB038-2 - CA01B.WW005.113.7

Dossier : LAB25-34677-1

Numéro Labo. : T-17241-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.5

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.20 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EB038-2 - 8.13 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.7 - EB038-2 - CA01B.WW005.113.7

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34677-1

Numéro Labo. : T-17241-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	10	10	430
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>440</b>
Majoration - Minoration	-15	-10	0	1060
<b>Besoins annuels</b>	<b>45</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>1500</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### CHAULAGE :

Les besoins totaux de redressement ont été évalués à 1060 unités/ha de CaO.

### MATIERE ORGANIQUE:

Maintenez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit dépend des pertes annuelles estimées.

## Rapport d'analyses

# TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

### Informations Client

**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Parcelle** : EB039-2 - 28.34 ha

**Commune** : CHALEINS (01)

**Coordonnées** : -

**Réf. échantillon** : CA01B.WW005.113.10 - EB039-2 - CA01B.WW005.113.10

**Date de prélèvement** : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

**Dossier** : LAB25-34676-1

**Numéro Labo.** : T-17240-25

**Date de réception** : 05/12/2025

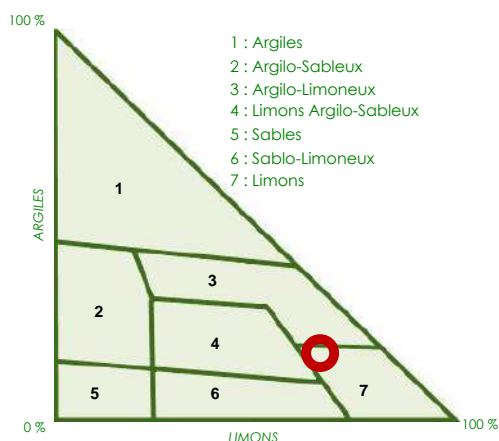
**Date début analyses** : 05/12/2025

**Date fin analyses** : 25/12/2025

**Date d'édition** : 25/12/2025

## Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	170	g/kg
* Limons Fins	237	g/kg
* Limons Grossiers	410	g/kg
* Sables Fins	163	g/kg
* Sables Grossiers	19	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

### Indice de battance

1,9

Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Laféche)

Stabilité structurale Bartoli

-

Capacité de rétention (pF 2.8)

-

Point de flétrissement (pF 4.2)

-

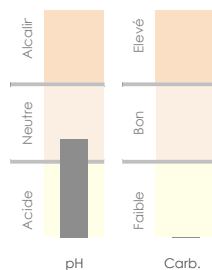
Réserve Utile (RU)

-

## Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau  
NF EN ISO 10390

6.8



\* Carbonates totaux  
NF EN ISO 10 693

< 0.5 %

\* Azote Total  
NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

1.2 g/kg

\* Matière organique  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

18.1 g/kg

Optim.

\* C. organique total  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

10.5 g/kg

Rapport C/N

8.7

8-12

Carbone labile

-

Niveau Carb. labile

-

Exprimé en % du C org.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17240-25

Version n° 0  
Page 1/3

**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Informations Client**

Parcelle : EB039-2 - 28,34 ha  
Commune : CHALEINS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.10 - EB039-2 - CA01B.WW005.113.10  
Date de prélèvement : 04/12/2025

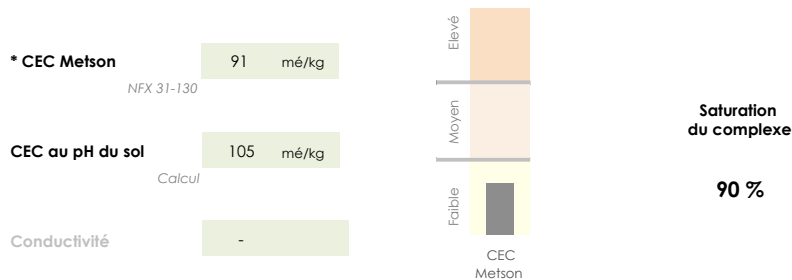
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34676-1 Numéro Labo. : T-17240-25

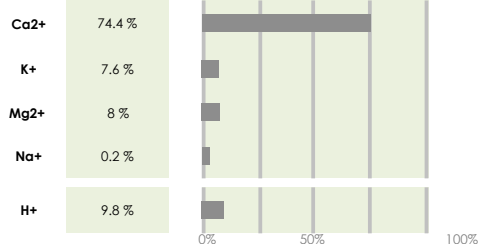
Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

Informations Laboratoire

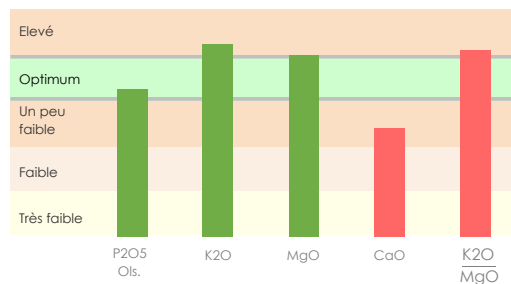
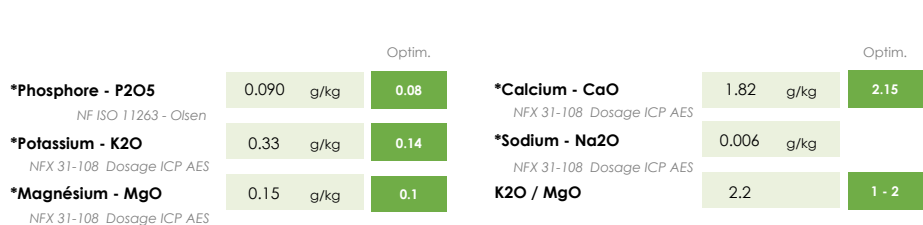
Complexe argilo-humique et C.E.C.



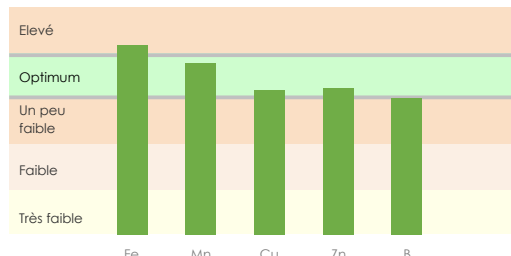
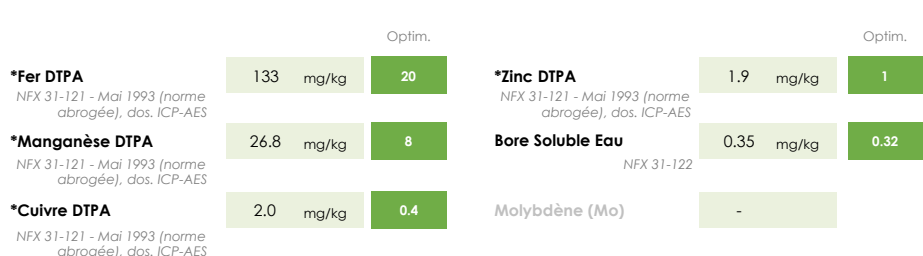
Taux de saturation par cations



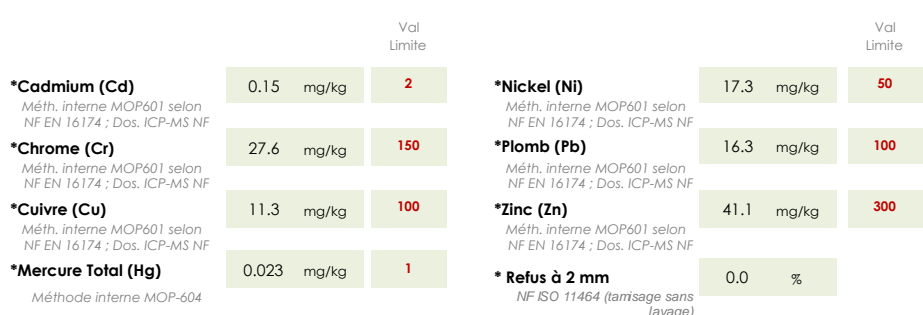
Éléments majeurs échangeables



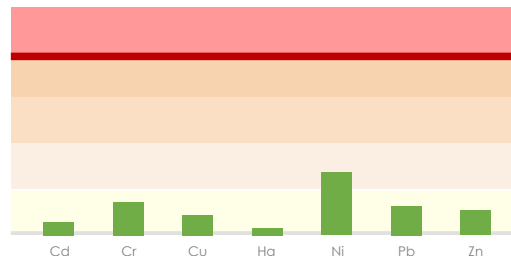
Oligos éléments assimilables



Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisé que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17240-25

Version n° 0  
Page 2/3

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EB039-2 - 28,34 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.10 - EB039-2 - CA01B.WW005.113.10

Date de prélèvement : 04/12/2025

Dossier : LAB25-34676-1

Numéro Labo. : T-17240-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.6

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.19 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EB039-2 - 28.34 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.10 - EB039-2 - CA01B.WW005.113.10

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34676-1

Numéro Labo. : T-17240-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	10	10	430
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>440</b>
Majoration - Minoration	0	-10	0	-440
<b>Besoins annuels</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses

# TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

### Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EDC001  
Commune : LURCY (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.4 - EDC001 - CA01B.WW011.6.4 - 46°03'53.2"N 4°47'42.3"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

### Informations Laboratoire

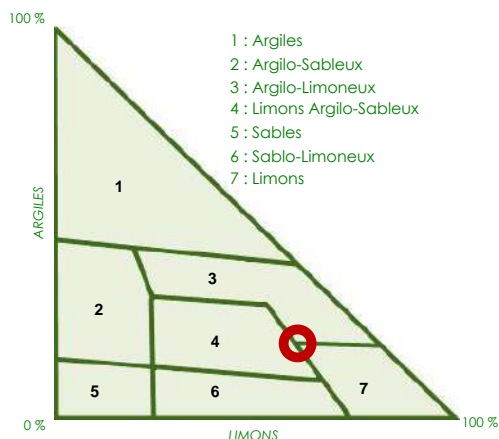
Dossier : LAB25-34814-1 Numéro Labo. : T-17270-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	190	g/kg
* Limons Fins	198	g/kg
* Limons Grossiers	393	g/kg
* Sables Fins	188	g/kg
* Sables Grossiers	31	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

### Indice de battance

1.7

Sol battant

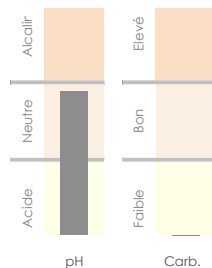
Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

## Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 7.4

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 1.1 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 14.9 g/kg 19

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 8.6 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

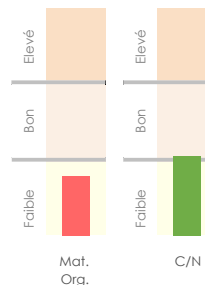
Rapport C/N 8.2 8-12

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17270-25

Version n° 0  
Page 1/3

**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Informations Client**

Parcelle : EDC001  
Commune : LURCY (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.4 - EDC001 - CA01B.WW011.6.4 - 46°03'53.2"N 4°47'42.3"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

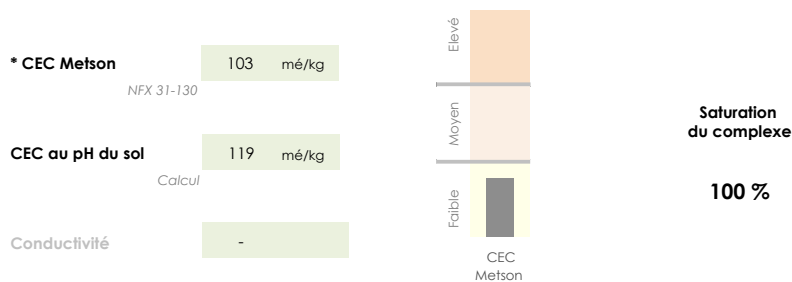
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34814-1 Numéro Labo. : T-17270-25

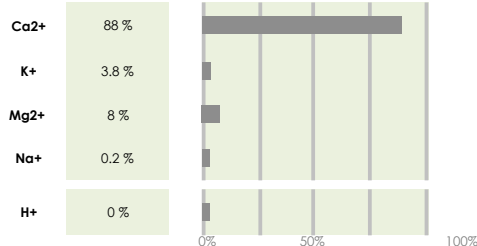
Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

Informations Laboratoire

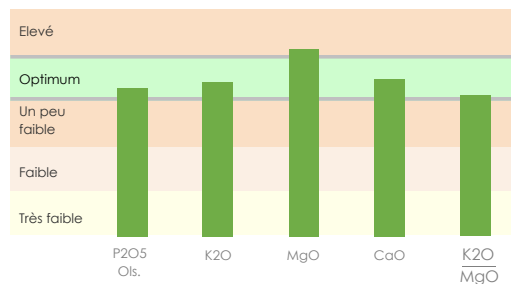
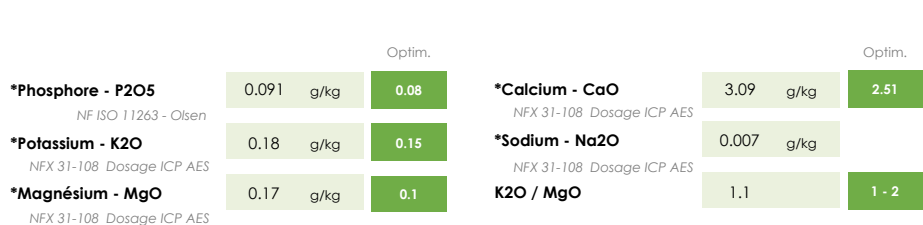
Complexe argilo-humique et C.E.C.



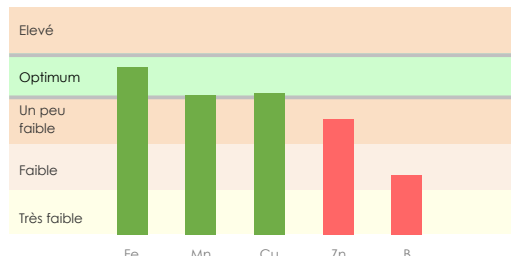
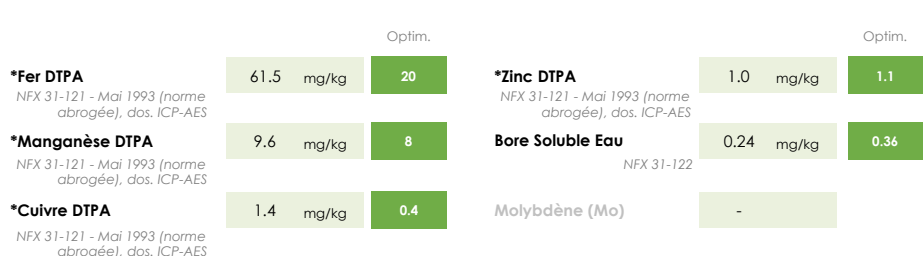
Taux de saturation par cations



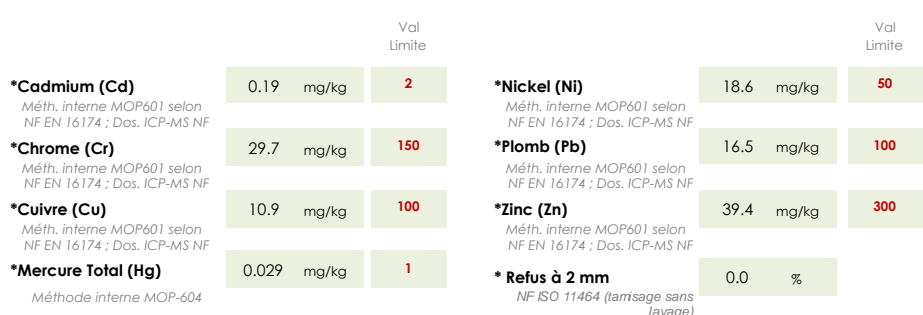
Éléments majeurs échangeables



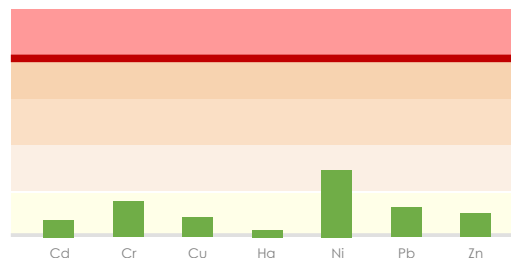
Oligos éléments assimilables



Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisé que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17270-25

Version n° 0  
Page 2/3

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EDC001  
Commune : LURCY (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.4 - EDC001 - CA01B.WW011.6.4 - 46°03'53.2"N 4°47'42.3"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34814-1

Numéro Labo. : T-17270-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.5

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.30 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EDC001

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.4 - EDC001 - CA01B.WW011.6.4 - 46°03'53.2"N 4°47'42.3"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34814-1

Numéro Labo. : T-17270-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	100 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	70	50	15	10
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	10	10	570
Fumure d'entretien	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>580</b>
Majoration - Minoration	0	0	0	-580
<b>Besoins annuels</b>	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### ZINC :

Faire un apport de correction en appliquant 3 kg/ha de zinc (Zn) au sol ou 250 g en pulvérisation foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Parcelle** : EDG002-1  
**Commune** : SAVIGNEUX (01)  
**Coordonnées** : E : 4.841601, N : 46.007394

**Réf. échantillon** : CA01B.WW007.41.7 - EDG002-1 - CA01B.WW007.41.7  
**Date de prélèvement** : 05/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

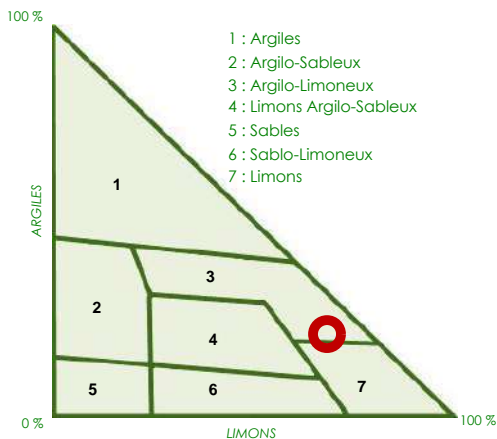
Informations Laboratoire

**Dossier** : LAB25-34945-1 **Numéro Labo.** : T-17308-25

**Date de réception** : 09/12/2025  
**Date début analyses** : 09/12/2025  
**Date fin analyses** : 23/12/2025  
**Date d'édition** : 23/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



Bouclage à 100% sur la fraction minérale

* Argiles	209	g/kg
* Limons Fins	256	g/kg
* Limons Grossiers	413	g/kg
* Sables Fins	113	g/kg
* Sables Grossiers	9.1	g/kg

Indice de battance

1.7

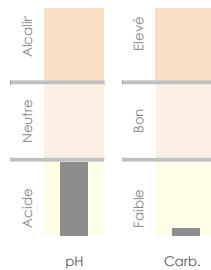
Sol battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau : 6.3  
NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux : < 0.5 %  
NF EN ISO 10 693

\* Azote Total : 1.6 g/kg  
NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique : 20.8 g/kg  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

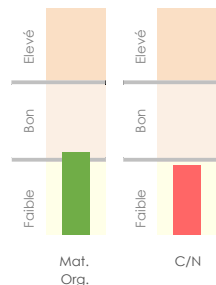
\* C. organique total : 12.0 g/kg  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N : 7.4

Carbone labile : -

Niveau Carb. labile : -  
Exprimé en % du C org.

Optim.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

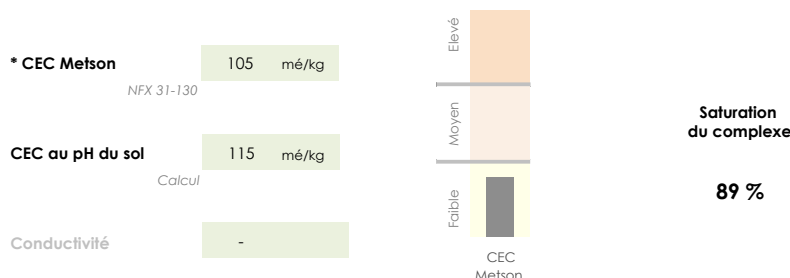
Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17308-25

Version n° 0  
Page 1/3

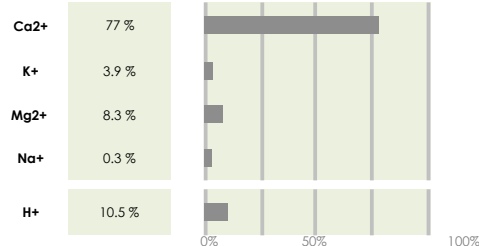
Parcelle : EDG002-1  
Commune : SAVIGNEUX (01)  
Coordonnées : E : 4.841601, N : 46.007394Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.7 - EDG002-1 - CA01B.WW007.41.7  
Date de prélèvement : 05/12/2025Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

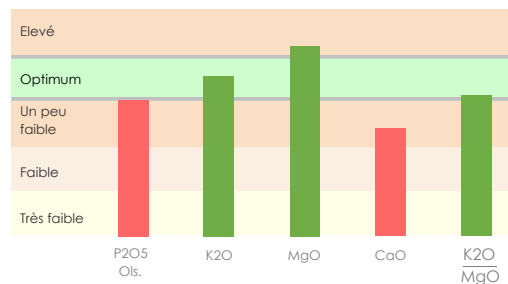
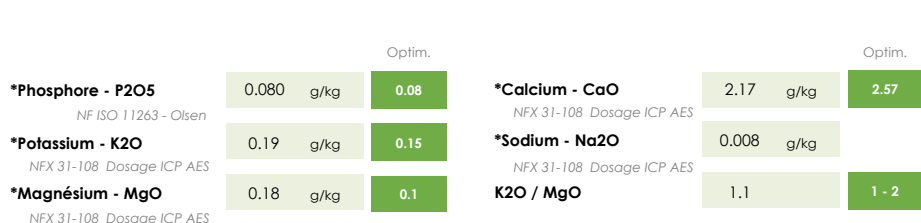
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



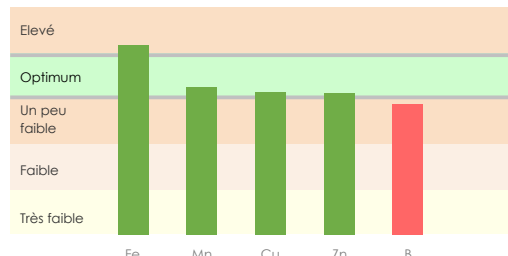
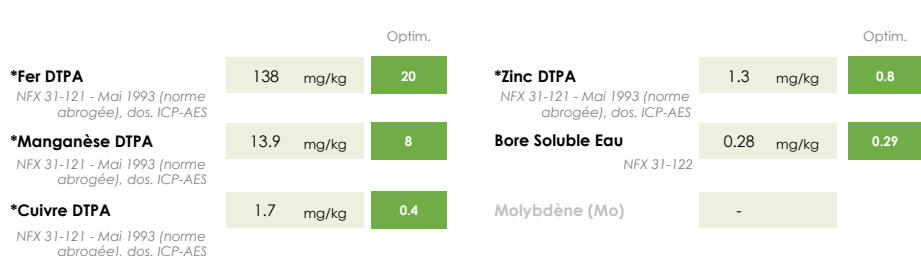
## Taux de saturation par cations



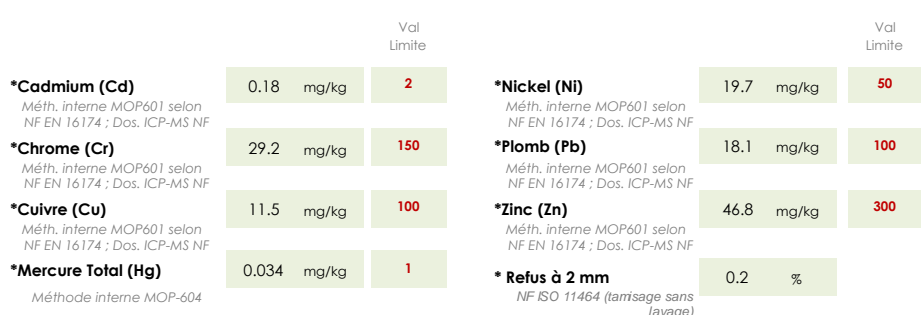
## Éléments majeurs échangeables



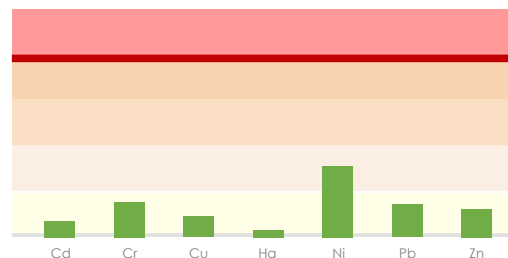
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EDG002-1  
Commune : SAVIGNEUX (01)  
Coordonnées : E : 4.841601, N : 46.007394

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.7 - EDG002-1 - CA01B.WW007.41.7  
Date de prélèvement : 05/12/2025

Dossier : LAB25-34945-1

Numéro Labo. : T-17308-25

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.4

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.34 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17308-25

Version n° 0  
Page 3/3

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EDG002-1

Réf. échantillon :

CA01B.WW007.41.7 - EDG002-1 - CA01B.WW007.41.7

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34945-1

Numéro Labo. : T-17308-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	100 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	70	50	15	10
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	10	10	330
Fumure d'entretien	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>340</b>
Majoration - Minoration	0	-15	0	1160
<b>Besoins annuels</b>	<b>85</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>1500</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### CHAULAGE :

Les besoins totaux de redressement ont été évalués à 1160 unités/ha de CaO.

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE:

Maintenez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit dépend des pertes annuelles estimées.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EDP003 - 10.44 ha

Commune : CHANEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.13 - EDP003 - CA01B.WW005.113.13

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34672-1

Numéro Labo. : T-17236-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

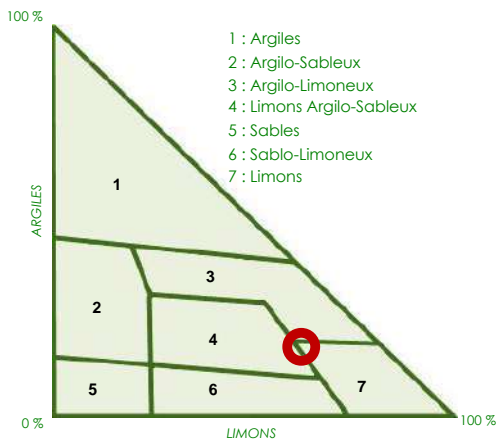
Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	176	g/kg
* Limons Fins	214	g/kg
* Limons Grossiers	391	g/kg
* Sables Fins	158	g/kg
* Sables Grossiers	60	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1.7

Sol battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

* pH eau NF EN ISO 10390	6.4	Alcalin	Elevé
* Carbonates totaux NF EN ISO 10 693	< 0.5 %	Neutre	Bon
* Azote Total NF ISO 13 878 (méthode Dumas)	1.1 g/kg	Acide	Faible

* Matière organique NF ISO 10694	17.9 g/kg	Optim.	20
* C. organique total NF ISO 10694	10.3 g/kg	Elevé	Elevé
Rapport C/N	9.2	Bon	Bon
Carbone labile	-	Faible	Faible
Niveau Carb. labile Exprimé en % du C org.	-	Faible	Faible



## SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17236-25

Version n° 0  
Page 1/3

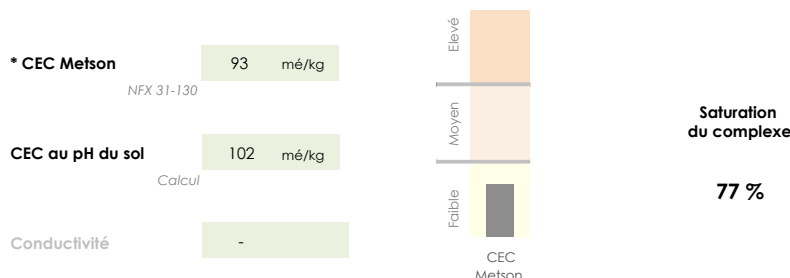
Parcelle : EDP003 - 10.44 ha  
Commune : CHANEINS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.13 - EDP003 - CA01B.WW005.113.13  
Date de prélèvement : 04/12/2025

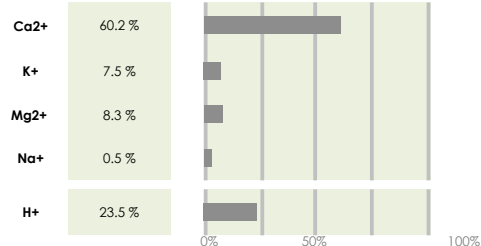
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

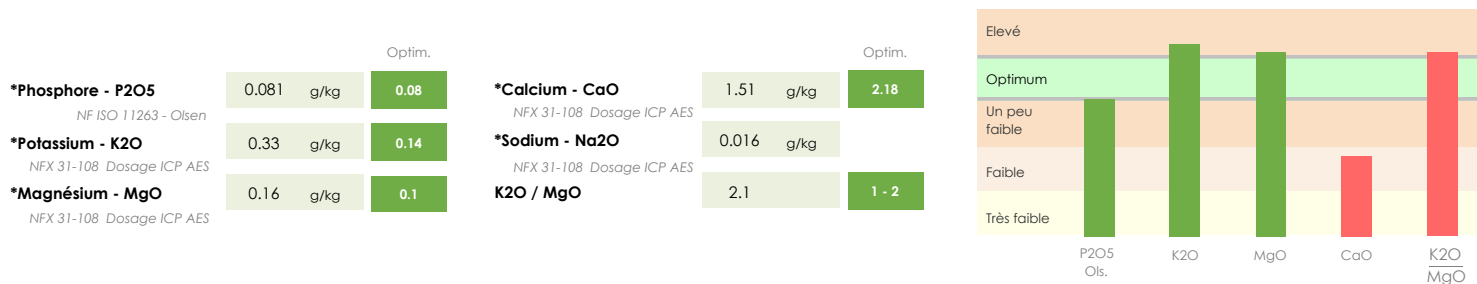
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



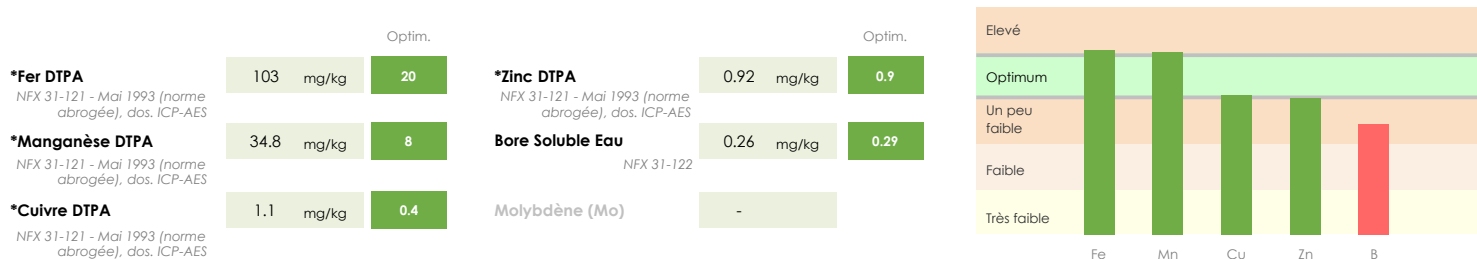
## Taux de saturation par cations



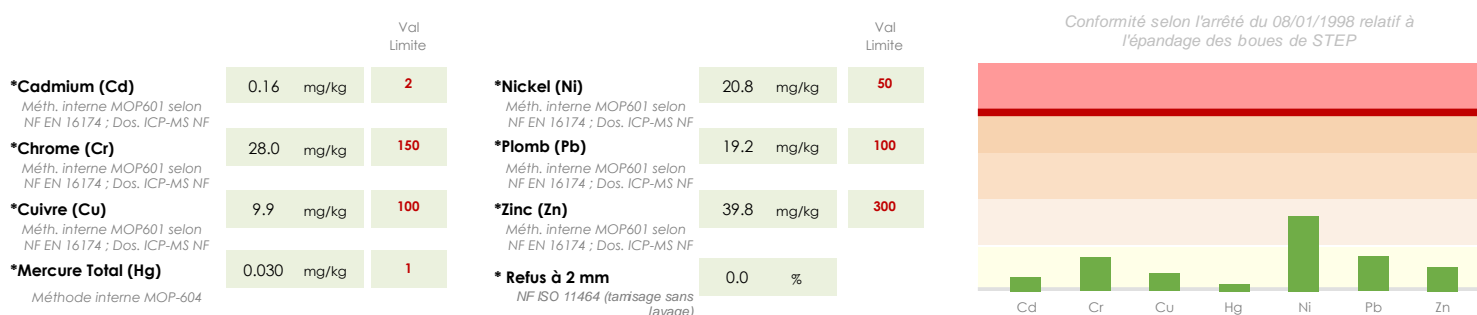
## Éléments majeurs échangeables



## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EDP003 - 10.44 ha

Commune : CHANEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.13 - EDP003 - CA01B.WW005.113.13

Date de prélèvement : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34672-1

Numéro Labo. : T-17236-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

4.9

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.17 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EDP003 - 10.44 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.13 - EDP003 - CA01B.WW005.113.13

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34672-1

Numéro Labo. : T-17236-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	10	10	350
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>360</b>
Majoration - Minoration	0	-10	0	1140
<b>Besoins annuels</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>1500</b>

*(restant à apporter en unités par hectare)*

## Commentaires

### CHAULAGE :

Les besoins totaux de redressement ont été évalués à 1140 unités/ha de CaO.

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EDP009 - 9.83 ha

Commune : LURCY (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.1 - EDP009 - CA01B.WW005.113.1

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34669-1

Numéro Labo. : T-17234-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

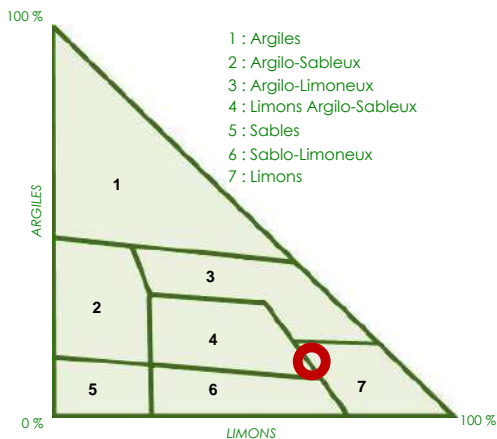
Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	138	g/kg
* Limons Fins	201	g/kg
* Limons Grossiers	430	g/kg
* Sables Fins	191	g/kg
* Sables Grossiers	39	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

2.2

Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli

-

Capacité de rétention (pF 2.8)

-

Point de flétrissement (pF 4.2)

-

Réserve Utile (RU)

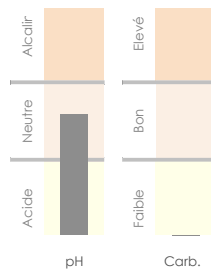
-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau

7.1

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux

< 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total

0.88 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique

13.8 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total

8.0 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N

9.1

Carbone labile

-

Niveau Carb. labile

-

Exprimé en % du C org.

Optim.

20

8-12

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-



## SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17234-25

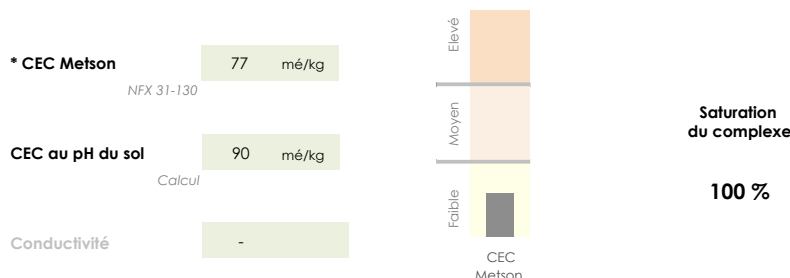
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : EDP009 - 9.83 ha  
Commune : LURCY (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.1 - EDP009 - CA01B.WW005.113.1  
Date de prélèvement : 04/12/2025

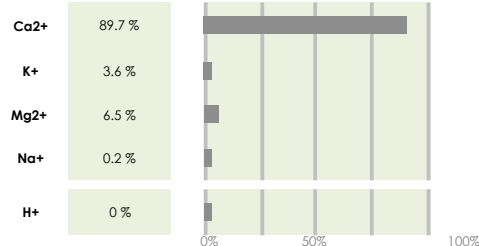
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

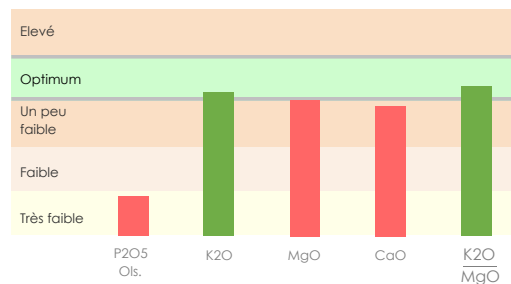
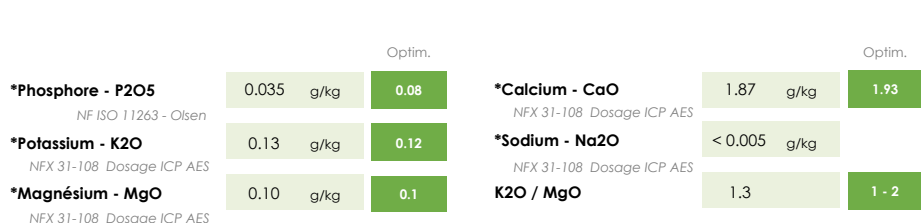
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



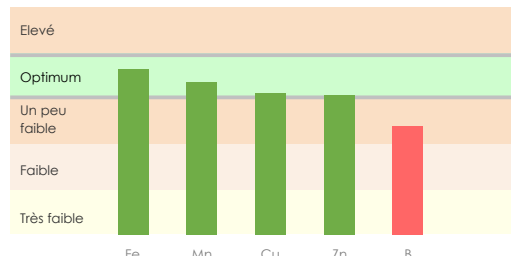
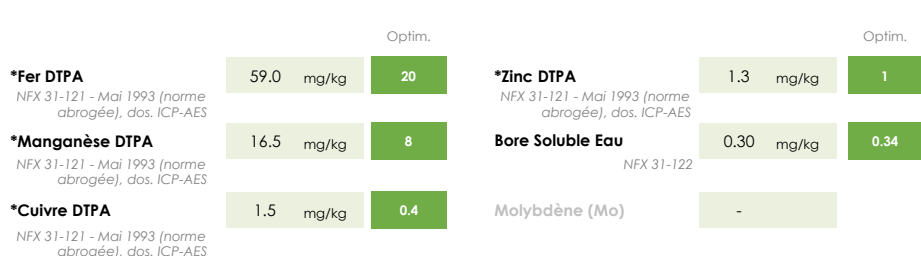
## Taux de saturation par cations



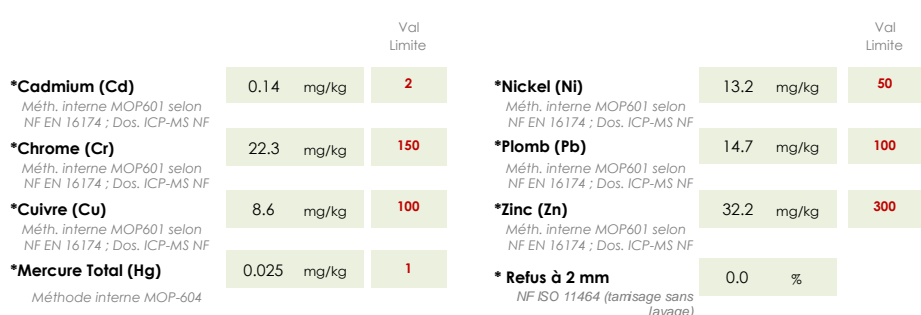
## Éléments majeurs échangeables



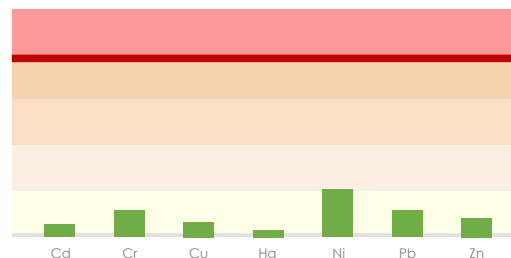
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EDP009 - 9.83 ha

Commune : LURCY (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.1 - EDP009 - CA01B.WW005.113.1

Date de prélèvement : 04/12/2025

Dossier : LAB25-34669-1

Numéro Labo. : T-17234-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.8

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.98 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EDP009 - 9.83 ha  
Réf. échantillon :  
CA01B.WW005.113.1 - EDP009 - CA01B.WW005.113.1

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34669-1 Numéro Labo. : T-17234-25

### Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	20	20	510
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>520</b>
Majoration - Minoration	45	0	0	-520
<b>Besoins annuels</b>	<b>105</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

### Commentaires

#### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

#### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EDP063-5 - 11.51 ha  
Commune : SAINT-ETIENNE-SUR-CHALARONNE (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.12 - EDP063-5 - CA01B.WW005.113.12  
Date de prélèvement : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

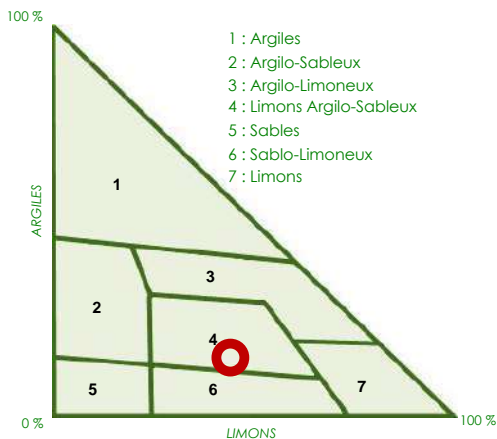
Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34674-1 Numéro Labo. : T-17238-25

Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	148	g/kg
* Limons Fins	164	g/kg
* Limons Grossiers	265	g/kg
* Sables Fins	272	g/kg
* Sables Grossiers	151	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1,3

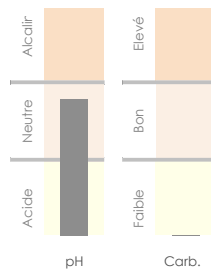
Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 7.3

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 1.2 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 19.0 g/kg 20

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 11.0 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

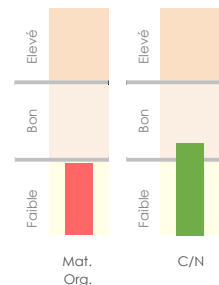
Rapport C/N 8.9 8-12

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17238-25

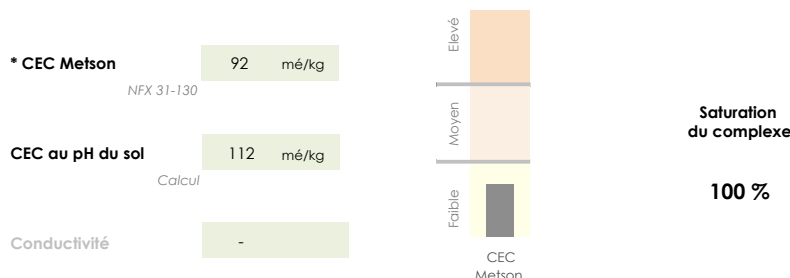
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : EDP063-5 - 11.51 ha  
Commune : SAINT-ETIENNE-SUR-CHALARONNE (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.12 - EDP063-5 - CA01B.WW005.113.12  
Date de prélèvement : 04/12/2025

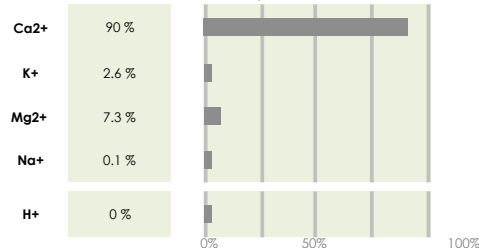
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

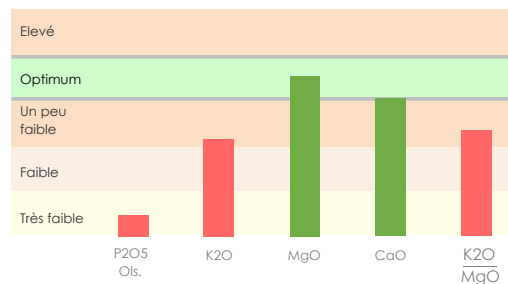
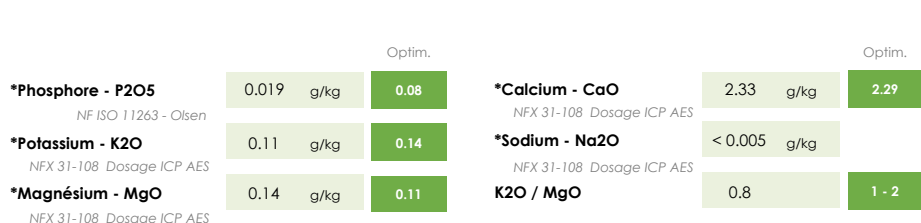
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



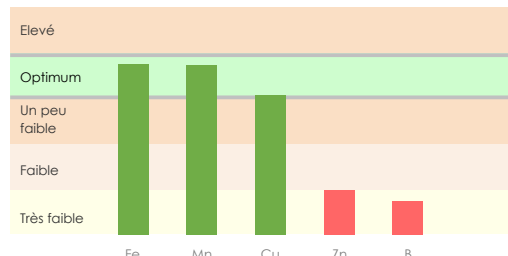
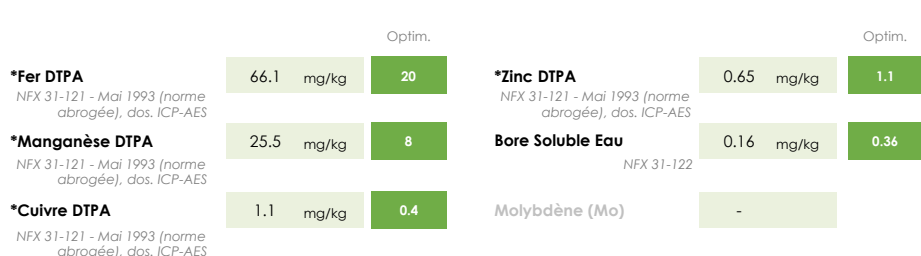
## Taux de saturation par cations



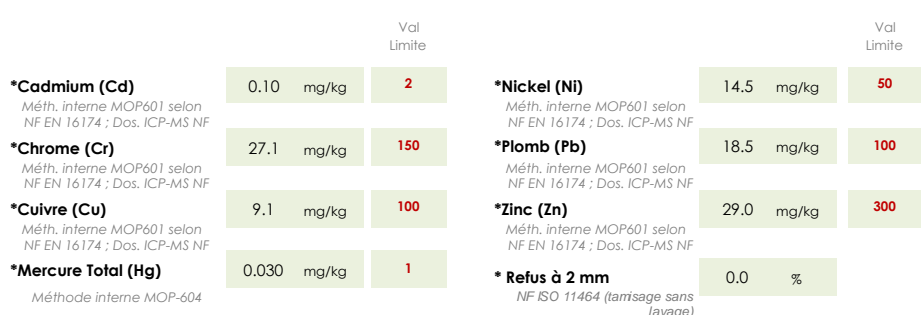
## Éléments majeurs échangeables



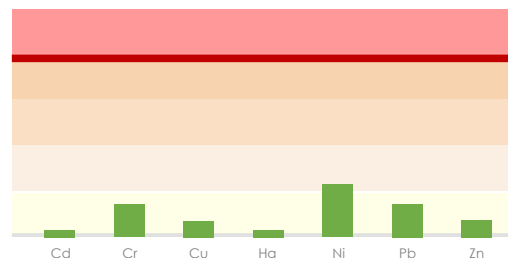
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EDP063-5 - 11.51 ha  
Commune : SAINT-ETIENNE-SUR-CHALARONNE (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.12 - EDP063-5 - CA01B.WW005.113.12  
Date de prélèvement : 04/12/2025

Dossier : LAB25-34674-1

Numéro Labo. : T-17238-25

Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.3

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.16 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EDP063-5 - 11.51 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.12 - EDP063-5 - CA01B.WW005.113.12

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34674-1

Numéro Labo. : T-17238-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	15	15	550
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>50</b>	<b>25</b>	<b>560</b>
Majoration - Minoration	45	15	0	-560
<b>Besoins annuels</b>	<b>105</b>	<b>65</b>	<b>25</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### ZINC :

Faire un apport de correction en appliquant 3 kg/ha de zinc (Zn) au sol ou 250 g en pulvérisation foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EGB001  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : E : 4.8178824, N : 46.043295

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.6 - EGB001 - CA01B.WW007.41.6  
Date de prélèvement : 05/12/2025

Informations Laboratoire

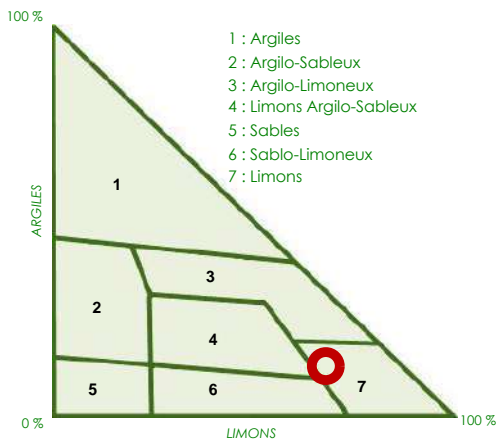
Dossier : LAB25-34952-1 Numéro Labo. : T-17312-25

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	126	g/kg
* Limons Fins	188	g/kg
* Limons Grossiers	478	g/kg
* Sables Fins	192	g/kg
* Sables Grossiers	15	g/kg

Indice de battance

2,3

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

* pH eau NF EN ISO 10390	7.2	Alcalin	Elevé
* Carbonates totaux NF EN ISO 10 693	< 0.5 %	Neutre	Bon
* Azote Total NF ISO 13 878 (méthode Dumas)	1.1 g/kg	Acide	Faible

* Matière organique NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)	14.7 g/kg	Optim.	Elevé
* C. organique total NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)	8.5 g/kg		Bon
Rapport C/N	8.1	8-12	Bon
Carbone labile	-		Faible
Niveau Carb. labile Exprimé en % du C org.	-		Faible



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17312-25

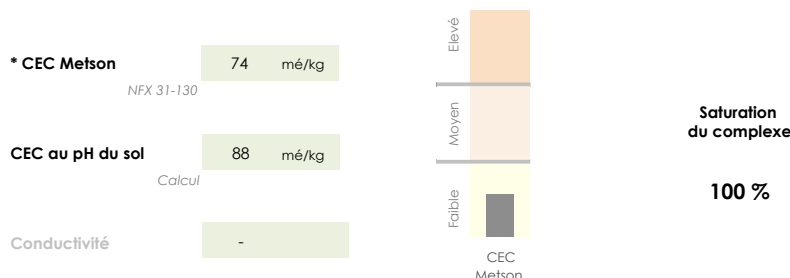
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : EGB001  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : E : 4.8178824, N : 46.043295Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.6 - EGB001 - CA01B.WW007.41.6  
Date de prélèvement : 05/12/2025

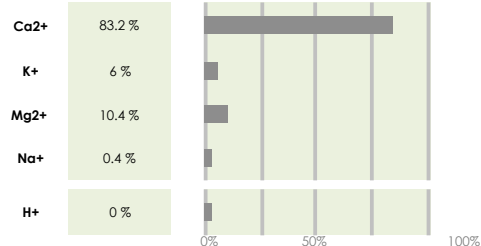
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

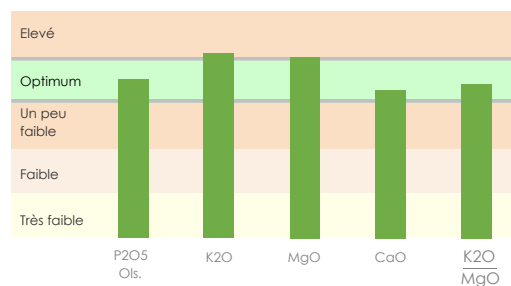
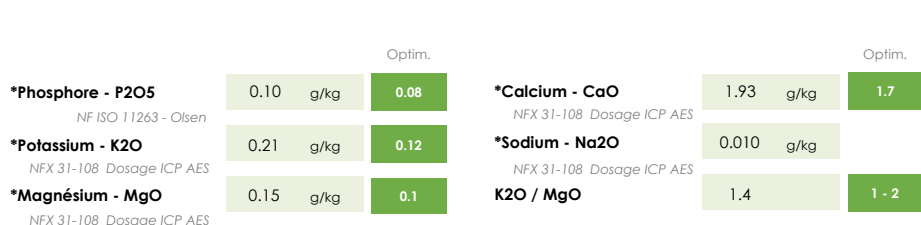
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



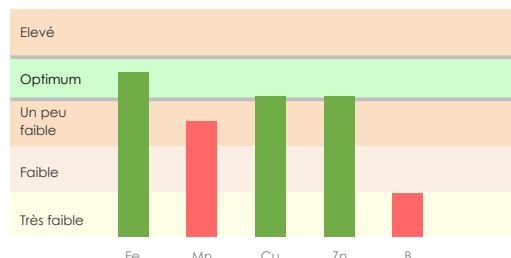
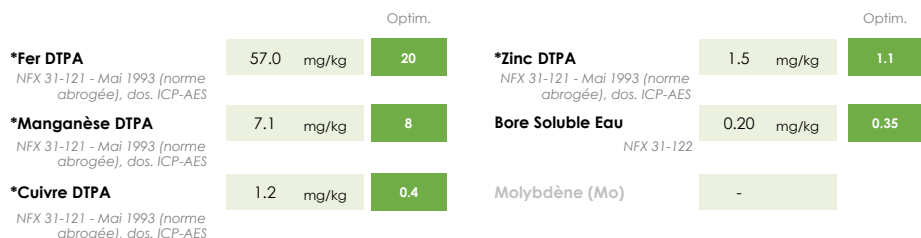
## Taux de saturation par cations



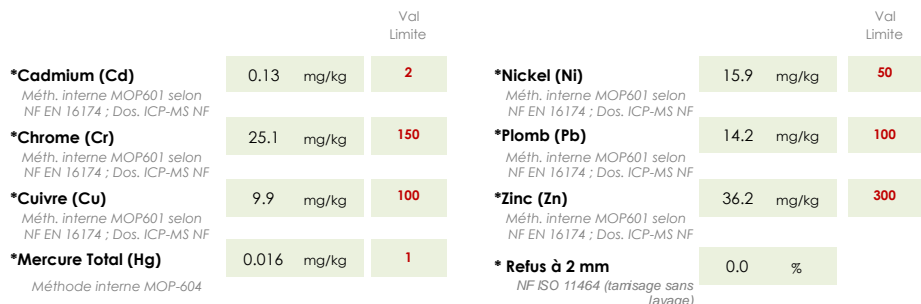
## Éléments majeurs échangeables



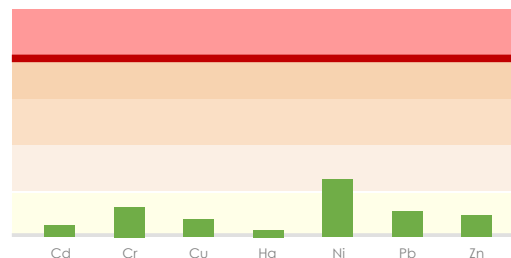
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EGB001  
 Commune : VILLENEUVE (01)  
 Coordonnées : E : 4.8178824, N : 46.043295

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.6 - EGB001 - CA01B.WW007.41.6  
 Date de prélèvement : 05/12/2025

Dossier : LAB25-34952-1

Numéro Labo. : T-17312-25

Date de réception : 09/12/2025  
 Date début analyses : 09/12/2025  
 Date fin analyses : 23/12/2025  
 Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.4

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.97 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EGB001  
Réf. échantillon :  
CA01B.WW007.41.6 - EGB001 - CA01B.WW007.41.6

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34952-1 Numéro Labo. : T-17312-25

## Conseil de fumure

	COLZA			
Objectifs de rendement	43 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	60	45	15	20
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	20	20	530
Fumure d'entretien	<b>70</b>	<b>65</b>	<b>35</b>	<b>550</b>
Majoration - Minoration	20	-15	0	-550
<b>Besoins annuels</b>	<b>90</b>	<b>50</b>	<b>35</b>	<b>0</b>

*(restant à apporter en unités par hectare)*

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MANGANESE :

Doit être apporté en pulvérisation foliaire à raison de 150 à 250 g/ha de manganèse (Mn).

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EP010  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.1 - EP010 - CA01B.WW011.6.1 - 46°04'33.6"N 4°51'32.0"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

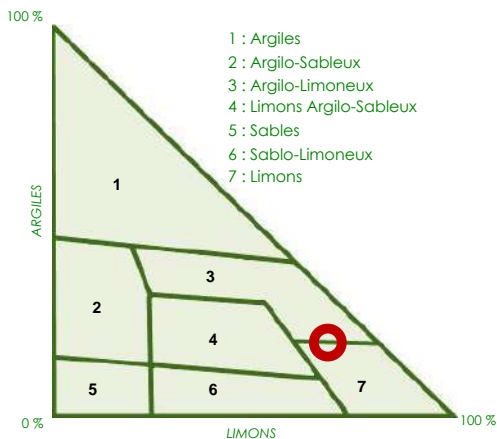
Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34820-1 Numéro Labo. : T-17276-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	187	g/kg
* Limons Fins	256	g/kg
* Limons Grossiers	415	g/kg
* Sables Fins	130	g/kg
* Sables Grossiers	14	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1,9

Sol très battant

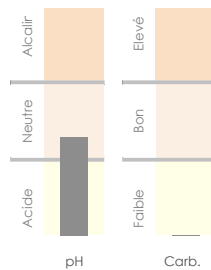
Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 6.8

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 1.1 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 17.2 g/kg 19

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 9.9 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

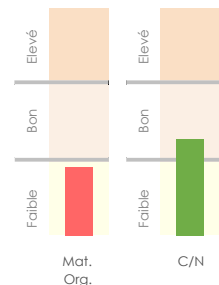
Rapport C/N 9.1 8-12

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17276-25

Version n° 0  
Page 1/3

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EP010  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.1 - EP010 - CA01B.WW011.6.1 - 46°04'33.6"N 4°51'32.0"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

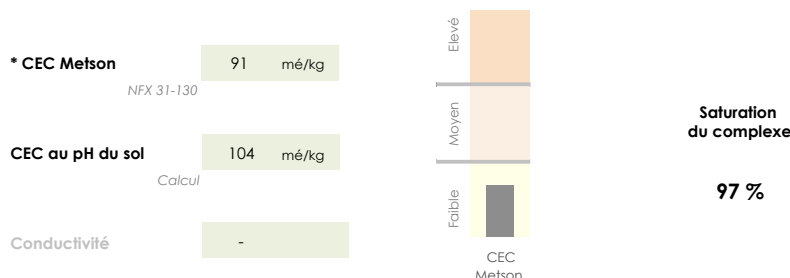
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34820-1

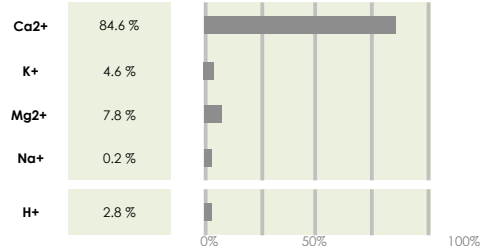
Numéro Labo. : T-17276-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

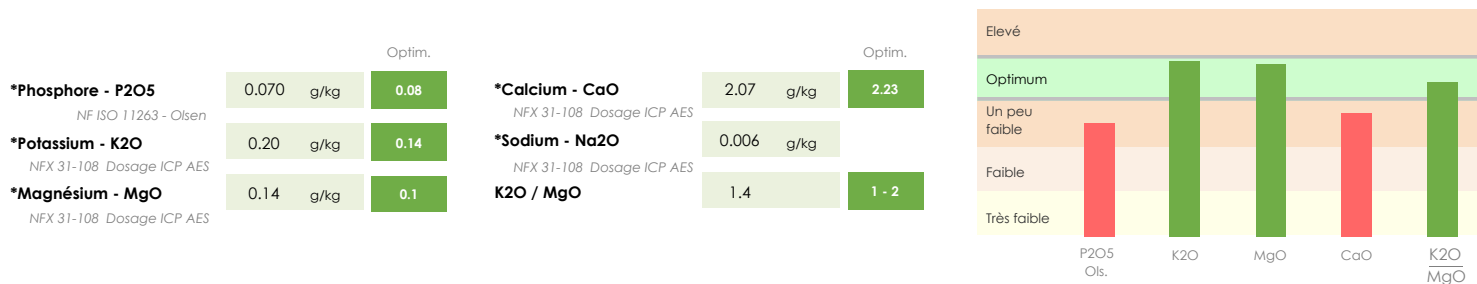
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



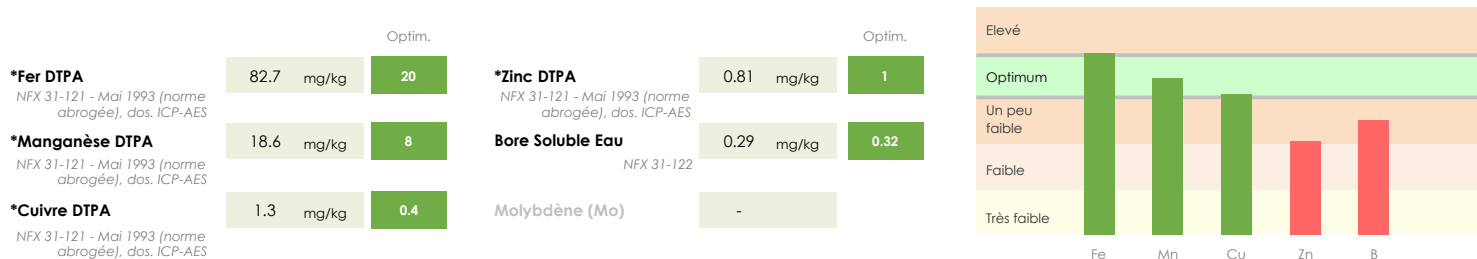
## Taux de saturation par cations



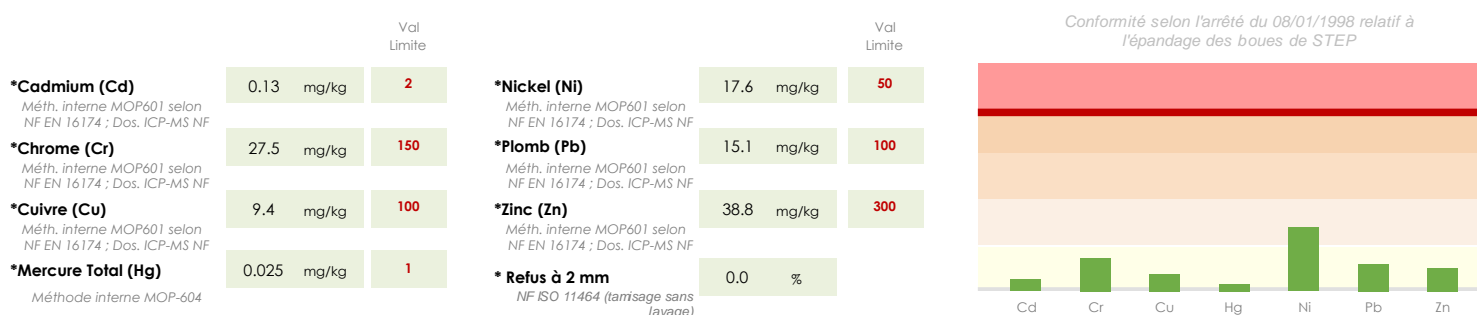
## Éléments majeurs échangeables



## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EP010  
 Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
 Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.1 - EP010 - CA01B.WW011.6.1 - 46°04'33.6"N 4°51'32.0"E  
 Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34820-1

Numéro Labo. : T-17276-25

Date de réception : 08/12/2025  
 Date début analyses : 08/12/2025  
 Date fin analyses : 23/12/2025  
 Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.5

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.21 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EP010

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.1 - EP010 - CA01B.WW011.6.1 - 46°04'33.6"N 4°51'32.0"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34820-1

Numéro Labo. : T-17276-25

## Conseil de fumure

	BLE TENDRE HIVER			
Objectifs de rendement	85 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	75	60	15	10
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	10	10	440
Fumure d'entretien	<b>90</b>	<b>70</b>	<b>25</b>	<b>450</b>
Majoration - Minoration	0	-50	-15	-450
<b>Besoins annuels</b>	<b>90</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

*(restant à apporter en unités par hectare)*

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### ZINC :

Faire un apport de correction en appliquant 3 kg/ha de zinc (Zn) au sol ou 250 g en pulvérisation foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses

# TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

### Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EP018-2  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.2 - EP018-2 - CA01B.WW011.6.2 - 46°04'04.1"N 4°53'39.1"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

### Informations Laboratoire

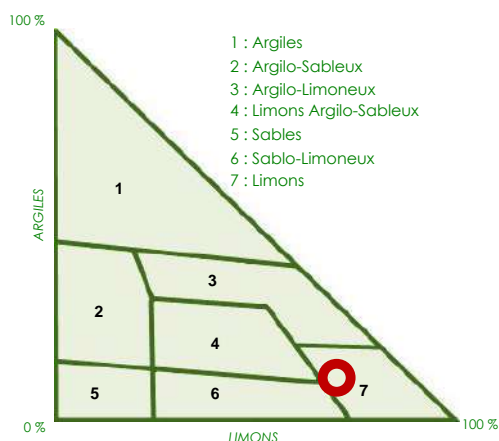
Dossier : LAB25-34817-1 Numéro Labo. : T-17273-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	106	g/kg
* Limons Fins	219	g/kg
* Limons Grossiers	469	g/kg
* Sables Fins	164	g/kg
* Sables Grossiers	41	g/kg

### Indice de battance

2,3

Sol très battant

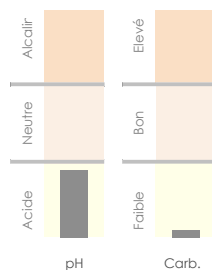
Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

## Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 5.8

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 1.2 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 18.4 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 10.6 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

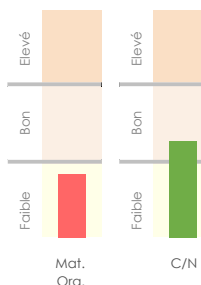
Rapport C/N 9.1

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17273-25

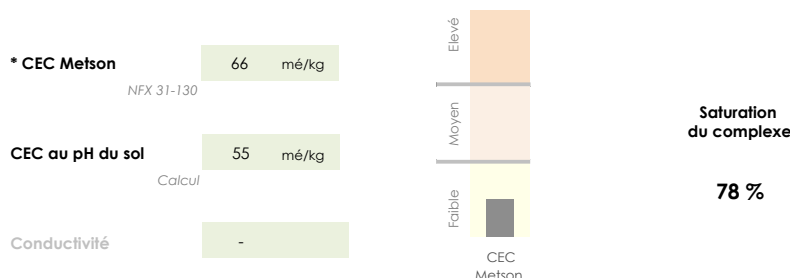
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : EP018-2  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.2 - EP018-2 - CA01B.WW011.6.2 - 46°04'04.1"N 4°53'39.1"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

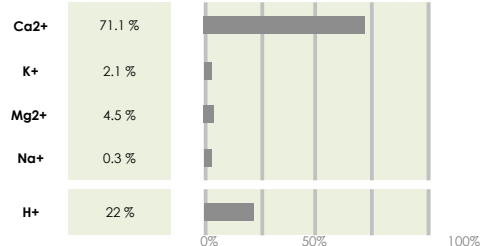
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

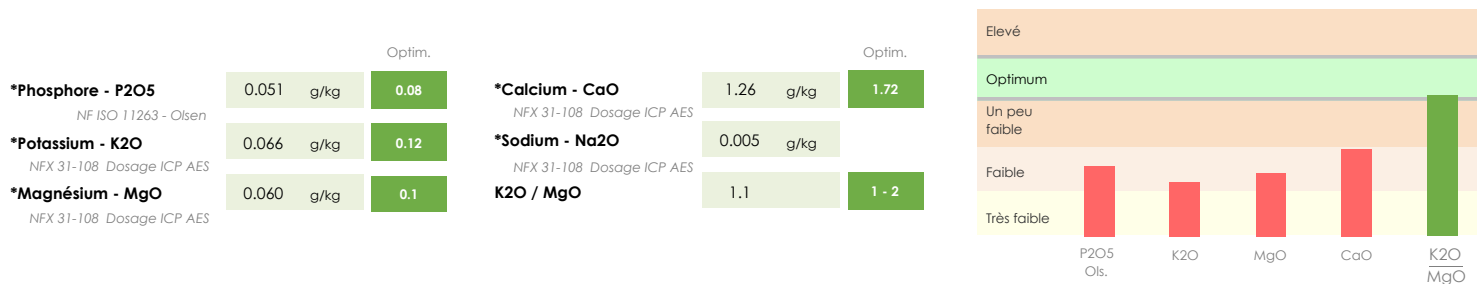
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



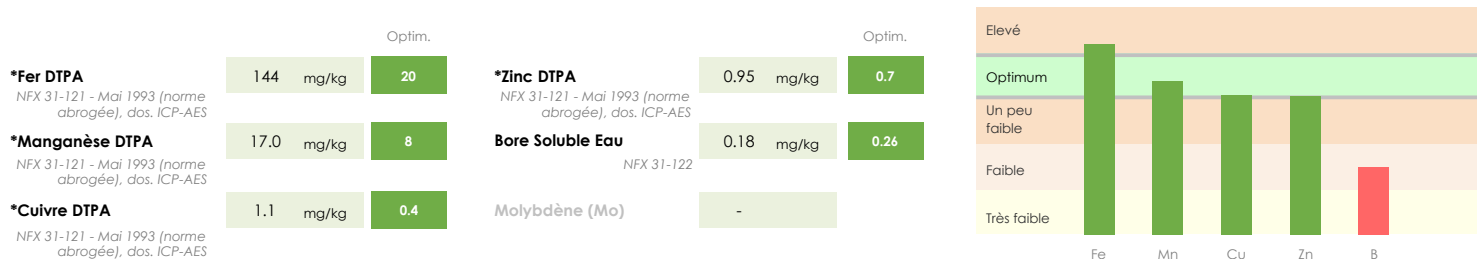
## Taux de saturation par cations



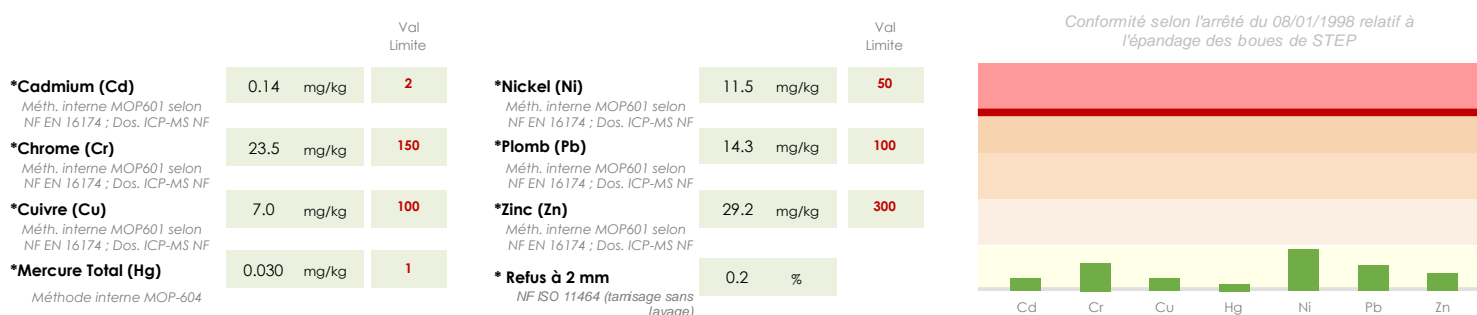
## Éléments majeurs échangeables



## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EP018-2  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.2 - EP018-2 - CA01B.WW011.6.2 - 46°04'04.1"N 4°53'39.1"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34817-1

Numéro Labo. : T-17273-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

4.5

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.94 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EP018-2

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.2 - EP018-2 - CA01B.WW011.6.2 - 46°04'04.1"N 4°53'39.1"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34817-1

Numéro Labo. : T-17273-25

## Conseil de fumure

	BLE TENDRE HIVER			
Objectifs de rendement	85 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	75	60	15	10
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	20	20	240
Fumure d'entretien	<b>90</b>	<b>80</b>	<b>35</b>	<b>250</b>
Majoration - Minoration	20	15	10	1250
<b>Besoins annuels</b>	<b>110</b>	<b>95</b>	<b>45</b>	<b>1500</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### CHAULAGE :

Les besoins totaux de redressement ont été évalués à 1250 unités/ha de CaO.

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EP023-2  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.3 - EP023-2 - CA01B.WW011.6.3 - 46°04'04.1"N 4°53'39.1"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

Informations Laboratoire

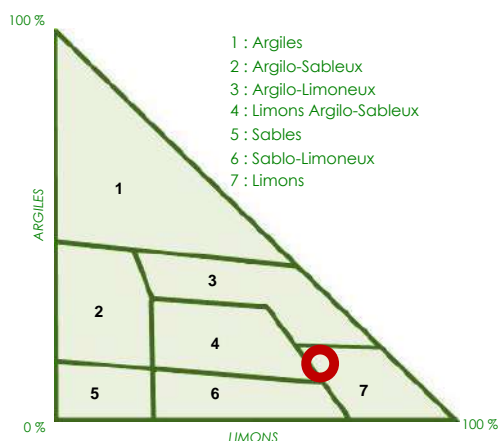
Dossier : LAB25-34819-1 Numéro Labo. : T-17275-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	143	g/kg
* Limons Fins	222	g/kg
* Limons Grossiers	425	g/kg
* Sables Fins	158	g/kg
* Sables Grossiers	52	g/kg

Indice de battance

2.1

Sol très battant

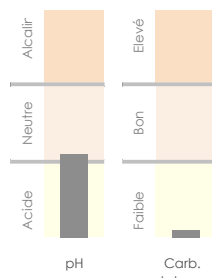
Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

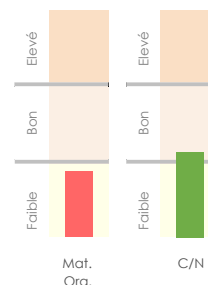
Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

* pH eau	6.6
NF EN ISO 10390	
* Carbonates totaux	< 0.5 %
NF EN ISO 10 693	
* Azote Total	1.2 g/kg
NF ISO 13 878 (méthode Dumas)	



* Matière organique	17.4	g/kg	Optim.
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)			
* C. organique total	10.1	g/kg	
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)			
Rapport C/N	8.5		8-12
Carbone labile	-		
Niveau Carb. labile	-		
Exprimé en % du C org.			



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17275-25

Version n° 0  
Page 1/3

**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Informations Client**

Parcelle : EP023-2  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.3 - EP023-2 - CA01B.WW011.6.3 - 46°04'04.1"N 4°53'39.1"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

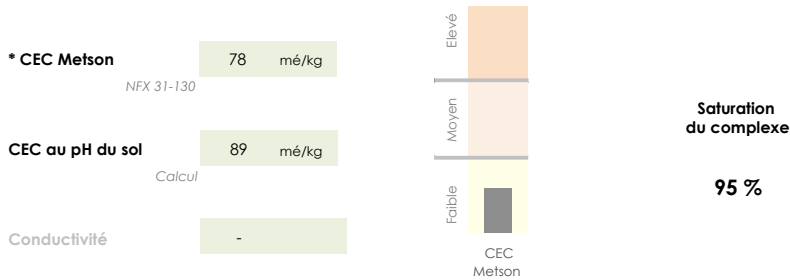
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

**Informations Laboratoire**

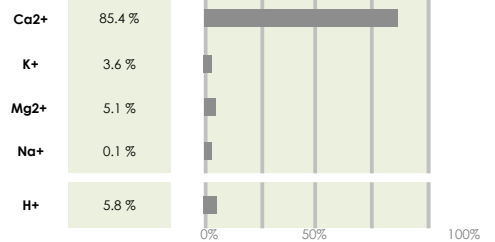
Dossier : LAB25-34819-1      Numéro Labo. : T-17275-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

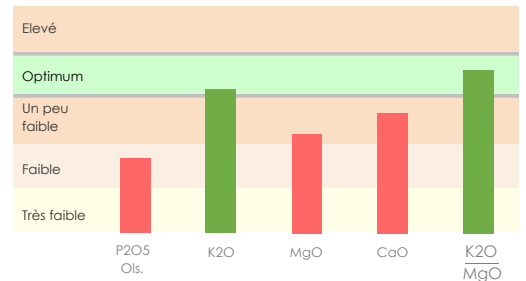
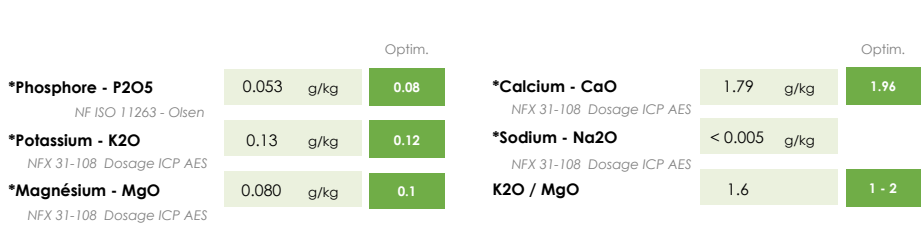
### Complexe argilo-humique et C.E.C.



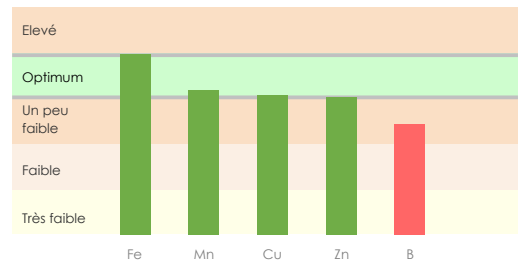
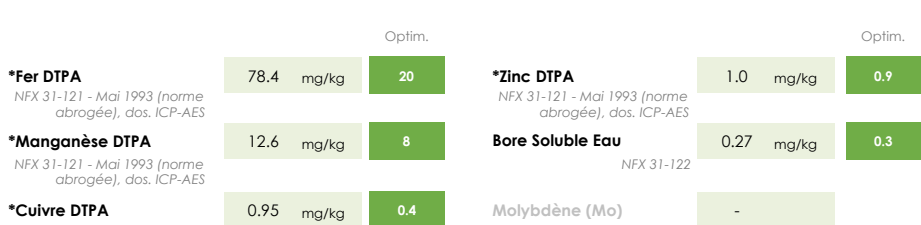
### Taux de saturation par cations



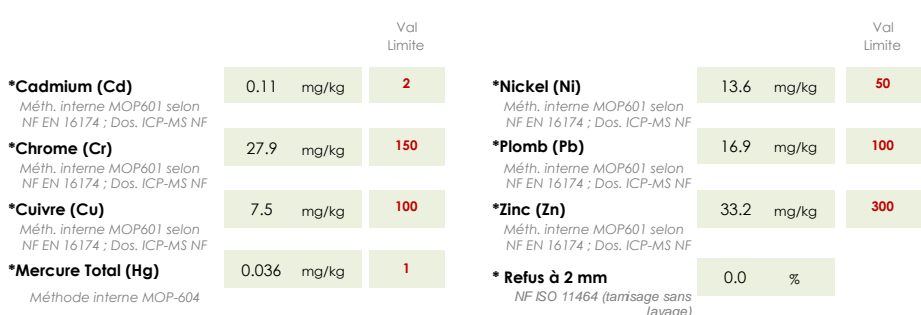
### Éléments majeurs échangeables



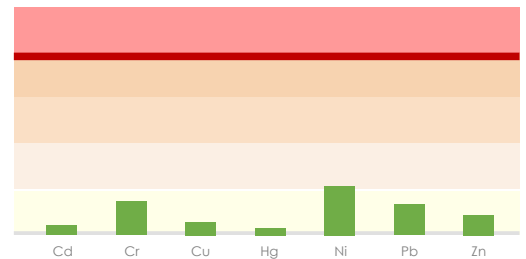
### Oligos éléments assimilables



### Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17275-25

Version n° 0  
Page 2/3

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : EP023-2  
 Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
 Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.3 - EP023-2 - CA01B.WW011.6.3 - 46°04'04.1"N 4°53'39.1"E  
 Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34819-1

Numéro Labo. : T-17275-25

Date de réception : 08/12/2025  
 Date début analyses : 08/12/2025  
 Date fin analyses : 23/12/2025  
 Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.5

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.03 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : EP023-2

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.3 - EP023-2 - CA01B.WW011.6.3 - 46°04'04.1"N 4°53'39.1"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34819-1

Numéro Labo. : T-17275-25

## Conseil de fumure

	COLZA			
Objectifs de rendement	40 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	55	40	15	20
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	20	20	390
Fumure d'entretien	<b>65</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>410</b>
Majoration - Minoration	50	0	10	700
<b>Besoins annuels</b>	<b>115</b>	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>1110</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### CHAULAGE :

Les besoins totaux de redressement ont été évalués à 700 unités/ha de CaO.

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : FG015  
Commune : FRANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.10 - FG015 - CA01B.WW011.6.10 - 46°00'00.2"N 4°46'20.9"E  
Date de prélèvement : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

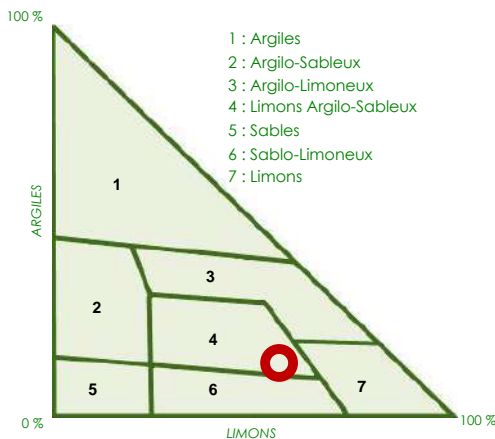
Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34811-1 Numéro Labo. : T-17267-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	134	g/kg
* Limons Fins	181	g/kg
* Limons Grossiers	369	g/kg
* Sables Fins	263	g/kg
* Sables Grossiers	53	g/kg

Indice de battance

1,9

Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

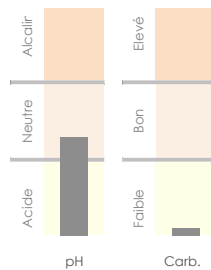
Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 6.8

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 0.85 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 14.9 g/kg 21

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 8.6 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

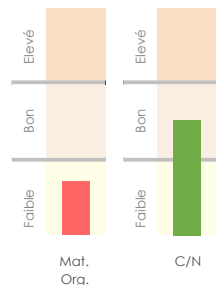
Rapport C/N 10,1 8-12

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17267-25

Version n° 0  
Page 1/3

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : FG015  
Commune : FRANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.10 - FG015 - CA01B.WW011.6.10 - 46°00'00.2"N 4°46'20.9"E  
Date de prélèvement : 04/12/2025

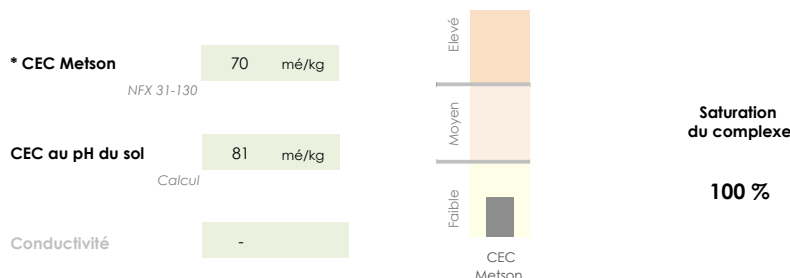
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34811-1

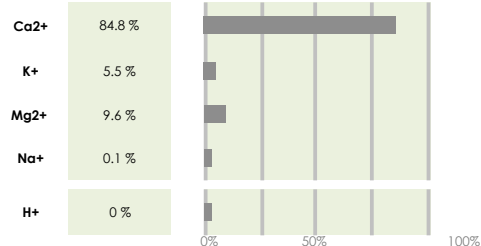
Numéro Labo. : T-17267-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

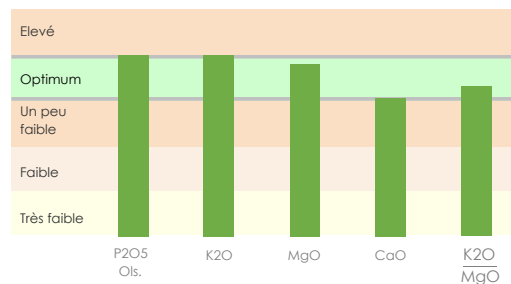
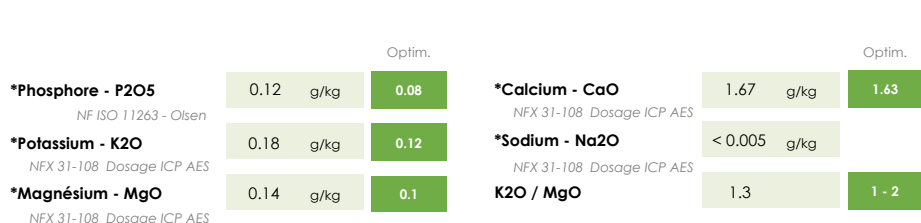
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



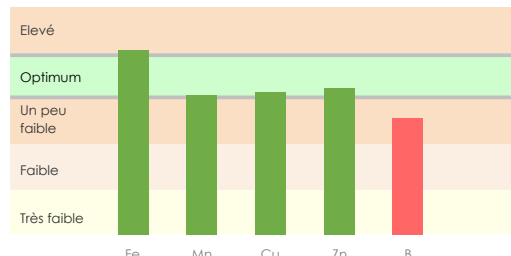
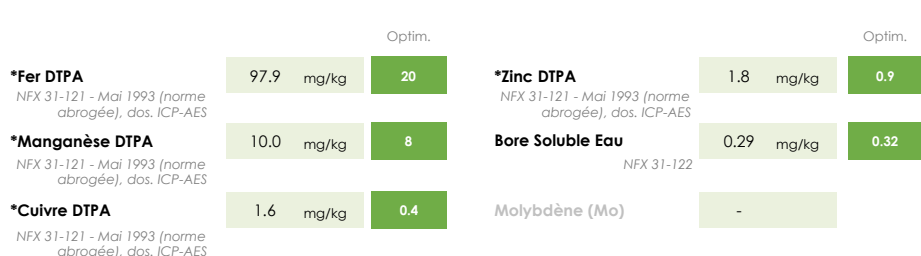
## Taux de saturation par cations



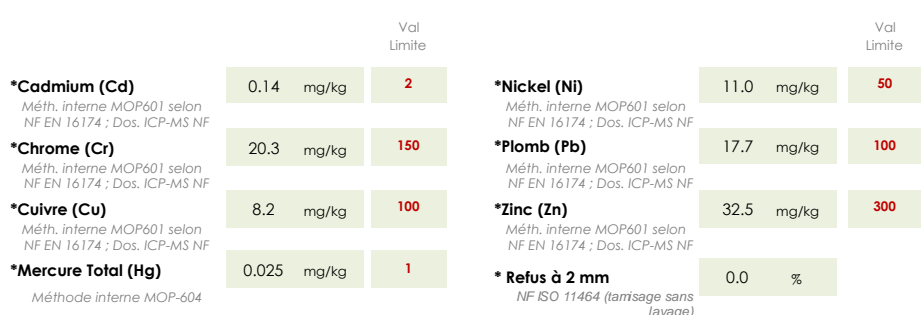
## Éléments majeurs échangeables



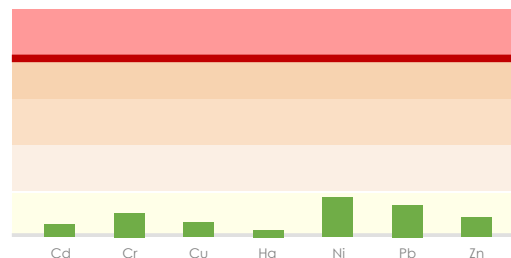
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : FG015  
Commune : FRANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.10 - FG015 - CA01B.WW011.6.10 - 46°00'00.2"N 4°46'20.9"E  
Date de prélèvement : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34811-1

Numéro Labo. : T-17267-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.8

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.87 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : FG015

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.10 - FG015 - CA01B.WW011.6.10 - 46°00'00.2"N 4°46'20.9"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34811-1

Numéro Labo. : T-17267-25

## Conseil de fumure

	MAIS FOURRAGE + ENSILAGE			
Objectifs de rendement	12 t/ha MS			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	65	150	20	40
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	20	20	430
Fumure d'entretien	<b>80</b>	<b>170</b>	<b>40</b>	<b>470</b>
Majoration - Minoration	-20	-45	0	0
<b>Besoins annuels</b>	<b>60</b>	<b>125</b>	<b>40</b>	<b>470</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : FG020  
Commune : FRANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.11 - FG020-3 - CA01B.WW011.6.11 - 45°58'56.7"N 4°47'10.3"E  
Date de prélèvement : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

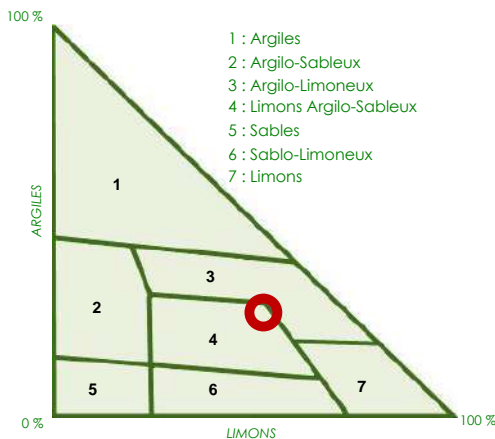
Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34807-1 Numéro Labo. : T-17263-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	265	g/kg
* Limons Fins	183	g/kg
* Limons Grossiers	328	g/kg
* Sables Fins	193	g/kg
* Sables Grossiers	30	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1,1

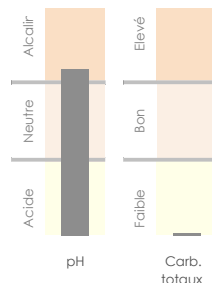
Sol non battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

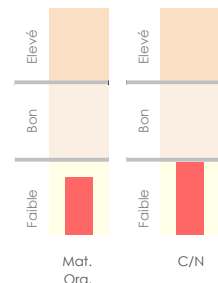
Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

* pH eau NF EN ISO 10390	7.7
* Carbonates totaux NF EN ISO 10 693	< 0.5 %
* Azote Total NF ISO 13 878 (méthode Dumas)	1.1 g/kg



* Matière organique NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)	15.3	g/kg	20
* C. organique total NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)	8.8	g/kg	
Rapport C/N	7.7		8-12
Carbone labile	-		
Niveau Carb. labile Exprimé en % du C org.	-		



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17263-25

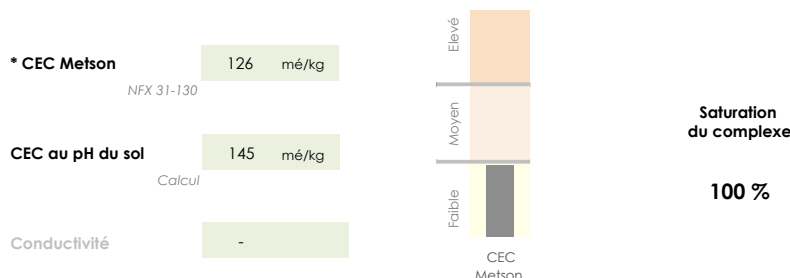
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : FG020  
Commune : FRANS (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.11 - FG020-3 - CA01B.WW011.6.11 - 45°58'56.7"N 4°47'10.3"E  
Date de prélèvement : 04/12/2025

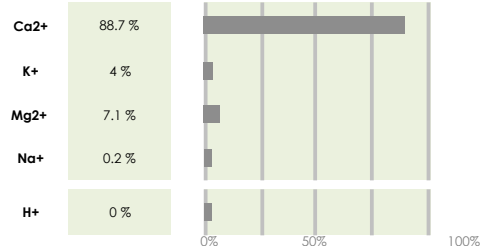
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

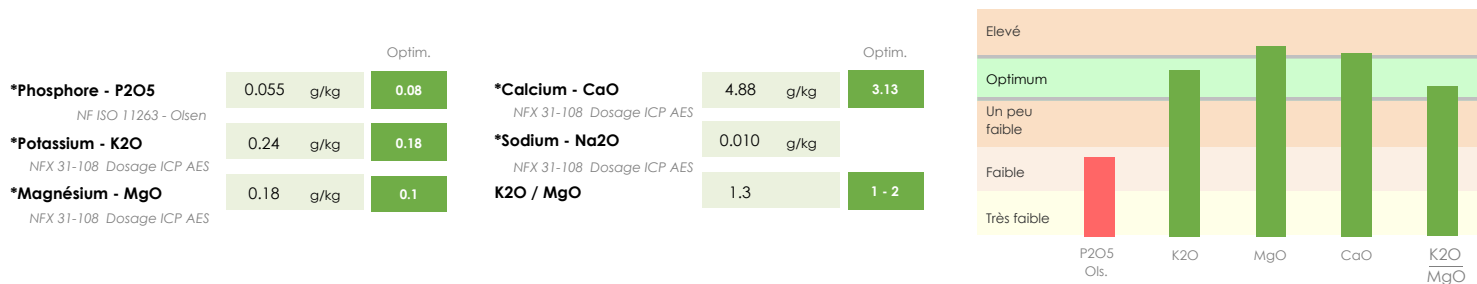
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



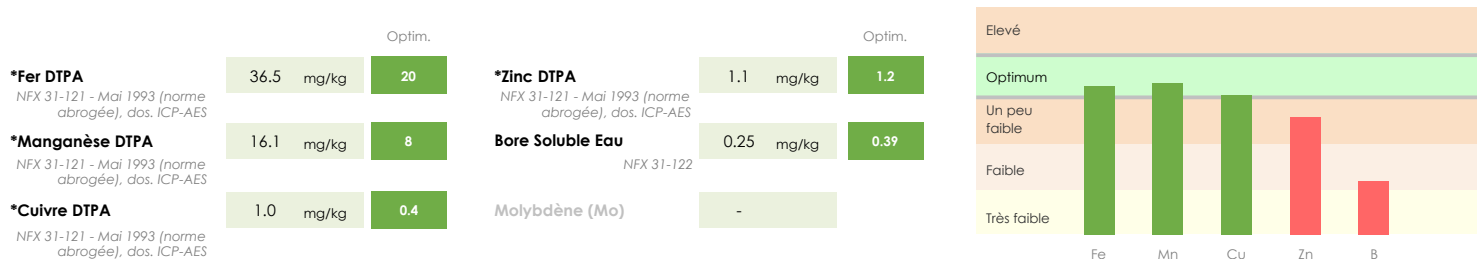
## Taux de saturation par cations



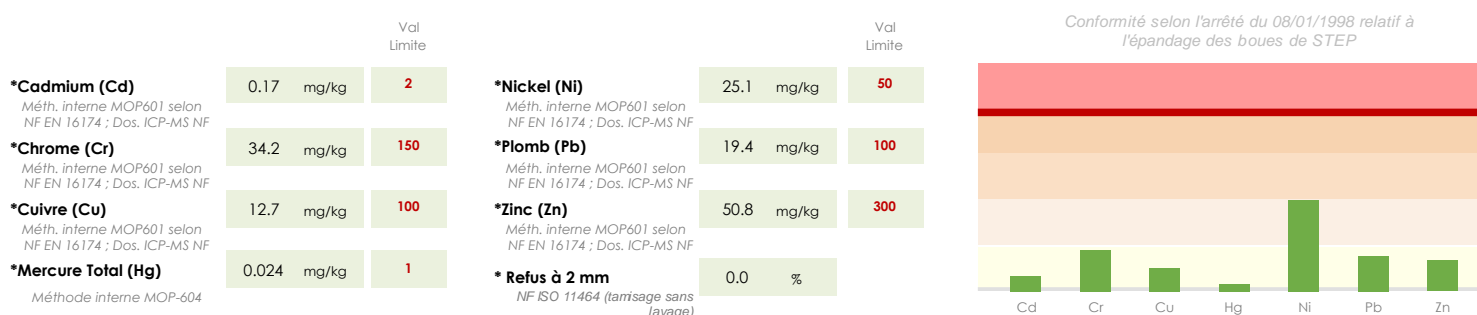
## Éléments majeurs échangeables



## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : FG020  
Commune : FRANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.11 - FG020-3 - CA01B.WW011.6.11 - 45°58'56.7"N 4°47'10.3"E  
Date de prélèvement : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34807-1

Numéro Labo. : T-17263-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.9

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.66 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : FG020

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.11 - FG020-3 - CA01B.WW011.6.11 - 45°58'56.7"N 4°47'10.3"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34807-1

Numéro Labo. : T-17263-25

## Conseil de fumure

	BLE TENDRE HIVER			
Objectifs de rendement	65 q/ha			
Devenir des résidus	RECOLTES			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	70	110	20	35
Fixation à l'entretien	15	10	0	0
Lessivage	0	0	5	670
Fumure d'entretien	<b>85</b>	<b>120</b>	<b>25</b>	<b>705</b>
Majoration - Minoration	15	-85	-15	-705
<b>Besoins annuels</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### ZINC :

Faire un apport de correction en appliquant 3 kg/ha de zinc (Zn) au sol ou 250 g en pulvérisation foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : FG040  
Commune : FRANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025  
CA01B.WW011.6.12 - FG040 - CA01B.WW011.6.12 - 45°59'56.1"N 4°47'31.2"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

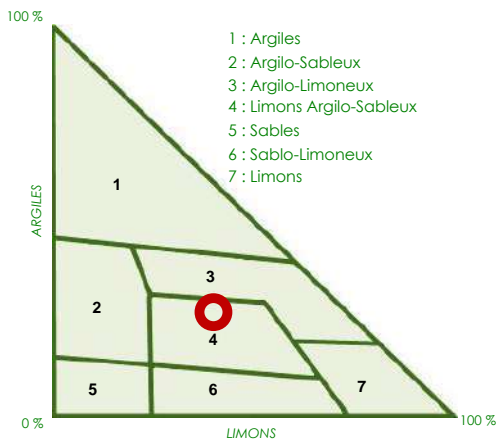
Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34809-1 Numéro Labo. : T-17265-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	266	g/kg
* Limons Fins	143	g/kg
* Limons Grossiers	244	g/kg
* Sables Fins	189	g/kg
* Sables Grossiers	158	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

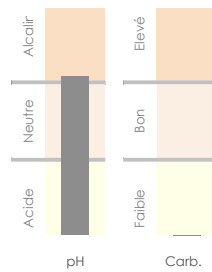
0,7

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

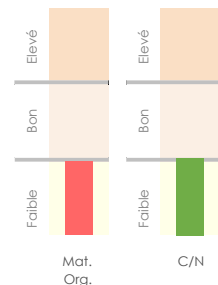
Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

* pH eau NF EN ISO 10390	7.6
* Carbonates totaux NF EN ISO 10 693	< 0.5 %
* Azote Total NF ISO 13 878 (méthode Dumas)	1.4 g/kg



* Matière organique NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)	19.5	g/kg	Optim. 20
* C. organique total NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)	11.2	g/kg	
Rapport C/N	8.1		8-12
Carbone labile	-		
Niveau Carb. labile Exprimé en % du C org.	-		



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17265-25

Version n° 0  
Page 1/3

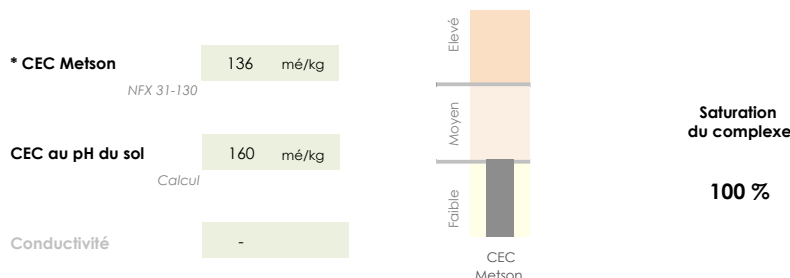
Parcelle : FG040  
Commune : FRANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.12 - FG040 - CA01B.WW011.6.12 - 45°59'56.1"N 4°47'31.2"E  
Date de prélèvement : 04/12/2025

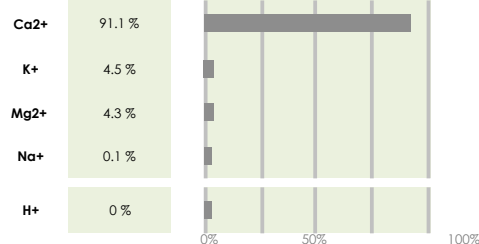
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

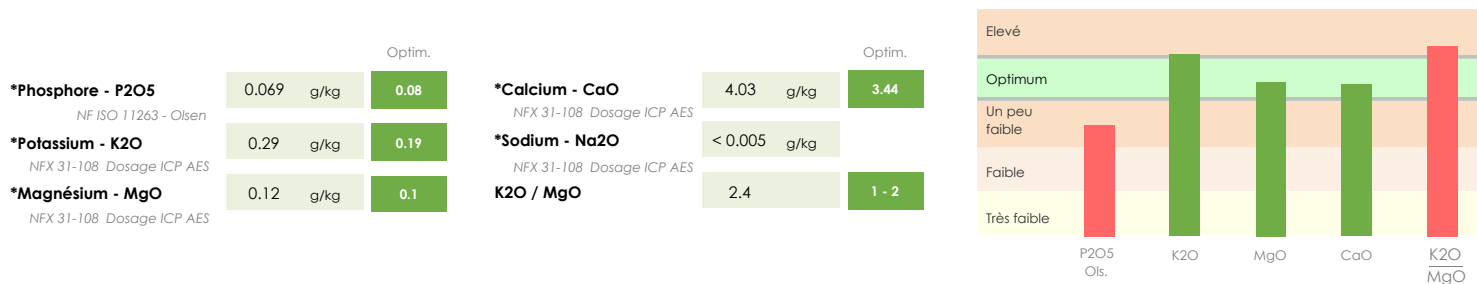
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



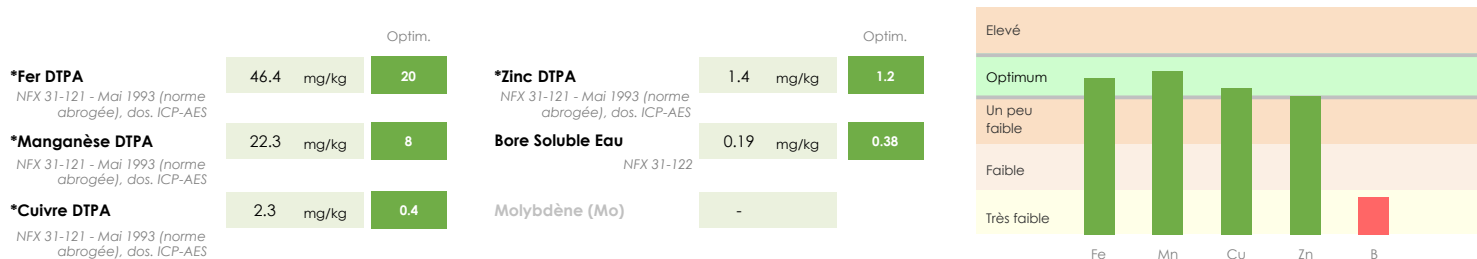
## Taux de saturation par cations



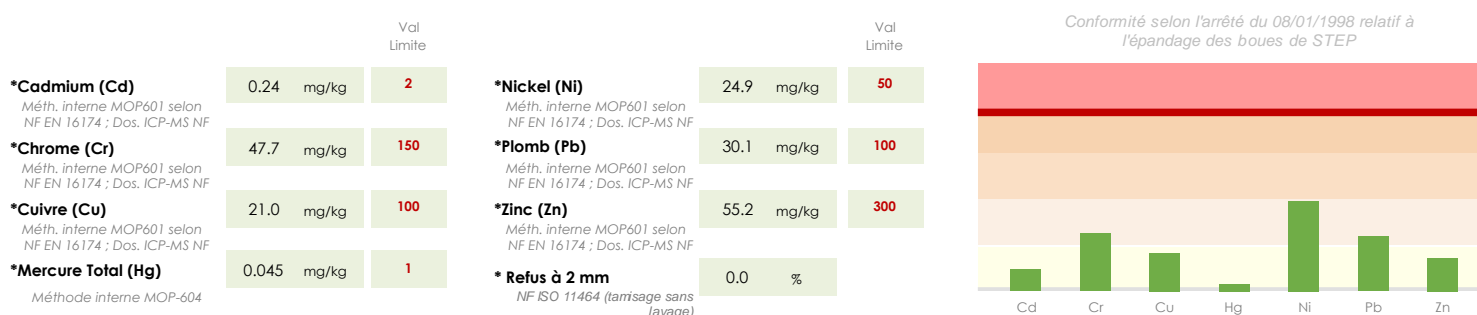
## Éléments majeurs échangeables



## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : FG040  
 Commune : FRANS (01)  
 Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.12 - FG040 - CA01B.WW011.6.12 - 45°59'56.1"N 4°47'31.2"E  
 Date de prélèvement : 04/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34809-1

Numéro Labo. : T-17265-25

Date de réception : 08/12/2025  
 Date début analyses : 08/12/2025  
 Date fin analyses : 23/12/2025  
 Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.6

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.72 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : FG040

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.12 - FG040 - CA01B.WW011.6.12 - 45°59'56.1"N 4°47'31.2"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34809-1

Numéro Labo. : T-17265-25

## Conseil de fumure

	BLE TENDRE HIVER			
Objectifs de rendement	65 q/ha			
Devenir des résidus	RECOLTES			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	70	110	20	35
Fixation à l'entretien	15	10	0	0
Lessivage	0	0	5	630
Fumure d'entretien	<b>85</b>	<b>120</b>	<b>25</b>	<b>665</b>
Majoration - Minoration	0	-85	-15	-665
<b>Besoins annuels</b>	<b>85</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GDP005-1 - 13.29 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.5 Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.5 - GDP005-1 - CA01B.WW005.113.5

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34810-1

Numéro Labo. : T-17266-25

Date de réception : 08/12/2025

Date début analyses : 08/12/2025

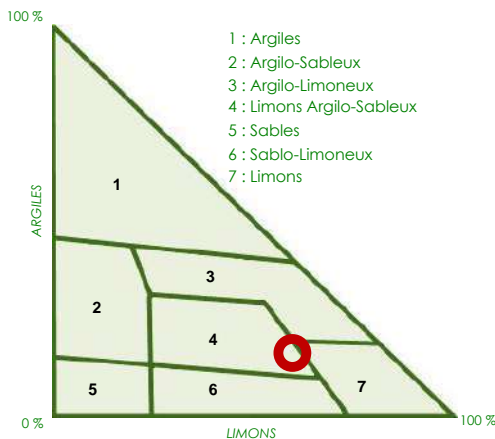
Date fin analyses : 23/12/2025

Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	160	g/kg
* Limons Fins	170	g/kg
* Limons Grossiers	413	g/kg
* Sables Fins	232	g/kg
* Sables Grossiers	24	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1,9

Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli

-

Capacité de rétention (pF 2.8)

-

Point de flétrissement (pF 4.2)

-

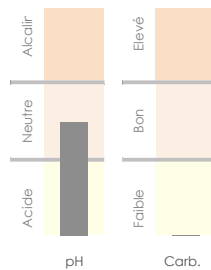
Réserve Utile (RU)

-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 7.0

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 0.94 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 14.3 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 8.2 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N 8.8

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.

20

8-12

8-12

-

-



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17266-25

Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : GDP005-1 - 13.29 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.5 - GDP005-1 - CA01B.WW005.113.5

Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.5 - GDP005-1 - CA01B.WW005.113.5

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

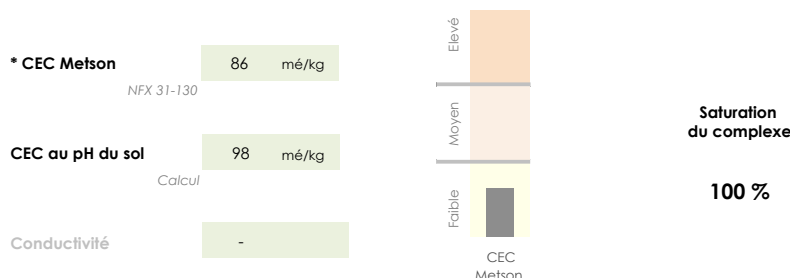
Date de réception : 08/12/2025

Date début analyses : 08/12/2025

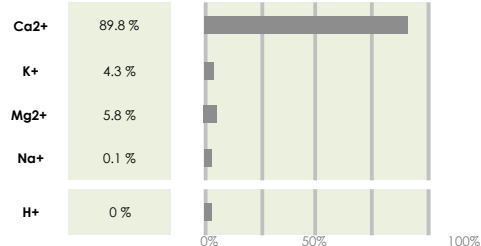
Date fin analyses : 23/12/2025

Date d'édition : 23/12/2025

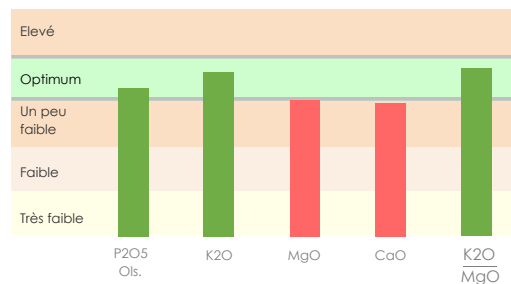
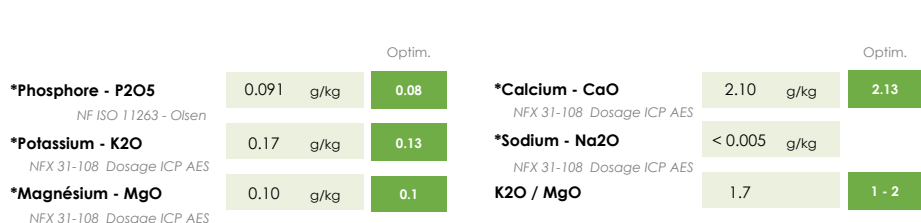
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



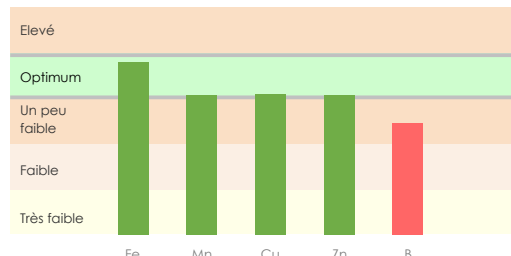
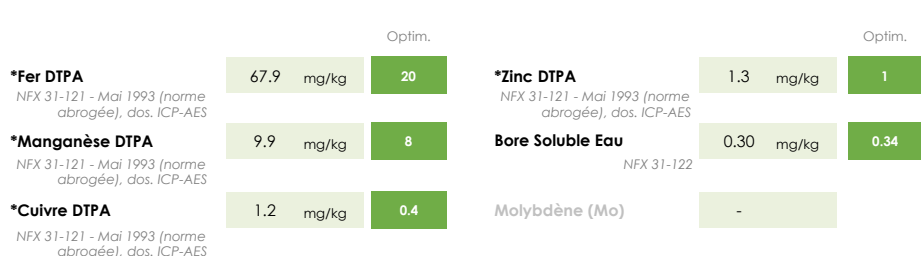
## Taux de saturation par cations



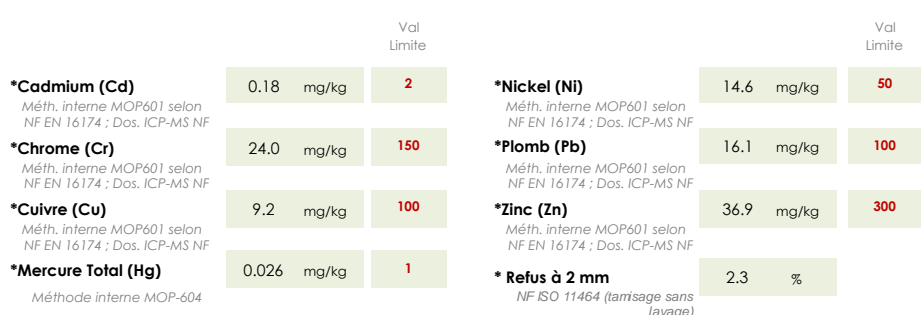
## Éléments majeurs échangeables



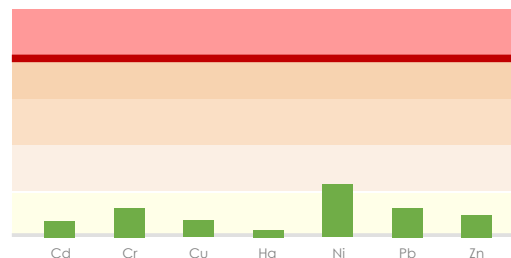
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GDP005-1 - 13.29 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.5 - GDP005-1 - CA01B.WW005.113.5

Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.5 - GDP005-1 - CA01B.WW005.113.5

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34810-1

Numéro Labo. : T-17266-25

Date de réception : 08/12/2025

Date début analyses : 08/12/2025

Date fin analyses : 23/12/2025

Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.0

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.02 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
 www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
 Rapport d'analyses n° : T-17266-25

Version n° 0  
 Page 3/3

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : GDP005-1 - 13.29 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.5 - GDP005-1 - CA01B.WW005.113.5

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34810-1

Numéro Labo. : T-17266-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	10	10	490
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>500</b>
Majoration - Minoration	0	-10	0	-500
<b>Besoins annuels</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GDP013-1 - 16.73 ha

Commune : VILLENEUVE (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.6 Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.6 - GDP013-1 - CA01B.WW005.113.6

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34675-1

Numéro Labo. : T-17239-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

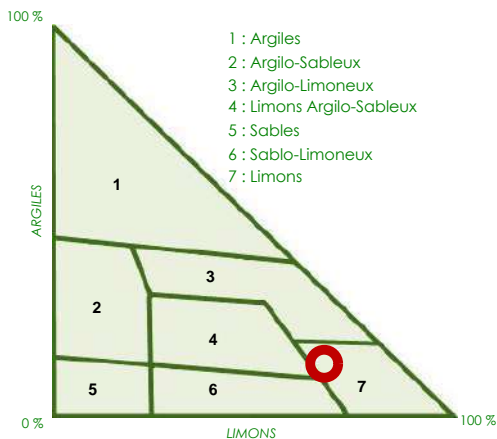
Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	132	g/kg
* Limons Fins	197	g/kg
* Limons Grossiers	465	g/kg
* Sables Fins	198	g/kg
* Sables Grossiers	8.9	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

2.2

Sol très battant  
Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

* pH eau NF EN ISO 10390	6.7	Alcalin	Elevé
* Carbonates totaux NF EN ISO 10 693	< 0.5 %	Neutre	Bon
* Azote Total NF ISO 13 878 (méthode Dumas)	0.98 g/kg	Acide	Faible

* Matière organique NF ISO 10694	16.1 g/kg	Optim.	21
* C. organique total NF ISO 10694	9.3 g/kg	Elevé	Elevé
Rapport C/N	9.5	Bon	Bon
Carbone labile	-	Faible	Faible
Niveau Carb. labile Exprimé en % du C org.	-	Faible	Faible

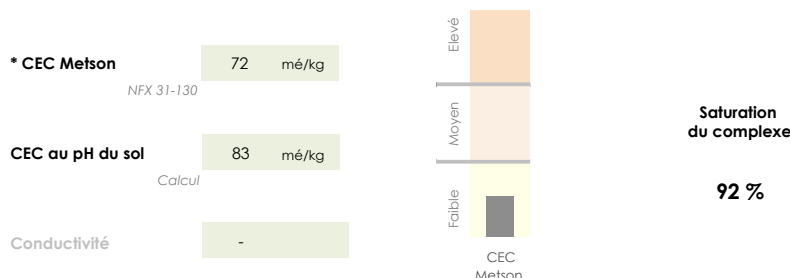


Parcelle : GDP013-1 - 16.73 ha  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.6 - GDP013-1 - CA01B.WW005.113.6  
Date de prélèvement : 04/12/2025

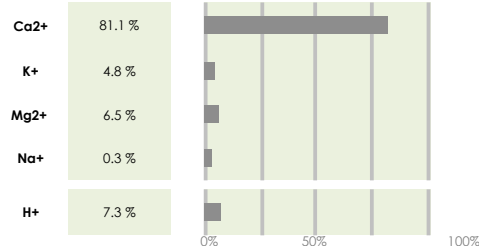
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 05/12/2025  
Date début analyses : 05/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

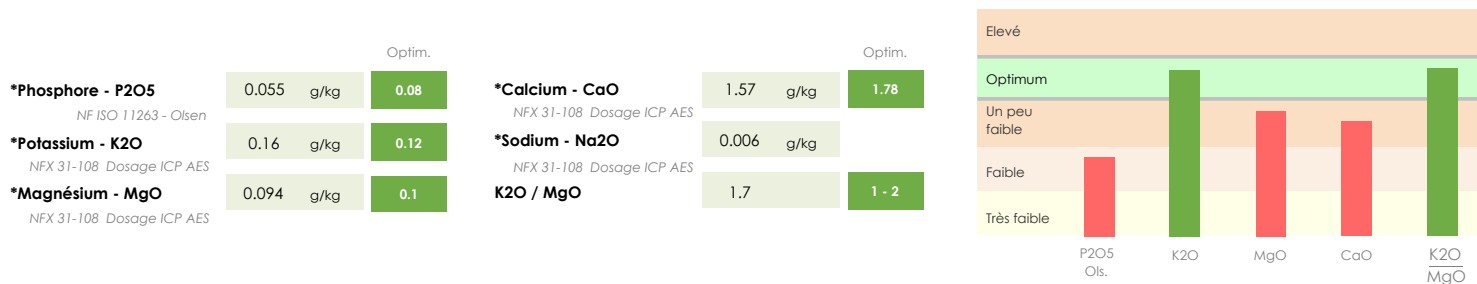
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



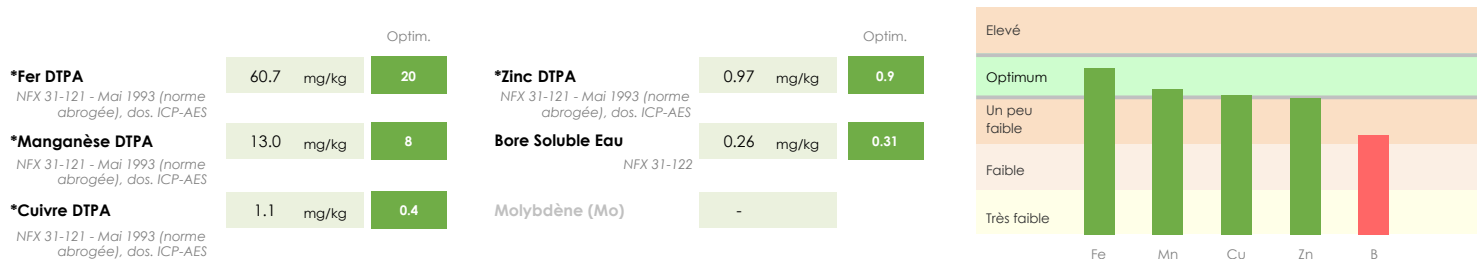
## Taux de saturation par cations



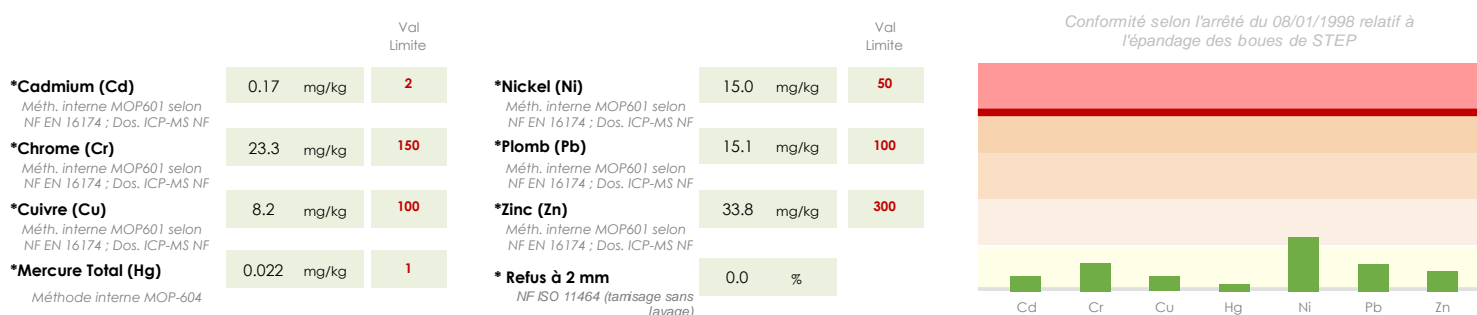
## Éléments majeurs échangeables



## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GDP013-1 - 16.73 ha

Commune : VILLENEUVE (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.6 - GDP013-1 - CA01B.WW005.113.6

Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.6 - GDP013-1 - CA01B.WW005.113.6

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34675-1

Numéro Labo. : T-17239-25

Date de réception : 05/12/2025

Date début analyses : 05/12/2025

Date fin analyses : 25/12/2025

Date d'édition : 25/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.3

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.94 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : GDP013-1 - 16,73 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.6 - GDP013-1 - CA01B.WW005.113.6

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34675-1

Numéro Labo. : T-17239-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	20	20	410
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>420</b>
Majoration - Minoration	30	-15	10	700
<b>Besoins annuels</b>	<b>90</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>1120</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### CHAULAGE :

Les besoins totaux de redressement ont été évalués à 700 unités/ha de CaO.

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GDP020-2 - 7.89 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.4 - GDP020-2 - CA01B.WW005.113.4

Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34805-1

Numéro Labo. : T-17261-25

Date de réception : 08/12/2025

Date début analyses : 08/12/2025

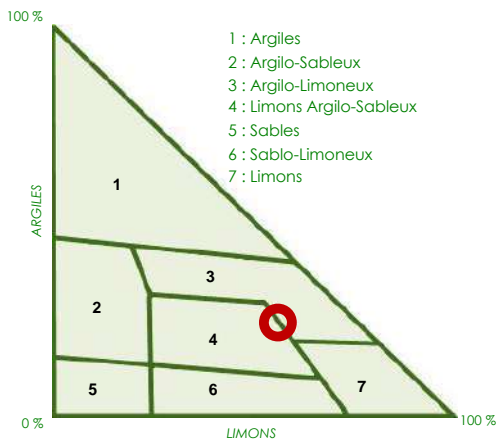
Date fin analyses : 23/12/2025

Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	239	g/kg
* Limons Fins	197	g/kg
* Limons Grossiers	350	g/kg
* Sables Fins	184	g/kg
* Sables Grossiers	30	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1,4

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

* pH eau NF EN ISO 10390	7.0	Alcalin	Elevé
* Carbonates totaux NF EN ISO 10 693	< 0.5 %	Neutre	Bon
* Azote Total NF ISO 13 878 (méthode Dumas)	1.1 g/kg	Acide	Faible

* Matière organique NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)	16.8 g/kg	Optim.	Elevé
* C. organique total NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)	9.7 g/kg		Elevé
Rapport C/N	9,2	8-12	Bon
Carbone labile	-		Faible
Niveau Carb. labile Exprimé en % du C org.	-		Faible



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17261-25

Version n° 0  
Page 1/3

**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Informations Client**

Parcelle : GDP020-2 - 7.89 ha  
Commune : CHALEINS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW005.113.4 - GDP020-2 - CA01B.WW005.113.4  
Date de prélèvement : 04/12/2025

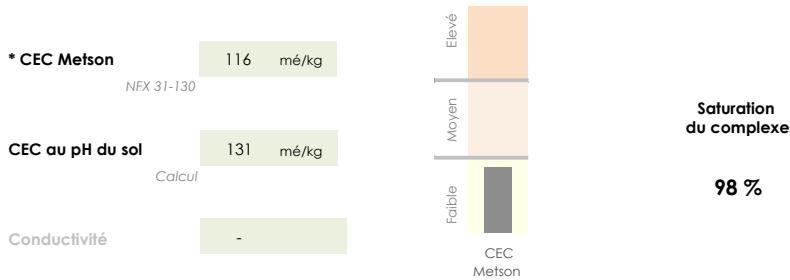
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

**Informations Laboratoire**

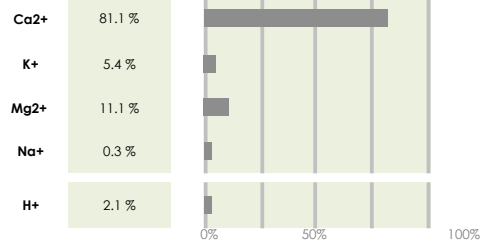
Dossier : LAB25-34805-1      Numéro Labo. : T-17261-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

## Complexe argilo-humique et C.E.C.

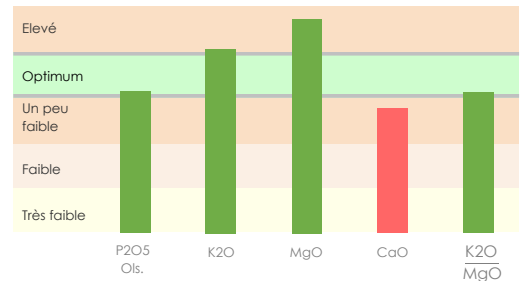


## Taux de saturation par cations



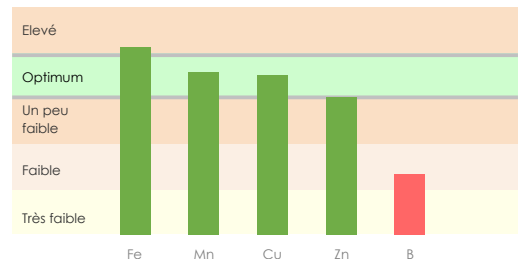
## Éléments majeurs échangeables

<b>*Phosphore - P2O5</b> NF ISO 11263 - Olsen	0.085 g/kg	Optim. 0.08	<b>*Calcium - CaO</b> NFX 31-108 Dosage ICP AES	2.53 g/kg	Optim. 2.7
<b>*Potassium - K2O</b> NFX 31-108 Dosage ICP AES	0.29 g/kg	0.17	<b>*Sodium - Na2O</b> NFX 31-108 Dosage ICP AES	0.009 g/kg	
<b>*Magnésium - MgO</b> NFX 31-108 Dosage ICP AES	0.26 g/kg	0.1	<b>K2O / MgO</b>	1.1	1 - 2



## Oligos éléments assimilables

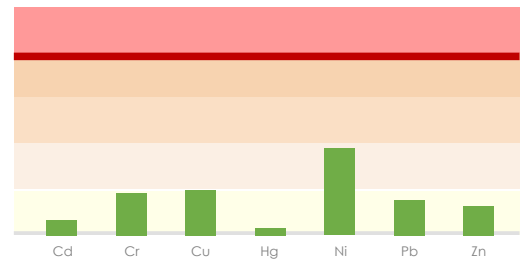
<b>*Fer DTPA</b> NFX 31-121 - Mai 1993 (norme abrogée), dos. ICP-AES	120 mg/kg	Optim. 20	<b>*Zinc DTPA</b> NFX 31-121 - Mai 1993 (norme abrogée), dos. ICP-AES	1.1 mg/kg	Optim. 1
<b>*Manganèse DTPA</b> NFX 31-121 - Mai 1993 (norme abrogée), dos. ICP-AES	21.9 mg/kg	8	<b>Bore Soluble Eau</b> NFX 31-122	0.22 mg/kg	0.33
<b>*Cuivre DTPA</b> NFX 31-121 - Mai 1993 (norme abrogée), dos. ICP-AES	4.8 mg/kg	0.4	<b>Molybdène (Mo)</b>	-	



## Éléments traces métalliques

<b>*Cadmium (Cd)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	0.17 mg/kg	Val Limite 2	<b>*Nickel (Ni)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	23.9 mg/kg	Val Limite 50
<b>*Chrome (Cr)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	35.2 mg/kg	150	<b>*Plomb (Pb)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	19.5 mg/kg	100
<b>*Cuivre (Cu)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	25.1 mg/kg	100	<b>*Zinc (Zn)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	48.5 mg/kg	300
<b>*Mercure Total (Hg)</b> Méthode interne MOP-604	0.034 mg/kg	1	<b>* Refus à 2 mm</b> NF ISO 11464 (tamisage sans lavage)	0.0 %	

Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17261-25

Version n° 0  
Page 2/3

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GDP020-2 - 7.89 ha

Commune : CHALEINS (01)

Coordonnées : -

Réf. échantillon : Date de prélèvement : 04/12/2025

CA01B.WW005.113.4 - GDP020-2 - CA01B.WW005.113.4

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34805-1

Numéro Labo. : T-17261-25

Date de réception : 08/12/2025

Date début analyses : 08/12/2025

Date fin analyses : 23/12/2025

Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.7

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.42 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17261-25

Version n° 0  
Page 3/3

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : GDP020-2 - 7.89 ha

Réf. échantillon :

CA01B.WW005.113.4 - GDP020-2 - CA01B.WW005.113.4

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34805-1

Numéro Labo. : T-17261-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	70 q/ha			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	50	35	10	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	10	10	470
Fumure d'entretien	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>480</b>
Majoration - Minoration	0	-10	-5	-480
<b>Besoins annuels</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>15</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GM-01  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.5 - GM-01 - CA01B.WW011.6.5 - 46°05'01.3"N 4°53'58.0"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

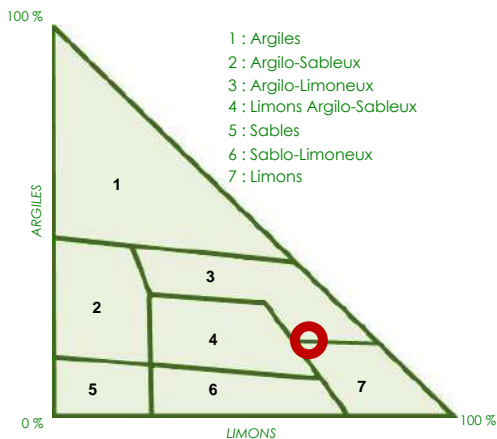
Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34813-1 Numéro Labo. : T-17269-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	193	g/kg
* Limons Fins	213	g/kg
* Limons Grossiers	411	g/kg
* Sables Fins	139	g/kg
* Sables Grossiers	45	g/kg

Indice de battance

1.8

Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

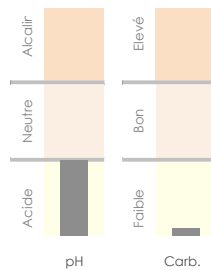
Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 6.5

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 1.0 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 15.1 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 8.7 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

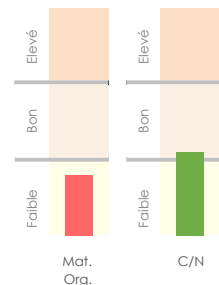
Rapport C/N 8.4

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17269-25

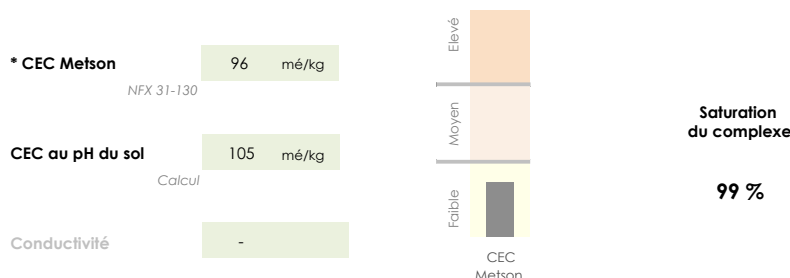
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : GM-01  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.5 - GM-01 - CA01B.WW011.6.5 - 46°05'01.3"N 4°53'58.0"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

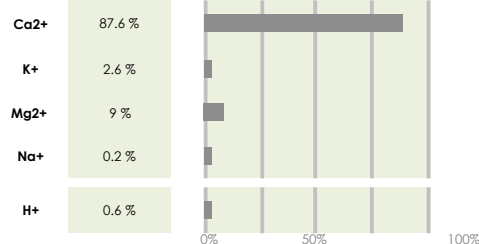
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

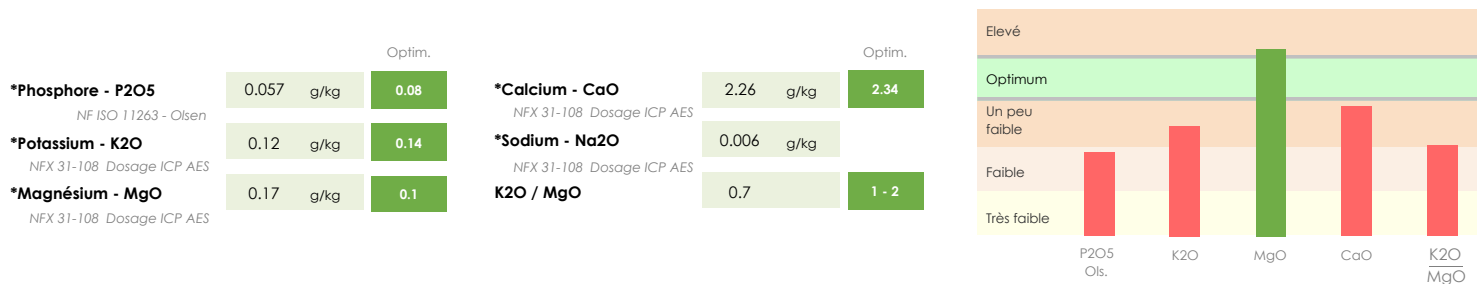
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



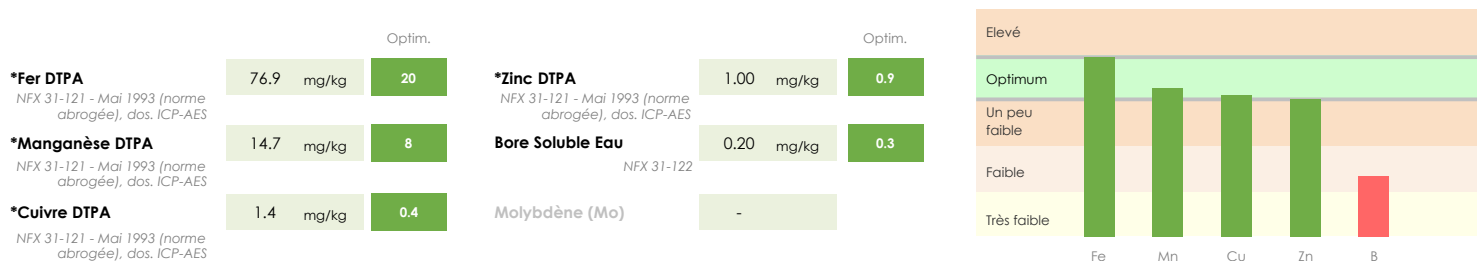
## Taux de saturation par cations



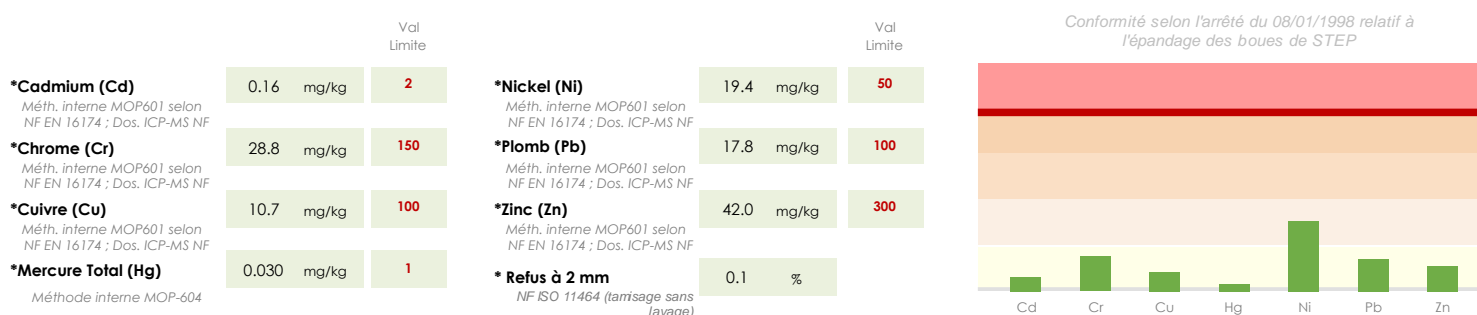
## Éléments majeurs échangeables



## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GM-01  
 Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
 Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.5 - GM-01 - CA01B.WW011.6.5 - 46°05'01.3"N 4°53'58.0"E  
 Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34813-1

Numéro Labo. : T-17269-25

Date de réception : 08/12/2025  
 Date début analyses : 08/12/2025  
 Date fin analyses : 23/12/2025  
 Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.2

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.35 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : GM-01

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.5 - GM-01 - CA01B.WW011.6.5 - 46°05'01.3"N 4°53'58.0"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34813-1

Numéro Labo. : T-17269-25

## Conseil de fumure

	BLE TENDRE HIVER			
Objectifs de rendement	85 q/ha			
Devenir des résidus	RECOLTES			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	95	145	25	45
Fixation à l'entretien	20	10	0	0
Lessivage	0	10	10	370
Fumure d'entretien	<b>115</b>	<b>165</b>	<b>35</b>	<b>415</b>
Majoration - Minoration	25	0	-20	300
<b>Besoins annuels</b>	<b>140</b>	<b>165</b>	<b>15</b>	<b>715</b>

*(restant à apporter en unités par hectare)*

## Commentaires

### CHAULAGE :

Les besoins totaux de redressement ont été évalués à 300 unités/ha de CaO.

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Parcelle** : GM003-1  
**Commune** : FRANCHELEINS (01)  
**Coordonnées** : E : 4.8353805, N : 46.0678842

**Réf. échantillon** : CA01B.WW007.41.2 - GM003-1 - CA01B.WW007.41.2  
**Date de prélèvement** : 05/12/2025

Informations Laboratoire

**Dossier** : LAB25-34953-1 **Numéro Labo.** : T-17313-25

**Date de réception** : 09/12/2025

**Date début analyses** : 09/12/2025

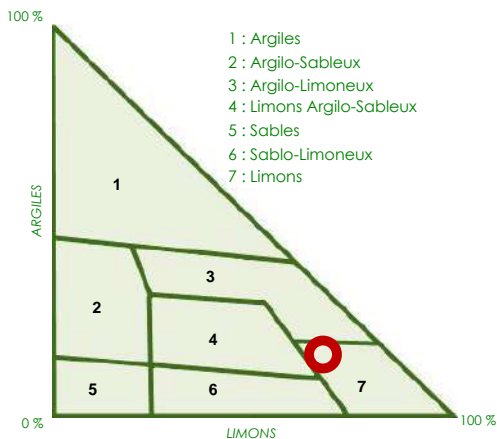
**Date fin analyses** : 25/12/2025

**Date d'édition** : 25/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	156	g/kg
* Limons Fins	209	g/kg
* Limons Grossiers	450	g/kg
* Sables Fins	163	g/kg
* Sables Grossiers	21	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1.6

Sol battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli

-

Capacité de rétention (pF 2.8)

-

Point de flétrissement (pF 4.2)

-

Réserve Utile (RU)

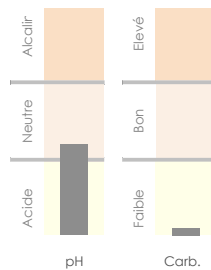
-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau

6.7

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux

< 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total

1.8 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique

25.4 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total

14.7 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N

8.3

Carbone labile

-

Niveau Carb. labile

-

Exprimé en % du C org.

Optim.

20

8-12



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17313-25

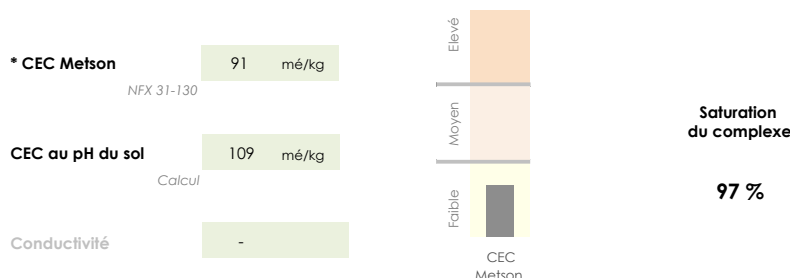
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : GM003-1  
Commune : FRANCHELEINS (01)  
Coordonnées : E : 4.8353805, N : 46.0678842Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.2 - GM003-1 - CA01B.WW007.41.2  
Date de prélèvement : 05/12/2025

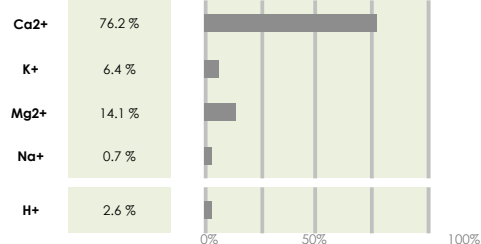
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 25/12/2025  
Date d'édition : 25/12/2025

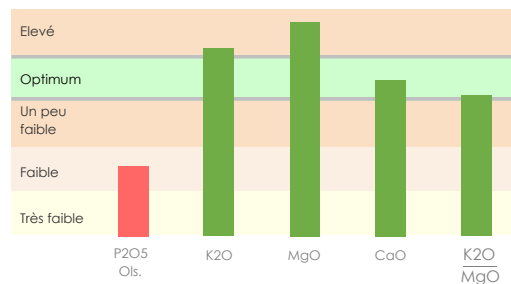
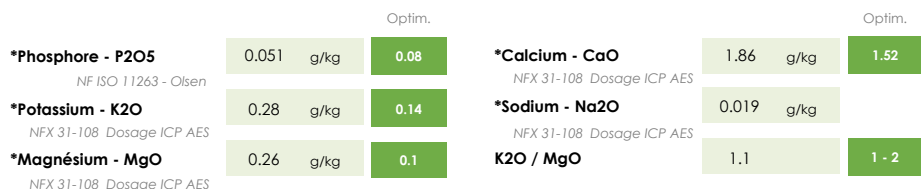
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



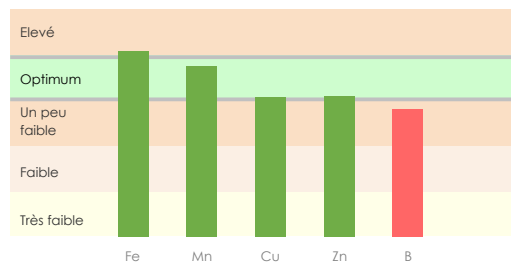
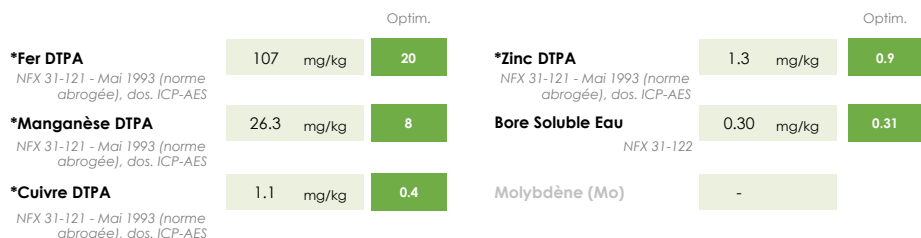
## Taux de saturation par cations



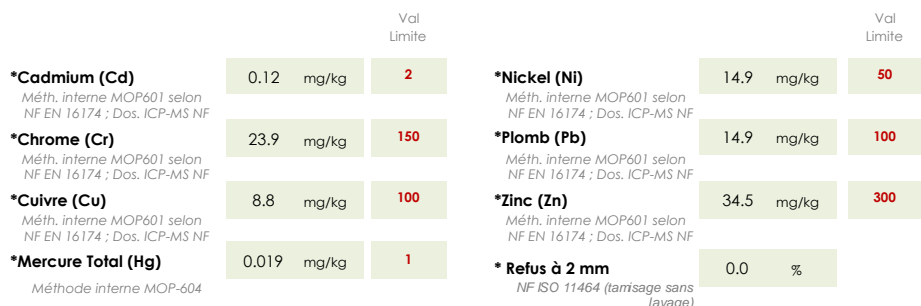
## Éléments majeurs échangeables



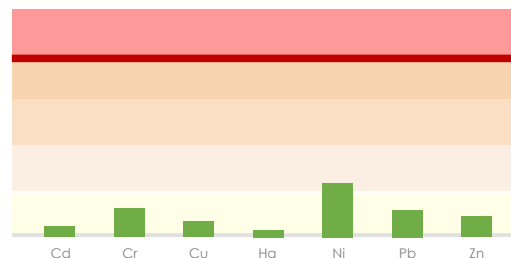
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GM003-1  
 Commune : FRANCHELEINS (01)  
 Coordonnées : E : 4.8353805, N : 46.0678842

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.2 - GM003-1 - CA01B.WW007.41.2  
 Date de prélèvement : 05/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34953-1

Numéro Labo. : T-17313-25

Date de réception : 09/12/2025  
 Date début analyses : 09/12/2025  
 Date fin analyses : 25/12/2025  
 Date d'édition : 25/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.8

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.19 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : GM003-1

Réf. échantillon :

CA01B.WW007.41.2 - GM003-1 - CA01B.WW007.41.2

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34953-1

Numéro Labo. : T-17313-25

## Conseil de fumure

	PRAIRIE fauche			
Objectifs de rendement	6 t/ha MS			
Devenir des résidus				
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	55	160	20	0
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	0	0	0
Fumure d'entretien	<b>65</b>	<b>160</b>	<b>20</b>	<b>0</b>
Majoration - Minoration	15	-110	-15	0
<b>Besoins annuels</b>	<b>80</b>	<b>50</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

*(restant à apporter en unités par hectare)*

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE:

Maintenez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit dépend des pertes annuelles estimées.

### SODIUM :

Pour augmenter l'appétence de votre herbe ou de votre fourrage, appliquez 20 kg/ha de Sodium (Na2O)

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Parcelle** : GM006-5  
**Commune** : FRANCHELEINS (01)  
**Coordonnées** : E : 4.831927, N : 46.063595

**Réf. échantillon** : CA01B.WW007.41.3 - GM006-5 - CA01B.WW007.41.3  
**Date de prélèvement** : 05/12/2025

Informations Laboratoire

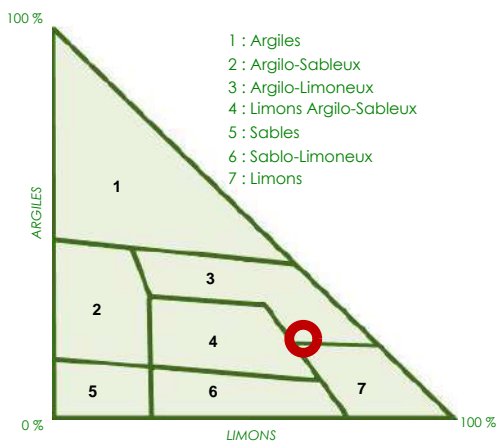
**Dossier** : LAB25-34951-1 **Numéro Labo.** : T-17311-25

**Date de réception** : 09/12/2025  
**Date début analyses** : 09/12/2025  
**Date fin analyses** : 23/12/2025  
**Date d'édition** : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	202	g/kg
* Limons Fins	207	g/kg
* Limons Grossiers	403	g/kg
* Sables Fins	162	g/kg
* Sables Grossiers	26	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

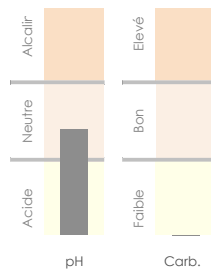
1,4

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau : 6.9  
NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux : < 0.5 %  
NF EN ISO 10 693

\* Azote Total : 1.7 g/kg  
NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique : 23.6 g/kg **19**  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

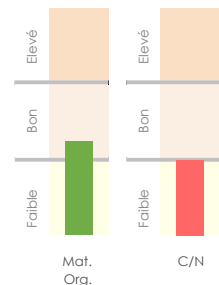
\* C. organique total : 13.6 g/kg  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N : 8.0 **8-12**

Carbone labile : -

Niveau Carb. labile : -  
Exprimé en % du C org.

Optim.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17311-25

Version n° 0  
Page 1/3

**ORGANISME** CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

**Informations Client**

Parcelle : GM006-5  
Commune : FRANCHELEINS (01)  
Coordonnées : E : 4.831927, N : 46.063595

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.3 - GM006-5 - CA01B.WW007.41.3  
Date de prélèvement : 05/12/2025

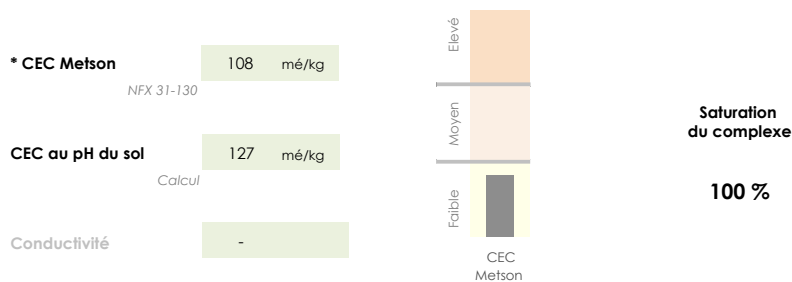
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34951-1 Numéro Labo. : T-17311-25

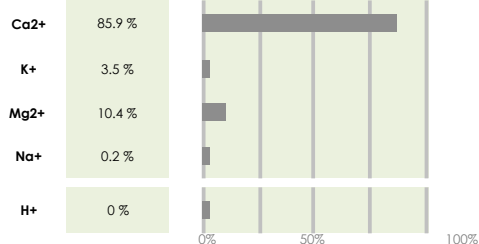
Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

Informations Laboratoire

Complexe argilo-humique et C.E.C.

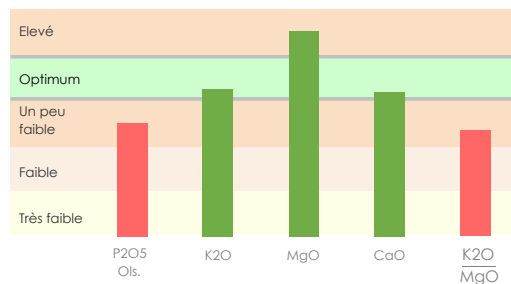


Taux de saturation par cations



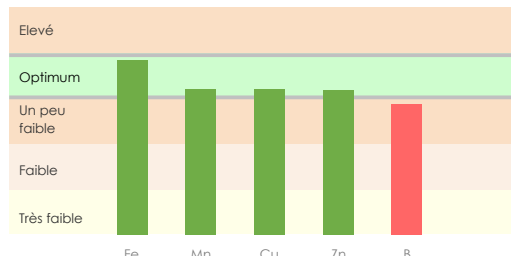
Éléments majeurs échangeables

<b>*Phosphore - P2O5</b> NF ISO 11263 - Olsen	0.070 g/kg	Optim. 0.08	<b>*Calcium - CaO</b> NFX 31-108 Dosage ICP AES	2.80 g/kg	Optim. 2.57
<b>*Potassium - K2O</b> NFX 31-108 Dosage ICP AES	0.18 g/kg	0.16	<b>*Sodium - Na2O</b> NFX 31-108 Dosage ICP AES	0.007 g/kg	
<b>*Magnésium - MgO</b> NFX 31-108 Dosage ICP AES	0.23 g/kg	0.1	<b>K2O / MgO</b>	0.8	1 - 2



Oligos éléments assimilables

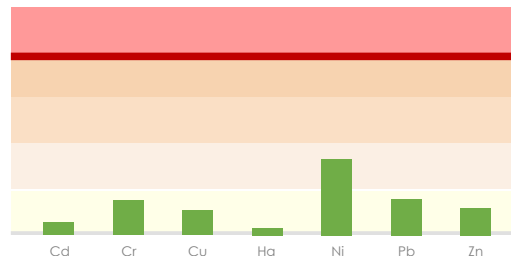
<b>*Fer DTPA</b> NFX 31-121 - Mai 1993 (norme abrogée), dos. ICP-AES	70.2 mg/kg	Optim. 20	<b>*Zinc DTPA</b> NFX 31-121 - Mai 1993 (norme abrogée), dos. ICP-AES	1.7 mg/kg	Optim. 1
<b>*Manganèse DTPA</b> NFX 31-121 - Mai 1993 (norme abrogée), dos. ICP-AES	12.7 mg/kg	8	<b>Bore Soluble Eau</b> NFX 31-122	0.32 mg/kg	0.33
<b>*Cuivre DTPA</b> NFX 31-121 - Mai 1993 (norme abrogée), dos. ICP-AES	2.1 mg/kg	0.4	<b>Molybdène (Mo)</b>	-	



Éléments traces métalliques

<b>*Cadmium (Cd)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	0.14 mg/kg	Val Limite 2	<b>*Nickel (Ni)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	21.1 mg/kg	Val Limite 50
<b>*Chrome (Cr)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	28.7 mg/kg	150	<b>*Plomb (Pb)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	19.9 mg/kg	100
<b>*Cuivre (Cu)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	13.6 mg/kg	100	<b>*Zinc (Zn)</b> Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP-MS NF	45.4 mg/kg	300
<b>*Mercure Total (Hg)</b> Méthode interne MOP-604	0.023 mg/kg	1	<b>* Refus à 2 mm</b> NF ISO 11464 (tamisage sans lavage)	0.2 %	

Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17311-25

Version n° 0  
Page 2/3

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GM006-5  
 Commune : FRANCHELEINS (01)  
 Coordonnées : E : 4.831927, N : 46.063595

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.3 - GM006-5 - CA01B.WW007.41.3  
 Date de prélèvement : 05/12/2025

Dossier : LAB25-34951-1

Numéro Labo. : T-17311-25

Date de réception : 09/12/2025  
 Date début analyses : 09/12/2025  
 Date fin analyses : 23/12/2025  
 Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.0

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.48 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : GM006-5

Réf. échantillon :

CA01B.WW007.41.3 - GM006-5 - CA01B.WW007.41.3

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34951-1

Numéro Labo. : T-17311-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	100 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	70	50	15	10
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	10	10	460
Fumure d'entretien	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>470</b>
Majoration - Minoration	20	0	-5	-470
<b>Besoins annuels</b>	<b>105</b>	<b>60</b>	<b>20</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE:

Maintenez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit dépend des pertes annuelles estimées.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GP004-2  
Commune : FRANCHELEINS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.6 - GP004-2 - CA01B.WW011.6.6 - 46°04'32.8"N 4°49'37.1"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

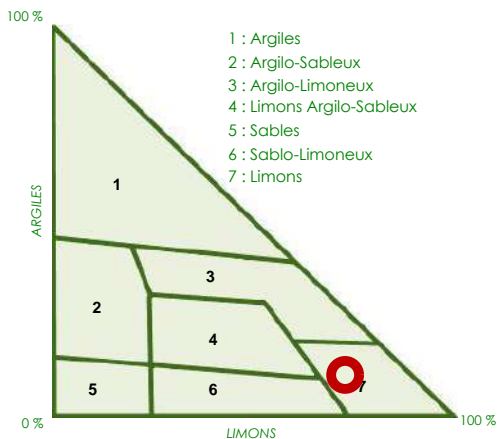
Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34818-1 Numéro Labo. : T-17274-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	103	g/kg
* Limons Fins	227	g/kg
* Limons Grossiers	487	g/kg
* Sables Fins	153	g/kg
* Sables Grossiers	31	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

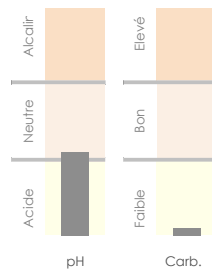
3.1

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau : 6.6  
NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux : < 0.5 %  
NF EN ISO 10 693

\* Azote Total : 0.85 g/kg  
NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique : 12.3 g/kg  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

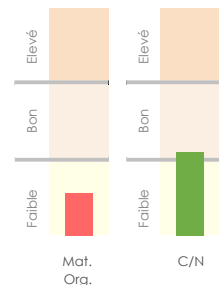
\* C. organique total : 7.1 g/kg  
NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

Rapport C/N : 8.4

Carbone labile : -

Niveau Carb. labile : -  
Exprimé en % du C org.

Optim.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17274-25

Version n° 0  
Page 1/3

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GP004-2  
Commune : FRANCHELEINS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.6 - GP004-2 - CA01B.WW011.6.6 - 46°04'32.8"N 4°49'37.1"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

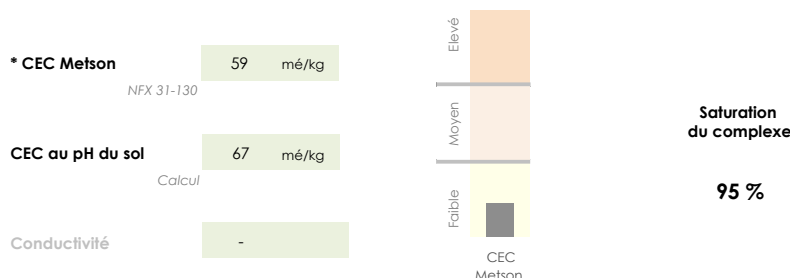
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34818-1

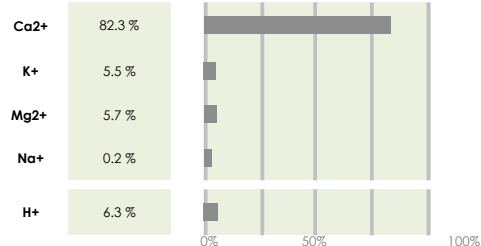
Numéro Labo. : T-17274-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

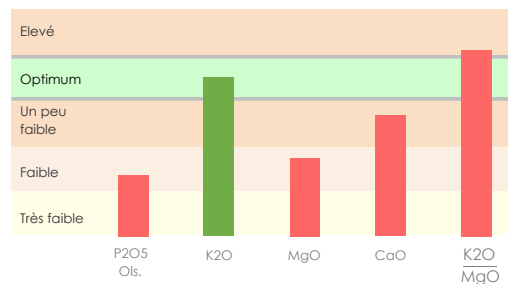
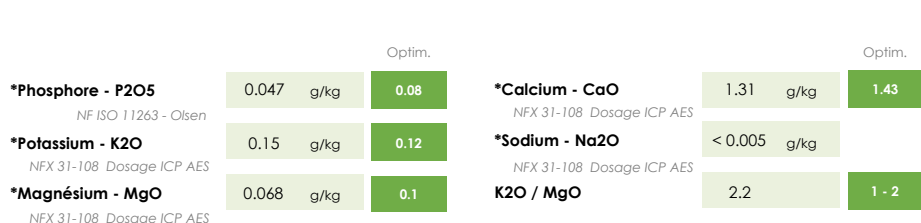
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



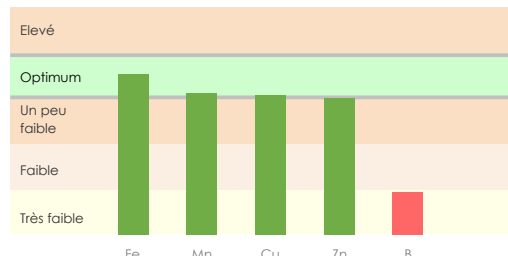
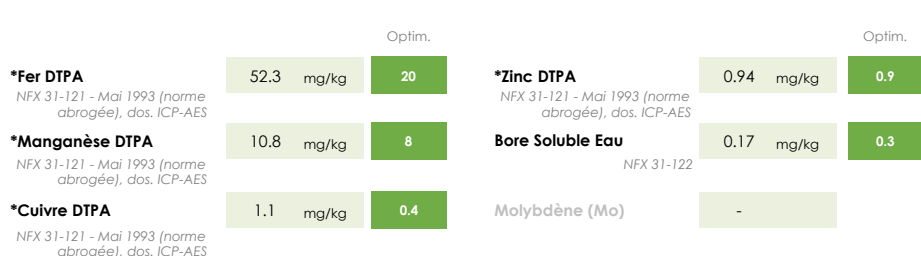
## Taux de saturation par cations



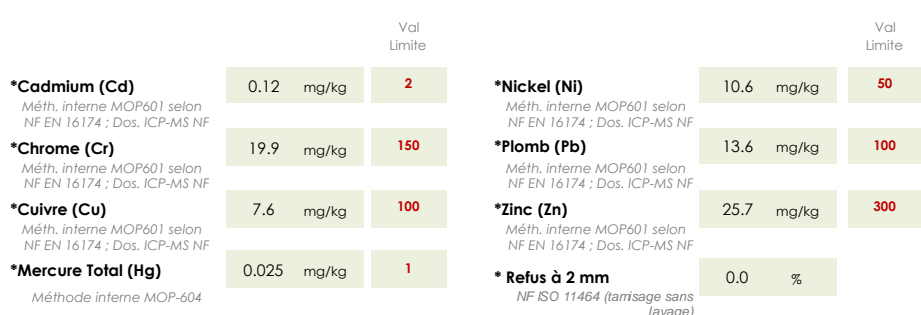
## Éléments majeurs échangeables



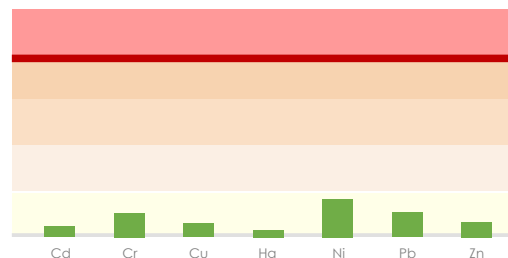
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GP004-2  
 Commune : FRANCHELEINS (01)  
 Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.6 - GP004-2 - CA01B.WW011.6.6 - 46°04'32.8"N 4°49'37.1"E  
 Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34818-1

Numéro Labo. : T-17274-25

Date de réception : 08/12/2025  
 Date début analyses : 08/12/2025  
 Date fin analyses : 23/12/2025  
 Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.6

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.78 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : GP004-2

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.6 - GP004-2 - CA01B.WW011.6.6 - 46°04'32.8"N 4°49'37.1"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34818-1

Numéro Labo. : T-17274-25

## Conseil de fumure

	BLE TENDRE HIVER			
Objectifs de rendement	85 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	75	60	15	10
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	20	20	380
Fumure d'entretien	<b>90</b>	<b>80</b>	<b>35</b>	<b>390</b>
Majoration - Minoration	25	-55	0	400
<b>Besoins annuels</b>	<b>115</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>790</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### CHAULAGE :

Les besoins totaux de redressement ont été évalués à 400 unités/ha de CaO.

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses

# TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

### Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GP012  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.7 - GP012 - CA01B.WW011.6.7 - 46°01'46.5"N 4°50'02.3"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

### Informations Laboratoire

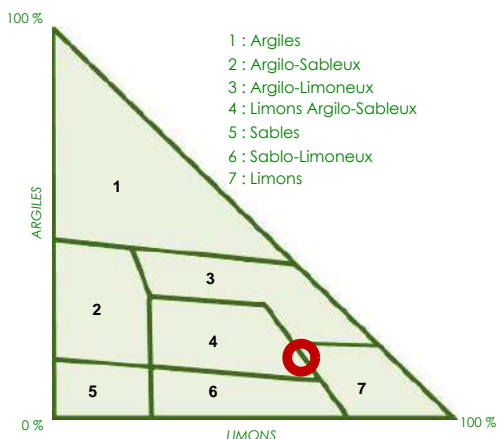
Dossier : LAB25-34812-1 Numéro Labo. : T-17268-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	153	g/kg
* Limons Fins	182	g/kg
* Limons Grossiers	423	g/kg
* Sables Fins	186	g/kg
* Sables Grossiers	57	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

### Indice de battance

2
Sol très battant

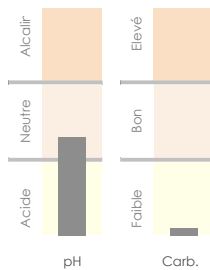
Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

## Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 6.8

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 0.91 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 14.9 g/kg 20

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 8.6 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

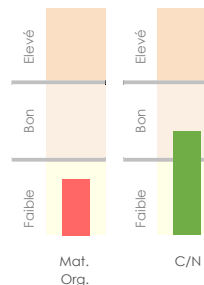
Rapport C/N 9,5 8-12

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17268-25

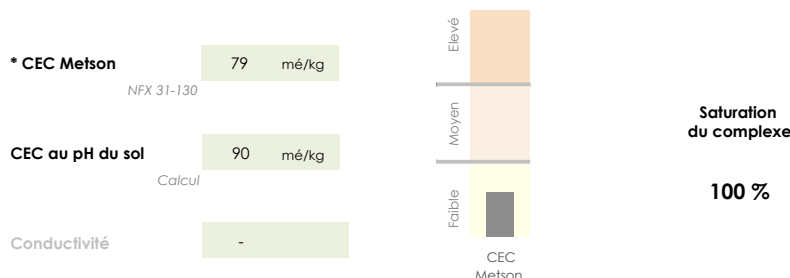
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : GP012  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.7 - GP012 - CA01B.WW011.6.7 - 46°01'46.5"N 4°50'02.3"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

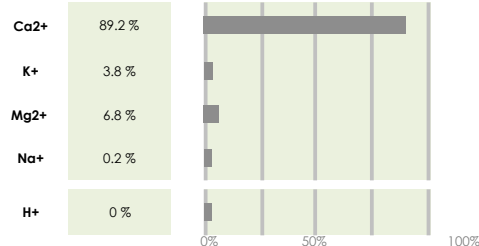
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

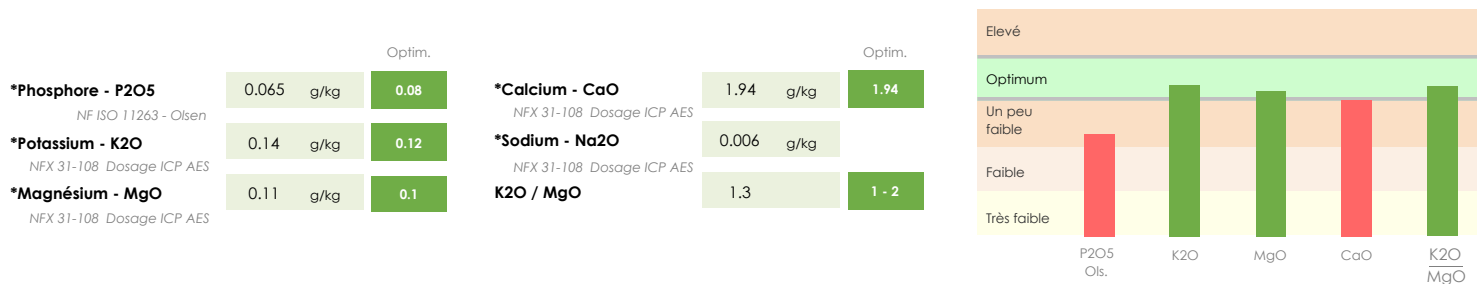
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



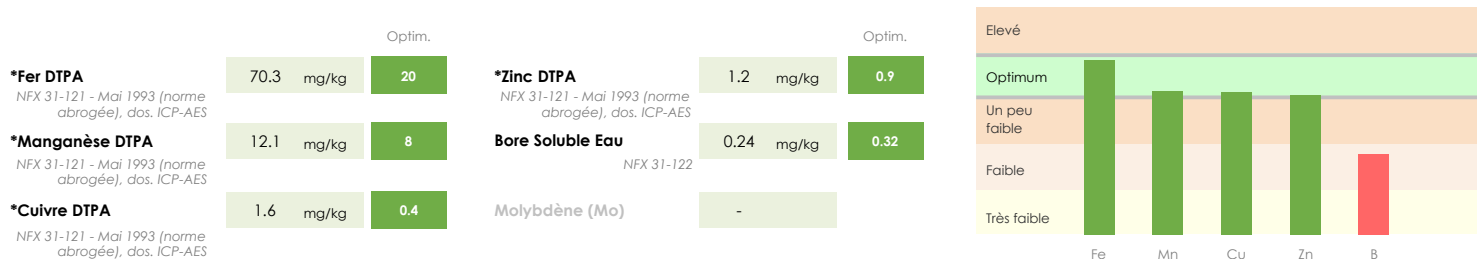
## Taux de saturation par cations



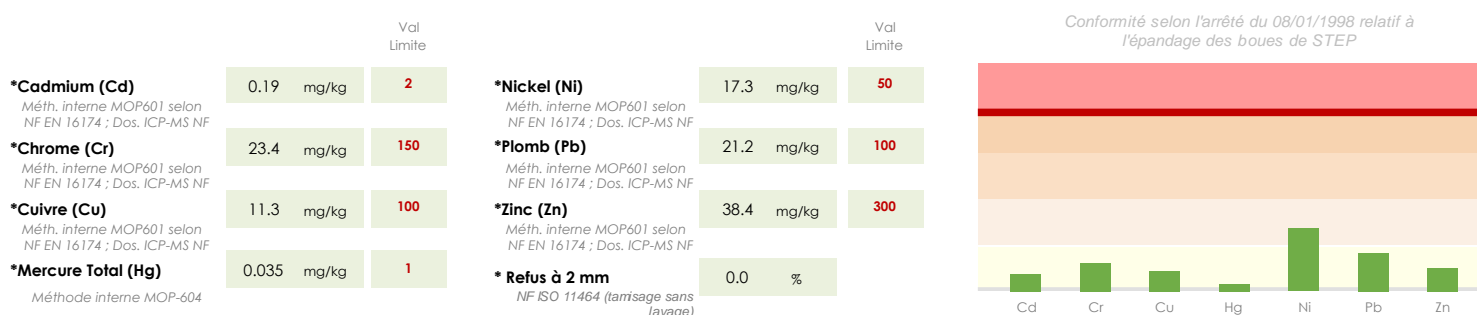
## Éléments majeurs échangeables



## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GP012  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.7 - GP012 - CA01B.WW011.6.7 - 46°01'46.5"N 4°50'02.3"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34812-1

Numéro Labo. : T-17268-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.9

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.97 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : GP012

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.7 - GP012 - CA01B.WW011.6.7 - 46°01'46.5"N 4°50'02.3"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34812-1

Numéro Labo. : T-17268-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	100 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	70	50	15	10
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	10	10	430
Fumure d'entretien	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>440</b>
Majoration - Minoration	20	0	0	0
<b>Besoins annuels</b>	<b>105</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>440</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GP015  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.8 - GP015 - CA01B.WW011.6.8 - 46°02'05.4"N 4°53'42.2"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

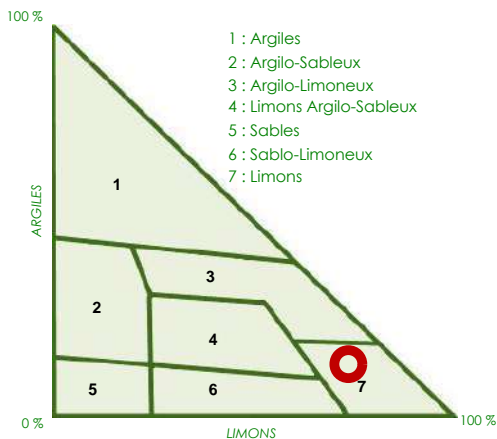
Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34816-1 Numéro Labo. : T-17272-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	131	g/kg
* Limons Fins	292	g/kg
* Limons Grossiers	430	g/kg
* Sables Fins	128	g/kg
* Sables Grossiers	19	g/kg

Indice de battance

2,9

Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

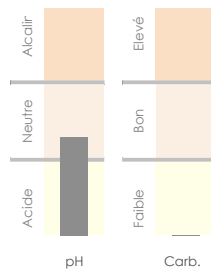
Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 6.8

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 0.91 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 13.1 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 7.6 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

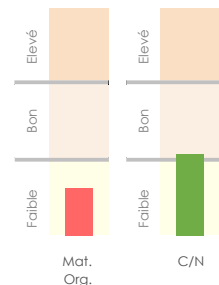
Rapport C/N 8.3

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

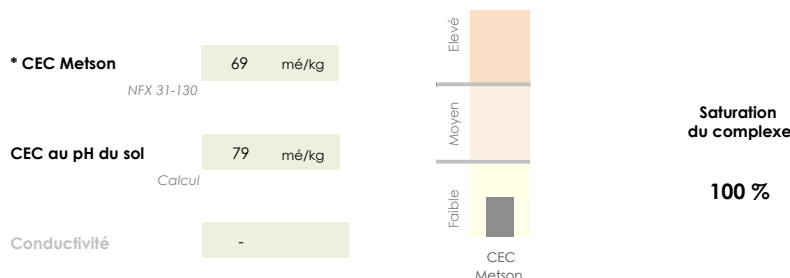
Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17272-25

Version n° 0  
Page 1/3

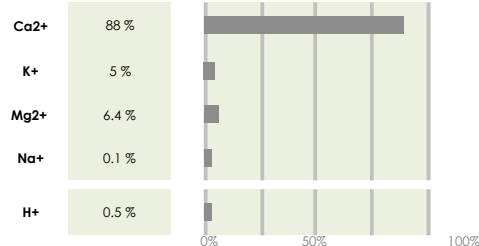
Parcelle : GP015  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.8 - GP015 - CA01B.WW011.6.8 - 46°02'05.4"N 4°53'42.2"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

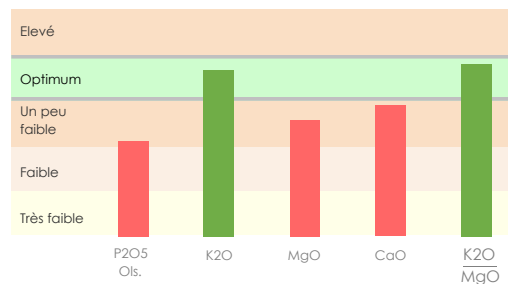
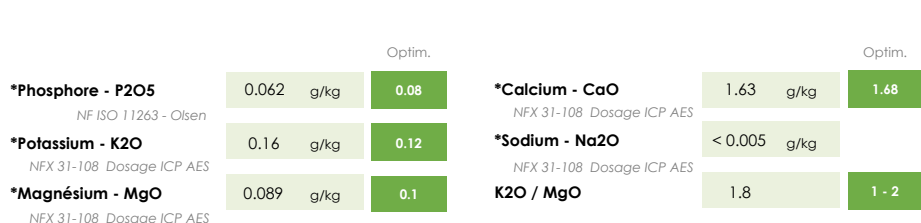
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



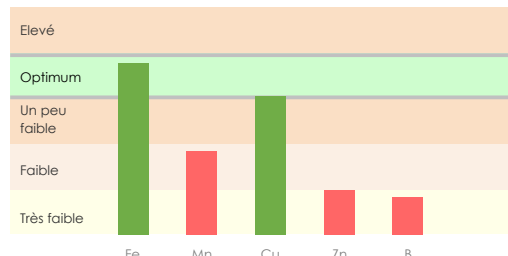
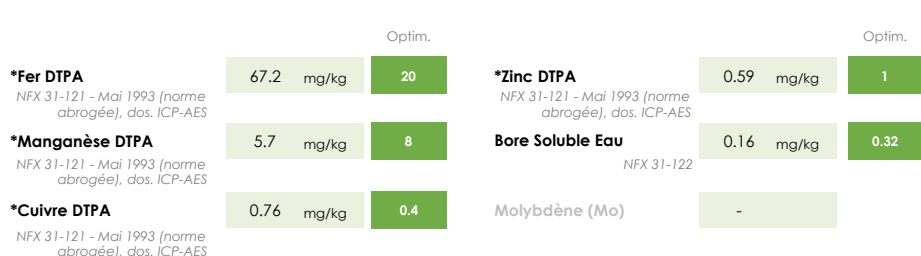
## Taux de saturation par cations



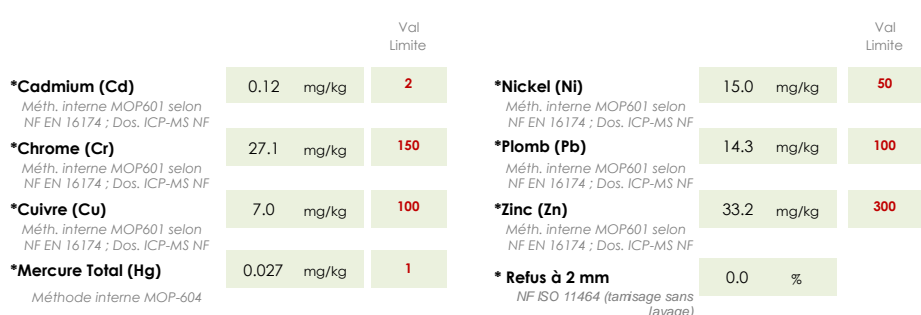
## Éléments majeurs échangeables



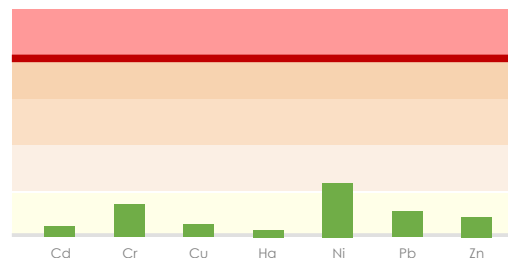
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GP015  
Commune : VILLENEUVE (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.8 - GP015 - CA01B.WW011.6.8 - 46°02'05.4"N 4°53'42.2"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34816-1

Numéro Labo. : T-17272-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.9

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.91 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : GP015

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.8 - GP015 - CA01B.WW011.6.8 - 46°02'05.4"N 4°53'42.2"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34816-1

Numéro Labo. : T-17272-25

## Conseil de fumure

	COLZA			
Objectifs de rendement	38 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	55	40	15	20
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	20	20	440
Fumure d'entretien	<b>65</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>460</b>
Majoration - Minoration	35	-15	10	-460
<b>Besoins annuels</b>	<b>100</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### ZINC :

Faire un apport de correction en appliquant 3 kg/ha de zinc (Zn) au sol ou 250 g en pulvérisation foliaire.

### MANGANESE :

Doit être apporté en pulvérisation foliaire à raison de 150 à 250 g/ha de manganèse (Mn).

### MATIERE ORGANIQUE :

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GP026  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.9 - GP026 - CA01B.WW011.6.9 - 46°03'31.1"N 4°52'45.4"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

Informations Laboratoire

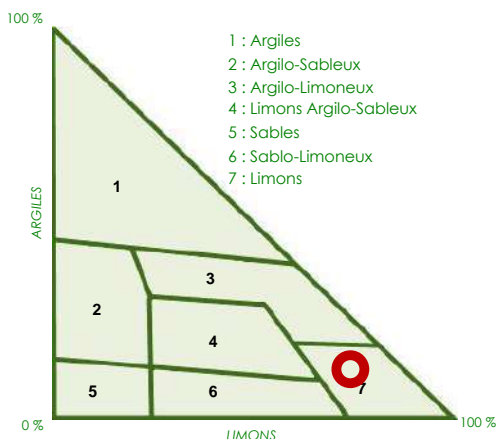
Dossier : LAB25-34815-1 Numéro Labo. : T-17271-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	123	g/kg
* Limons Fins	272	g/kg
* Limons Grossiers	455	g/kg
* Sables Fins	132	g/kg
* Sables Grossiers	17	g/kg

Indice de battance

3

Sol très battant

Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

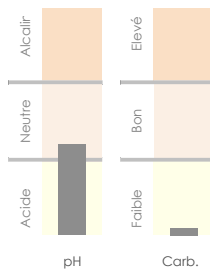
Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 6.7

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 0.86 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 12.4 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 7.2 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

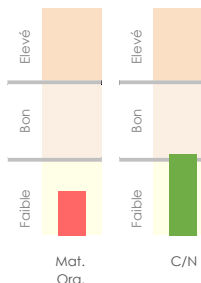
Rapport C/N 8.3

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

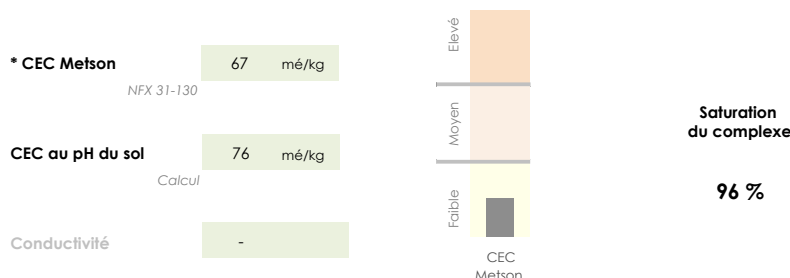
Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17271-25

Version n° 0  
Page 1/3

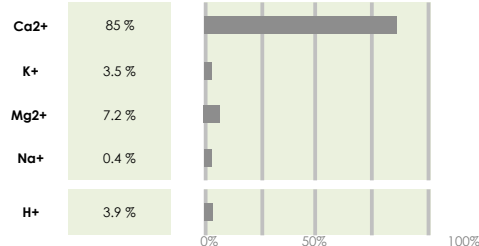
Parcelle : GP026  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.9 - GP026 - CA01B.WW011.6.9 - 46°03'31.1"N 4°52'45.4"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

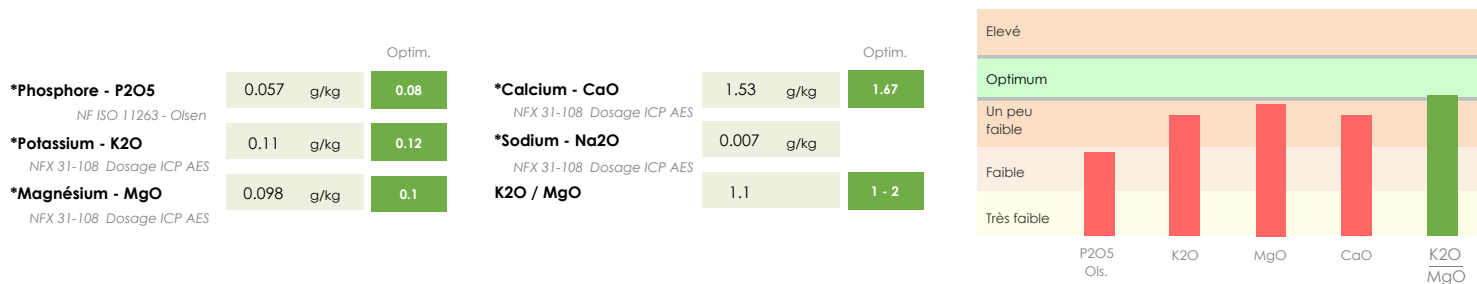
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



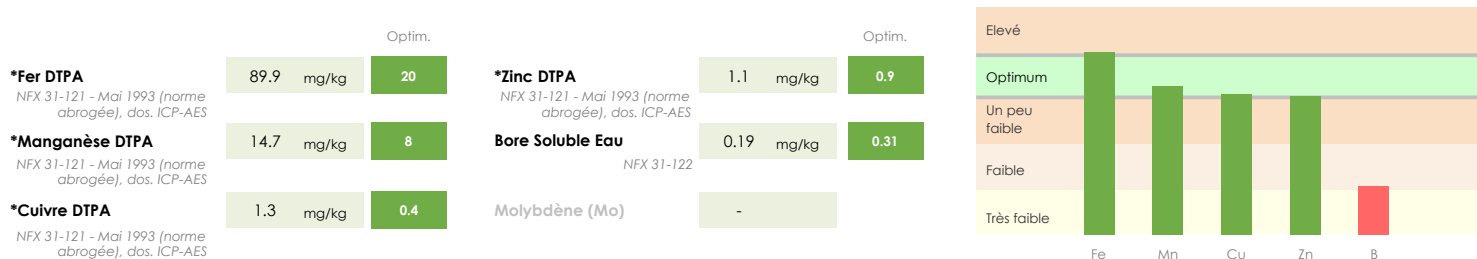
## Taux de saturation par cations



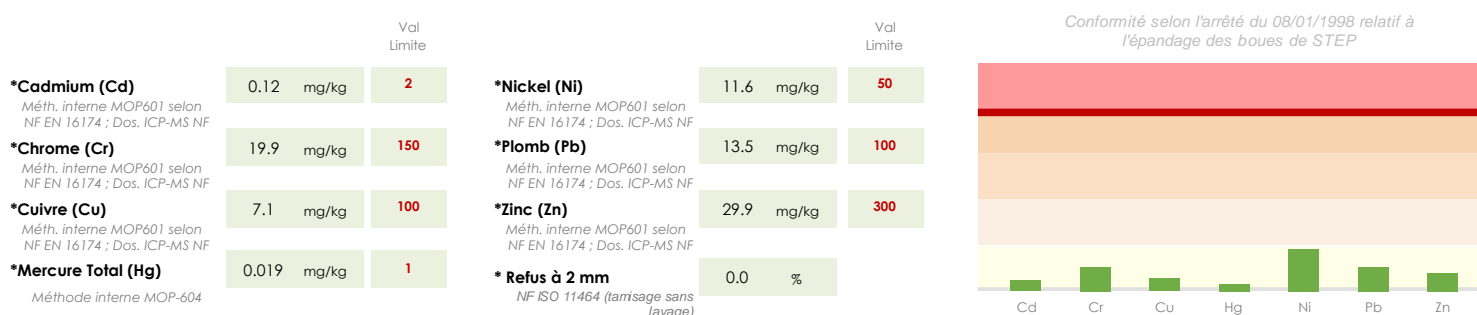
## Éléments majeurs échangeables



## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : GP026  
Commune : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (01)  
Coordonnées : -

Réf. échantillon : CA01B.WW011.6.9 - GP026 - CA01B.WW011.6.9 - 46°03'31.1"N 4°52'45.4"E  
Date de prélèvement : 28/11/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34815-1

Numéro Labo. : T-17271-25

Date de réception : 08/12/2025  
Date début analyses : 08/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

5.4

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 0.85 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : GP026

Réf. échantillon :

CA01B.WW011.6.9 - GP026 - CA01B.WW011.6.9 - 46°03'31.1"N 4°52'45.4"E

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34815-1

Numéro Labo. : T-17271-25

## Conseil de fumure

	COLZA			
Objectifs de rendement	38 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	55	40	15	20
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	20	20	400
Fumure d'entretien	<b>65</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>420</b>
Majoration - Minoration	50	15	10	600
<b>Besoins annuels</b>	<b>115</b>	<b>75</b>	<b>45</b>	<b>1020</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### CHAULAGE :

Les besoins totaux de redressement ont été évalués à 600 unités/ha de CaO.

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MATIERE ORGANIQUE :

Corrigez votre taux avec un amendement potentiellement riche en humus stable (Lignine/ cellulose). La dose de produit est à définir en fonction du niveau souhaitable à atteindre.

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : SB09  
Commune : RANCE (01)  
Coordonnées : E : 4.860389, N : 45.949326

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.8 - SBO9 - CA01B.WW007.41.8  
Date de prélèvement : 05/12/2025

Informations Laboratoire

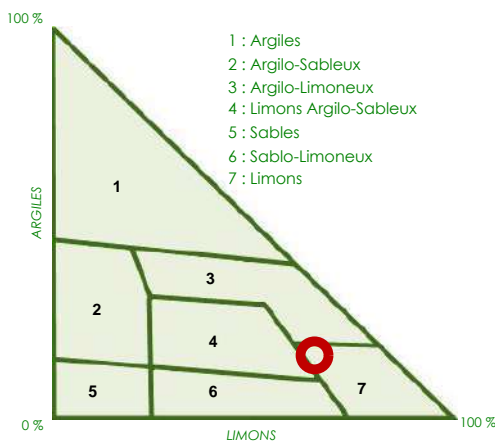
Dossier : LAB25-34949-1 Numéro Labo. : T-17310-25

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	159	g/kg
* Limons Fins	202	g/kg
* Limons Grossiers	436	g/kg
* Sables Fins	176	g/kg
* Sables Grossiers	26	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1.2

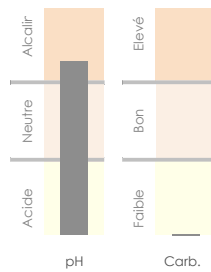
Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 7.8

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 1.9 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 29.2 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 16.9 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

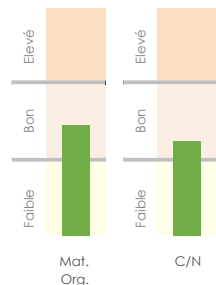
Rapport C/N 9,0

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



## SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17310-25

Version n° 0  
Page 1/3

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : SB09  
Commune : RANCE (01)  
Coordonnées : E : 4.860389, N : 45.949326

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.8 - SBO9 - CA01B.WW007.41.8  
Date de prélèvement : 05/12/2025

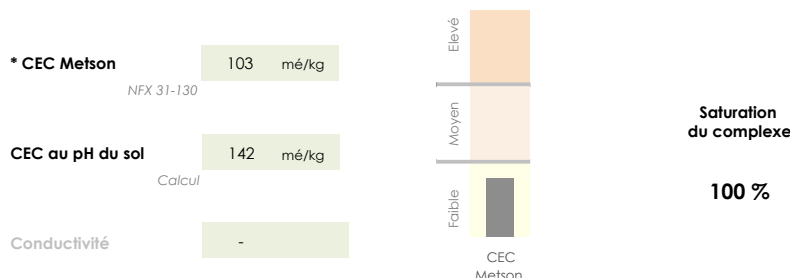
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Dossier : LAB25-34949-1

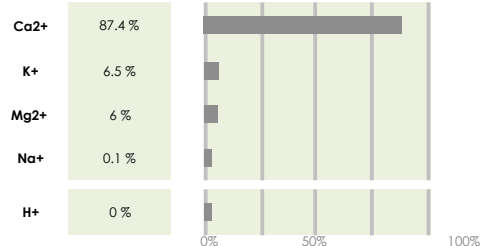
Numéro Labo. : T-17310-25

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

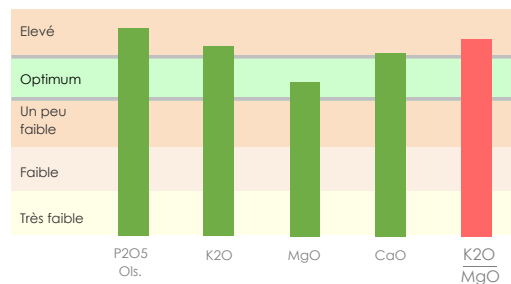
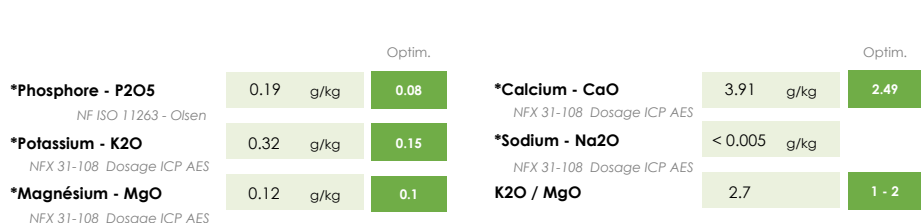
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



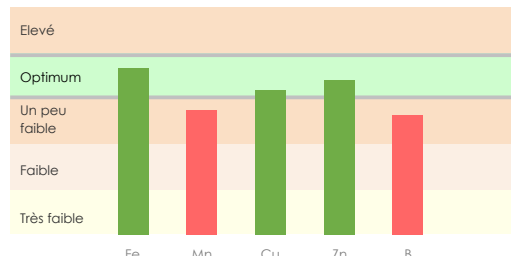
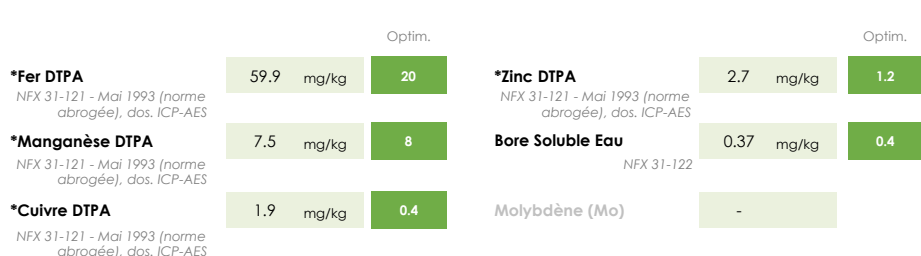
## Taux de saturation par cations



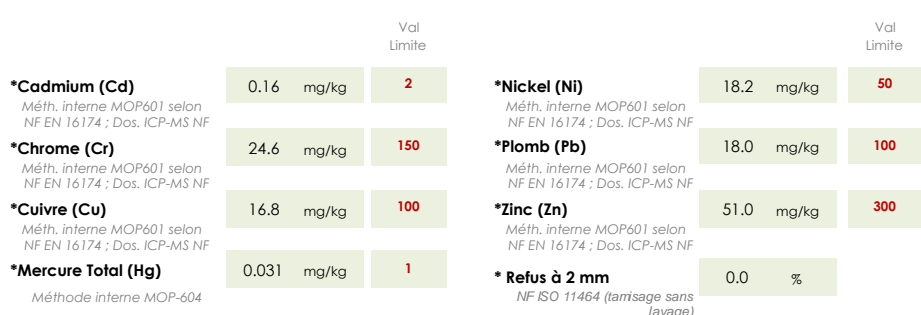
## Éléments majeurs échangeables



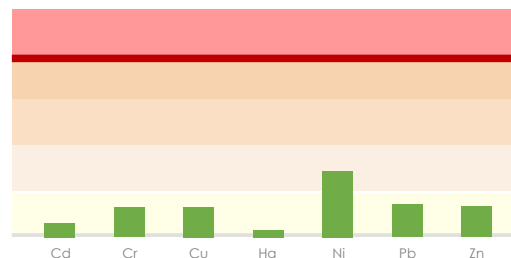
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : SB09  
Commune : RANCE (01)  
Coordonnées : E : 4.860389, N : 45.949326

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.8 - SBO9 - CA01B.WW007.41.8  
Date de prélèvement : 05/12/2025

Dossier : LAB25-34949-1

Numéro Labo. : T-17310-25

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

7.1

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.25 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17310-25

Version n° 0  
Page 3/3

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : SB09

Réf. échantillon :

CA01B.WW007.41.8 - SBO9 - CA01B.WW007.41.8

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34949-1

Numéro Labo. : T-17310-25

## Conseil de fumure

	ORGE D'HIVER			
Objectifs de rendement	75 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	60	50	15	10
Fixation à l'entretien	10	0	0	0
Lessivage	0	10	10	690
Fumure d'entretien	<b>70</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>700</b>
Majoration - Minoration	-35	-40	-15	-700
<b>Besoins annuels</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Commentaires

### BORE :

Faire un apport de correction en appliquant 1 à 1,5 Kg/ha de Bore (B) au sol, ou 300 à 500 g/ha de Bore en application foliaire.

### MANGANESE :

Doit être apporté en pulvérisation foliaire à raison de 150 à 250 g/ha de manganèse (Mn).

## Rapport d'analyses TERRE

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

01003 BOURG-EN-BRESSE

Informations Client

ORGANISME CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
CELLULE AGRONOMIQUE  
4 Avenue du champ de foire BP 84  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : SM1  
Commune : FRANCHELEINS (01)  
Coordonnées : E : 4.838965, N : 46.082522

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.1 - SM1 - CA01B.WW007.41.1  
Date de prélèvement : 05/12/2025

Informations Laboratoire

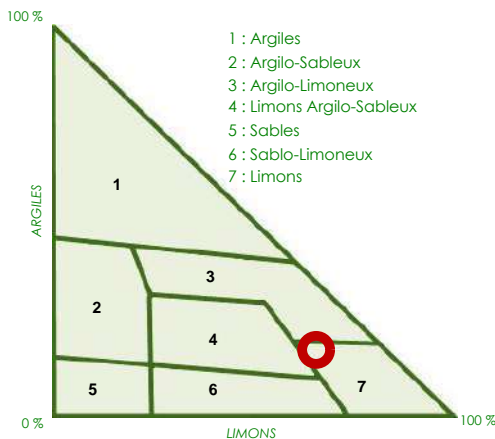
Dossier : LAB25-34948-1 Numéro Labo. : T-17309-25

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Texture et granulométrie

NFX 31-107 sans décarbonatation



* Argiles	168	g/kg
* Limons Fins	219	g/kg
* Limons Grossiers	423	g/kg
* Sables Fins	147	g/kg
* Sables Grossiers	43	g/kg

Bouclage à 100% sur la fraction minérale

Indice de battance

1,4

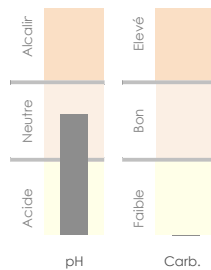
Calculé (Rémy Marin-Lafleche)

Stabilité structurale Bartoli	-
Capacité de rétention (pF 2.8)	-
Point de flétrissement (pF 4.2)	-
Réserve Utile (RU)	-

### Etat Calcique et Matière Organique

\* pH eau 7.1

NF EN ISO 10390



\* Carbonates totaux < 0.5 %

NF EN ISO 10 693

\* Azote Total 1.9 g/kg

NF ISO 13 878 (méthode Dumas)

\* Matière organique 28.3 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

\* C. organique total 16.4 g/kg

NF ISO 14 235 Sept. 1998 (abrogée)

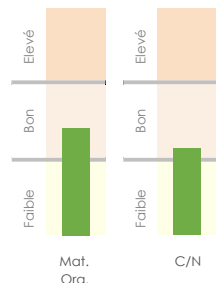
Rapport C/N 8.6

Carbone labile -

Niveau Carb. labile -

Exprimé en % du C org.

Optim.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Ce rapport comporte : 3 page(s)  
Rapport d'analyses n° : T-17309-25

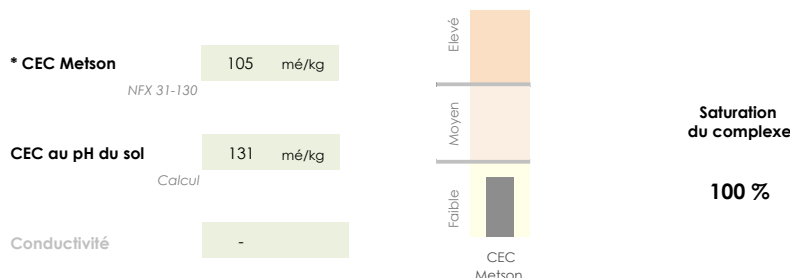
Version n° 0  
Page 1/3

Parcelle : SM1  
Commune : FRANCHELEINS (01)  
Coordonnées : E : 4.838965, N : 46.082522Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.1 - SM1 - CA01B.WW007.41.1  
Date de prélèvement : 05/12/2025

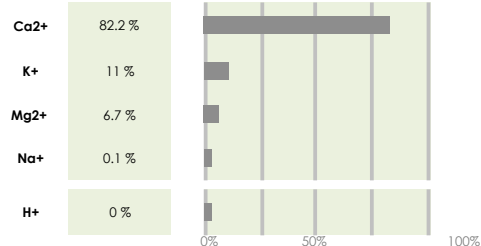
SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Date de réception : 09/12/2025  
Date début analyses : 09/12/2025  
Date fin analyses : 23/12/2025  
Date d'édition : 23/12/2025

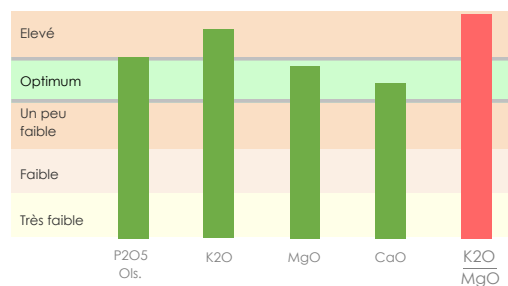
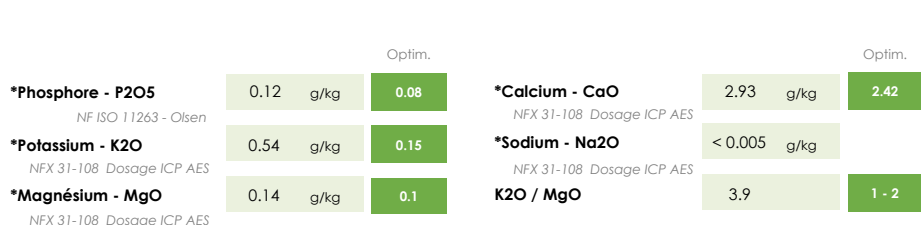
## Complexe argilo-humique et C.E.C.



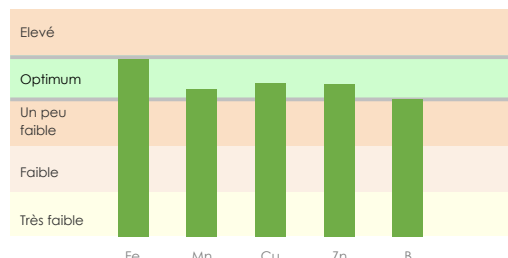
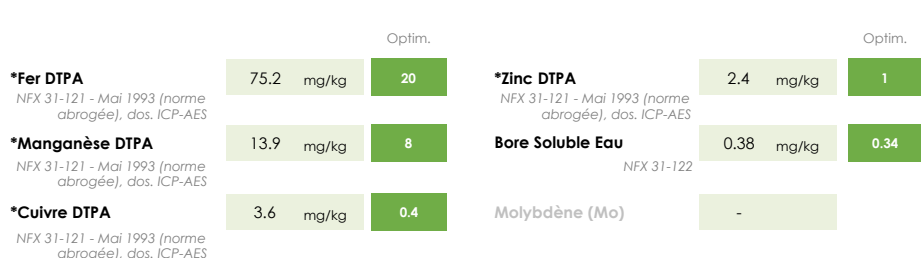
## Taux de saturation par cations



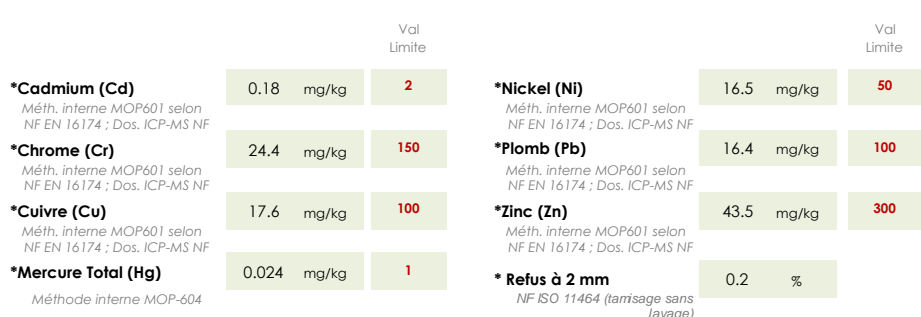
## Éléments majeurs échangeables



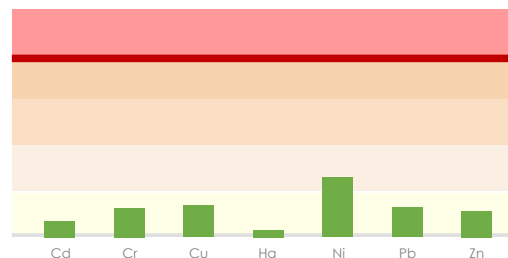
## Oligos éléments assimilables



## Éléments traces métalliques



Conformité selon l'arrêté du 08/01/1998 relatif à l'épandage des boues de STEP



L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ORGANISME  
 CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN  
 CELLULE AGRONOMIQUE  
 4 Avenue du champ de foire BP 84  
 01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

Parcelle : SM1  
 Commune : FRANCHELEINS (01)  
 Coordonnées : E : 4.838965, N : 46.082522

Réf. échantillon : CA01B.WW007.41.1 - SM1 - CA01B.WW007.41.1  
 Date de prélèvement : 05/12/2025

Dossier : LAB25-34948-1

Numéro Labo. : T-17309-25

Date de réception : 09/12/2025  
 Date début analyses : 09/12/2025  
 Date fin analyses : 23/12/2025  
 Date d'édition : 23/12/2025

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

## Statut calcique - pH - IPC

Résultats

Unités

Méthodes

\* pH KCl

6.5

- NF EN ISO 10390

Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (sur la base de la matière sèche à 105°C).

Les résultats de granulométrie sans décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb = 1000)

Les résultats de granulométrie avec décarbonatation sont bouclés à 1000 sur la partie minérale (Ag+Lim+Sb+Carbonates = 1000). Les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande.

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'Humidité Résiduelle (\*) déterminée selon la NF ISO 11465 est de 1.26 %. Ce résultat, représentant la teneur en eau après séchage et broyage, ne reflète pas la teneur en eau initiale de l'échantillon soumis à l'essai.

\* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.

Adrien TRITTER



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.



# SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (\*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ACCREDITATION COFRAC N°1-0751

## Conseil de Fumure TERRE

### Informations Client

Parcelle : SM1

Réf. échantillon :

CA01B.WW007.41.1 - SM1 - CA01B.WW007.41.1

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

### Informations Laboratoire

Dossier : LAB25-34948-1

Numéro Labo. : T-17309-25

## Conseil de fumure

	MAIS GRAIN			
Objectifs de rendement	110 q/ha			
Devenir des résidus	ENFOUIS			
Apport organique				
	P2O5	K2O	MgO	CaO
Exportations	75	55	20	10
Fixation à l'entretien	15	0	0	0
Lessivage	0	10	10	510
Fumure d'entretien	<b>90</b>	<b>65</b>	<b>30</b>	<b>520</b>
Majoration - Minoration	-25	-35	0	-520
<b>Besoins annuels</b>	<b>65</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>

(restant à apporter en unités par hectare)

## Rapport d'analyses RELIQUATS AZOTES TERRE

### CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

**01003 BOURG-EN-BRESSE**

Informations Client	Organisme	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>
		CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84
		<b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>
	Technicien	: MONDAN Amandine

Informations Laboratoire	Dossier	: LAB25-35211
	Date de réception	: 12/12/2025
	Date début analyses	: 12/12/2025
	Date fin analyses	: 15/12/2025
	Date d'édition	: 16/12/2025

Parcelle : EA047-8

01 - FRANCHELEINS Date prélèvement : 05/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11835-25</b>	EA047-8	Sol	0 - 30	0.47	1.5	22.9	1.35	<b>1.9</b>	<b>6.1</b>	<b>8.0</b>
Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :								2	6	<b>8</b>

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 4.847473 - = 46.064588

Parcelle : EA049-1

01 - VILLENEUVE Date prélèvement : 05/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11834-25</b>	EA049-1	Sol	0 - 30	5.3	4.9	25.7	1.35	<b>21.5</b>	<b>19.8</b>	<b>41.3</b>
Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :								22	20	<b>41</b>

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 4.838206 - = 46.056378

Parcelle : EDG002-1

01 - SAVIGNEUX Date prélèvement : 05/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11833-25</b>	EDG002-1	Sol	0 - 30	2.3	2.8	23.2	1.35	<b>9.3</b>	<b>11.3</b>	<b>20.6</b>
Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :								9	11	<b>21</b>

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 4.841601 - = 46.007394

Informations Client	Organisme	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>
		CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84
	<b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>	
Technicien : MONDAN Amandine		

Informations Laboratoire	Dossier : <b>LAB25-35211</b>
	Date de réception : 12/12/2025
	Date début analyses : 12/12/2025
	Date fin analyses : 15/12/2025
	Date d'édition : 16/12/2025

Parcelle : **EGB001**

01 - VILLENEUVE Date prélèvement : 05/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11832-25</b>	EGB001	Sol	0 - 30	0.51	2.8	22.9	1.35	<b>2.1</b>	<b>11.3</b>	<b>13.4</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :

2 11 13

Coordonnées du prélèvement :

Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0

Coordonnées GPS : = 4.8178824 - = 46.043295

Parcelle : **GM003-1**

01 - FRANCHELEINS Date prélèvement : 05/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11831-25</b>	GM003-1	Sol	0 - 30	5.1	2.0	22.4	1.35	<b>20.7</b>	<b>8.1</b>	<b>28.8</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :

21 8 29

Coordonnées du prélèvement :

Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0

Coordonnées GPS : = 4.8353805 - = 46.067884

Parcelle : **GM006-5**

01 - FRANCHELEINS Date prélèvement : 05/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11830-25</b>	GM006-5	Sol	0 - 30	1.0	3.4	24.1	1.35	<b>4.1</b>	<b>13.8</b>	<b>17.9</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :

4 14 18

Coordonnées du prélèvement :

Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0

Coordonnées GPS : = 4.8353805 - = 46.067884

Parcelle : **SB09**

01 - RANCE Date prélèvement : 05/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11829-25</b>	SB09	Sol	0 - 30	0.43	4.4	23.9	1.35	<b>1.7</b>	<b>17.8</b>	<b>19.5</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :

2 18 20

Coordonnées du prélèvement :

Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0

Coordonnées GPS : = 4.860389 - = 45.949326

Parcelle : **SM1**

01 - FRANCHELEINS Date prélèvement : 05/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11828-25</b>	SM1	Sol	0 - 30	0.94	2.9	24.0	1.35	<b>3.8</b>	<b>11.7</b>	<b>15.5</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :

4 12 16

Coordonnées du prélèvement :

Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0

Coordonnées GPS : = 4.838965 - = 46.082522

**SADEF**Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

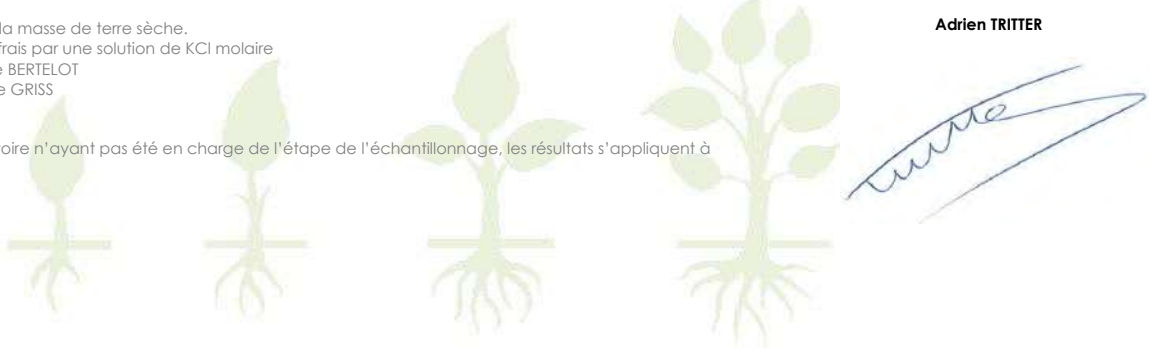
Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport de doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisé que sous sa forme intégrale.

<b>Informations Client</b>	<b>Organisme</b>	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>	<b>Informations Laboratoire</b>	<b>Dossier : LAB25-35211</b>	
		CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84 <b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>		<b>Date de réception</b> : 12/12/2025 <b>Date début analyses</b> : 12/12/2025 <b>Date fin analyses</b> : 15/12/2025 <b>Date d'édition</b> : 16/12/2025	
	<b>Technicien</b>	: MONDAN Amandine			

Les résultats sont exprimés par rapport à la masse de terre sèche.  
ISO/TS 14256-2 Extraction sur échantillon frais par une solution de KCl molaire  
Dosage N-NH4 par colorimétrie méthode BERTELOT  
Dosage N-NO3 par colorimétrie méthode GRISS

**Adrien TRITTER**

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.

## Rapport d'analyses RELIQUATS AZOTES TERRE

### CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

### 01003 BOURG-EN-BRESSE

Code adhérent : LP01053010

Informations Client	Organisme	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>
		CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84
		<b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>
	Technicien	: CHAVEROT Stéphanie

Informations Laboratoire	Dossier	: LAB25-34861
	Date de réception	: 09/12/2025
	Date début analyses	: 09/12/2025
	Date fin analyses	: 10/12/2025
	Date d'édition	: 10/12/2025

Parcelle : CG019-2

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
R-11753-25	CG019-2	Sol	0 - 30	2.7	1.7	16.5	1.35	<b>10.9</b>	<b>6.9</b>	<b>17.8</b>
Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :								11	7	<b>18</b>

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : CG025-1

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
R-11752-25	CG025-1	Sol	0 - 30	3.1	3.7	23.0	1.35	<b>12.6</b>	<b>15.0</b>	<b>27.6</b>
Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :								13	15	<b>28</b>

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : EB014-1

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
R-11751-25	EB014-1	Sol	0 - 30	4.2	2.5	21.0	1.35	<b>17.0</b>	<b>10.1</b>	<b>27.1</b>
Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :								17	10	<b>27</b>

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Informations Client	Organisme	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>
		CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84
	<b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>	
Technicien : CHAVEROT Stéphanie		

Informations Laboratoire	Dossier : <b>LAB25-34861</b>
	Date de réception : 09/12/2025
	Date début analyses : 09/12/2025
	Date fin analyses : 10/12/2025
	Date d'édition : 10/12/2025

Parcelle : EB029-2

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11750-25</b>	EB029-2	Sol	0 - 30	2.0	18.2	21.6	1.35	<b>8.1</b>	<b>73.7</b>	<b>81.8</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : **8** **74** **82**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : EB033-1

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11749-25</b>	EB033-1	Sol	0 - 30	0.20	2.3	20.5	1.35	<b>0.8</b>	<b>9.3</b>	<b>10.1</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : **1** **9** **10**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : EB038-2

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11748-25</b>	EB038-2	Sol	0 - 30	0.90	1.6	21.0	1.35	<b>3.6</b>	<b>6.5</b>	<b>10.1</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : **4** **6** **10**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : EB039-2

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11747-25</b>	EB039-2	Sol	0 - 30	0.82	7.6	20.6	1.35	<b>3.3</b>	<b>30.8</b>	<b>34.1</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : **3** **31** **34**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : EDP003

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11746-25</b>	EDP003	Sol	0 - 30	0.07	5.0	20.6	1.35	<b>0.3</b>	<b>20.3</b>	<b>20.6</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : **0** **20** **21**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Informations Client	Organisme	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>
		CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84
	<b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>	
Technicien : CHAVEROT Stéphanie		

Informations Laboratoire	Dossier : <b>LAB25-34861</b>
	Date de réception : 09/12/2025
	Date début analyses : 09/12/2025
	Date fin analyses : 10/12/2025
	Date d'édition : 10/12/2025

Parcelle : EDP009

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 02/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11745-25</b>	EDP009 H:0-30	Sol	0 - 30	2.5	1.1	19.9	1.35	<b>10.1</b>	<b>4.5</b>	<b>14.6</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : 10 4 15

Coordonnées du prélèvement :  
 Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
 Coordonnées GPS : N = 0 - N = 0

Parcelle : EDP063-5

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11744-25</b>	EDP063-5	Sol	0 - 30	3.5	4.0	22.3	1.35	<b>14.2</b>	<b>16.2</b>	<b>30.4</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : 14 16 30

Coordonnées du prélèvement :  
 Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
 Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : GDP005-1

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11743-25</b>	GDP005-1	Sol	0 - 30	1.6	2.5	20.0	1.35	<b>6.5</b>	<b>10.1</b>	<b>16.6</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : 6 10 17

Coordonnées du prélèvement :  
 Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
 Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : GDP013-1

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11742-25</b>	GDP013-1	Sol	0 - 30	3.0	0.91	17.6	1.35	<b>12.2</b>	<b>3.7</b>	<b>15.9</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : 12 4 16

Coordonnées du prélèvement :  
 Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
 Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : GDP020-2

01 - BOURG-EN-BRESSE Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11741-25</b>	GDP020-2	Sol	0 - 30	0.37	1.3	21.6	1.35	<b>1.5</b>	<b>5.3</b>	<b>6.8</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : 2 5 7

Coordonnées du prélèvement :  
 Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
 Coordonnées GPS : = 0 - = 0

**SADEF**

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.net  
 Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Email : client@sadef.net

Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport de doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

<b>Informations Client</b>	<b>Organisme</b>	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>
		CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84 <b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>
<b>Technicien</b>		: CHAVEROT Stéphanie

<b>Informations Laboratoire</b>	<b>Dossier</b>	: LAB25-34861
	<b>Date de réception</b>	: 09/12/2025
	<b>Date début analyses</b>	: 09/12/2025
	<b>Date fin analyses</b>	: 10/12/2025
	<b>Date d'édition</b>	: 10/12/2025

Les résultats sont exprimés par rapport à la masse de terre sèche.  
ISO/TS 14256-2 Extraction sur échantillon frais par une solution de KCl molaire  
Dosage N-NH4 par colorimétrie méthode BERTELOT  
Dosage N-NO3 par colorimétrie méthode GRISS

**Adrien TRITTER**

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.

## Rapport d'analyses RELIQUATS AZOTES TERRE

### CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN

4, Avenue du Champ de Foire  
BP 84

### 01003 BOURG-EN-BRESSE

Code adhérent : LP01053010

Informations Client	Organisme	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>
		CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84
		<b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>
	Technicien	: MAITRE Emilien

Informations Laboratoire	Dossier	: LAB25-34860
	Date de réception	: 09/12/2025
	Date début analyses	: 09/12/2025
	Date fin analyses	: 10/12/2025
	Date d'édition	: 10/12/2025

Parcelle : EDC001

01 - LURCY Date prélèvement : 28/11/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
R-11740-25	EDC001	Sol	0 - 30	2.7	1.6	17.4	1.35	<b>10.9</b>	<b>6.5</b>	<b>17.4</b>
Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :								11	6	<b>17</b>

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : EP010

01 - SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS Date prélèvement : 28/11/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
R-11739-25	EP010	Sol	0 - 30	2.5	3.4	19.0	1.35	<b>10.1</b>	<b>13.8</b>	<b>23.9</b>
Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :								10	14	<b>24</b>

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : EP018-2

01 - SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS Date prélèvement : 28/11/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
R-11738-25	EP018-2	Sol	0 - 30	4.4	4.0	19.4	1.35	<b>17.8</b>	<b>16.2</b>	<b>34.0</b>
Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :								18	16	<b>34</b>

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Informations Client	Organisme	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>
		CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84
		<b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>
Technicien : MAITRE Emilien		

Informations Laboratoire	Dossier : <b>LAB25-34860</b>
	Date de réception : 09/12/2025
	Date début analyses : 09/12/2025
	Date fin analyses : 10/12/2025
	Date d'édition : 10/12/2025

Parcelle : EP023-2

01 - CHATILLON-SUR-CHALARONNE Date prélèvement : 28/11/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11737-25</b>	EP023-2	Sol	0 - 30	2.7	3.8	21.5	1.35	<b>10.9</b>	<b>15.4</b>	<b>26.3</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : 11 15 **26**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : FG015

01 - FRANS Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11736-25</b>	FG015	Sol	0 - 30	3.6	1.6	18.4	1.35	<b>14.6</b>	<b>6.5</b>	<b>21.1</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : 15 6 **21**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : FG020-3

01 - FRANS Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11735-25</b>	FG020-3	Sol	0 - 30	4.5	1.4	16.5	1.35	<b>18.2</b>	<b>5.7</b>	<b>23.9</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : 18 6 **24**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : FG040

01 - FRANS Date prélèvement : 04/12/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11734-25</b>	FG040	Sol	0 - 30	3.4	1.1	18.1	1.35	<b>13.8</b>	<b>4.5</b>	<b>18.3</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : 14 4 **18**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : GM-01

01 - SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS Date prélèvement : 28/11/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11733-25</b>	GM-01	Sol	0 - 30	2.0	2.1	18.1	1.35	<b>8.1</b>	<b>8.5</b>	<b>16.6</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) : 8 8 **17**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Informations Client	Organisme	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>
		CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84
		<b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>
Technicien : MAITRE Emilien		

Informations Laboratoire	Dossier : <b>LAB25-34860</b>
	Date de réception : 09/12/2025
	Date début analyses : 09/12/2025
	Date fin analyses : 10/12/2025
	Date d'édition : 10/12/2025

Parcelle : GP004-2

01 - FRANCHELEINS Date prélèvement : 28/11/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11732-25</b>	GP004-2	Sol	0 - 30	2.6	3.6	18.8	1.35	<b>10.5</b>	<b>14.6</b>	<b>25.1</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :

10 15 **25**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : GP012

01 - VILLENEUVE Date prélèvement : 28/11/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11731-25</b>	GP012	Sol	0 - 30	3.4	2.3	17.4	1.35	<b>13.8</b>	<b>9.3</b>	<b>23.1</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :

14 9 **23**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : GP015

01 - VILLENEUVE Date prélèvement : 28/11/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11730-25</b>	GP015	Sol	0 - 30	3.3	3.3	18.7	1.35	<b>13.4</b>	<b>13.4</b>	<b>26.8</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :

13 13 **27**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

Parcelle : GP026

01 - SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS Date prélèvement : 28/11/2025

N° Labo	Références	Horizon	Prof.	N-NO3 (mg/kg)	N-NH4 (mg/kg)	Eau (%)	Dens.	N-NO3 (kg/ha)	N-NH4 (kg/ha)	N Total (kg/ha)
<b>R-11729-25</b>	GP026	Sol	0 - 30	0.96	2.8	18.8	1.35	<b>3.9</b>	<b>11.3</b>	<b>15.2</b>

Azote total du profil analysé (en Kg/ha) :

4 11 **15**

Coordonnées du prélèvement :  
Coordonnées Lambert 93 : X = 0 - Y = 0  
Coordonnées GPS : = 0 - = 0

<b>Informations Client</b>	<b>CHAMBRE AGRICULTURE DE L'AIN</b>		<b>Informations Laboratoire</b>	<b>Dossier : LAB25-34860</b>	
	<b>Organisme</b>	CELLULE AGRONOMIQUE 4 Avenue du champ de foire BP 84 <b>01003 BOURG EN BRESSE CEDEX</b>		<b>Date de réception</b>	: 09/12/2025
<b>Technicien : MAITRE Emilien</b>			<b>Date début analyses</b>	: 09/12/2025	
			<b>Date fin analyses</b>	: 10/12/2025	
			<b>Date d'édition</b>	: 10/12/2025	

Les résultats sont exprimés par rapport à la masse de terre sèche.  
 ISO/TS 14256-2 Extraction sur échantillon frais par une solution de KCl molaire  
 Dosage N-NH4 par colorimétrie méthode BERTELOT  
 Dosage N-NO3 par colorimétrie méthode GRISS

**Adrien TRITTER**

Echantillon fourni par le client. Le laboratoire n'ayant pas été en charge de l'étape de l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.



La validation technique des résultats vaut pour la signature du responsable des analyses.

# **ANNEXE 5**

## **Cartographies épandage**



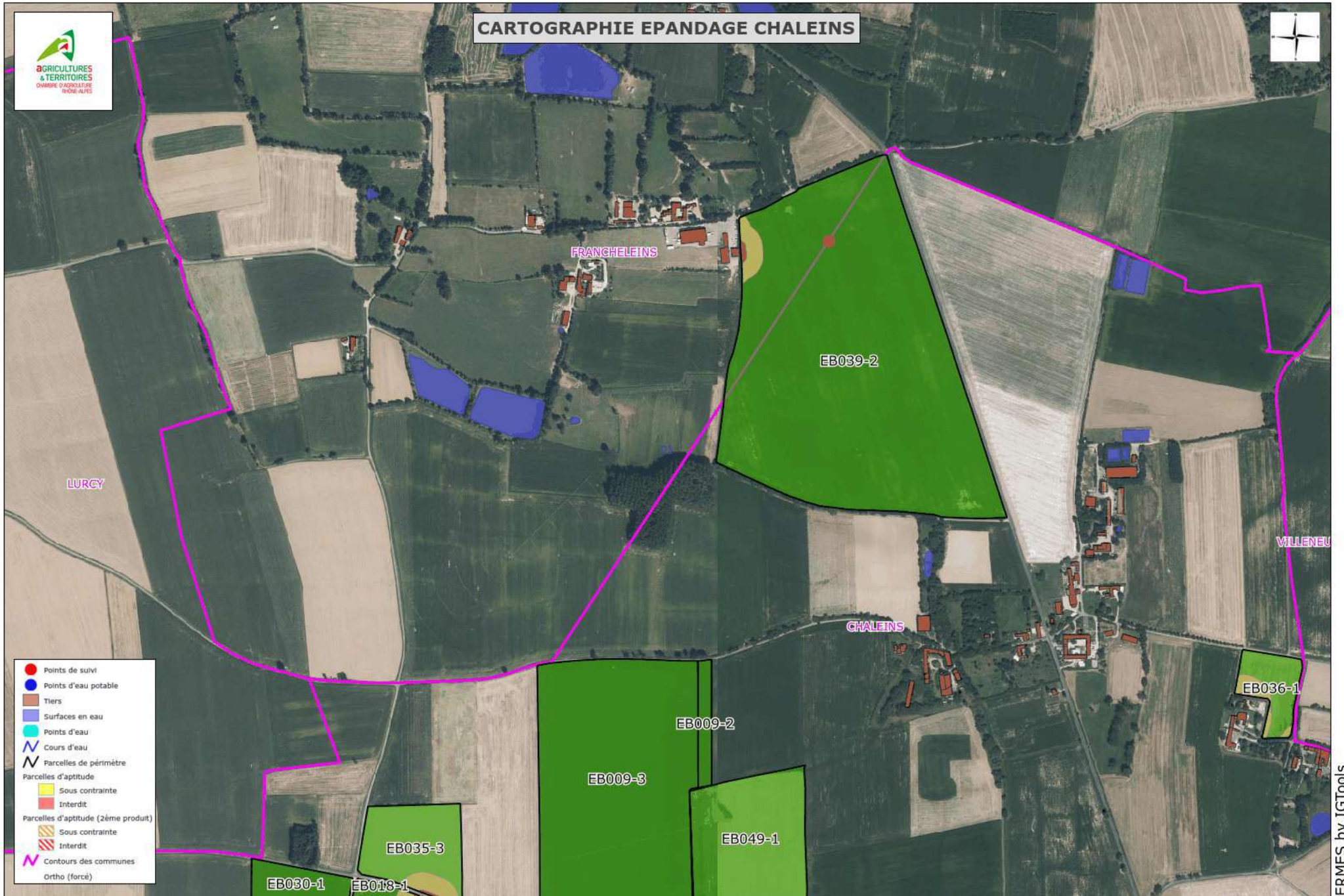
**CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE ARS SUR FORMANS**



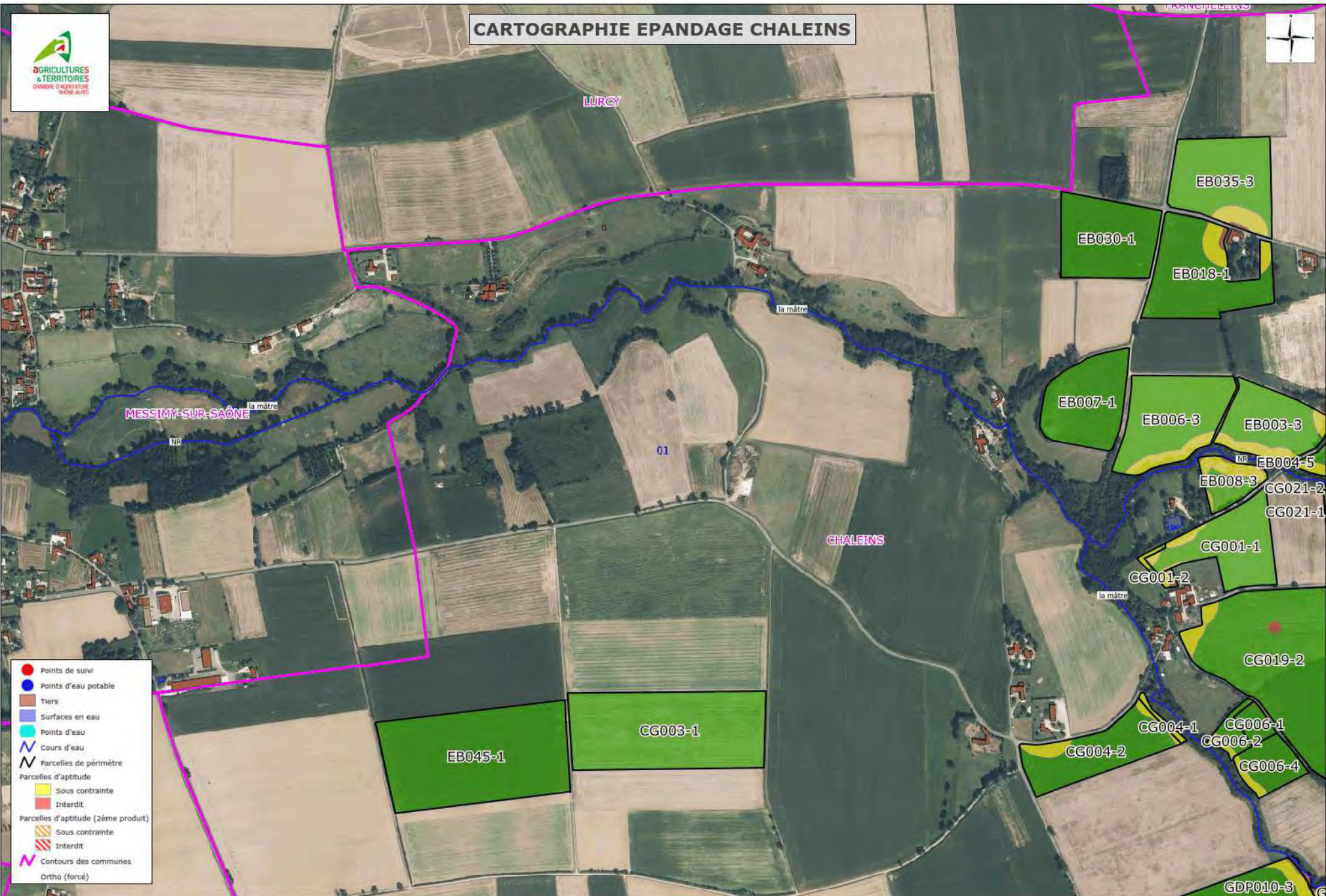
- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- Contours des communes
- Ortho (forcé)



# CARTOGRAPHIE EPANDAGE CHALEINS



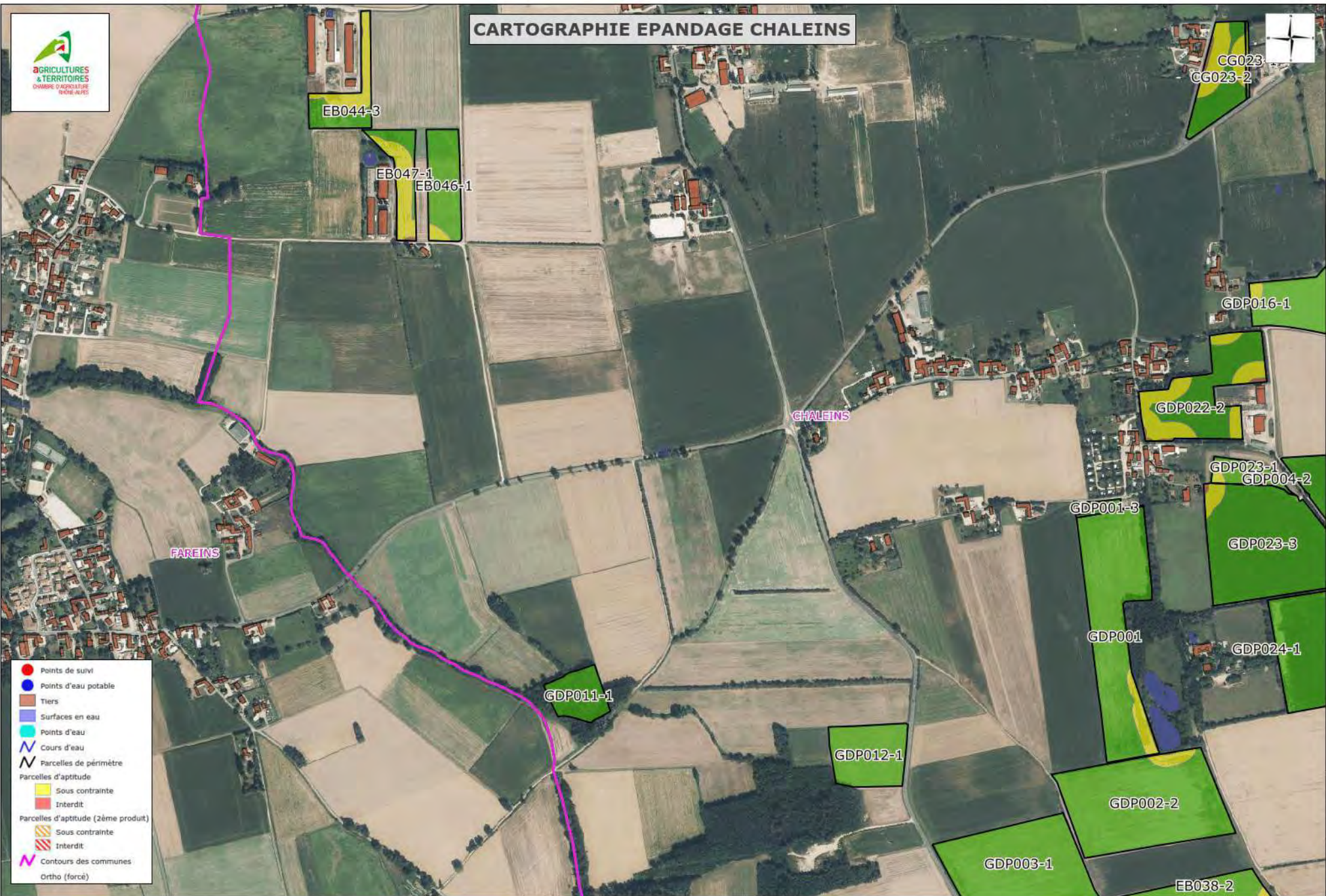
- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)







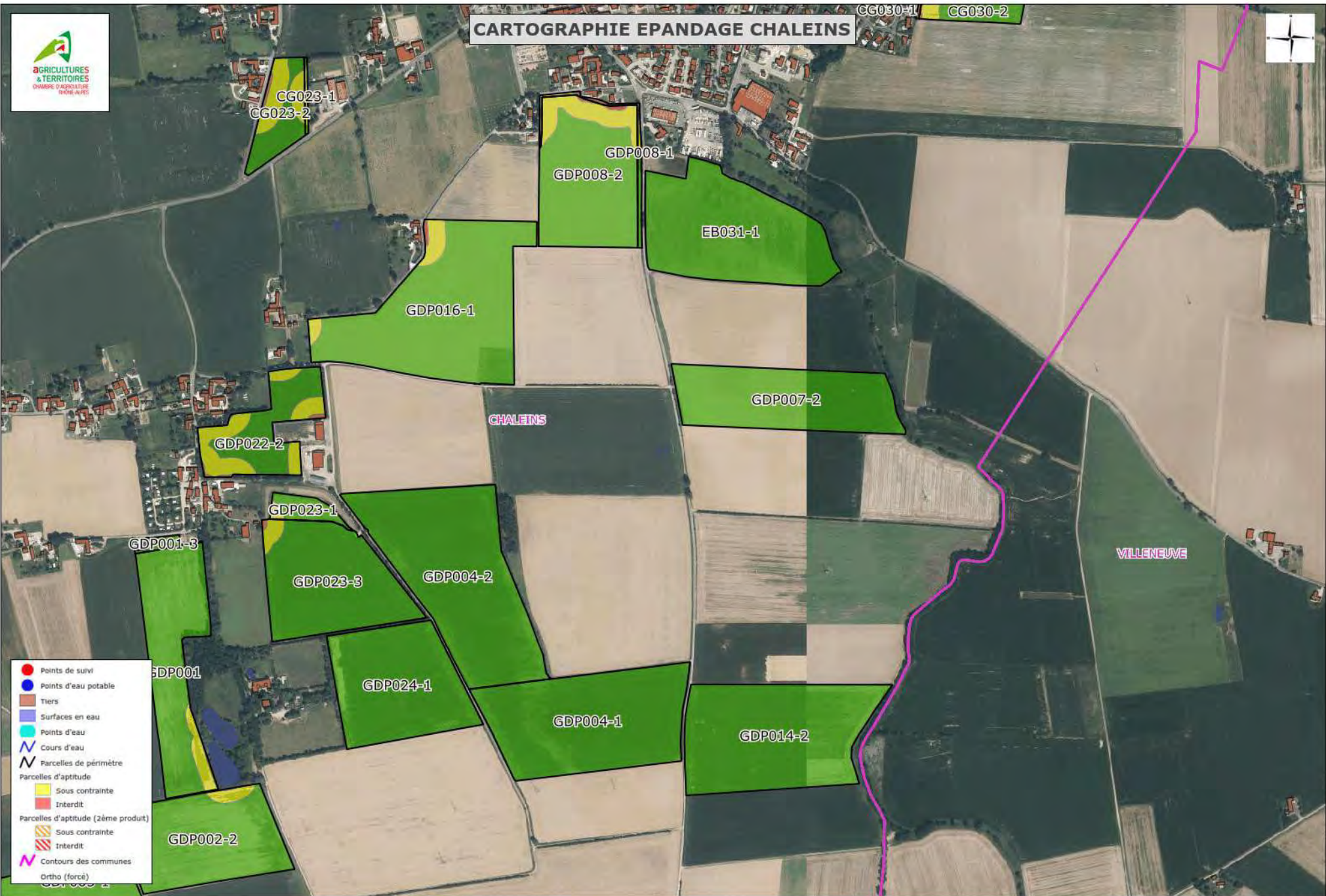




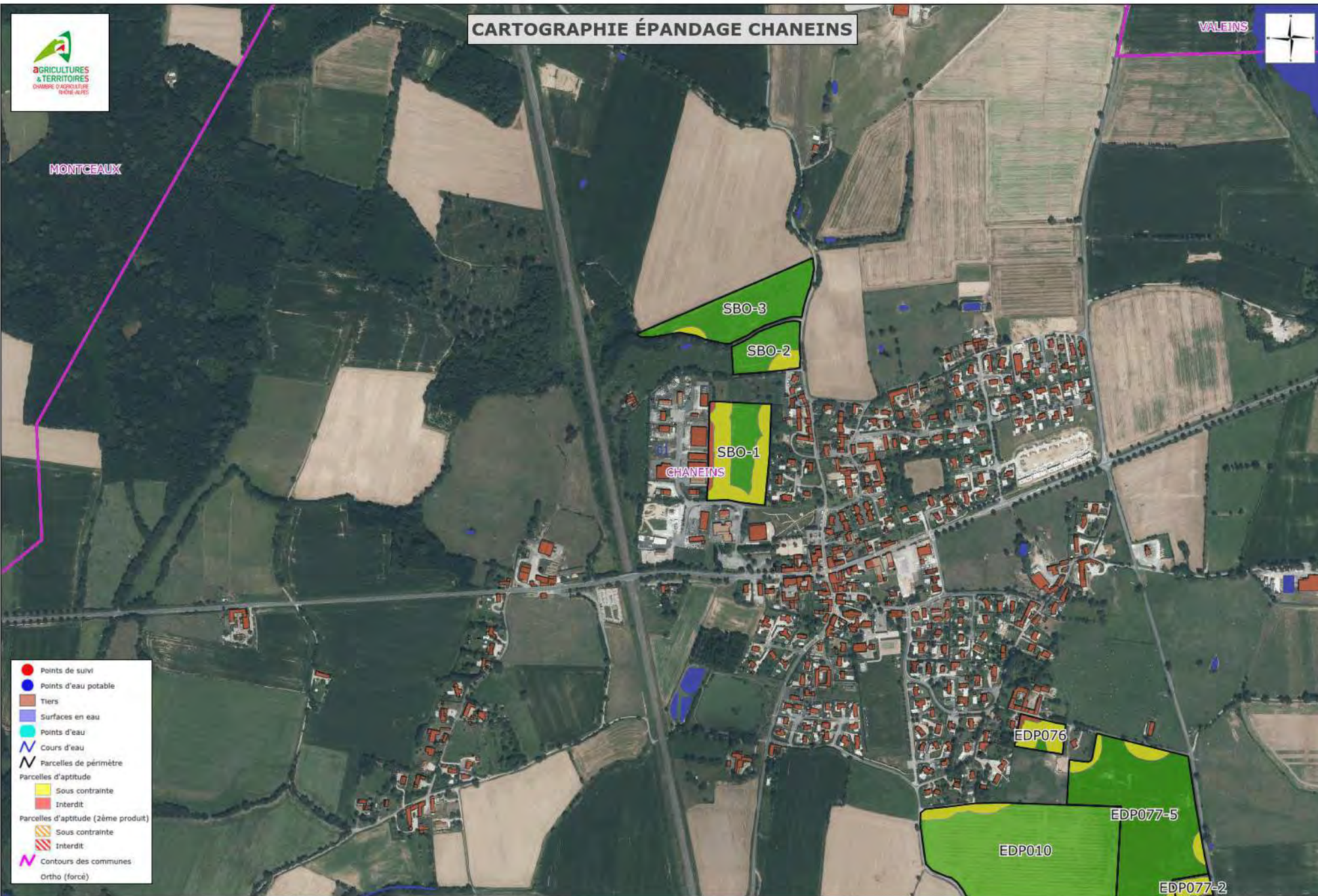
# CARTOGRAPHIE EPANDAGE CHALEINS



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- Contours des communes
- Ortho (forcé)







CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE CHANEINS

VALEINS

MONTCEAUX

CHANEINS

SBO-3

SBO-2

SBO-1

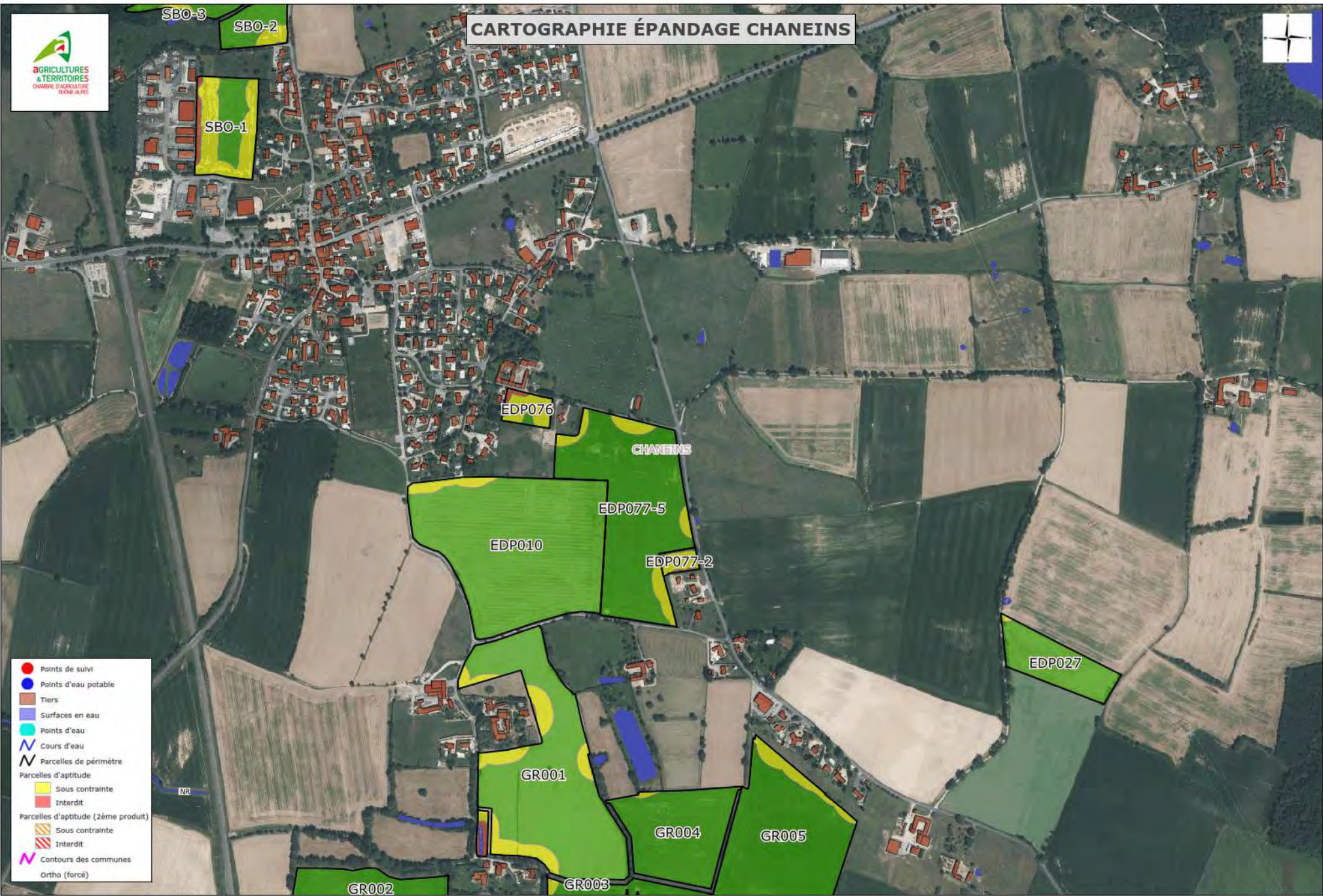
EDP076

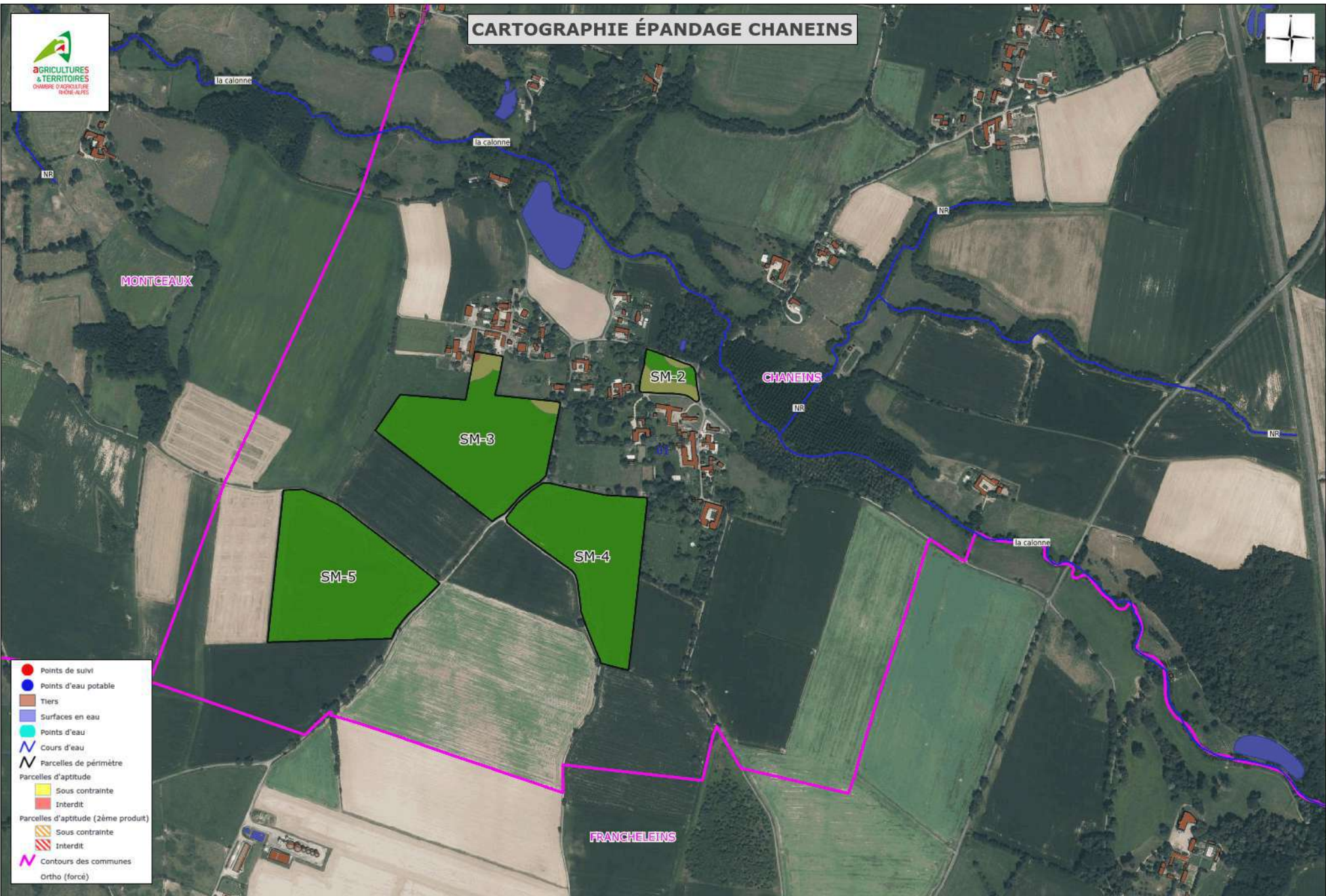
EDP077-5

EDP010

EDP077-2

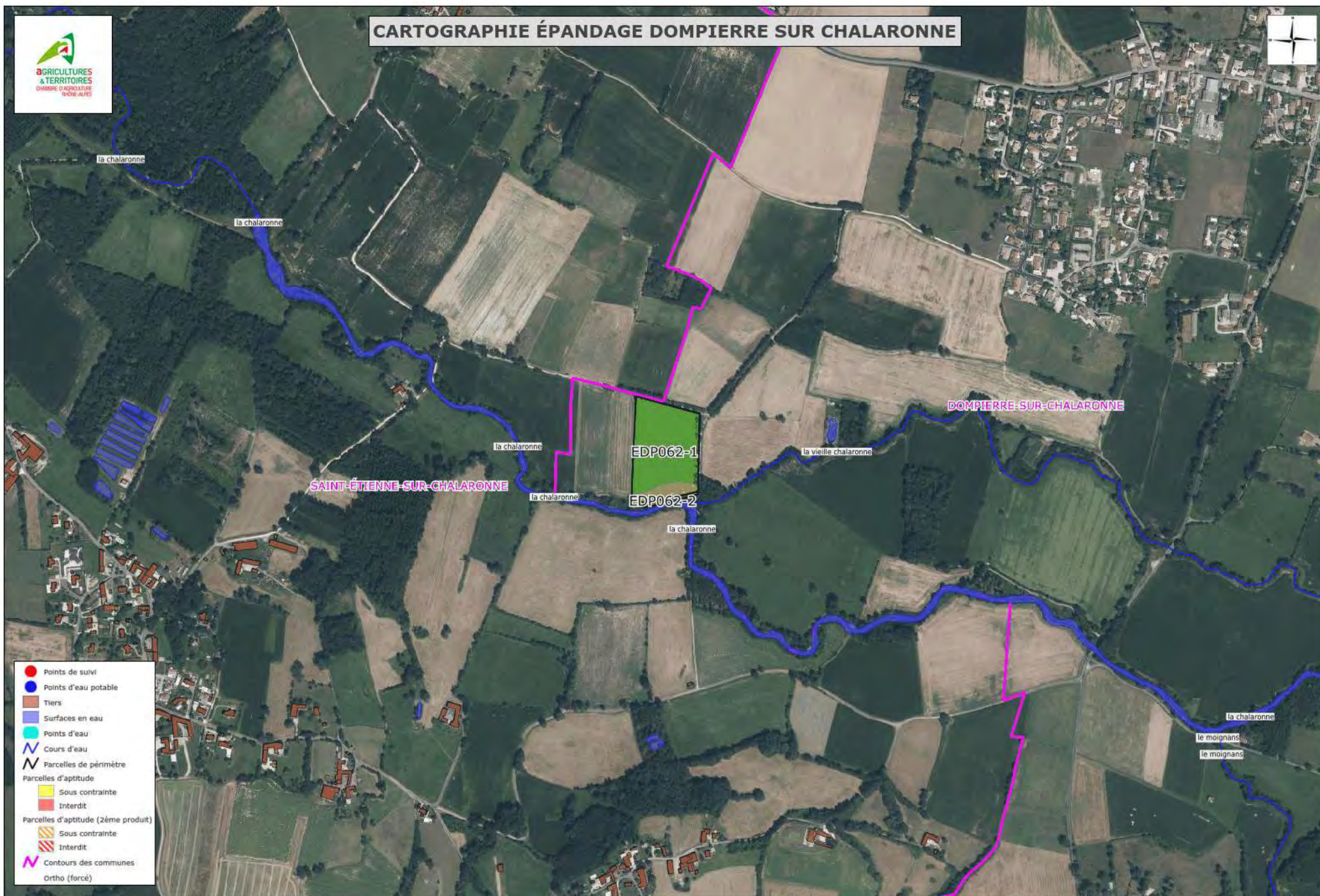
- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- Contours des communes
- Ortho (forcé)



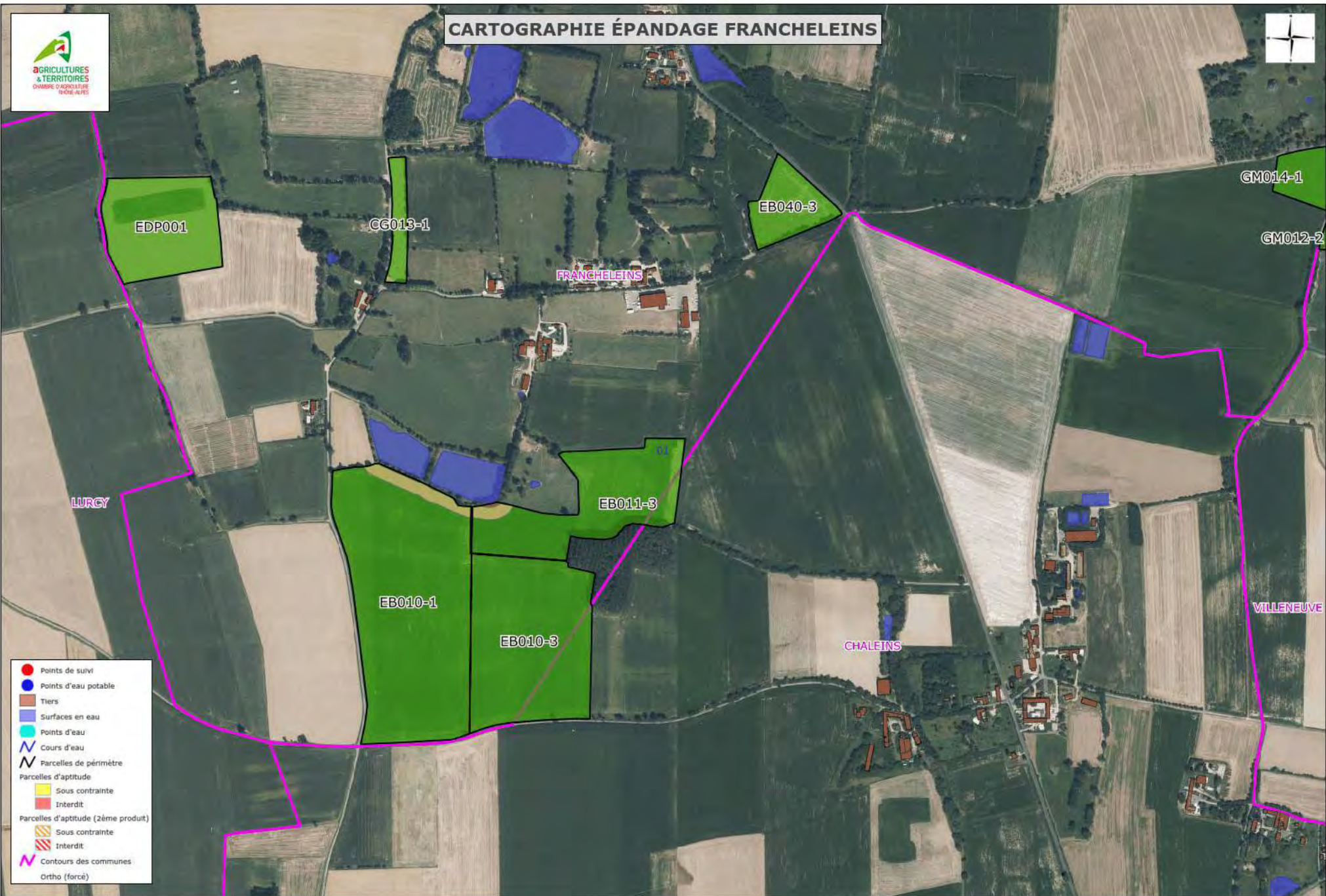




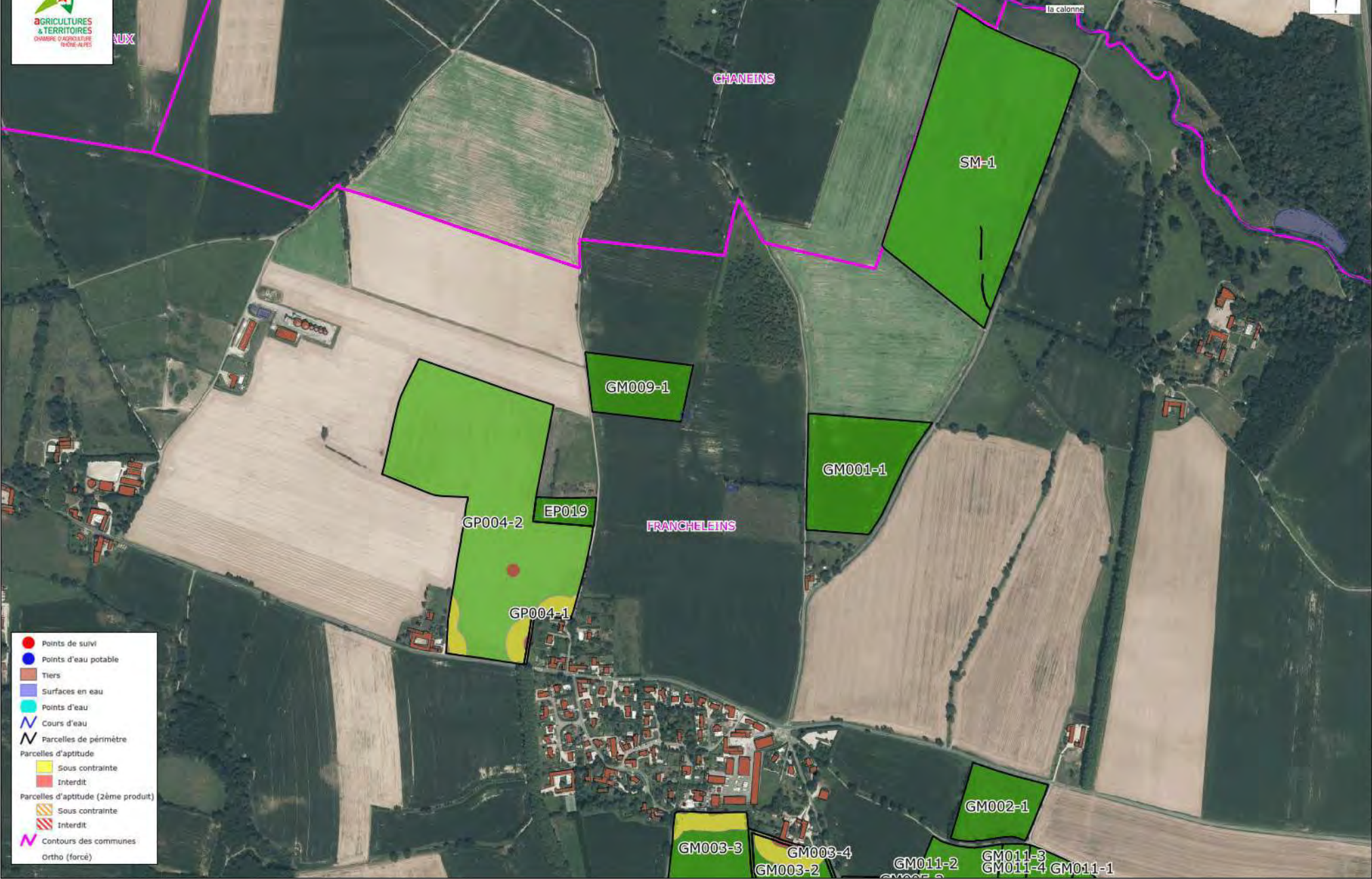
# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE DOMPIERRE SUR CHALARONNE



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)



# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANCHELEINS



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANCHELEINS

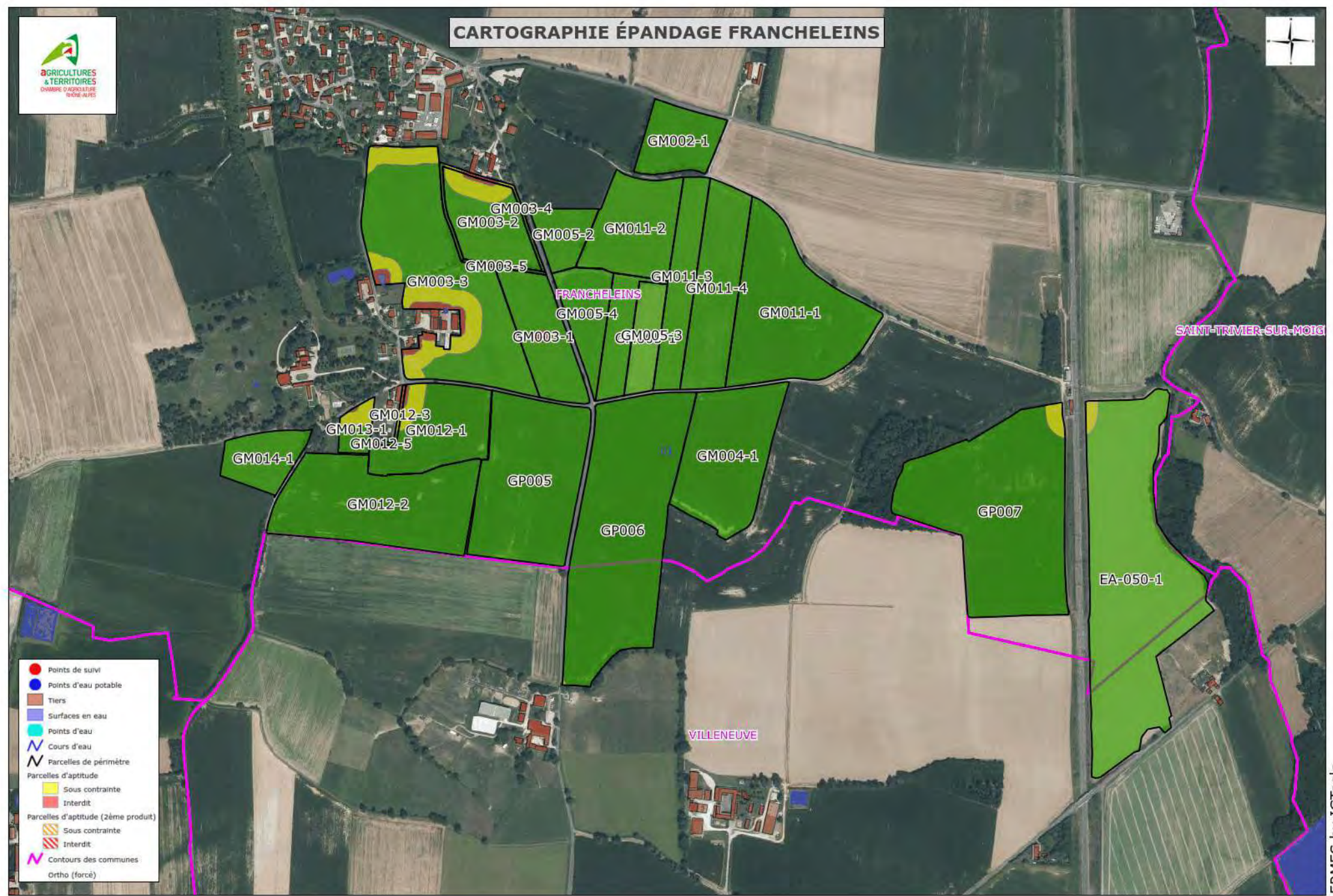
GP006



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

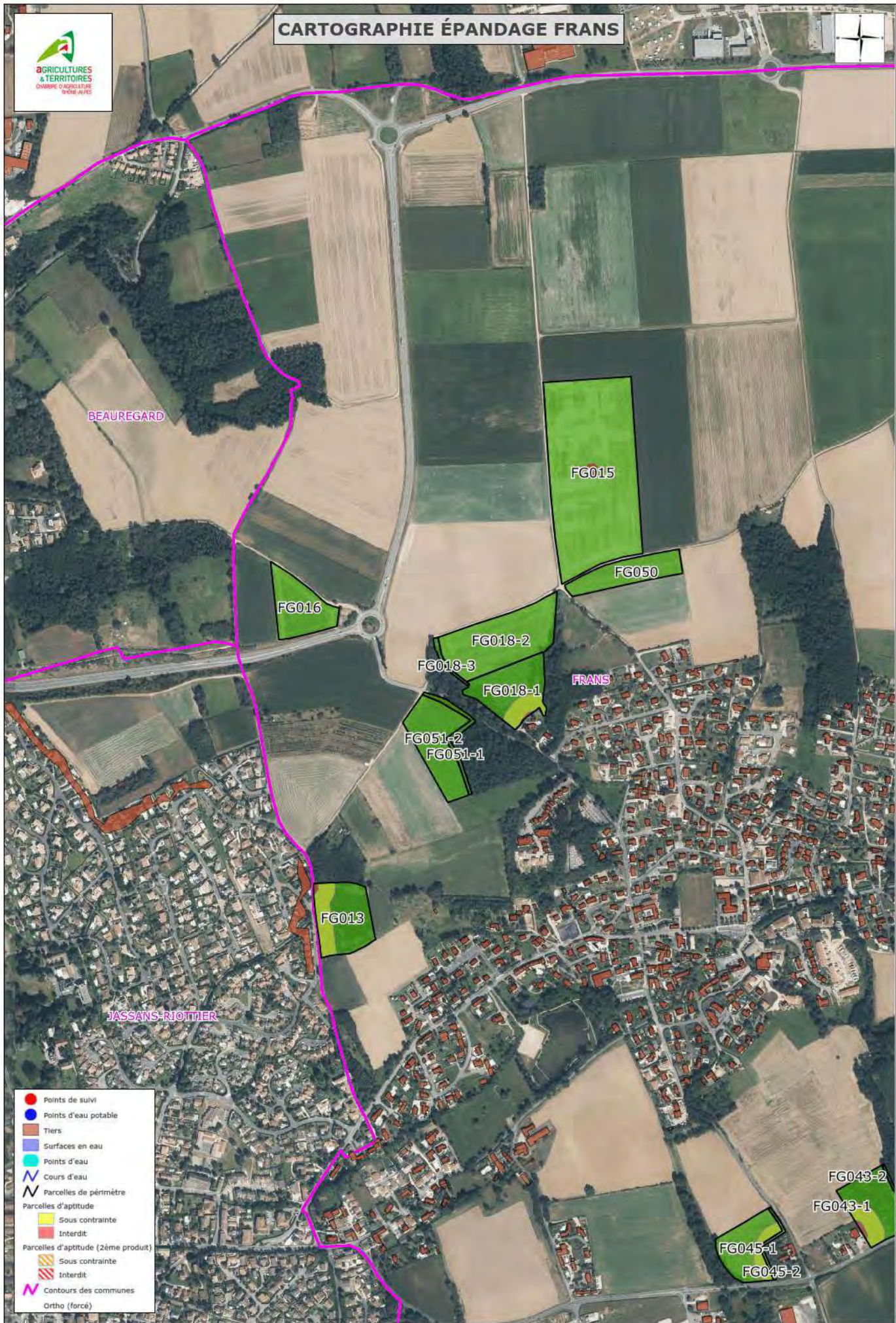


# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANCHELEINS



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

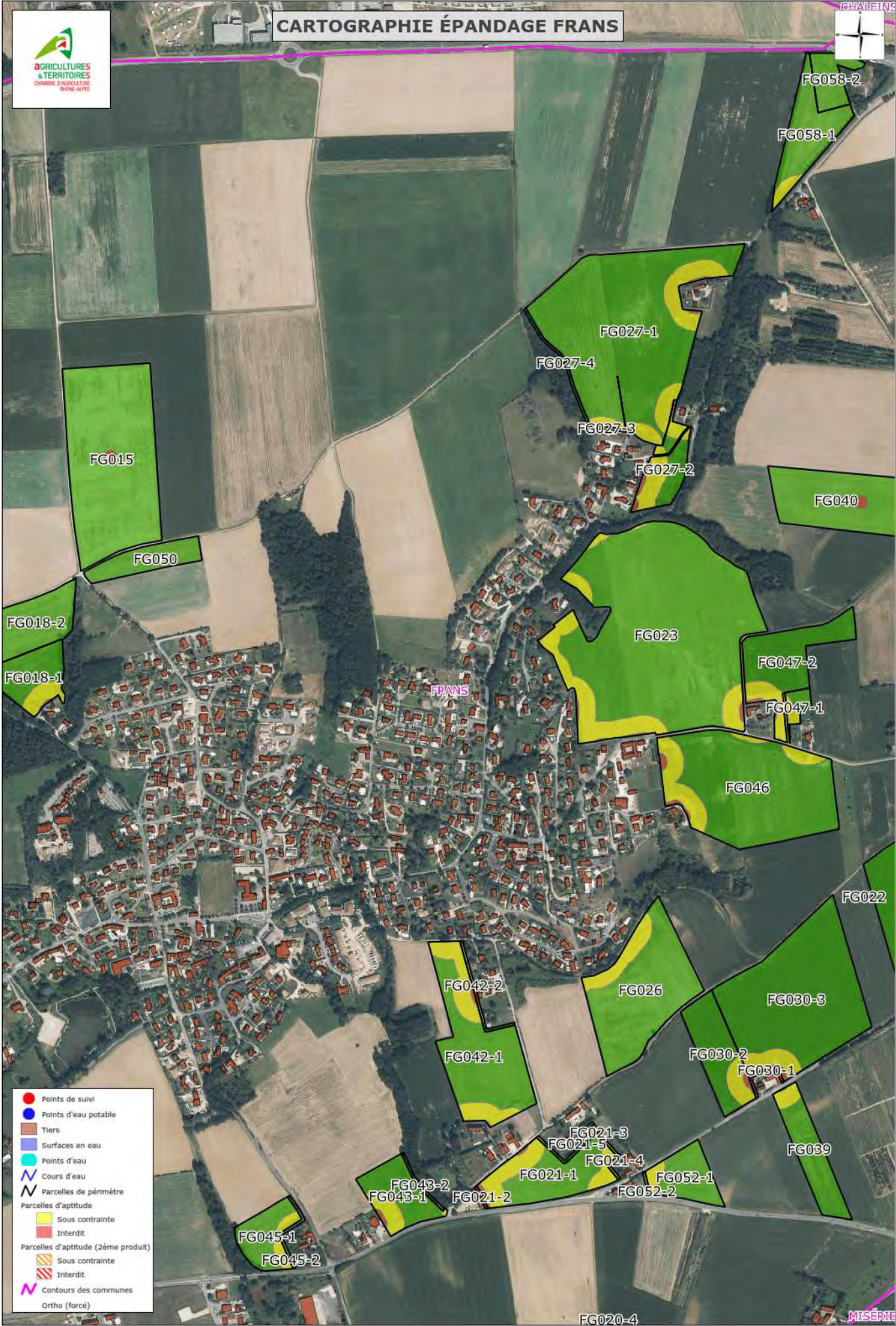
# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANS



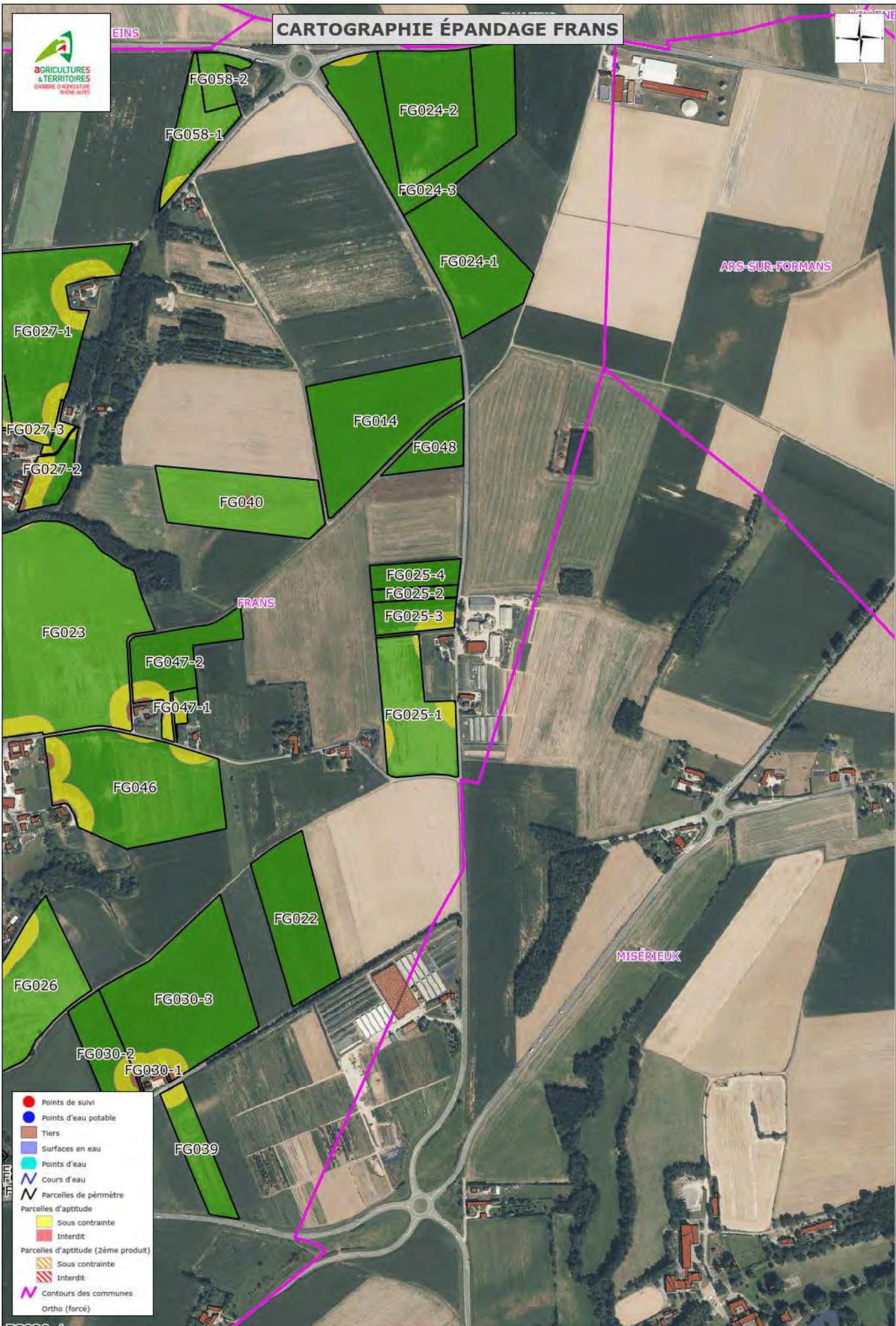
- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)



# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANS



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
  - Sous contrainte
  - Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
  - Sous contrainte
  - Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)



**CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANS**

- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

0 110 220 m

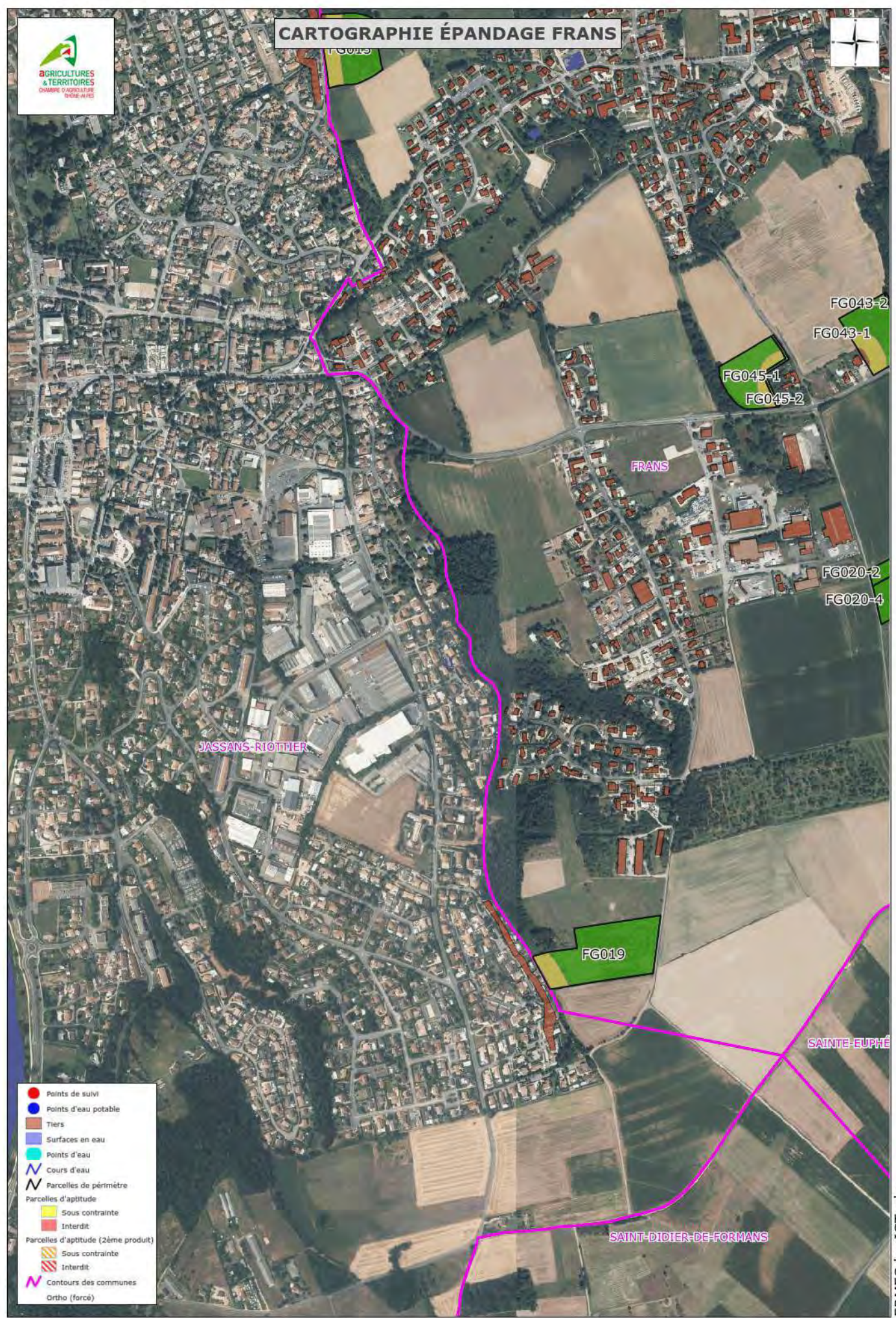
Echelle 1:10000

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANS



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANS



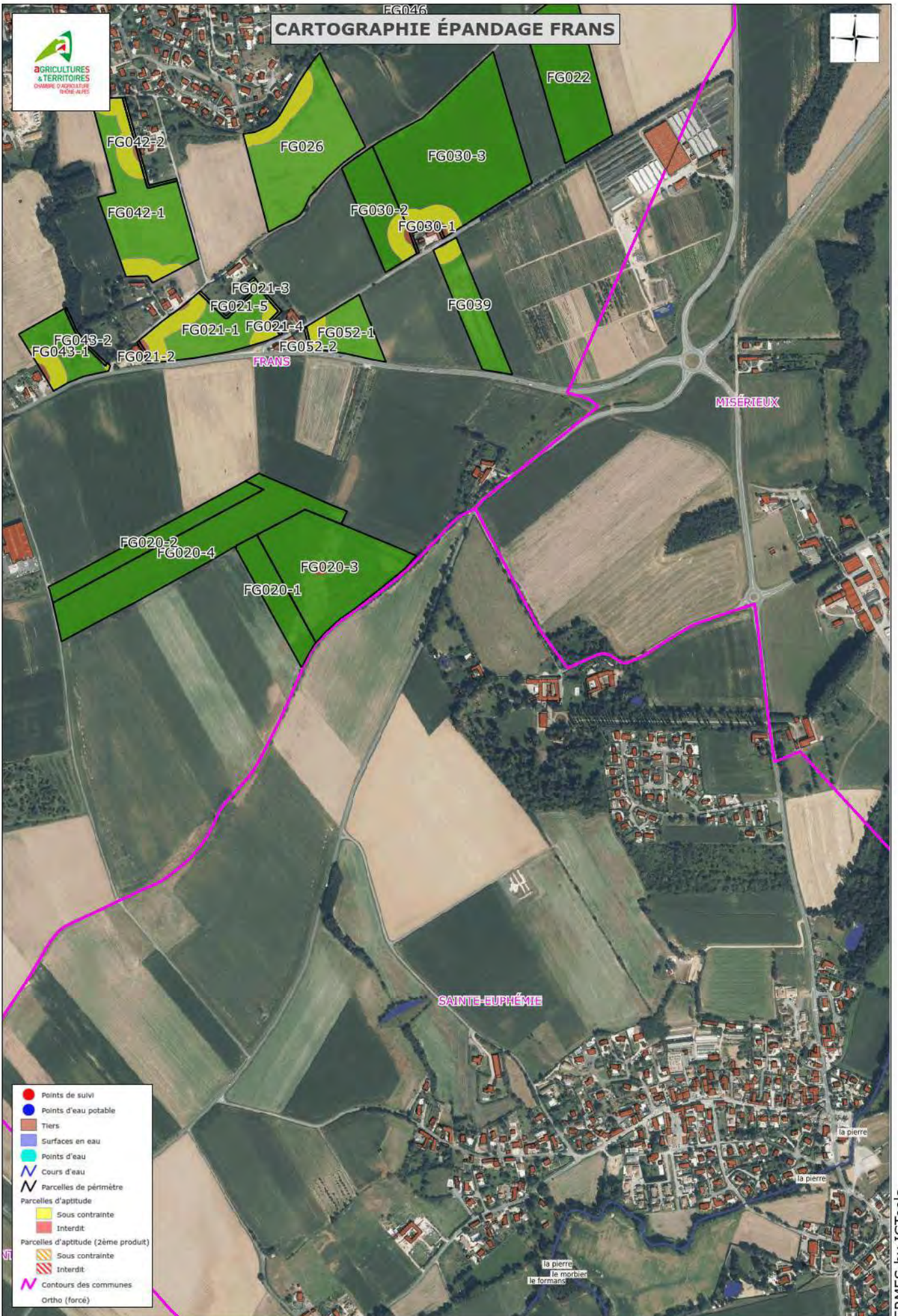
- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)



# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANS



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)



**CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANS**



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE FRANS

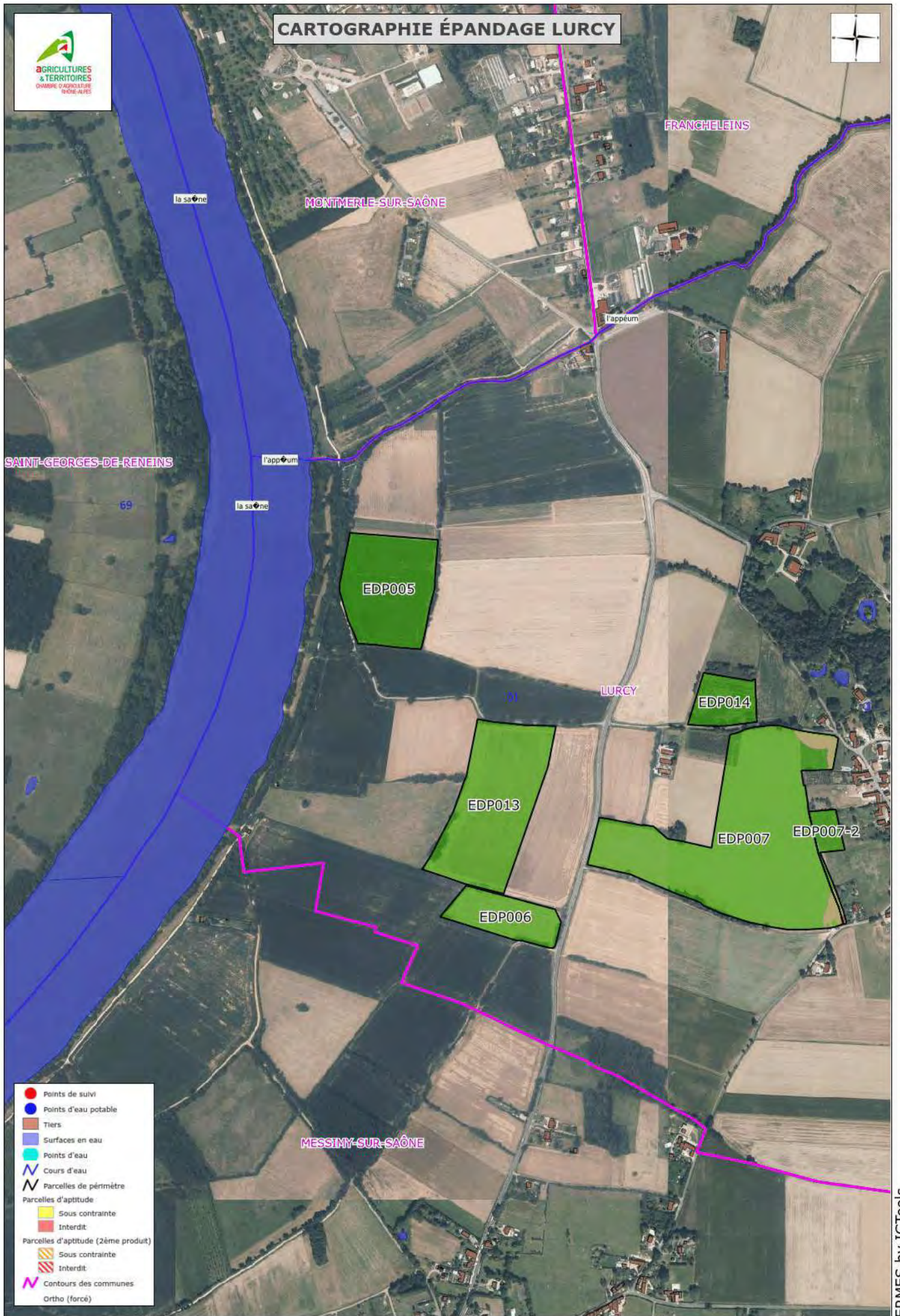


- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
  - Sous contrainte
  - Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
  - Sous contrainte
  - Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)





# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE LURCY

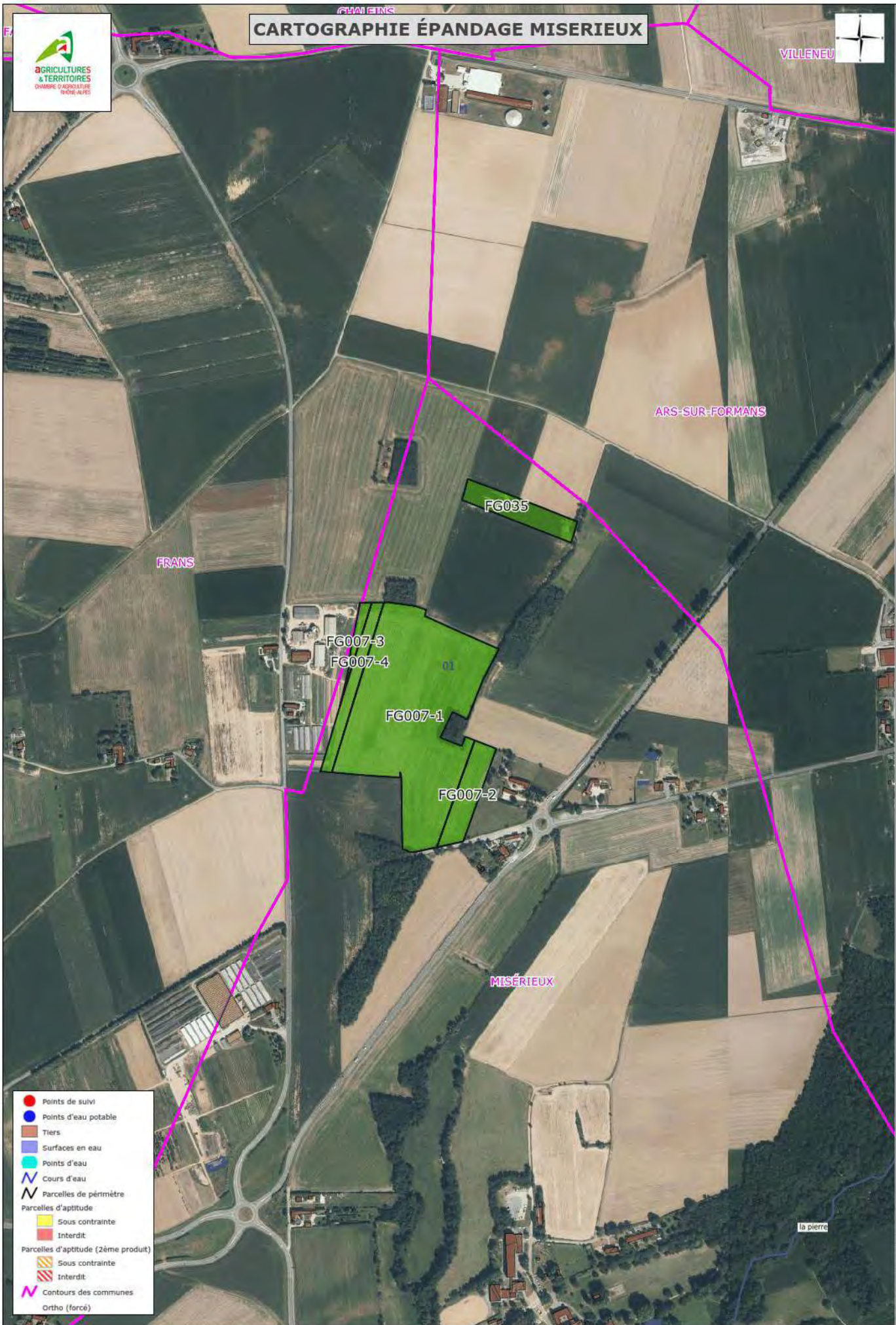


- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
  - Sous contrainte
  - Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
  - Sous contrainte
  - Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE LURCY



# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE MISÉRIEUX



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
  - Sous contrainte
  - Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
  - Sous contrainte
  - Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE MONTCEAUX



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)



# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE PEYZIEUX SUR SAONE



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)



**CARTOGRAPHIE D'EPANDAGE RANCE**

- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- Contours des communes
- Ortho (forcé)



RANCÉ

SAINT-JEAN-DE-THURIGNIEUX

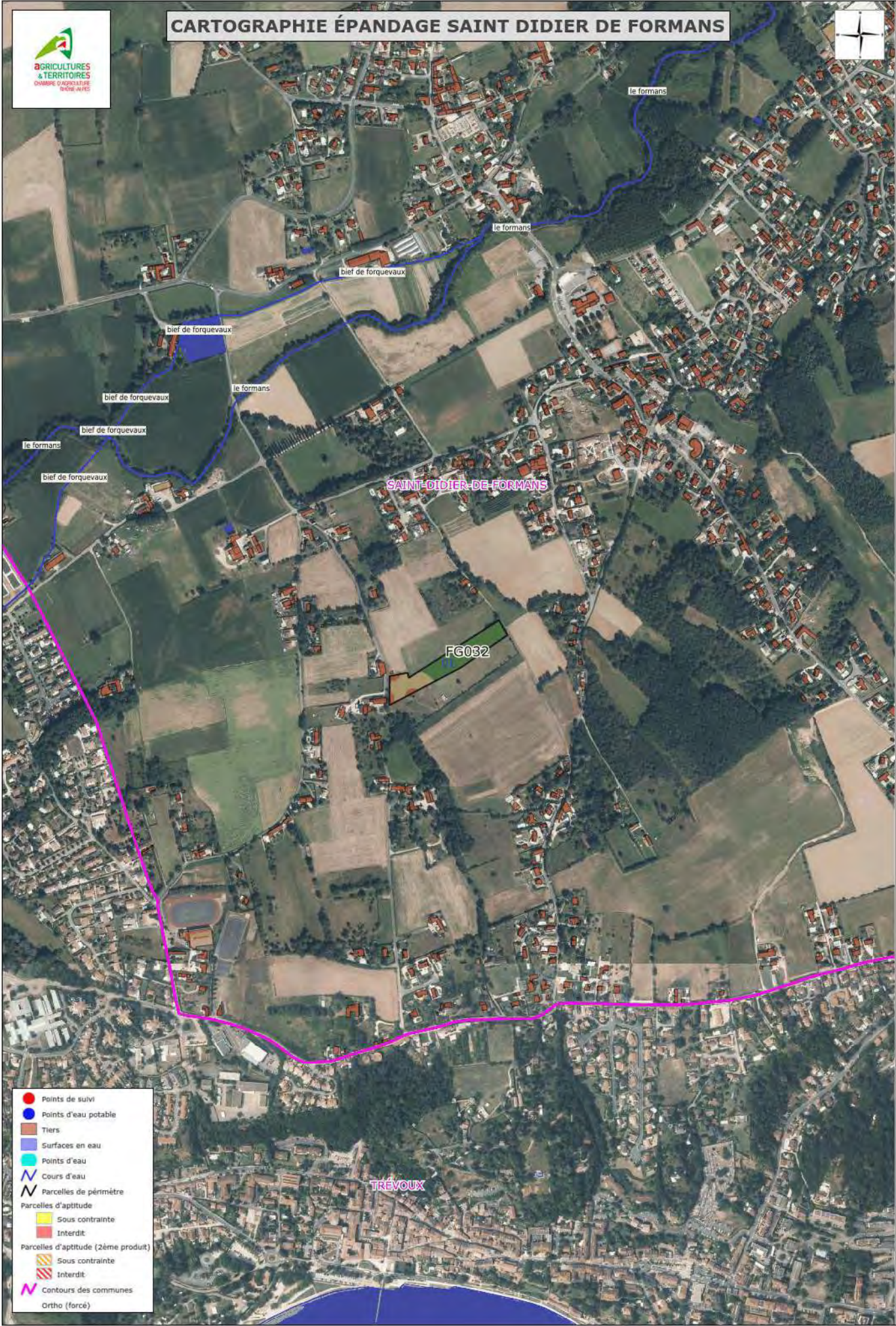
SBO-10

REYRIEUX

GENIEUX

- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

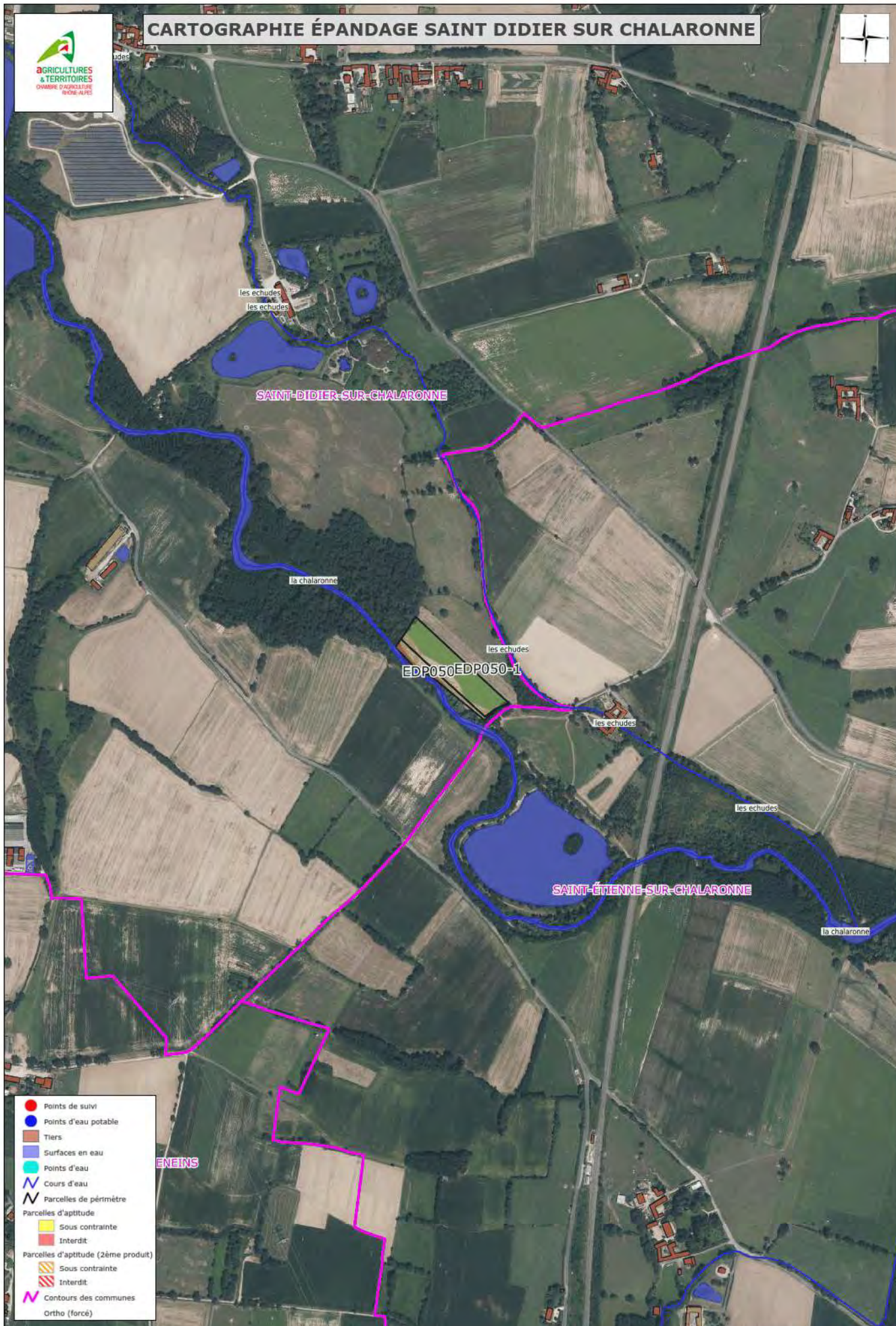
# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT DIDIER DE FORMANS



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)



# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT DIDIER SUR CHALARONNE



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT ETIENNE SUR CHALARONNE

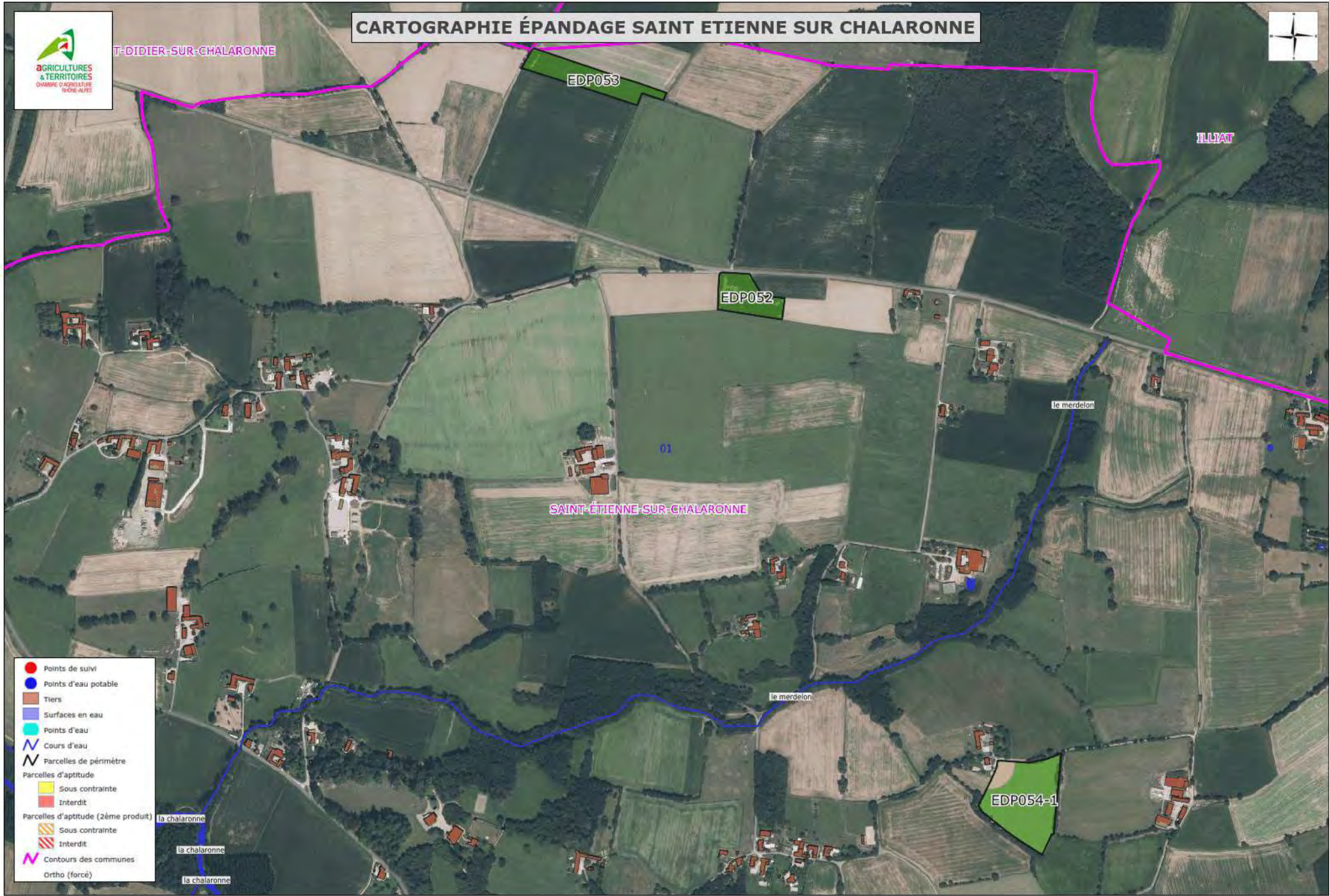


- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT ETIENNE SUR CHALARONNE



T-DIDIER-SUR-CHALARONNE



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
  - Sous contrainte
  - Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
  - Sous contrainte
  - Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

la chalaronne  
la chalaronne  
la chalaronne

0 110 220 m

Echelle 1:10000



**CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT ETIENNE SUR CHALARONNE**



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- Contours des communes
- Ortho (forcé)

0 110 220 m

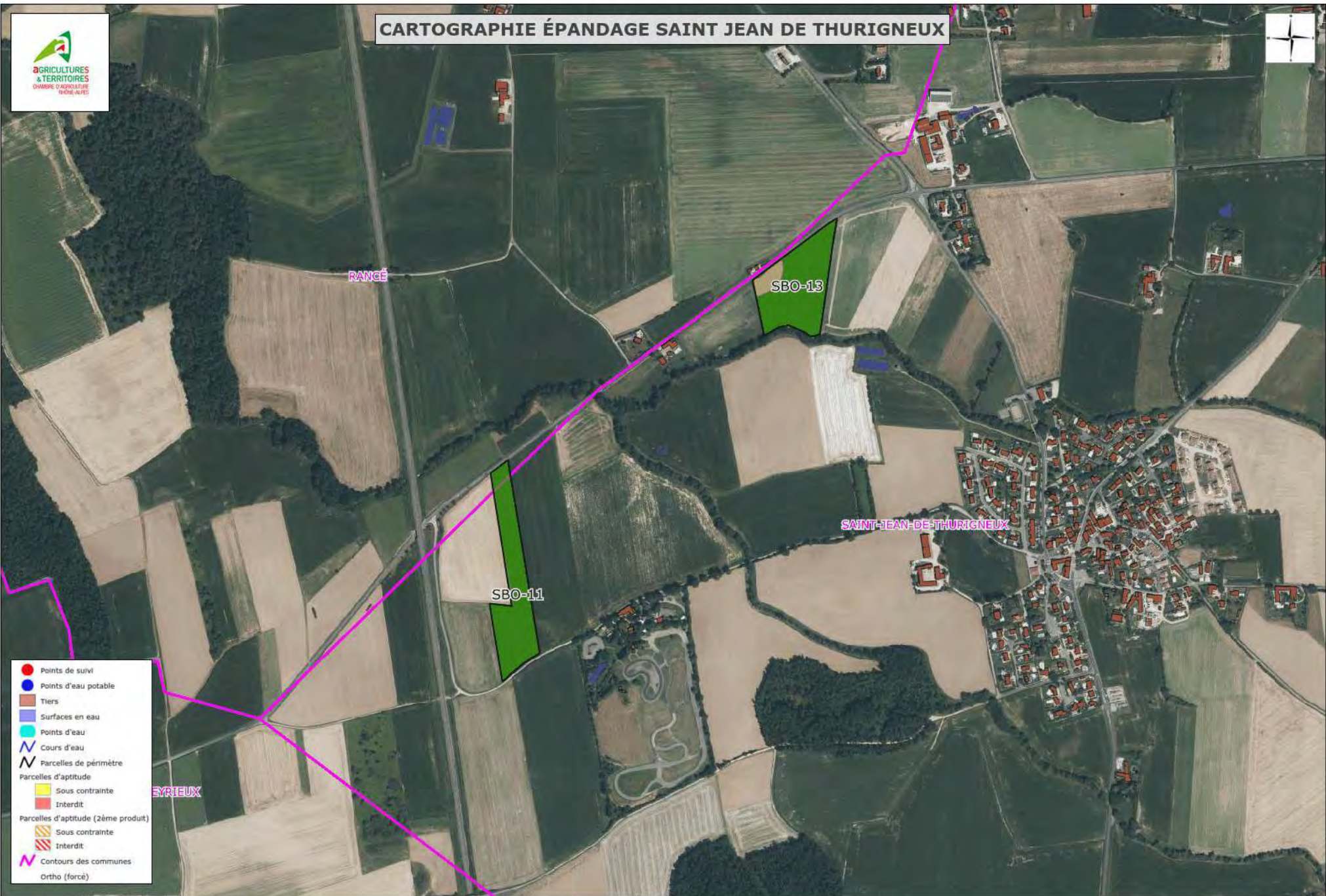
Echelle 1:10000



# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT EUPHEMIE



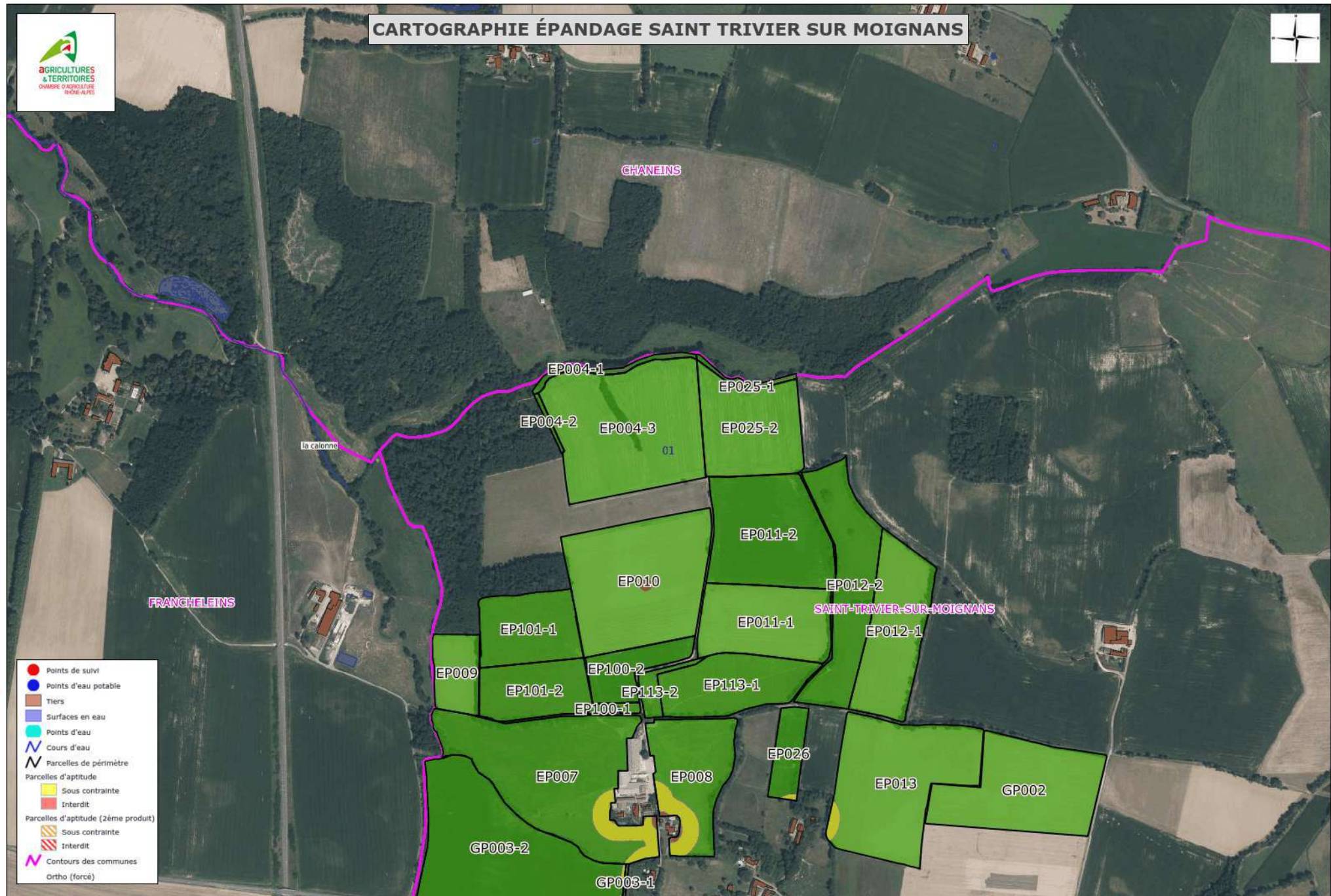
- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- Cours d'eau
- Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
  - Sous contrainte
  - Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
  - Sous contrainte
  - Interdit
- Contours des communes
- Ortho (forcé)



**CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT JEAN DE THURIGNEUX**

- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)



**CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS**



CHANEINS

NR  
le moignans  
NR  
NR  
le moignans

GM01

01

SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS

GM007-4  
GM007-2  
GM008-1  
GM008-3  
GM008-2

le moignans

le moignans

- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

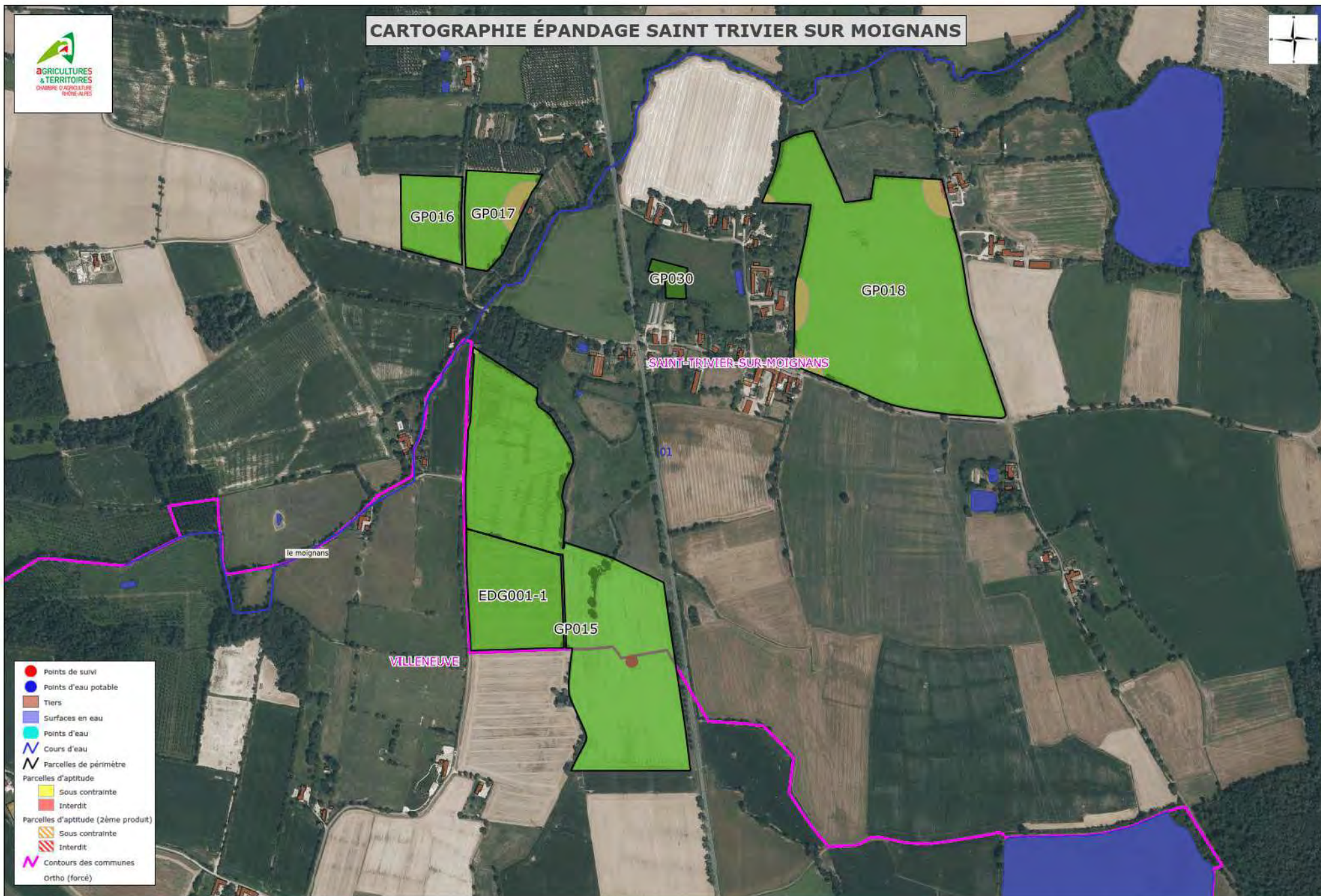
EP014

0 110 220 m

Echelle 1:10000

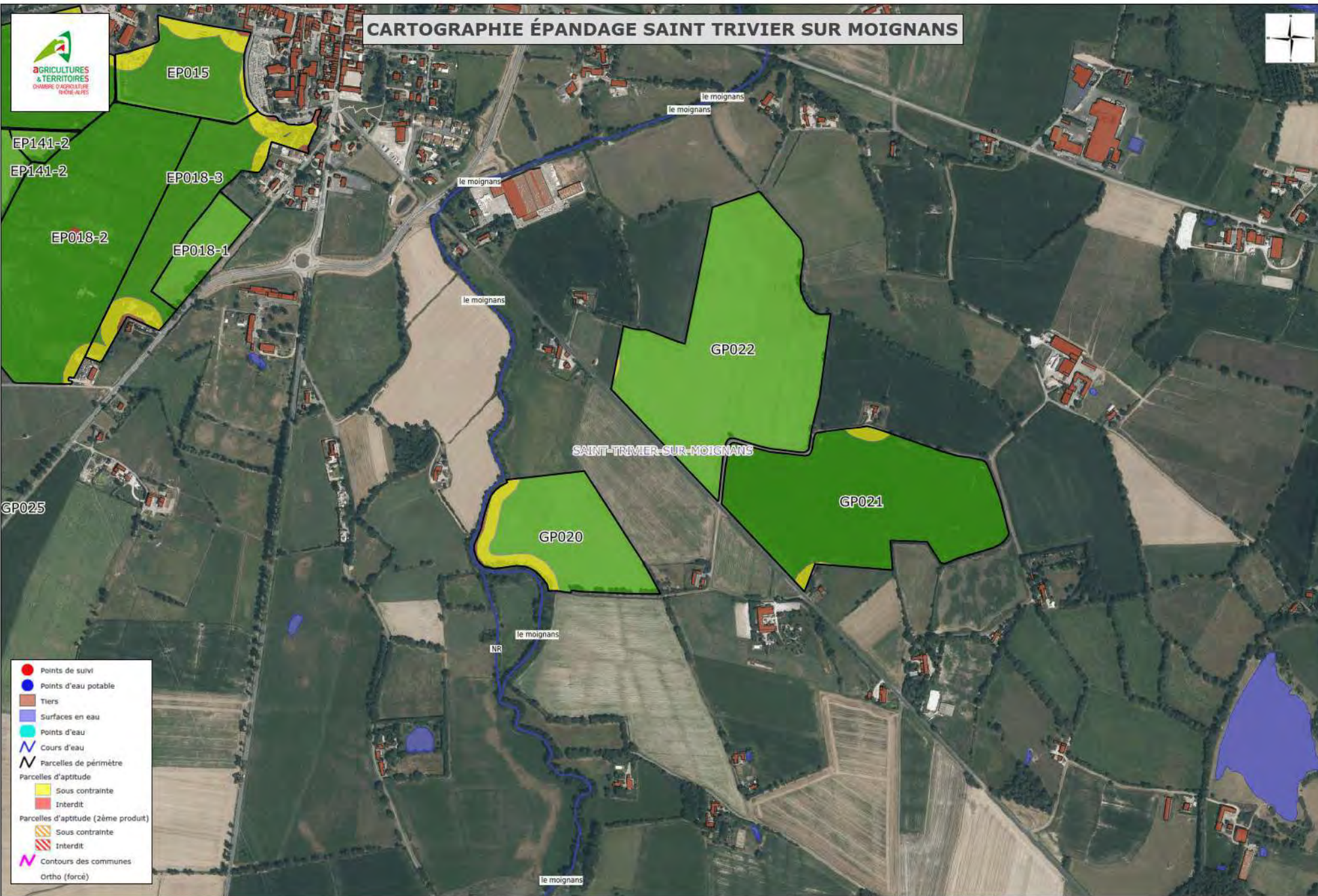
ERMES by IGTools

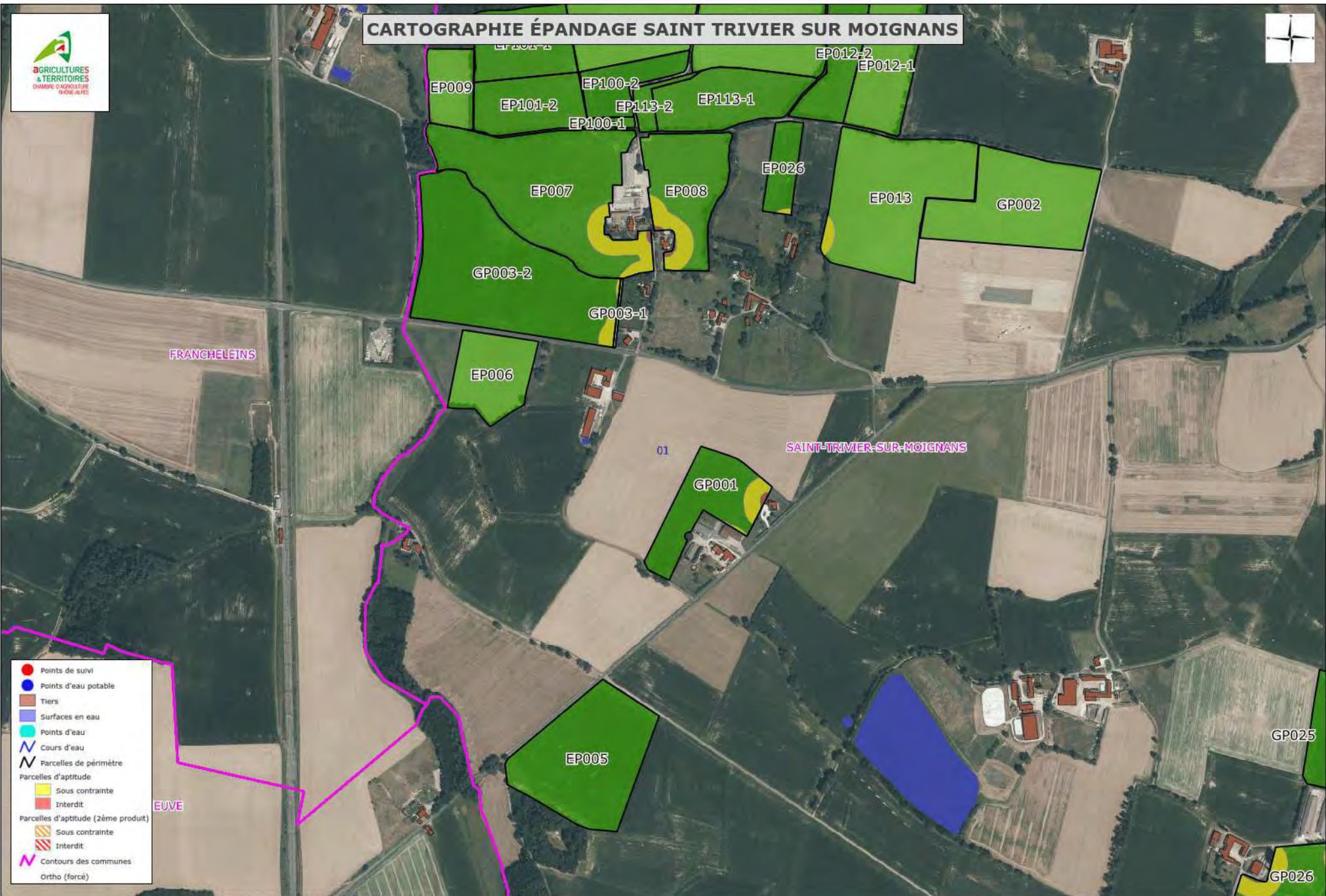
# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS





**CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS**



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

FRANCHELEINS

SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS

EUVE

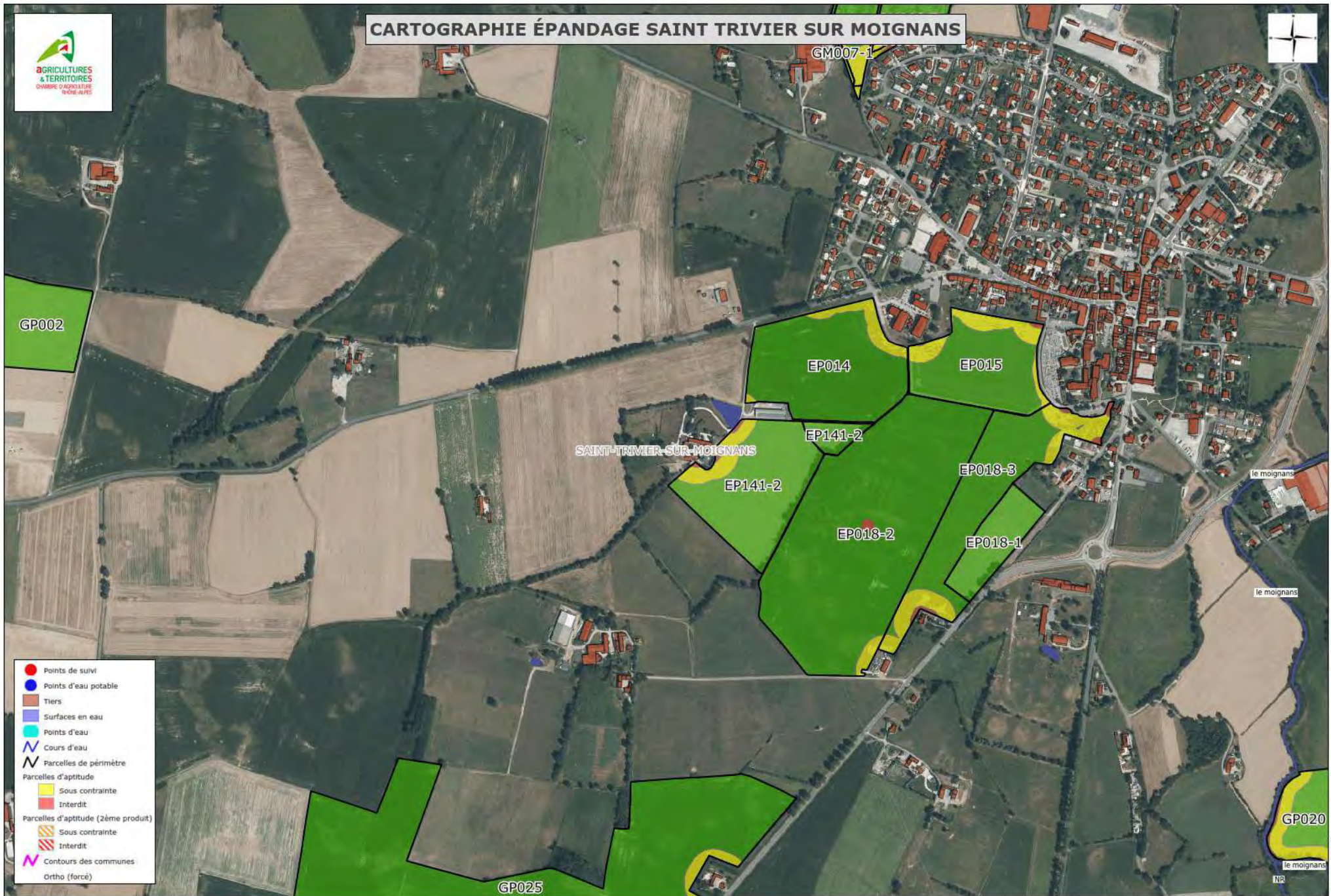
GP025

GP026

ERMES by IGTools



# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

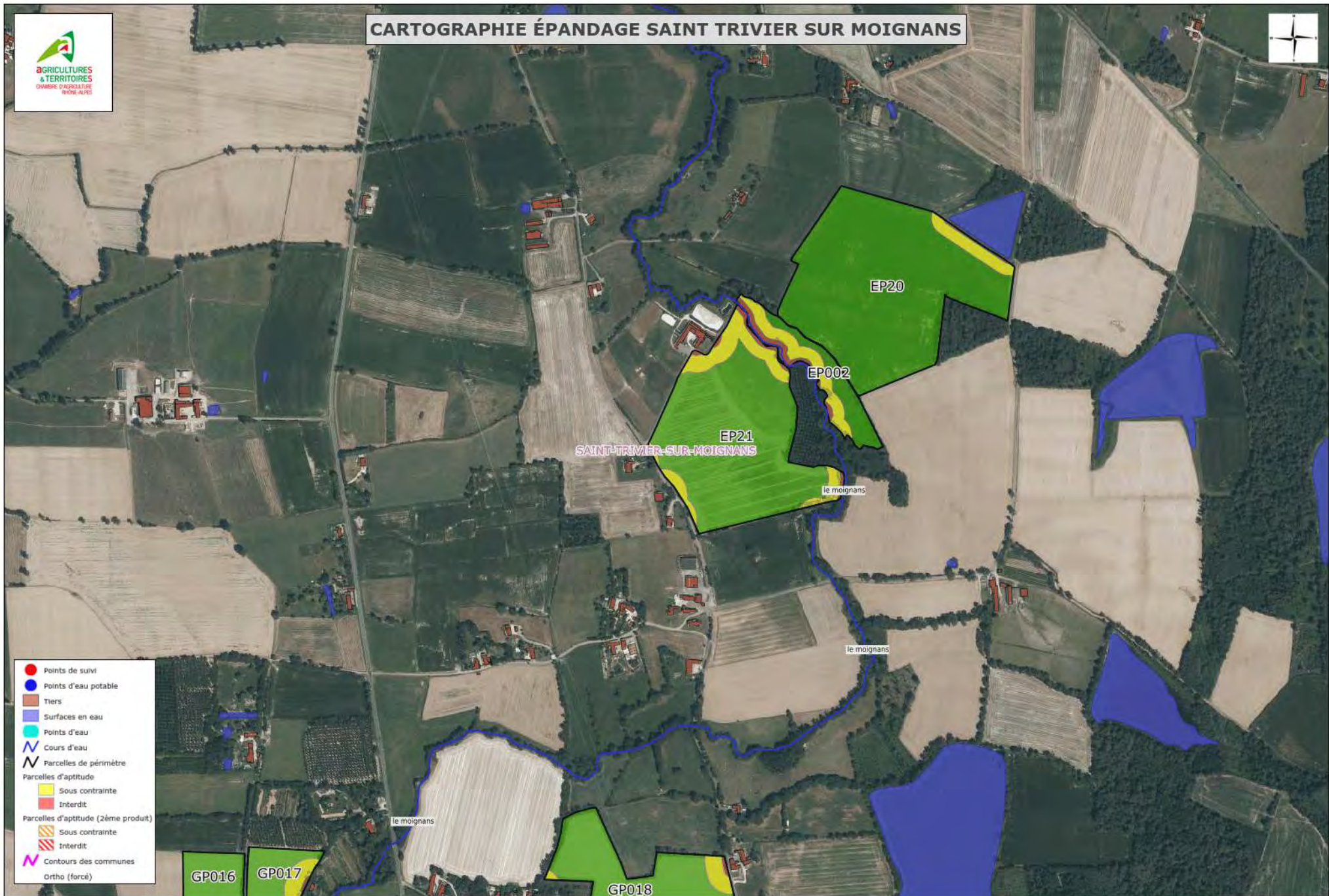
# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS

EP018-2



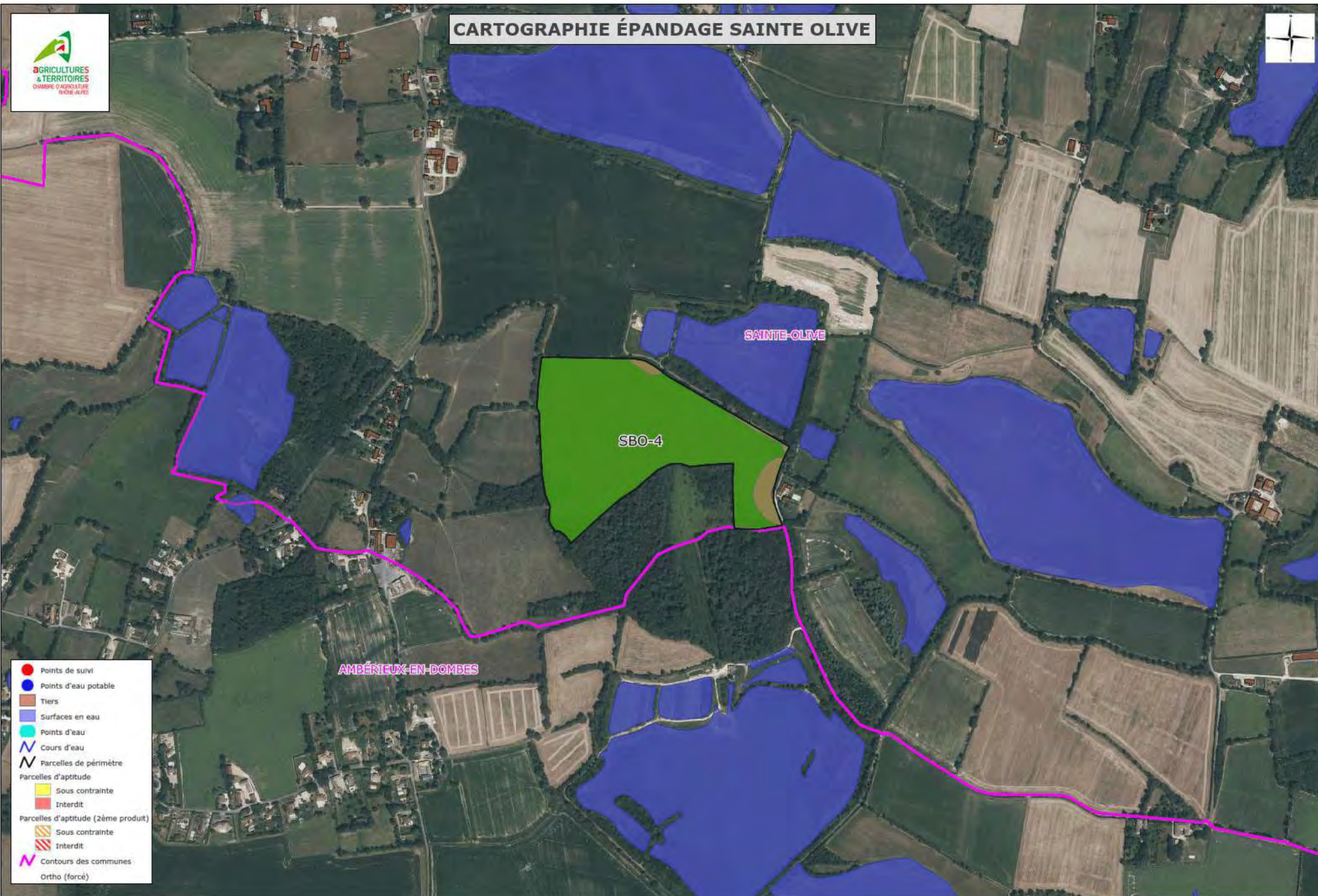
- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS

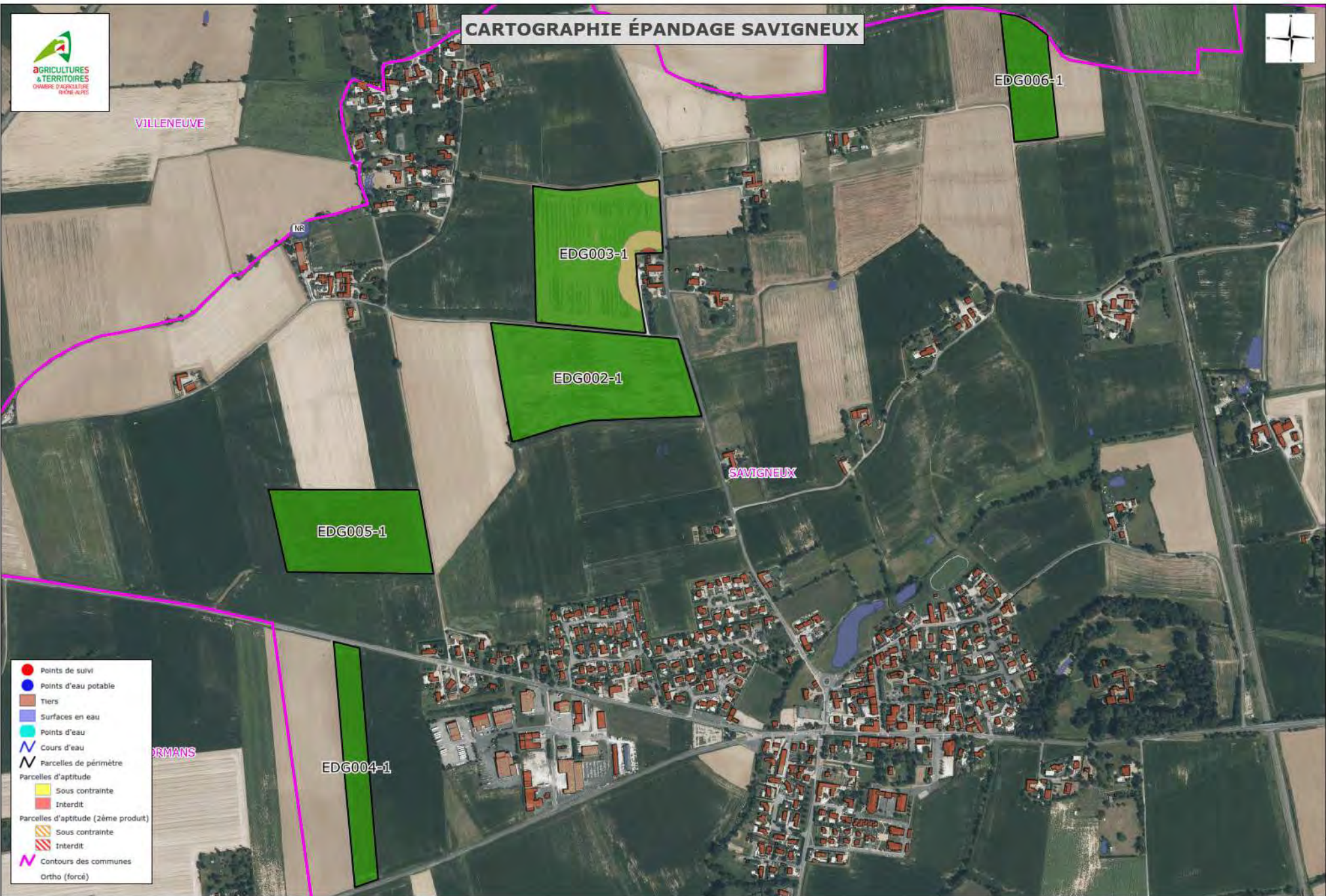


- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- Cours d'eau
- Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- Contours des communes
- Ortho (forcé)

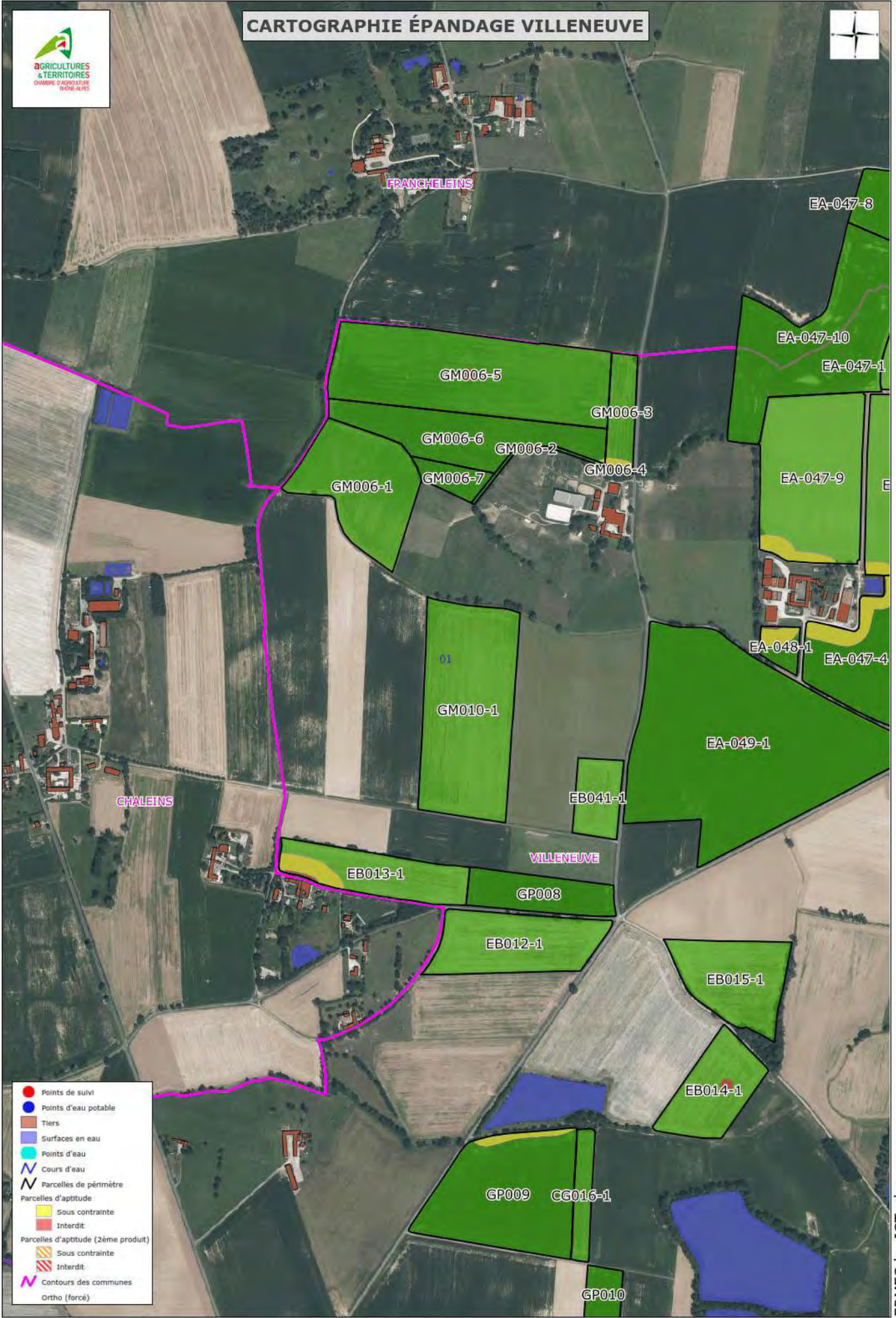
# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE SAINTE OLIVE



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

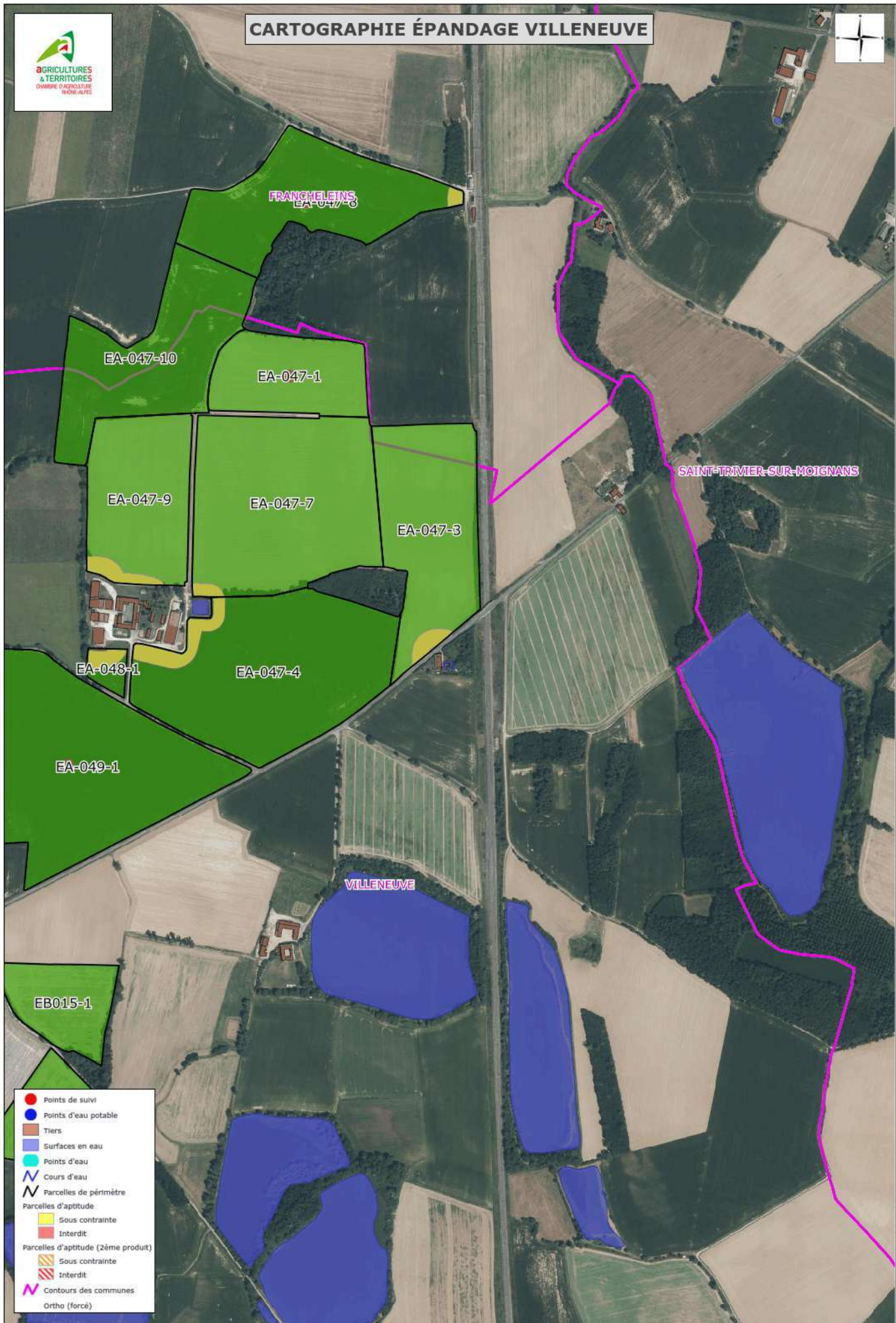


# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE VILLENEUVE



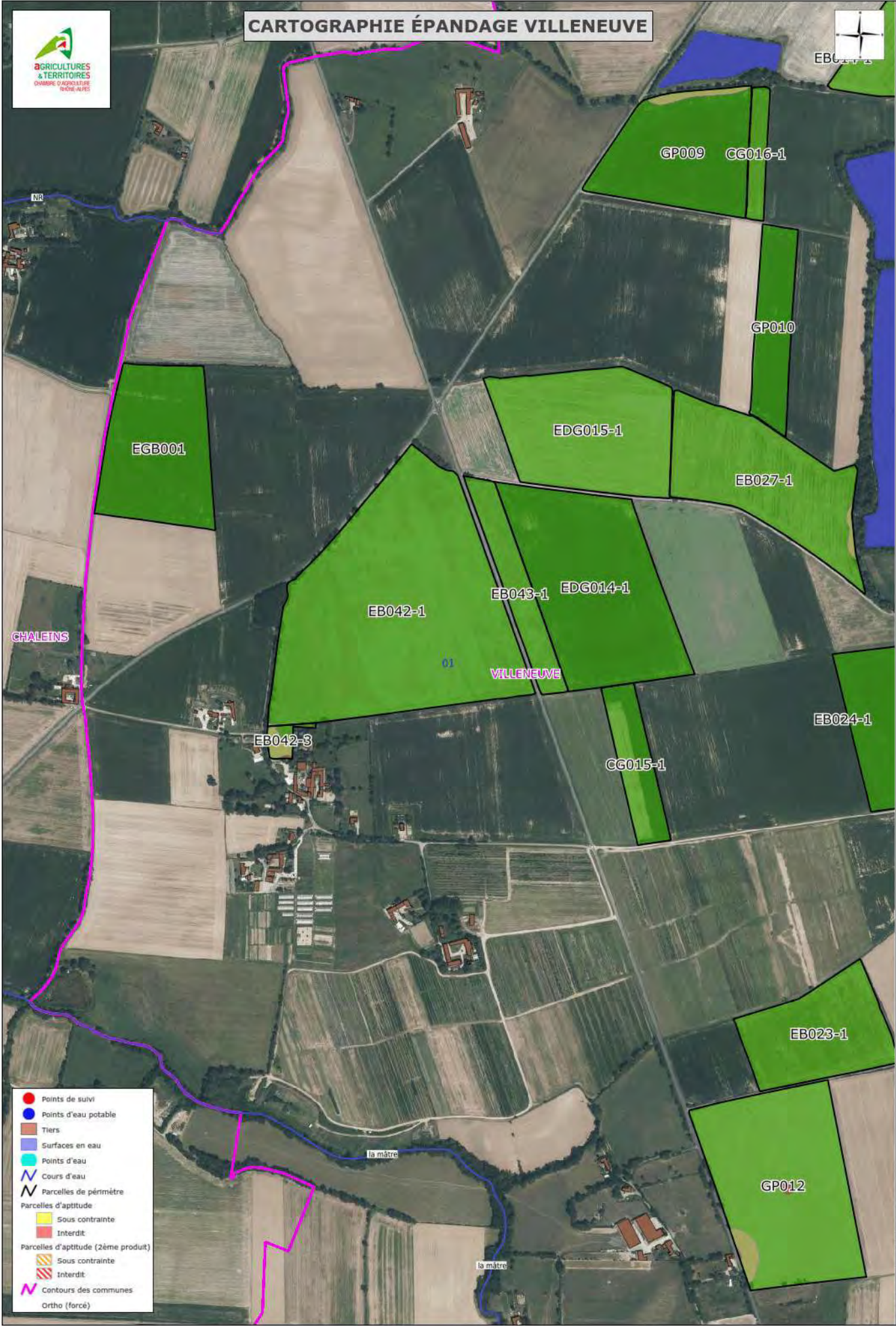
- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE VILLENEUVE



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE VILLENEUVE



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE VILLENEUVE



GP010

EB027-1

EB024-1

VILLENEUVE

EB022-1

EB029-4  
EB029-1

EB023-1

EB021-1

EB016-1

EB029-2

EB025-1

EB026-1

GP012

GP013

GP011

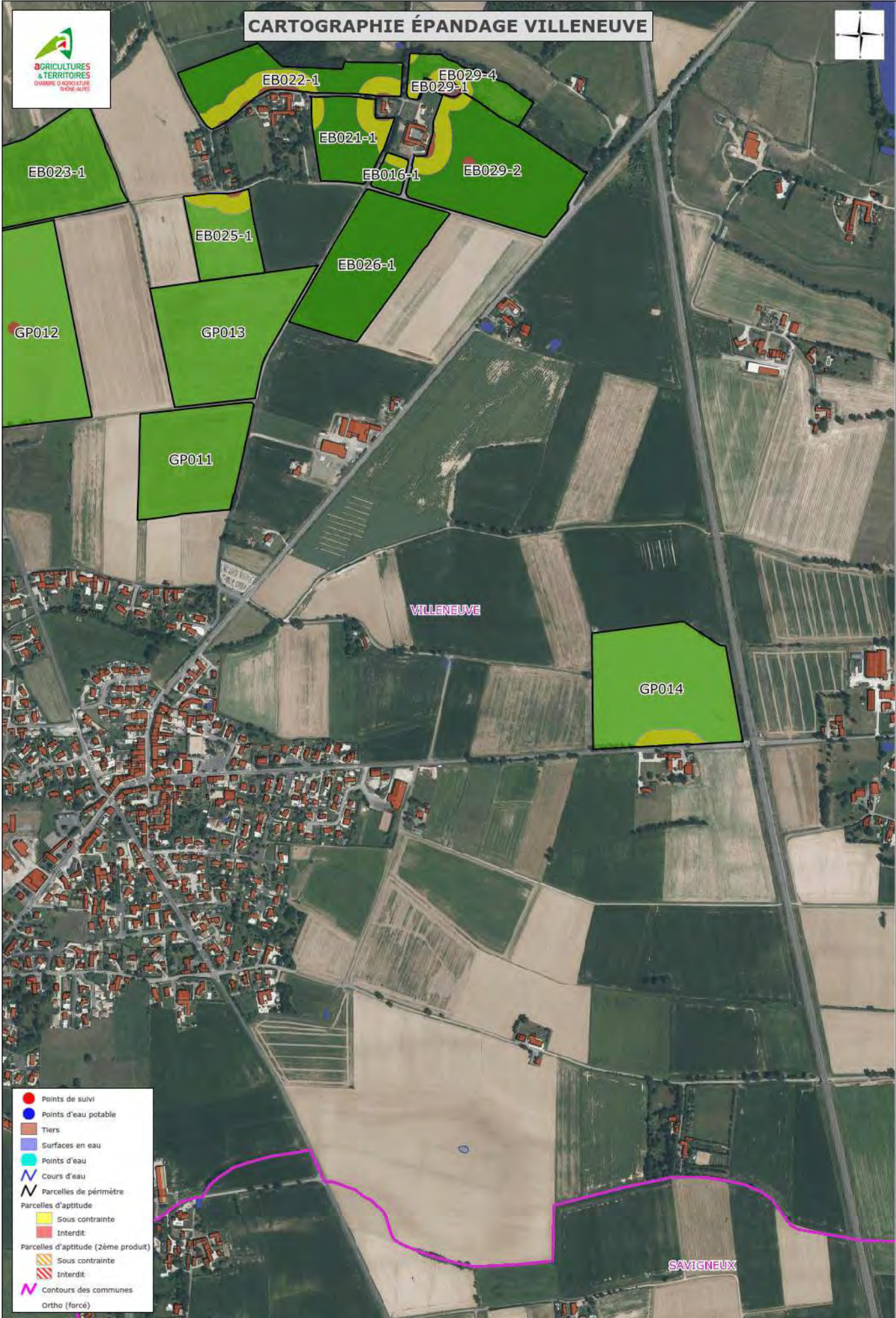
- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE VILLENEUVE



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- Cours d'eau
- Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE VILLENEUVE



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
  - Sous contrainte
  - Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
  - Sous contrainte
  - Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE VILLENEUVE



SAINT-TRIMIER-SUR-MOIGNANS

le moignans

EDG020-1

EDG010-1

EDG012-1

VILLENEUVE

EDG009-1

EDG017-1

- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

# CARTOGRAPHIE ÉPANDAGE VILLENEUVE



- Points de suivi
- Points d'eau potable
- Tiers
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- ~ Cours d'eau
- ~ Parcelles de périmètre
- Parcelles d'aptitude
- Sous contrainte
- Interdit
- Parcelles d'aptitude (2ème produit)
- Sous contrainte
- Interdit
- ~ Contours des communes
- Ortho (forcé)

**ANNEXE 6**

**Valeurs maximums et flux ETM,  
CTO Digestat**

**Teneurs maximums ETM sol**

- salmonella : 8 NPP/10 g MS (dénombrement selon la technique du nombre le plus probable) ;
- entérovirus : 3 NPPUC/10 g MS (dénombrement selon la technique du nombre le plus probable d'unités cytopathogènes) ;
- œufs d'helminthes viables : 3 pour 10 g MS.

Les autres matières susceptibles d'être épandues non conformes à une norme ne contiennent pas d'agents pathogènes.

Les matières ne doivent pas être épandues sur des sols dont le pH avant épandage est inférieur à 6, sauf lorsque les trois conditions suivantes sont simultanément remplies :

- le pH du sol est supérieur à 5 ;
- la nature des déchets ou effluents peut contribuer à remonter le pH du sol à une valeur supérieure ou égale à 6 ;
- le flux cumulé maximum des éléments apportés aux sols est inférieur aux valeurs du tableau 3 ci-dessous.

Seuils en éléments-traces métalliques et en substances organiques

Tableau 1 a : Teneurs limites en éléments-traces métalliques dans les déchets ou effluents

ÉLÉMENTS-TRACES MÉTALLIQUES	VALEUR LIMITE dans les déchets ou effluents  (mg/ kg MS)		FLUX CUMULÉ MAXIMUM apporté par les déchets ou effluents en 10 ans (g/ m2)	
Cadmium	10		0.015	
Chrome	1 000		1,5	
Cuivre	1 000		1,5	
Mercuré	10		0,015	
Nickel	200		0,3	
Plomb	800		1,5	
Zinc	3 000		4,5	
Chrome + cuivre + nickel + zinc	4 000		6	

Tableau 1 b : Teneurs limites en composés-traces organiques dans les digestats

COMPOSÉS-TRACES ORGANIQUES	VALEUR LIMITE ou effluents dans les déchets (mg/ kg MS)		FLUX CUMULÉ MAXIMUM apporté par les déchets ou effluents en 10 ans (mg/ m2)	
	Cas général	Epannage sur pâturage		
			Cas général	Epannage sur pâturage
Total des 7 principaux PCB (*)	0,8	0,8	1,2	1,2
Fluoranthène	5	4	7,5	6
Benzo (b) fluoranthène	2,5	2,5	4	4
Benzo (a) pyrène	2	1,5	3	2

Tableau 2 : Valeurs limites de concentration dans les sols

ÉLÉMENTS-TRACES DANS LES SOLS	VALEUR LIMITE (MG/ KG MS)
Cadmium	2
Chrome	150
Cuivre	100
Mercure	1
Nickel	50
Plomb	100
Zinc	300

Tableau 3 : Flux cumulé maximum en éléments-traces métalliques apporté par les digestats pour les pâturages ou les sols de pH inférieur à 6

ÉLÉMENTS-TRACES MÉTALLIQUES	FLUX CUMULÉ MAXIMUM
	apporté par les déchets ou effluents en 10 ans (mg/ m2)
Cadmium	0,015
Chrome	1,2
Cuivre	1,2
Mercure	0,012
Nickel	0,3
Plomb	0,9
Sélénium (*)	0,12
Zinc	3
Chrome + cuivre + nickel + zinc	4

## ANNEXE 8 : ETUDE ASSAINISSEMENT NON- COLLECTIF

---

# Etude de filière d'assainissement non collectif Tests de perméabilité à charge constante

**La Trinquailere  
Commune de Francheleins**

**SAS TF ENERGIE**

**La Trinquailere  
01090 Francheleins**

**FEVRIER 2026**

Etude réalisée par :



**EKS SARL**

20 chemin des Grandes Terres

F - 69640 Lacenas

Tél : 04 74 67 47 40

Port : 06 85 21 65 17

Messagerie : [info@hydrogeologie.com](mailto:info@hydrogeologie.com)

RA1226.V01

## SOMMAIRE

LISTE DES FIGURES.....	2
1 - INTRODUCTION .....	3
2 - CONTEXTE DU TERRAIN sur la commune de Francheleins .....	5
2.1 - Localisation - Topographie .....	5
2.2 - Géologie .....	5
2.3 - Pédologie.....	5
2.4 - Hydrogéologie - Hydrologie .....	6
2.5 - Repères de nivellement au niveau du projet.....	6
3 - PRÉSENTATION DES TESTS DE PERMÉABILITÉ .....	8
4 - TESTS DE PERMÉABILITÉ .....	9
4.1 - Premier test de perméabilité .....	9
4.2 - Deuxième test de perméabilité.....	9
4.3 - Troisième test de perméabilité .....	10
4.4 – Mesures de perméabilité de l'étude géotechnique.....	10
5 - CHOIX ET DESCRIPTION DE LA FILIÈRE PROPOSÉE .....	11

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1 : Implantation du projet d'assainissement de Francheleins sur la carte IGN au 1/25 000.....</b>	<b>4</b>
<b>Figure 2 : Implantation des sondages de Francheleins sur la photographie aérienne de l'IGN.....</b>	<b>4</b>
<b>Figure 3 : Carte géologique avec l'emplacement du projet d'assainissement à Francheleins.....</b>	<b>7</b>
<b>Figure 4 : Photographies des sondages et des appareils de mesure de la perméabilité à Francheleins.....</b>	<b>7</b>
<b>Figure 5 : Photographies de l'extérieur et de l'intérieur du sondage S1.....</b>	<b>7</b>
<b>Figure 6 : Schéma du perméamètre.....</b>	<b>8</b>
<b>Figure 7 : Plan de masse du projet avec l'implantation à l'échelle de la filière.....</b>	<b>12</b>

## GESTION DES RÉVISIONS

N° du rapport :	RA1226.V01
Version du rapport :	Définitive
Date :	10 février 2026
Nombre de pages :	14
Nombre d'exemplaire Client :	1
Nombre d'exemplaire EKS :	1

# **Etude de filière d'assainissement non collectif Tests de perméabilité à charge constante**

## **La Trinquillere Commune de Francheleins**

### **SAS TF ENERGIE**

**La Trinquillere  
01090 Francheleins**

#### **1- INTRODUCTION**

Le présent rapport donne le résultat d'une étude à la parcelle pour la définition d'un assainissement non collectif. Cette étude comprend trois tests de perméabilité à charge constante.

D'après notre proposition n° 2513201, la prestation comprend :

- Examen du contexte topographique, géologique et hydrogéologique local.
- Trois sondages à la tarière à main.
- Trois tests de perméabilité avec des infiltromètres à charge constante.
- Calculs des perméabilités du sol.
- Définition de la filière d'assainissement non collectif.
- Rapport d'études.

Le projet d'assainissement concerne un projet de méthanisation.

L'utilisation de l'assainissement sera :

- Sanitaires 2 WC, 1 douche, 3 lavabos.
- Effectif : 2 employés à temps plein.
- 4 à 5 fois par an, pendant plusieurs jours, environ 8 personnes sur le site à plein temps, maximum 20 personnes.

Le dimensionnement doit être effectué sur le maximum d'occupation du site sur plusieurs jours, avec 0,5 EH à considérer par personne présente pendant les horaires de travail.

Nous proposons donc un dimensionnement de 5 équivalents habitants (5 EH).

M. B. Ducluzaux, du bureau d'études EKS Assainissement, a réalisé ce rapport.

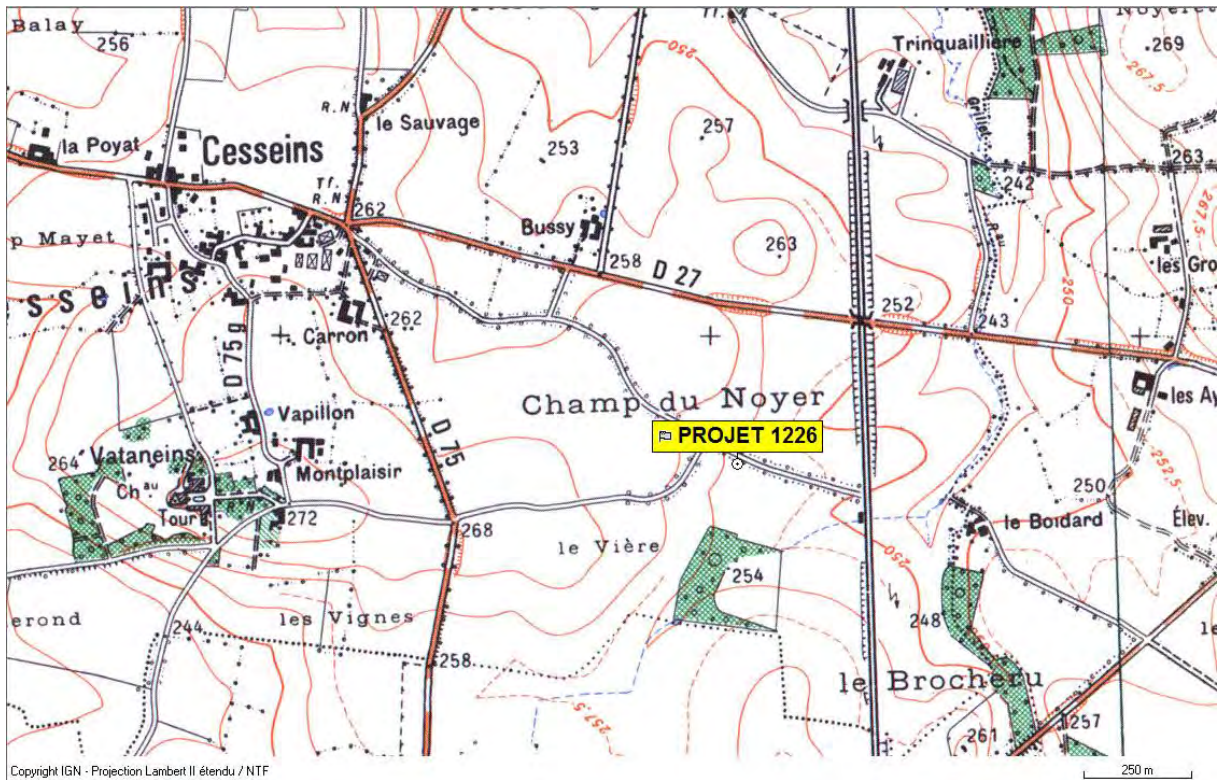


Figure 1 : Implantation du projet d'assainissement de Francheleins sur la carte IGN au 1/25 000



Figure 2 : Implantation des sondages de Francheleins sur la photographie aérienne de l'IGN

## 2- CONTEXTE DU TERRAIN sur la commune de Francheleins

### 2.1 - Localisation - Topographie

Le terrain est situé au lieu-dit « La Trinquailere », sur la commune de Francheleins (01 - Ain). La référence cadastrale de la parcelle est ZC 29. La surface de la parcelle est de 86820 m<sup>2</sup>.

Les coordonnées du projet sont : X = 842 630 m, Y = 6 553 660 m (coordonnées Lambert 93). L'altitude est de 255 mètres.

D'après une mesure au clinomètre Suunto, la pente du sol prévu pour un éventuel dispositif de traitement ou d'infiltration est de 3 % (2° ) vers l'est.

La superficie disponible pour l'installation d'assainissement non collectif est d'environ 200 m<sup>2</sup>.

### 2.2 - Géologie

D'après la carte géologique de Villefranche-sur-Saône (n° 674), le projet d'assainissement est situé dans les limons des Dombes (notés C2 sur la carte géologique).

Aucun affleurement de roche n'est visible à proximité du projet.

### 2.3 - Pédologie

A l'emplacement indiqué pour le dispositif de traitement ou d'infiltration, nous avons effectué trois sondages à la tarière et examiné le sol en place.

Le mercredi 4 février 2026, lors de l'intervention du bureau d'études EKS sur le terrain, le temps était beau.

Les implantations des sondages sont indiquées sur la figure n° 2.

#### **Premier sondage à la tarière (S1)**

La coupe du forage était :

- 0 à 30 cm : limon argileux marron sans cailloux. Pas de trace d'hydromorphie.
- 30 à 55 cm : argile limoneuse beige sans cailloux. Pas de trace d'hydromorphie.

Le premier test de perméabilité a été effectué dans ce forage, entre 40 et 55 cm de profondeur.

#### **Deuxième sondage à la tarière (S2)**

La coupe du forage était :

- 0 à 30 cm : limon argileux marron sans cailloux. Pas de trace d'hydromorphie.
- 30 à 70 cm : argile limoneuse beige sans cailloux. Pas de trace d'hydromorphie.

Le deuxième test de perméabilité a été effectué dans ce forage, entre 55 et 70 cm de profondeur.

#### **Troisième sondage à la tarière (S3)**

La coupe du forage était :

- 0 à 30 cm : limon argileux marron sans cailloux. Pas de trace d'hydromorphie.
- 30 à 60 cm : argile limoneuse beige sans cailloux. Pas de trace d'hydromorphie.

Le troisième test de perméabilité a été effectué dans ce forage, entre 45 et 60 cm de profondeur.

## ***2.4 - Hydrogéologie - Hydrologie***

Le sol recoupé par les sondages était sec.

Aucune source ou puits, capté pour l'eau potable, n'a été vu à moins de 35 m du projet d'assainissement. Nous avons consulté la liste des captages publics et privés d'eau destinée à la consommation humaine, fournie par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS). Aucun captage, ni périmètre de protection, n'est présent dans la commune de Francheleins.

Le projet sera raccordé au réseau d'eau potable (demande en cours), il n'y aura pas captage d'eau potable à moins de 35 m de l'assainissement.

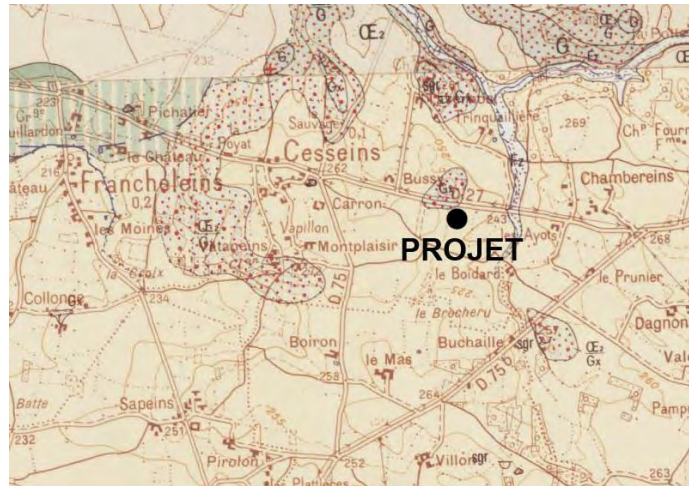
Le projet étant situé en hauteur sur un plateau, il n'y a pas de risque d'inondation par débordement de cours d'eau.

## ***2.5 - Repères de nivellement au niveau du projet***

Le terrain à l'emplacement du bâtiment sera remblayé d'environ 1 m

En prenant un repère 0 m à 1 m au-dessus du S1 (emplacement prévu bâtiment), les niveaux relevés sont :

- Sol au niveau du S1 : - 1,0 m
- Fil d'eau fossé près du S1 : - 1,69 m
- Sol au niveau du S2 : - 0,77 m
- Fil d'eau fossé près du S2 : - 1,52 m
- Sol au niveau du S3 : - 0,36 m
- Fil d'eau fossé en aval du projet (près du petit pont au-dessus du fossé) : - 3,05 m



**Figure 3 : Carte géologique avec l'emplacement du projet d'assainissement à Francheleins**



**Figure 4 : Photographies des sondages et des appareils de mesure de la perméabilité à Francheleins**



**Figure 5 : Photographies de l'extérieur et de l'intérieur du sondage S1**

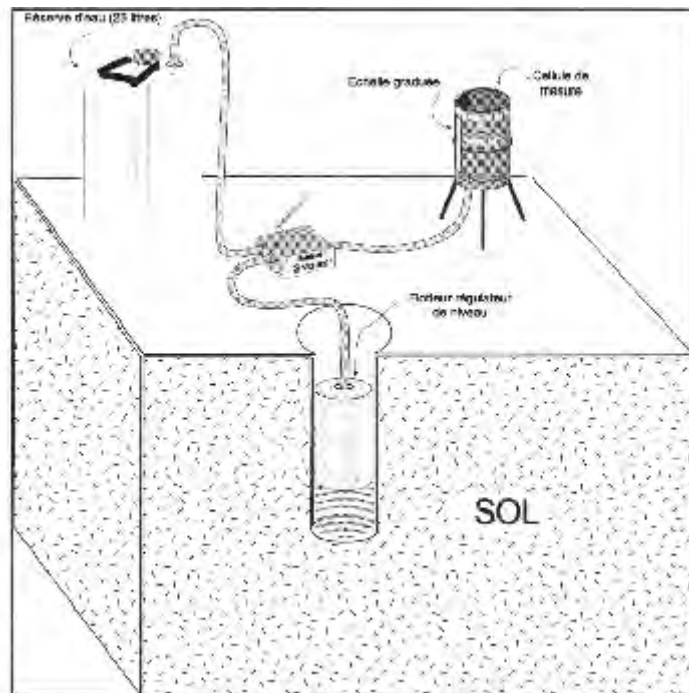
### 3- PRÉSENTATION DES TESTS DE PERMÉABILITÉ

Les tests ont été réalisés conformément à la réglementation française :

- Circulaire du 22 mai 1997 (Annexe 3).

Il s'agit d'un test de percolation appelé 'Méthode à niveau constant' ou 'Méthode de Porchet'. L'appareillage utilisé, un perméamètre de Viguiet mis au point par des ingénieurs de la DDASS (ancien service responsable de l'assainissement autonome avant les SPANC), comprenait :

- Une réserve d'eau de 30 litres.
- Une cellule de mesure graduée.
- Une vanne trois voies.
- Des tuyaux souples.
- Un régulateur de niveau.



*Figure 6 : Schéma du perméamètre*

Cette méthode à niveau constant est une mesure réglementaire, précise et reproductible de la perméabilité. La qualité du résultat est meilleure qu'avec les méthodes à niveau variable, ou qu'avec les simples tests d'eau dans des trous au tractopelle.

## 4- TESTS DE PERMÉABILITÉ

### 4.1 - Premier test de perméabilité

Le premier test a été effectué le mercredi 4 février 2026. Le temps était beau.

L'opérateur a creusé un trou de 55 centimètres de profondeur et 15 centimètres de diamètre.

De l'eau a été versée dans le forage (trou rempli sur 15 cm). Pendant la phase d'imbibition, le régulateur de niveau est connecté à la réserve d'eau de 30 litres. Cette phase correspond au temps nécessaire pour former un bulbe de saturation stable autour du forage. L'écoulement de l'eau entraîne une modification de la structure du sol. On constate que la valeur de perméabilité se stabilise au bout de plusieurs heures (ou après un écoulement de 30 litres si le sol est très perméable), alors que celle-ci reste très variable en fonction du type de sol.

La phase de mesure a duré 10 minutes pour un volume d'eau écoulé de 60 ml.

Les données de calcul sont :

- Diamètre du trou : 15 cm.
- Hauteur d'eau régulée : 15 cm.
- Durée du test : 10 minutes.
- Volume d'eau introduit en 10 minutes : 60 ml (0,06 litres).

La formule de calcul, du coefficient de perméabilité K, est :

$K = \text{Volume d'eau introduit} / (\text{Surface d'infiltration} * \text{durée du test})$

On en déduit :  $K = 4 \text{ mm/h}$  à 50 cm de la surface.

D'après la norme NF DTU 64.1 d'août 2013 (4.3.3.1, page 14), le sol est qualifié **de perméabilité médiocre**.

**La perméabilité étant inférieure à 10 mm/h, le sol peut être qualifié d'imperméable à 50 cm de profondeur, inapte à l'infiltration des eaux traitées.**

### 4.2 - Deuxième test de perméabilité

L'opérateur a creusé un trou de 70 centimètres de profondeur et 15 centimètres de diamètre.

La phase de mesure a duré 10 minutes pour un volume d'eau écoulé de 40 ml.

Les données de calcul sont :

- Diamètre du trou : 15 cm.
- Hauteur d'eau régulée : 15 cm.
- Durée du test : 10 minutes.
- Volume d'eau introduit en 10 minutes : 40 ml (0,04 litres).

On en déduit :  $K = 3 \text{ mm/h}$  à 65 cm de la surface.

D'après la norme NF DTU 64.1 d'août 2013 (4.3.3.1, page 14), le sol est qualifié **de perméabilité médiocre**.

La perméabilité étant inférieure à 10 mm/h, le sol peut être qualifié d'imperméable, inapte à l'infiltration des eaux traitées dans le sol.

### ***4.3 - Troisième test de perméabilité***

L'opérateur a creusé un trou de 60 centimètres de profondeur et 15 centimètres de diamètre. La phase de mesure a duré 10 minutes pour un volume d'eau écoulé de 20 ml.

Les données de calcul sont :

- Diamètre du trou : 15 cm.
- Hauteur d'eau régulée : 15 cm.
- Durée du test : 10 minutes.
- Volume d'eau introduit en 10 minutes : 20 ml (0,02 litres).

On en déduit :  $K = 1 \text{ mm/h}$  à 55 cm de la surface.

D'après la norme NF DTU 64.1 d'août 2013 (4.3.3.1, page 14), le sol est qualifié **de perméabilité médiocre**.

La perméabilité étant inférieure à 10 mm/h, le sol peut être qualifié d'imperméable, inapte à l'infiltration des eaux traitées dans le sol.

### ***4.4 – Mesures de perméabilité de l'étude géotechnique***

Dans l'étude réalisée par « Compétence Géotechnique FRANCHE COMTE », une mesure de la perméabilité du sol entre 0,8 et 2,0 m de profondeur a été réalisée près du projet d'assainissement (sondage PM11). Le résultat confirme l'imperméabilité du sol en profondeur avec une valeur inférieure à  $10^{-8}$  m/s.

## 5- CHOIX ET DESCRIPTION DE LA FILIÈRE PROPOSÉE

### **Installation avec traitement par le sol**

La solution de meilleur rapport qualité/prix est l'épuration des eaux usées par le sol en place :

- Tranchées d'épandage à faible profondeur dans le sol naturel (épandage souterrain)

Cette solution n'est pas possible ici, pour la raison suivante :

- Sol imperméable ne permettant pas l'infiltration des eaux dans le sol.

La solution préconisée est donc le dispositif agréé selon l'arrêté du 7 septembre 2009.

### **Solution du dispositif agréé**

L'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié autorise les dispositifs agréés. Ces filières doivent être agréées et dimensionnées pour au moins 5 équivalents habitants (5 EH).

La totalité des dispositifs agréés est sur le site internet du ministère à l'adresse suivante : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/agrement-des-dispositifs-de-traitement-r92.html>

Toutes les eaux usées domestiques (eaux vannes et eaux ménagères) du bâtiment seront collectées en amont du dispositif agréé. Par rapport à la présente étude, l'implantation de la filière agréée peut être modifiée, car elle ne dépend pas de la perméabilité du sol.

Les deux principales solutions techniques possibles sont :

- **Dispositif 1 : Filtre compact (fosse toutes eaux et filtres) en 1 à 2 cuves.**
- **Dispositif 2 : Microstation d'épuration en une cuve.**

Le dispositif d'assainissement aura un fonctionnement intermittent (2 personnes normalement et 10 personnes pendant plusieurs jours 4 à 5 fois par an). La microstation d'épuration est déconseillée dans ce cas. Nous préconisons donc l'installation d'un filtre compact 5 EH (fosse toutes eaux, filtre et ventilations)

Conformément au cahier des charges du Conseil départemental, le bureau d'étude ne préconise pas une marque particulière. Cependant pour vérifier la possibilité d'implanter un dispositif sur le terrain, les dimensions suivantes sont prises : longueur 6 m et largeur 1,8 m.

L'implantation prévue de la filière « filtre compact » est entre 5 et 10 m du bâtiment (chalet).

### **Rejet des eaux traitées**

Les trois tests de perméabilité ont montré un sol imperméable (donc perméabilité inférieure à 10 mm/h). D'après l'article 11 de l'arrêté du 7 septembre 2009, le rejet des eaux traitées ne doit pas être effectué par évacuation par le sol dans la parcelle.

Une autorisation est donc à joindre à ce rapport :

- Autorisation municipale de rejet des eaux traitées dans le fossé en bordure de parcelle.

D'après le nivellement, la filière « filtre compact » pourra être gravitaire, pour un « filtre compact » de 1,2 m de dénivellement entre les fils d'eau d'entrée et de sortie des eaux

La localisation de la filière proposée est donnée ci-après.

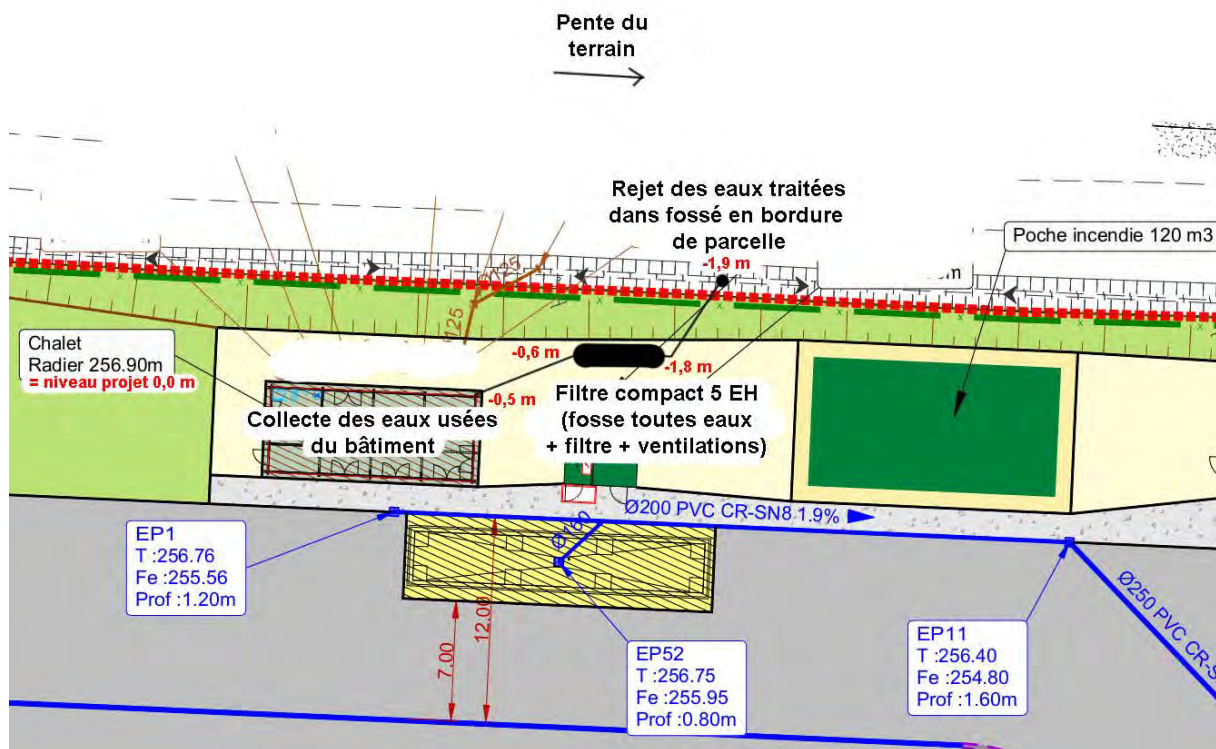


Figure 7 : Plan de masse du projet avec l'implantation à l'échelle de la filière

Les cotes des fils d'eau du projet sont indiquées en rouge.  
L'échelle en mètres est indiquée sur le plan.

**Avertissement** : ce plan n'est pas un plan d'exécution. Il s'agit du plan demandé dans l'étude du choix de la filière pour vérifier la possibilité matérielle d'installer la filière choisie sur la parcelle.

## **Fosse toutes eaux, ventilations, entretien**

Les **deux ventilations de la fosse toutes eaux** devront être mises en place conformément à la réglementation et à la norme NF DTU 64.1 : ventilations constituées d'une entrée d'air et d'une sortie d'air, situées en hauteur de sorte à assurer l'évacuation des odeurs, d'un diamètre d'au moins 100 millimètres, extracteur de la ventilation secondaire 0,40 m au-dessus du faîtage, distance d'au moins 1 m entre l'entrée et la sortie de l'air. **La ventilation d'évacuation des gaz produits dans la fosse toutes eaux (sortie d'air) devra être remontée en toiture et déboucher à 0,40 m au-dessus du faîtage de l'habitation.** Toutes les prescriptions en pages 21 et 22 du DTU 64.1 d'août 2013 doivent être respectées.

Pour les filières agréées, les ventilations seront réalisées selon le guide d'utilisation du fabricant. Le filtre compact comporte également une ventilation.

En amont de la fosse toutes eaux, la pente des canalisations doit être de 2 % minimum.

**L'entretien** du dispositif d'assainissement et les vidanges seront réalisés conformément à la réglementation et aux prescriptions du constructeur.

L'installation d'assainissement non collectif est sensible à certains produits pouvant être néfastes pour son fonctionnement et pour l'environnement. Il est donc important de ne pas rejeter dans les eaux usées les produits suivants :

- huiles et graisses de friture et de vidange,
- peinture, solvants, cires, résines,
- produits pétroliers,
- tous types de pesticides et de produits toxiques (voir étiquetage),
- les objets difficilement dégradables (déchets ménagers, emballages, mégots de cigarettes, lingettes...).

Pour les **eaux pluviales**, la collecte doit être totalement séparée des eaux usées.

# ANNEXES

## Réglementation

La réglementation applicable est définie dans l'arrêté du 7 septembre 2009, modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO<sub>5</sub>.

## Normalisation

L'installation de l'ensemble des ouvrages, leur disposition et le choix des matériels et matériaux, devront être effectués conformément aux normes NF DTU 64-1 P1-1 et P1-2 du 10 août 2013 ou conformément au guide du fabricant pour les filières nouvellement agréées.

Des distances minimales pour l'épandage souterrain doivent être respectées (5 m de l'habitation, 3 m de toute limite séparative de voisinage...).

## Obligations du propriétaire

La conception de la présente installation doit faire l'objet d'une demande d'installation, à remplir par le propriétaire. Cette demande est obligatoirement transmise pour contrôle de conception au service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Au moment des travaux et avant remblaiement de l'installation, le propriétaire doit obligatoirement contacter le SPANC et se soumettre au contrôle de réalisation de l'installation. Le propriétaire devra donc prévenir la collectivité de la date de démarrage des travaux.

Les ouvrages devront rester accessibles pour leur contrôle et leur entretien.

## ANNEXE 9 : AVIS DU SPANC

---

Montceaux, le 16 février 2026

Le Président,  
à  
SAS TF ENERGIE  
M. THETE Steven  
La Trinquaille  
01090 FRANCHELEINS

POLE TECHNIQUE

Réfer. DS

Dossier suivi par Damien SCHRACK

Technicien Assainissement Collectif et Non Collectif

☎ 04.74.02.42.15

✉ assainissement@ccvsc01.org

**Objet** : Rapport d'examen de conception de votre assainissement non collectif

Référence SPANC : 17-01-048

Nom et prénom du demandeur : SAS TF ENERGIE.....

Adresse du projet : La Trinquaille.....

Code postal : 001090..... Commune : FRANCHELEINS .....

Référence cadastrale : 29, section ZC.....

Activité : Site de méthanisation .....

Evaluation de la charge polluante :

- Période normale : 2 employés à temps plein 2 x 0,5 EH = 1 EH en fonctionnement normal
- Pointe d'activité : 4 à 5 fois par 8 personnes sur site (y compris 2 employés à temps plein) : 8 x 0,5 EH = **4 EH**
- Visite du site (occasionnellement) 20 personnes : 20 x 0,05 EH = **1 EH**
- Charge polluante maximale retenue : **4 EH + 1 EH = 5 EH**

Monsieur,

A la suite au dépôt du dossier de demande d'autorisation pour l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif en date du 12 février 2026, accompagné de l'étude de filière du bureau d'études EKS Assainissement votre filière d'assainissement sera la suivante :

- Dénomination commerciale du dispositif agréé : Gamme MONOBLOCK modèle 3-800-5.....

- Titulaire de l'agrément : BIOROCK .....

- Numéro national d'agrément : 2017-002-ext03.....

- Capacité de traitement : 5 EH .....

- Type de filière agréée : Filtre compact constitué :

- Fosse toutes eaux de 3,41 m<sup>3</sup> de volume utile avec préfiltre intégré
- Filtre compact comprenant le média filtrant (laine de roche)

- Evacuation des eaux traitées : Les tests de perméabilité réalisés par EKS Assainissement ont démontré l'inaptitude des sols en place à l'infiltration des eaux traitées générées. Les eaux traitées devront être évacuées vers le fossé ouvert s'écoulant le long de la Route communale 202. Une autorisation de rejet par le gestionnaire du fossé (Commune de Francheleins) devra être fournie avant le début des travaux.

La Communauté de Communes Val de Saône Centre, selon les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif répertoriées dans l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié le 7 mars 2012 et des éléments déclaratifs que vous avez transmis, déclare votre projet :

Conforme à la réglementation en vigueur

Non Conforme à la réglementation en vigueur

**Siège** : Parc Visiosport Le Grand Rivolet 166 Route de Francheleins – 01090 MONTCEAUX

**Tél** : 04 74 06 46 26 - **Site Internet** : www.ccvsc01.org - **E-mail** : accueil@ccvsc01.org

SIRET : 200 070 118 00019

Commentaires :

Il est rappelé que la filière d'assainissement ne devra en aucun cas recevoir d'eaux pluviales.

Des regards devront être mis en place au droit des sorties d'eaux usées du bâtiment. Pour les canalisations de collecte, il est conseillé de respecter une pente comprise entre 2 et 4 % (soit entre 2 et 4 cm/m).

Les prescriptions de pose du fabricant devront être respectées.

Concernant le rejet des eaux traitées dans le fossé communal ouvert, l'autorisation de rejet de la Commune de Francheleins sera à fournir impérativement avant le démarrage des travaux. Ceux-ci devront respecter les éventuelles prescriptions imposées par le gestionnaire du point de rejet.

La possibilité de modifier votre projet d'installation d'assainissement non collectif postérieurement à l'obtention de ce document demeure envisageable à la condition impérative que le nouveau projet d'assainissement reste adapté à votre habitation, notamment en termes de dimensionnement, d'implantation et vis-à-vis des contraintes de la parcelle. Dans ce cas, une demande modificative doit être déposée auprès du SPANC, une nouvelle instruction du projet étant nécessaire.

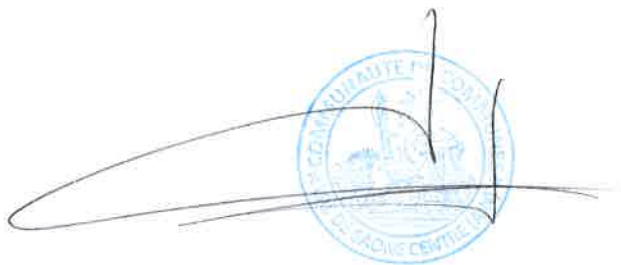
Une participation financière de 125 € (titre exécutoire) vous sera prochainement envoyée au titre de l'examen préalable de la conception de votre filière d'assainissement non collectif.

Je vous remercie de bien vouloir prévenir le SPANC de la Communauté de Communes dès connaissance de la date prévue des travaux afin d'effectuer la vérification des travaux avant remblaiement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Le Président,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX



## ANNEXE 10 : ETAT INITIAL DES ODEURS

---

# Etat olfactif initial

## Création d'une unité de méthanisation sur la commune de Francheleins (01)

Rapport adressé le 07/01/2026

à

**Monsieur Vincent FARFOUILLON**

**SAS TF Energies**

La Trinquailière  
F-01090 Francheleins



#### BELGIQUE

##### Siège technique

Rue de l'Hydrion, 50 Bte 001

6700 ARLON

Tel : 0032/63 33 90 50

Fax : 0032/63 38 37 34

#### FRANCE

ZI Sainte-Agathe – Rue Lavoisier

F-57190 Florange

Tel : +33 (0)9 73 03 66 94

[www.odometric.com](http://www.odometric.com) / [info@odometric.com](mailto:info@odometric.com)



**PÔLE LABORATOIRE**  
COMPRENDRE ET  
MESURER LES ODEURS



**PÔLE IMPACT**  
ÉVALUER L'IMPACT  
DE VOTRE ACTIVITÉ



**PÔLE PROCESS**  
CAPTER ET TRAITER  
LES ÉMISSIONS



**PÔLE MONITORING**  
Suivre Et gérer les  
ÉMISSIONS dans le  
temps


## Références du document :

Titre :	Etat olfactif initial Création d'une unité de méthanisation sur la commune de Francheleins (01)
Commanditaire :	SAS TF Energies La Trinquailière F-01090 Francheleins
Contact :	Monsieur Vincent FARFOUILLON
Adresse du site :	Parcelle cadastrale 0029 section ZC Commune de Francheleins

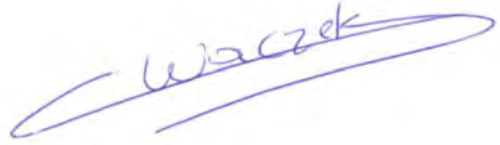
Numéro de l'offre : 2507185

Nombre de page : 10

Signatures :



Jérémy Marquis



Cédric Waczek

Récapitulatif des modifications :

N° de version	Date	Auteur	Description de la publication ou des modifications
RLC-01-2507185-V01	16/12/2025	Jérémy Marquis	Rédaction du rapport
RLC-01-2507185-V01	17/12/2025	Cédric Waczek	Validation du rapport
RLC-01-2507185-V02	07/01/2026	Cédric Waczek	Modification de la conclusion

**En Région wallonne, Odometric est un laboratoire agréé pour réaliser des prélèvements, analyses, essais et recherches dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique.**

**En Région de Bruxelles-Capitale, Odometric est agréé pour la réalisation de prélèvements d'odeur et de réalisation d'essais en olfactométrie dynamique (EN13725 :2003).**

**Au Grand-duché de Luxembourg, Odometric est agréé pour le contrôle des émissions et la qualité de l'air dans le domaine des odeurs (A5) et pour les études d'impact relatives aux odeurs (E11).**

Référence qualité du document :

Numéro : EN-REA-25-V0

Date de validation : 19/06/19

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Objet de la demande</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Présentation générale du site</b> .....	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Données météo</b> .....	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Cartographie des odeurs</b> .....	<b>7</b>
4.1	Méthodologie mise en œuvre.....	7
4.2	Résultats.....	8
<b>5</b>	<b>Conclusions</b> .....	<b>9</b>

## Table des figures

<i>Figure 1</i>	<i>: Localisation du site et de son environnement sur vue aérienne</i> .....	<i>5</i>
<i>Figure 2</i>	<i>: Origine et vitesse des vents mesurées lors de la campagne de mesure</i> .....	<i>6</i>
<i>Figure 3</i>	<i>: Origine des vents des 30 dernières années de la région de Macon (Source – Meteoblue)</i> .....	<i>6</i>
<i>Figure 4</i>	<i>: Résultats de la cartographie des odeurs</i> .....	<i>8</i>

## Table des tableaux

<i>Tableau 1</i>	<i>: Echelle d'intensité</i> .....	<i>7</i>
<i>Tableau 2</i>	<i>: Bilan des odeurs perçues</i> .....	<i>9</i>

## 1 Objet de la demande

---

Cet état olfactif initial a été réalisé pour le compte de la SAS TF Energies, dans le cadre de la création et de la mise en exploitation d'une unité de méthanisation, sous régime ICPE d'enregistrement (2781-2-b). Cette unité sera exploitée sur le territoire de la commune de Francheleins dans le département de l'Ain (01).

Cette étude a été réalisée conformément à l'Arrêté du 17 juin 2021 modifiant celui du 12 août 2010 **relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement qui stipule** : « *Pour les nouvelles installations, il fait réaliser par un organisme compétent un état des perceptions odorantes présentes dans l'environnement du site avant la mise en route de l'installation (état zéro), indiquant, dans la mesure du possible, les caractéristiques des odeurs perçues dans l'environnement : nature, intensité, origine (en discriminant des autres odeurs les odeurs provenant des activités éventuellement déjà présentes sur le site), type de perception (odeur perçue par bouffées ou de manière continue). Cet état zéro des perceptions odorantes est, le cas échéant, joint au dossier d'enregistrement* ».

Une équipe de 2 experts qualifiés selon la norme EN 16841-2 est intervenue le 04/12/2025 sur site afin de réaliser la cartographie initiale des odeurs. Le périmètre de la zone d'étude s'étend sur un rayon de 2 km autour du site.

L'état olfactif initial recense les différentes sources d'odeurs déjà présentes sur et autour du site et il pourra servir d'état des lieux en cas de plaintes des riverains vis-à-vis de nuisances olfactives, par suite de l'augmentation de capacité de traitement de l'unité de méthanisation.

## 2 Présentation générale du site

---

L'unité de méthanisation se trouvera au niveau de la parcelle cadastrale 0029 section ZC sur la commune de Francheleins (01).

Les habitations les plus proches sont localisées à l'est, au nord-ouest et au sud-est à des distances respectives de 250, 475 et 645 mètres des limites de propriétés du site. Il existe également des zones d'habitations dans le secteur ouest-nord-ouest à sud localisées à des distances comprises entre 800 et 920 mètres.

Les coordonnées du site sont : longitude : 4,8457 ° E ; latitude. : 46,0670 ° N.  
Le site se trouve à une altitude de 255 mètres.

La figure 1 suivante illustre la localisation du projet ainsi que son voisinage sur une vue aérienne.

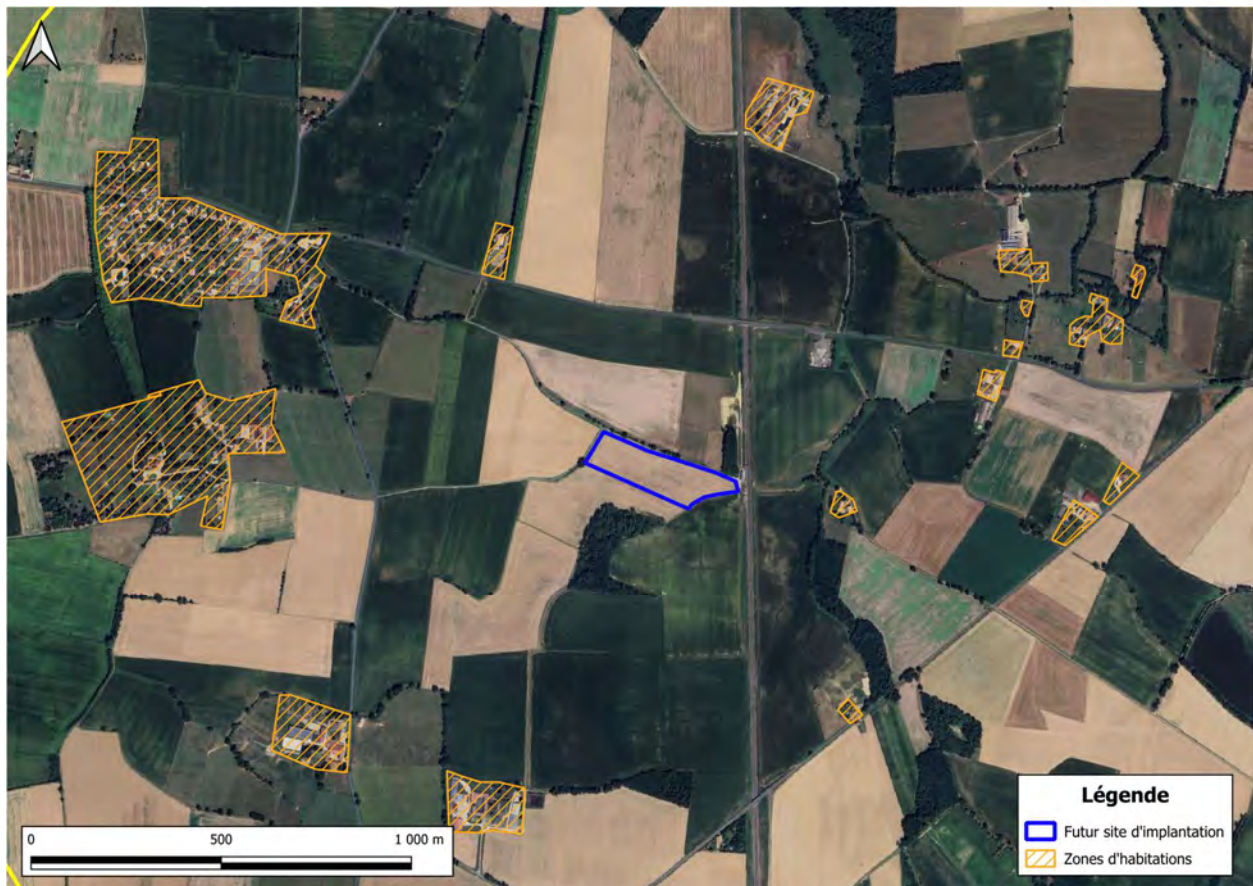


Figure 1 : Localisation du site et de son environnement sur vue aérienne

L'unité de méthanisation, d'une capacité de traitement prévisionnelle de 46 tonnes par jour, traitera principalement des matières d'origine agricole ainsi que des biodéchets ménagers.

Les intrants de l'unité de méthanisation sont les suivants :

- Du fumier bovin (260 T/an) ;
- Du fumier porcin (550 T/an) ;
- Du lisier de porcs (1 000 T/an) ;
- Du lisier bovin (1 500 T/an) ;
- De l'ensilage de seigle forestier (6 300 T/an) ;
- De l'ensilage de sorgho fourrager (5 300 T/an) ;
- Des biodéchets ménagers (2 000 T/an).

Les ensilages seront stockés dans des silos, les fumiers dans une fumière et les lisiers dans une cuve couverte (préfosse). Les biodéchets seront stockés dans 2 cuves couvertes.

En fin de processus, le digestat brut sera stocké dans une cuve couverte (sans séparation de phase).

### 3 Données météo

Le 04 décembre 2025, les conditions météorologiques ont été enregistrées par notre station placée sur site, en dehors de l'influence des bâtiments et des turbulences générées par ceux-ci.

Le ciel était totalement couvert (couverture nuageuse de 8/8) et la température moyenne relevée durant les mesures était de 2,2°C.

La direction des vents mesurée lors de la campagne est illustrée à la figure 2. La rose des vents reprend les proportions relatives d'origine des vents. Les différentes couleurs donnent les proportions des différentes vitesses de vent.

La figure 3 représente l'origine des vents basé sur les 30 dernières années de mesure dans la région de Macon. Elle permet de comparer la situation qui prévalait pendant la mesure aux directions des vents généralement observées dans la région étudiée.

Durant les mesures, les vents provenaient du secteur sud-sud-est à une vitesse moyenne de 2,4 m/s.

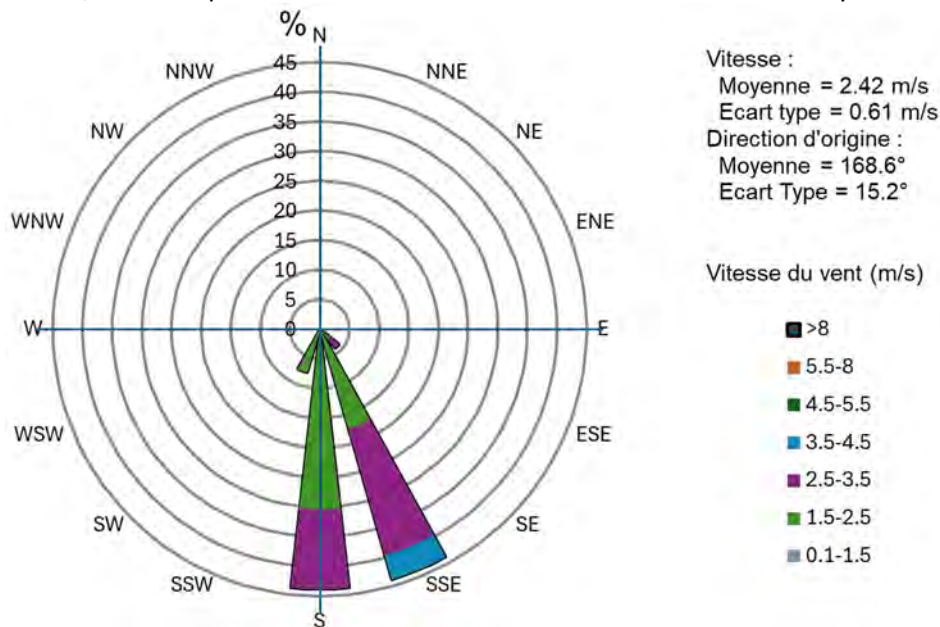


Figure 2 : Origine et vitesse des vents mesurés lors de la campagne de mesure

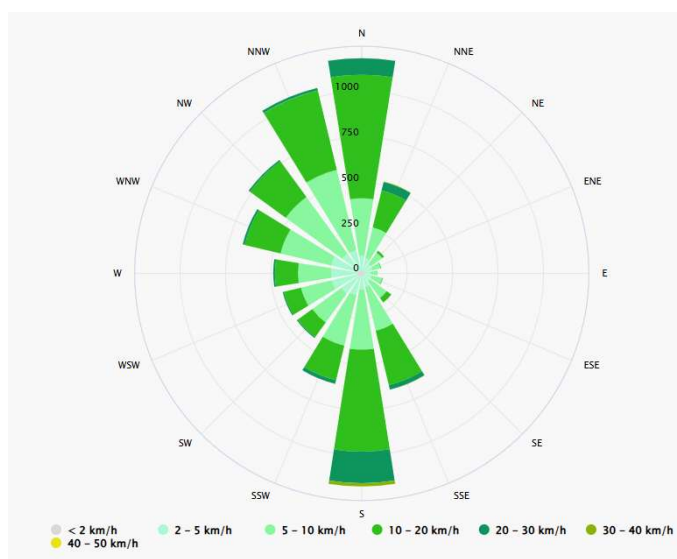


Figure 3 : Origine des vents des 30 dernières années de la région de Macon (Source – Meteoblue)

## 4 Cartographie des odeurs

L'objectif de la cartographie des odeurs est de décrire l'état de l'environnement du site en termes de perceptions d'odeurs.

### 4.1 Méthodologie mise en œuvre

Un jury de nez, composé de deux personnes qualifiées en laboratoire et dont les perceptions répondent aux exigences de la norme NF EN 13725 : 2022, a parcouru les alentours du site (dans la limite de +/- 2 km) afin d'identifier et de localiser les différentes odeurs perceptibles (méthode du panache selon la norme EN 16841-2 : 2017).

Cette méthode est particulièrement utile lorsque la source est fugitive, diffuse ou en mouvement et lorsque plusieurs sources odorantes sont présentes.

Chaque odeur perçue a été :

- Décrite (nature de l'odeur) et sa source a, dans la mesure du possible, été recherchée,
- Caractérisée pour définir son intensité (selon la norme NF X43-103) et le type de perception (bouffées / en continue).

Tableau 1 : Echelle d'intensité

Echelle d'intensité	1	2	3	4	5
Niveau d'odeur	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Concentration en butanol dans l'eau (vol/vol)	$1 \times 10^{-6}$	$1 \times 10^{-5}$	$1 \times 10^{-4}$	$1 \times 10^{-3}$	$1 \times 10^{-2}$

Les mesures ont été réalisées le 04 décembre 2025 entre 08h40 et 10h10.

Durant les mesures, aucune activité particulière n'avait lieu sur le site du projet d'unité de méthanisation.

Les résultats de cette mesure sont illustrés sur la figure 4 suivante.

## 4.2 Résultats

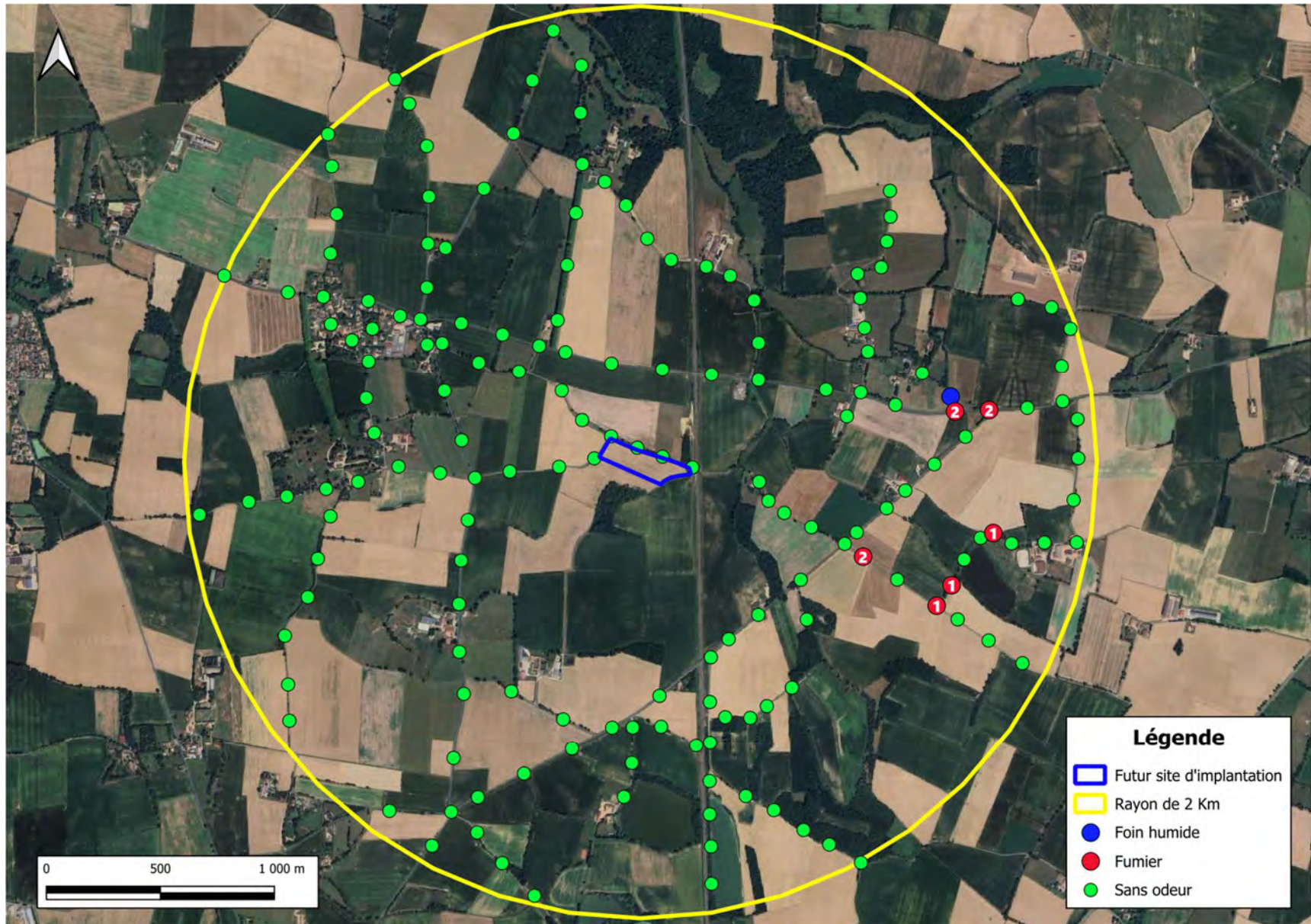


Figure 4 : Résultats de la cartographie des odeurs

## 5 Conclusions

Cet état olfactif initial a été réalisé pour le compte de la SAS TF Energies, dans le cadre de la création et de la mise en exploitation d'une unité de méthanisation, sous régime ICPE d'enregistrement (2781-2-b) sur le territoire de la commune de Francheleins (01).

Le but de cet état olfactif initial est de déterminer les zones de perception et de non-perception des odeurs dans l'environnement proche du projet d'unité de méthanisation. Cette cartographie servira d'état des lieux olfactif avant la mise en exploitation de l'unité.

Étant donné le protocole mis en œuvre : méthode du panache selon la norme EN 16841-2 : 2017, les différentes sources odorantes perçues aux alentours du site ont été dissociées. Chaque odeur perçue a ensuite été caractérisée selon : sa nature, son intensité et le type de perception.

L'étude de la périphérie du site dans un rayon de 2 km, réalisé le 04 décembre 2025, a montré la présence de quelques sources d'émissions d'odeurs (cf. tableau 2, ci-dessous).

Tableau 2 : Bilan des odeurs perçues

Types d'odeur	Sources	Niveaux d'intensité perçus	Types de perception <sup>1</sup>	Localisation des perceptions
Fumier	Tas de fumier en bord de champs	Très faible à faible	Discontinue	En-dehors du site
Foin humide	Boules et/ou ballots aux champs	Faible	Discontinue	En-dehors du site

Dans la zone de l'étude et pour les conditions de vents rencontrées, quelques odeurs, exclusivement d'origine agricole, ont été perçues dans le rayon de 2 km. Ces odeurs perçues étaient d'intensité très faibles à faibles.

Les plus proches habitations étant situées à des distances de 250 à 645 mètres dans des directions ne correspondant pas aux vents majoritaires, le risque que ces dernières perçoivent des odeurs de manière répétée est faible.

<sup>1</sup> La notion de perception continue ou discontinue va dépendre de la présence d'une source d'émission d'odeur constante ou non. Par exemple, des sources d'émission telles que des exploitations agricoles, des entreprises de compostage, ... entraîneront la présence de perception continue dans leurs environs. A l'opposé, des sources telles que des tas de compost, de fumier, ... en bord de champs sont amenées à disparaître ou à être déplacées. Elles entraîneront donc la présence de perceptions discontinues dans le temps.

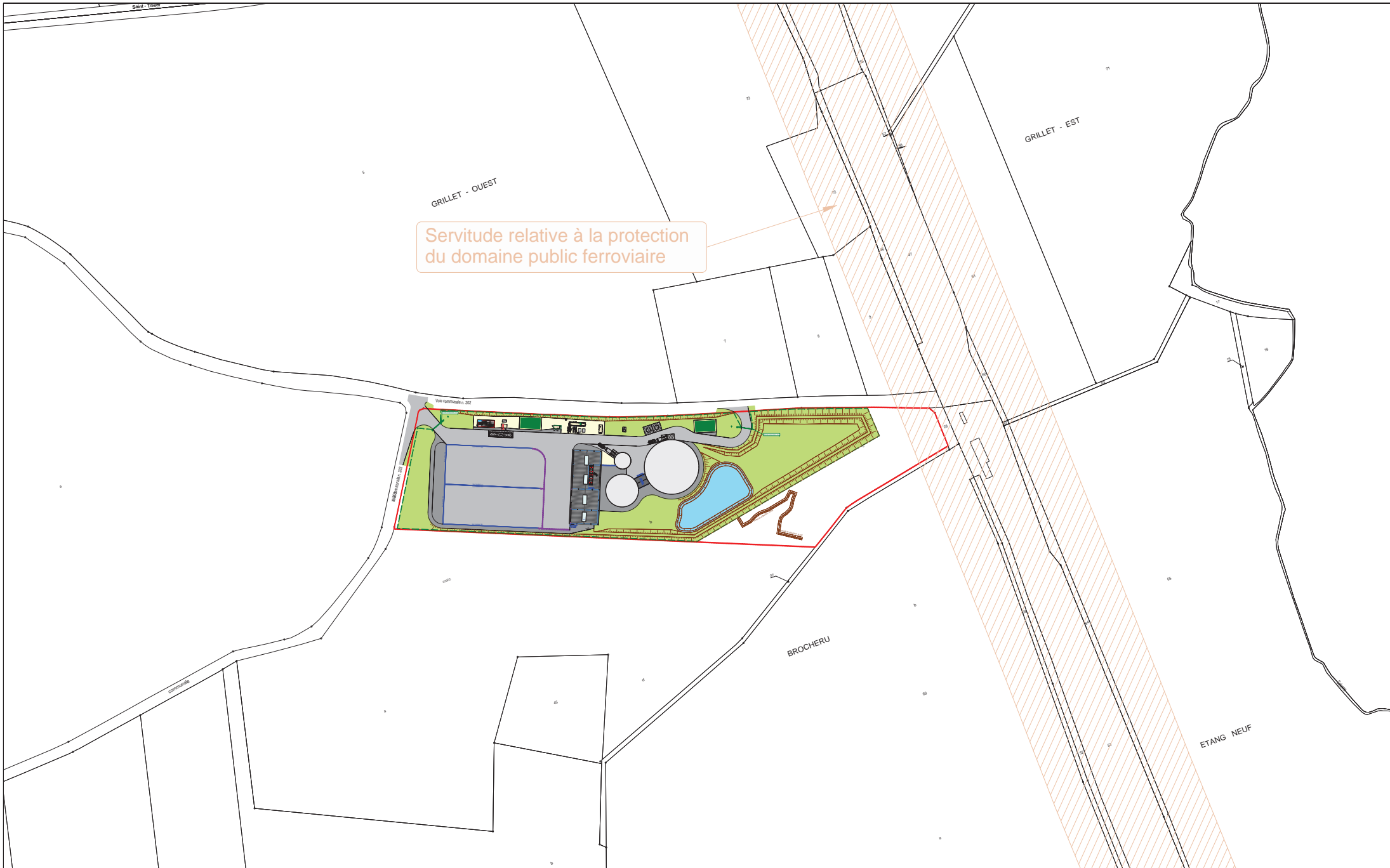
Toutefois, afin de limiter ce risque, il sera important de veiller à minimiser les émissions d'odeur par la mise en place de bonnes pratiques telles que :

- Limiter les durées de stockage des matières acheminées de manière permanente (fumier) ;
- Limiter aux maximum les surfaces de contact entre l'atmosphère et les stockages ;
- Maintenir la propreté du site autour des zones de stockage, des zones d'alimentation de l'unité de méthanisation, ...

Enfin, en cas de plainte des riverains, il sera important de tenir compte des autres sources déjà existantes pour différencier la typologie des odeurs perçues. Dans ce cas, un nouvel état olfactif pourra être réalisé pour s'assurer de l'origine des odeurs perçues.

## ANNEXE 11 : SERVITUDE DE PROTECTION FERROVIERE

---



Servitude relative à la protection  
du domaine public ferroviaire

Légende



Servitude relative à la protection du domaine public ferroviaire

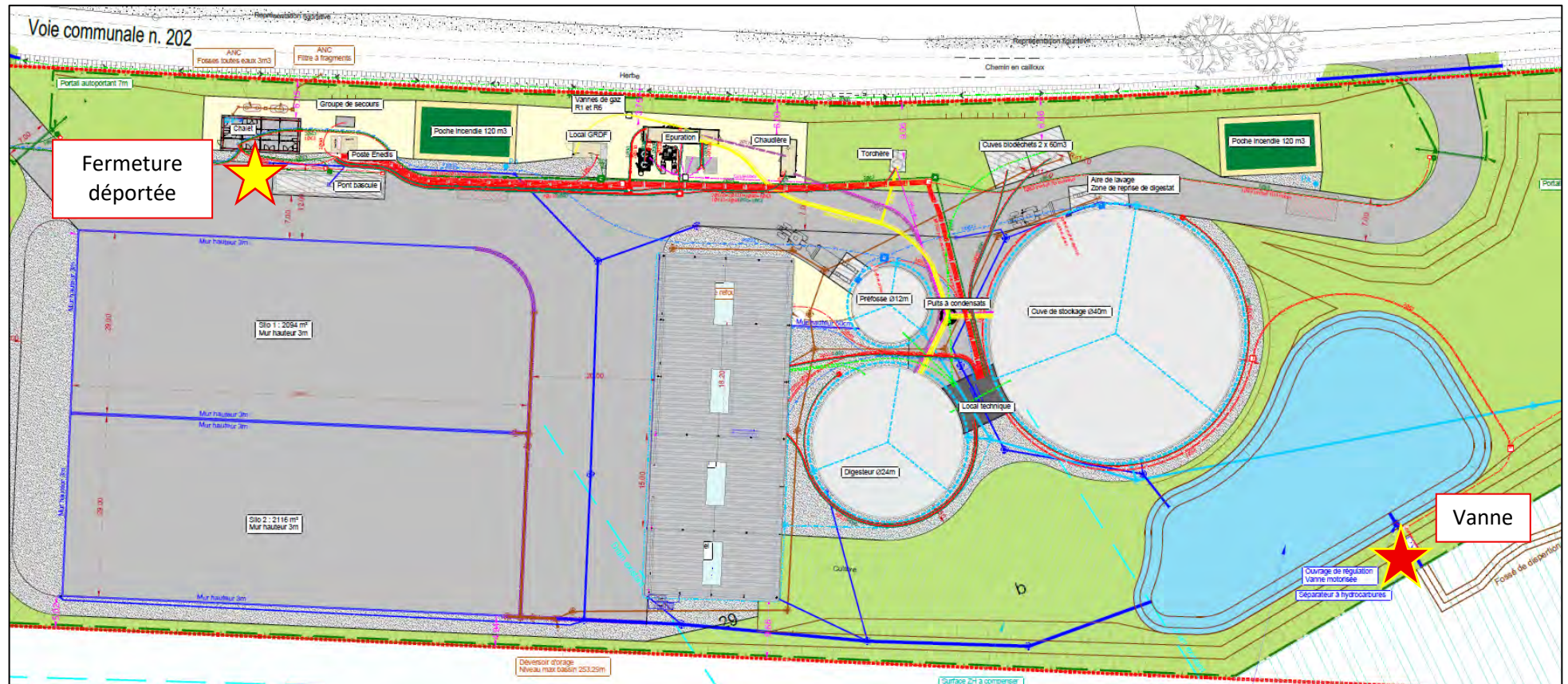
PAGE : 2/2 FORMAT A3	PHASE : PC	ECHELLE : 1/2500	UNITÉ : M	DATE : 30/03/2026
CREE PAR : LAFORGE. F		VERIFIE PAR : HAUPTMANN. M		INDICE : 0
PLAN DE LA SERVITUDE FERROVIAIRE				
SAS TF ENERGIE				
CREATION D'UNE UNITE DE METHANISATION SUR LA COMMUNE DE FRANCHELEINS (01090)				



## ANNEXE 12 : PROCEDURE DE CONFINEMENT DES EAUX RESIDUAIRES POLLUEES

---

# Procédure de confinement des eaux résiduaires polluées



En fonctionnement normal, la vanne du dispositif de confinement est ouverte et permet à l'eau de s'écouler dans le fossé de dispersion. La vanne est testée semestriellement (fermeture et étanchéité) par le salarié du site de la manière suivante :

- En cas d'absence d'eau dans les canalisations, mise en place d'un tuyau pour apporter et simuler un flux d'eau ;
- Fermeture de la vanne via le bouton poussoir à l'entrée du site et observation de l'absence d'écoulement dans le fossé ;
- Ouverture de la vanne pour retourner en fonctionnement normal.

En cas de problème lors du test, une action corrective est mise directement en place en fonction du problème.

**En cas de pollution sur le site de méthanisation, la procédure de confinement, ci-dessous, doit être mise en place afin que le site de méthanisation n'émette aucun rejet dans le milieu.**

- 1. Fermeture de la vanne de confinement via le bouton poussoir à l'entrée du site ;**
- 2. Validation de l'absence de fuite dans le fossé ;**
- 3. Signalement aux services de l'Etat compétents de l'incident ;**
- 4. Une fois la source de pollution stoppée, analyse des eaux polluées ;**
- 5. Pompage des eaux polluées par une entreprise spécialisée en fonction des résultats d'analyses ;**
- 6. Analyse du flux d'eau après pompage de l'eau polluée ;**
- 7. Validation avec les services de l'Etat compétents de la réouverture de la vanne vers le milieu.**

## ANNEXE 13 : ATTESTATION D'UTILISATION DES VOIES COMMUNALES

---

Je soussigné, Jean Michel LUX  
Maire de la commune de Francheleins,

Atteste, après examen des caractéristiques des voies communales concernées et de leur usage actuel, que les voies communales d'accès au site du projet de méthanisation agricole situé sur le territoire de la commune sont en capacité de supporter le trafic routier induit par l'exploitation de cette installation.

Il est notamment précisé que :

- Les parcelles concernées par le projet sont actuellement des parcelles agricoles déjà exploitées, générant un trafic régulier d'engins agricoles et de poids lourds (travail du sol, récolte, épandage...).
- Les voies communales empruntées sont d'ores et déjà adaptées à ce type de circulation agricole.
- Le trafic supplémentaire lié au projet de méthanisation s'inscrit dans la continuité des usages existants et ne remet pas en cause la capacité structurelle de ces voiries.

En conséquence, la commune de Francheleins ne s'oppose pas à l'utilisation de ces voies dans le cadre du projet, sous réserve du respect des règles de circulation et de sécurité en vigueur.

Fait à Francheleins,

Le 7 avril 2026.

Le Maire

Jean Michel LUX

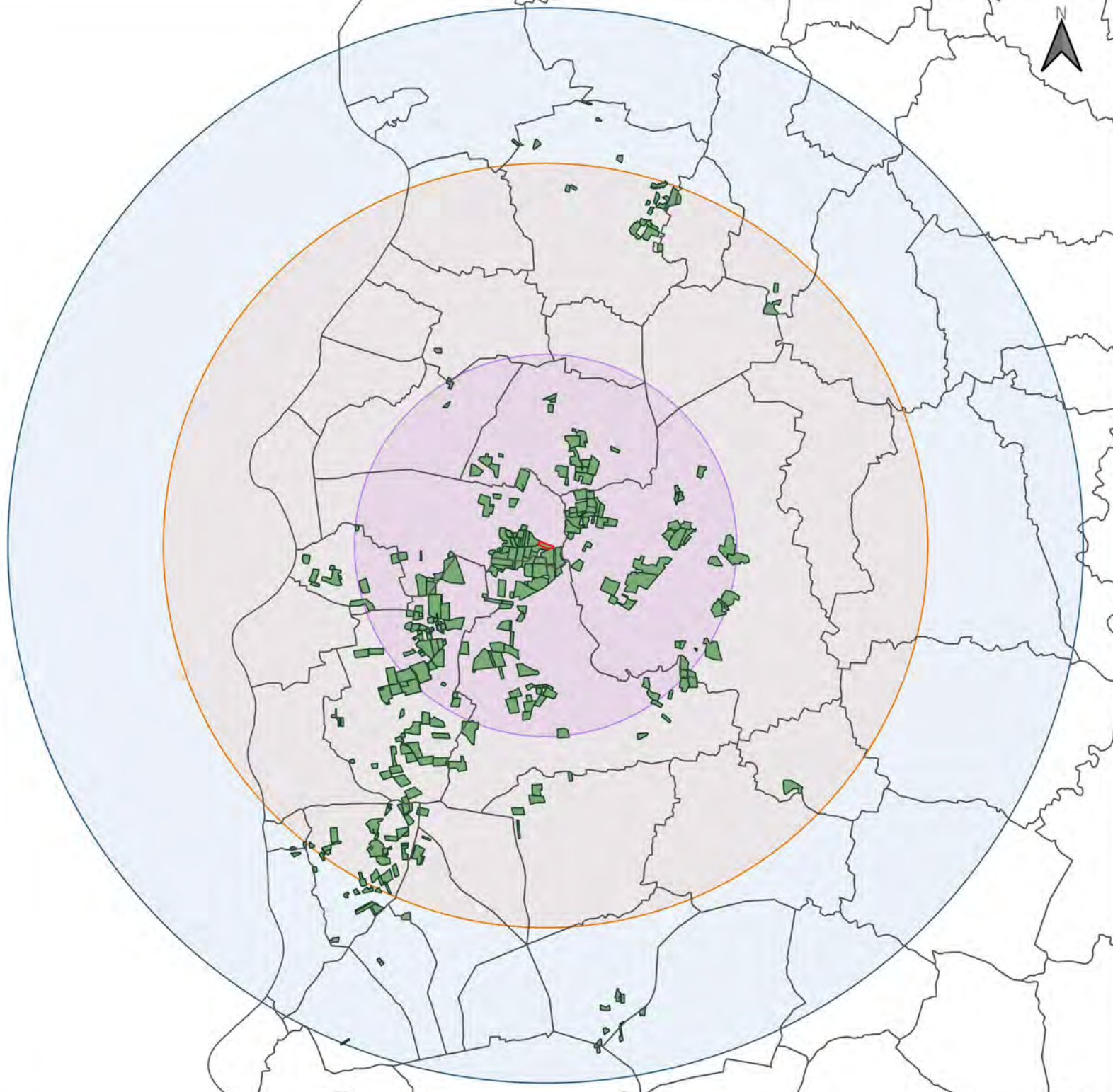
[Signature et cachet de la mairie]





## ANNEXE 14 : PLAN GLOBAL DES PARCELLES D'EPANDAGE ET DISTANCES DE L'UNITE DE METHANISATION.

---

# Plan global des parcelles d'épandage et distances de l'Unité de méthanisation TF Energie



-  Emprise du projet
-  Parcelles d'épandage
-  Distance de 5km
-  Distance de 10km
-  Distance de 14km  
( distance maximale )

